Illinois U Library

France

ILLUSTRATION

LE MONDE ILLUSTRÉ

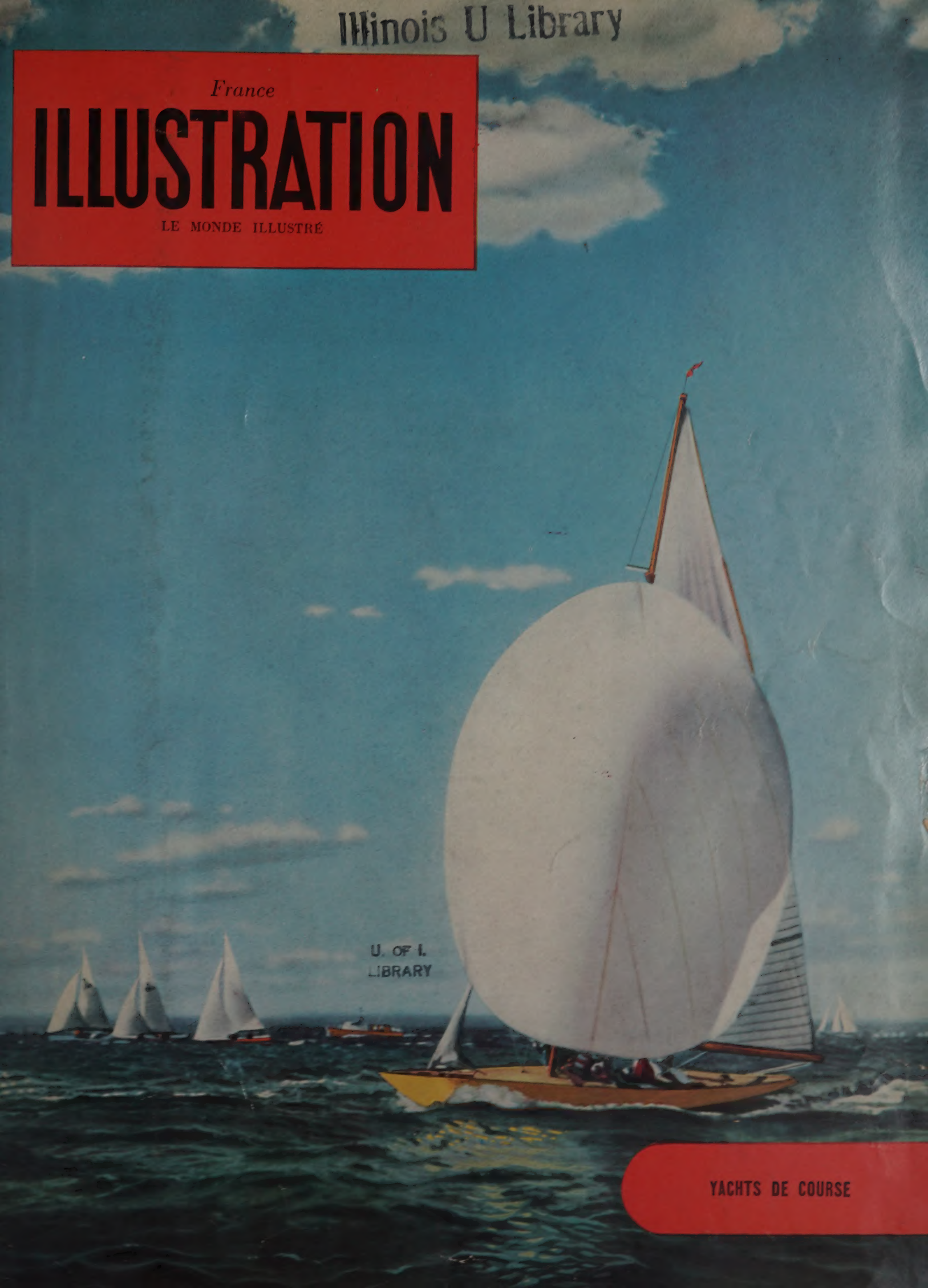

U. OF I.
LIBRARY

YACHTS DE COURSE

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

Fondateur GEORGES OUDARD

Comité de Direction :
Président : Vincent DELPUECH.
Directeur : G. CAHEN-SALVADOR.

13, rue Saint-Georges. — Paris IX[e]

TÉL. Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

Chèques postaux : PARIS 4670-19
Adresse télégr. : ÉDIFRANCILUS

★

TARIFS D'ABONNEMENT

FRANCE ET UNION FRANÇAISE

ABONNEMENT N° 1		ABONNEMENT N° 2	
Un an	6.000	Un an	7.000
6 mois	3.100	6 mois	3.600

ÉTRANGER

ABONNEMENT N° 1		ABONNEMENT N° 2	
Un an	7.250	Un an	8.600
6 mois	3.725	6 mois	4.400

L'ABONNEMENT N° 1 est composé de 12 numéros mensuels dont 3 numéros spéciaux : NOEL, PRINTEMPS, SALON DE L'AUTOMOBILE.

L'ABONNEMENT N° 2 comprend 12 numéros mensuels dont 3 numéros spéciaux : NOEL, PRINTEMPS, SALON DE L'AUTOMOBILE, et les 24 numéros de notre supplément théâtral et littéraire.

Le supplément théâtral et littéraire, réservé aux seuls abonnés, leur sera adressé à raison de 2 fascicules par livraison mensuelle.

Les abonnements partent obligatoirement du 1[er] de chaque mois.
Les demandes de changement d'adresse devront être accompagnées de la dernière bande et de 60 francs en timbres-poste. — Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

★

NOTRE COUVERTURE

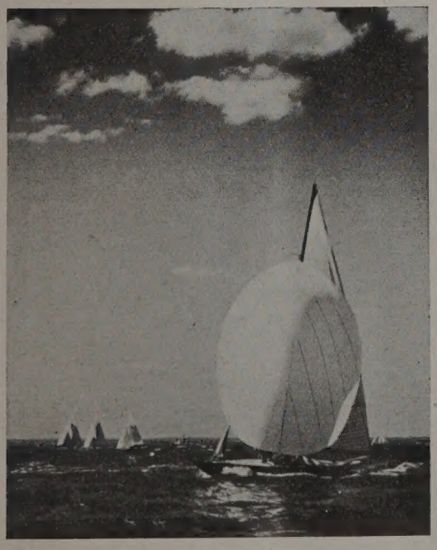

LE YACHTING est un sport magnifique qui réclame de ses pratiquants audace, sang-froid, résistance, qu'il s'agisse de régates, c'est-à-dire de compétitions en circuit fermé, ou de courses en haute mer. Mais il procure à ceux qui s'y adonnent des émotions de haute qualité. Et quel beau spectacle que celui de ces bateaux quand ils s'affrontent ! Nos lecteurs trouveront plus loin une substantielle étude sur le yachting qui a été écrite par un champion international, M. Jean Peytel.

Une voile blanche sur la mer ou sur le fleuve... Et c'est une poétique vision qui surgit, une invitation au voyage, aux plaisirs sains du sport nautique, à l'évasion du quotidien.

N° 412 JUILLET 1954

SOMMAIRE

L'ACTUALITÉ MONDIALE
EDITORIAL
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
AUX QUATRE COINS DU MONDE

LE YACHTING, sport d'été international
Qui remportera cette année la Coupe de France ? — Jean PEYTEL

LA FUMÉE QUI RAPPORTE
Industrie florissante, le tabac assure à l'État d'appréciables ressources. — Roger DARDENNE

LA REINE ELIZABETH, VOYAGEUSE ÉLÉGANTE

L'ACTUALITÉ DE L'AUTOMOBILE
Les 24 Heures du Mans ont vu la victoire, après un duel acharné, d'une voiture italienne dont les freins étaient devenus inefficaces. — R. MIOMANDRE

LA GRÈCE AUX CENT VISAGES
Le pays d'Homère et de Périclès n'est pas un musée. — Ed. NESSLER

LA FRAICHEUR DE RENOIR — B. CHAMPIGNEULLE

PENTACLES ET TALISMANS
Ou le miracle en pilules. — Simone LONGUEMARE

LES TEXTILES NATURELS DEVANT L'OFFENSIVE DES TEXTILES ARTIFICIELS — R. PESLIN

VACCINER OU NON ?
Que faut-il penser des objections faites à la vaccination ? — R.-J. MOLINE

LA VIE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE
Les Expositions, les Théâtres, le Cinéma, la Musique, la Danse, les Livres.

★

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean Laudat. — DIRECTEUR ARTISTIQUE : Marc Réal.
PHOTOGRAPHES : Henri Parnotte, Roger Boulet.

Avec ce numéro, nos abonnés de la catégorie n° 2 reçoivent en supplément théâtral deux fascicules :
I. UN NOMMÉ JUDAS, pièce de **Claude-André PUGET.**
II. VOICI LE JOUR, pièce de **Jean LASSERRE.**

49683

RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

WEEK-END

GOÛT ANGLAIS

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

The Missing Pages In This
Volume Are Advertisements

AUTANT EN EMPORTE LE VENT

Si les savants qui tiennent le haut du pavé, et ne semblent d'ailleurs point disposés à le lâcher, s'étaient bornés à faire présent de la bombe atomique aux gens de notre époque, nous pourrions nous estimer satisfaits. Car la bombe atomique est un engin d'extermination loyal et expéditif. Chacun sait ce qu'il est en droit d'en attendre et calcule en conséquence ses chances de parvenir à un âge avancé.

Mais, tandis que nous spéculons avec plus ou moins de sérénité sur la future désintégration de nos personnes, nous nous laissons dévorer sur pied, comme de vulgaires poireaux, par les mille vers taraudeurs nés de notre industrie.

Vous débarquez, par exemple, à Londres, et vous n'avez rien de plus pressé que de visiter les hauts lieux de la cuisine britannique. On vous donne à choisir entre un gigot bouilli et un *meat-pie*. Vous commandez un *meat-pie*. Pire : vous le mangez. Il n'est pas sûr que vous succombiez sur-le-champ à cette dangereuse expérience. Vous ne devriez pas ignorer pourtant que, selon le *Daily Herald*, 5.966 personnes résidant en Grande-Bretagne ont été, en 1953, victimes d'intoxications alimentaires et que, dans le courant du mois de juin, le *meat-pie*, à lui tout seul, a détérioré les intestins de 1.131 citoyens de Preston.

Après le gigot bouilli
hi ! hi ! hi !
Mais après le meat-pie
aïe ! aïe ! aïe !

Un gastronome de chez nous s'est permis de commenter l'affaire en ces termes. Il ne prenait pas garde au pouvoir destructif des denrées alimentaires dont, nous autres continentaux, avons coutume de nous régaler. Plaisanterie de mauvais goût ? Que non. « Rien n'est plus commun, écrivait Raspail dès 1831, que l'empoisonnement commercial. En dépit de la sollicitude de l'Administration, et par suite de la négligence des commissions chargées du soin de la santé publique, la fraude est, dans nos pays civilisés, un choléra en permanence. » Et c'est un biologiste belge, M. René Reding, qui, par une communication à l'Académie de médecine, dénonce aujourd'hui les

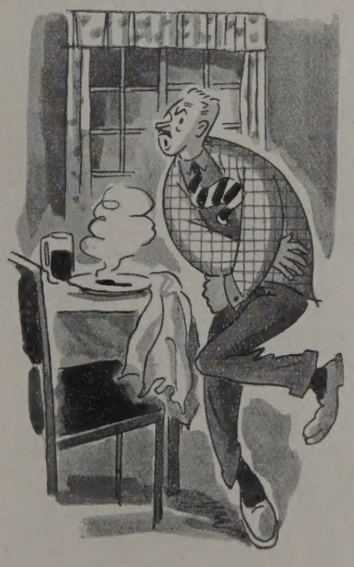

« propriétés cancérigènes » de maintes essences synthétiques incorporées, sans contrôle suffisant, à nos mets habituels.

M. René Reding va plus loin. Il englobe dans une réprobation générale les produits antioxydants, antiseptiques, antidiastasiques, décolorants, blanchissants et émulsionnants, dont l'abus, prétend-il, nous mène tout droit à la catastrophe. Et, d'Oklahoma City, l'éminent dermatologiste américain Earl D. Osborn répond en écho : « La propreté est une excellente chose, mais prendre un bain tous les jours est le pire des traitements qu'on puisse infliger à la peau, surtout (*sic*) si l'on se sert de savon. »

Alors quoi ? Faillite du « progrès » ? Retour aux cavernes ?

« Qu'importe, après tout ! remarque M. Fernand Gregh. Et à quoi bon prendre la vie au sérieux puisque, de toutes façons, vous n'en sortirez pas vivant ! »

Les informations dont je viens de faire état pouvant, malgré tout, inciter au pessimisme quelques-uns de mes lecteurs, je crois utile de les compléter par une statistique positivement bouleversante.

M. René Reding attribue au cancer des origines chimiques. Avant lui, des experts anglo-saxons avaient incriminé le tabac. Qui a raison ? Je n'en discuterai pas. Mais la statistique à laquelle je me réfère maintenant, et dont je m'excuse de ne publier que les conclusions non chiffrées, nous autorise à supposer que la vérité n'est probablement ni d'un côté ni de l'autre.

Voici en effet ce que je lis dans la presse internationale :

« Londres... Un professeur britannique, gros consommateur de tabac, a découvert que, depuis cinquante ans, le nombre des militants du parti travailliste avait augmenté de la même façon que le nombre des cigarettes fumées. Il a découvert également que les femmes, qui sont moins sujettes que les hommes au cancer du poumon, fréquentaient également moins les champs de course. Il n'est que de comparer les graphiques. Ils coïncident admirablement. Ce sont, en conséquence, les hippodromes et le parti travailliste qui engendrent le cancer. »

La démonstration me paraît — provisoirement — lumineuse !

Il devient difficile de faire carrière dans les lettres. Les jeunes écrivains se plaignent des anciens, qui ne mettent aucune hâte à leur céder la place. Les anciens déplorent la turbulence des jeunes, dont les plus indulgents contestent leurs titres de gloire, et les plus féroces, leur droit à l'existence. Cependant, la production des uns et des autres ne cesse d'augmenter et, malgré le dynamisme des multiples jurys qui s'occupent à couronner les ouvrages de qualité, les vieilles réputations s'effritent et les nouvelles tardent à se consolider.

Un gouvernement conscient de ses responsabilités remédierait sans délai à un état de choses qui risque, en s'aggravant, de troubler sérieusement l'ordre public. Comment s'y prendrait-il ? Le problème consistant à relever le niveau de la littérature nationale et à refréner la concurrence, je pense qu'il devrait d'abord assurer à chaque auteur le moyen de n'écrire que des chefs-d'œuvre et retirer ensuite de la circulation tout homme de lettres à bout d'inspiration. Pour commencer, et vu le nombre de romanciers, poètes et dramaturges qui briguent la succession des Balzac, Victor Hugo et Corneille, je pense même qu'il pourrait limiter à un seul et unique chef-d'œuvre la tâche individuelle des candidats à l'immortalité. Ce ne serait pas si mal, après tout, si en quatre, cinq ou dix ans nos bibliothèques s'enrichissaient de quelques centaines de volumes aptes à soutenir la comparaison du

Cid, des *Contemplations* ou de *la Comédie humaine*.

Reste à mettre au point un système qui favorise la concentration de la pensée et le dégorgement du génie, mais qui, aussi, préserve les

auteurs consacrés contre la tentation trop naturelle de « faire mieux la prochaine fois ».

Ici je me permettrai de rappeler à qui de droit les effets surprenants de l'isolement cellulaire sur des individus apparemment peu doués pour le travail intellectuel. C'est en prison qu'au siècle dernier l'assassin Lacenaire se découvrit l'âme d'un versificateur, et c'est de son séjour aux Plombs de Venise que Casanova rapporta les pages les plus brillantes de ses Mémoires. Quant à ceux qui, dans des conditions de vie normales, se sentent déjà des fourmillements dans le stylographe ou la plume d'oie, on sait d'expérience que leur talent s'épanouit automatiquement sur la « paille humide des cachots ». François Villon est entré dans l'histoire de la littérature par la porte du Châtelet et le marquis de Sade par le pont-levis de la Bastille. Une république bien organisée devrait donc affecter d'office une partie de ses établissements pénitentiaires aux confrères, grands ou petits, de MM. J.-P. Sartre et François Mauriac. Cela décidé, sa police devrait procéder à des rafles méthodiques dans les académies, salons et cafés où les citoyens qui font profession d'écrire ont coutume de se rassembler : les meilleurs sujets seraient dirigés incontinent sur le quartier spécial de la Santé et mis au secret. Le gardien-chef n'aurait plus alors qu'à attendre et à mesurer la nourriture de ses pensionnaires à la valeur des travaux qui lui seraient remis.

Il va de soi que les décès par inanition seraient assez fréquents. Mais cette perspective n'a rien que de très rassurant : n'est-il pas convenu au départ que l'assainissement de la situation suppose une profonde réforme du régime concurrentiel en vigueur ? Or quelle meilleure réforme peut-on envisager que l'élimination radicale de soixante-quinze pour cent des compétiteurs ?

« Et les vingt-cinq pour cent qui survivraient ? direz-vous. Les laisserait-on indéfiniment sous les verrous ? »

La question est embarrassante. J'admettrais volontiers que l'écrivain convaincu d'avoir commis un chef-d'œuvre fût remis en liberté sur parole. Mais c'est une mince garantie qu'une parole d'honneur, et j'imagine aisément l'illustre maître Dupont, la levée d'écrou à peine signée, reprenant frauduleusement son activité illégale sous le pseudonyme de Durand. C'est pourquoi il y aurait peut-être intérêt à généraliser l'application de la méthode américaine.

Servie, il est vrai, par des circonstances exceptionnelles — rapt suivi de viol — la police de Los Angeles arrêtait, l'an dernier, un certain Caryl Chessmann, qui comptait déjà à son actif un nombre impressionnant de délits et de crimes. Condamné à mort, ce Caryl Chessmann se révéla très vite — toujours l'influence bénéfique des prisons — comme un maître du roman. Compréhensifs, les juges lui accordèrent un sursis de six mois, soit le temps de livrer à son éditeur le « best seller » de 1954 : *Cellule 2.455*. Puis, convaincus que leur client avait ainsi épuisé sa verve, ils résolurent de lui épargner et d'épargner à ses lecteurs la déception des demi-succès qui suivent fatalement les triomphes — « après Agésilas, hélas ! mais après Attila, holà ! » — et ternissent en quelques saisons les auréoles les plus brillantes. Bref, Caryl Chessmann, faute d'un nouveau sursis, passera le 30 juillet sur la chaise électrique. C'est la sagesse.

UN peintre réputé de l'Etat de Syracuse (U. S A.) a, paraît-il, apposé dans son atelier la pancarte suivante :

TARIFS

— Pour un portrait tel que je vous vois : 10 dollars ;

— Pour un portrait tel que vous vous voyez : 15 dollars ;

— Pour un portrait tel que vous voudriez que je vous voie : 20 dollars.

Un autre peintre non moins réputé,

Salvador Dali, a rencontré M^me^ Joan Crawford.

« Je vous admire beaucoup, dit la comédienne.

— Moi aussi, dit Salvador.

— Vraiment, reprit M^me^ Crawford, flattée, vous m'admirez ?

— Je ne parle pas de vous, madame, rectifia son interlocuteur, mais de moi ! »

On aura beau crier à l'insolence, à l'outrecuidance, au cynisme, je préfère ces excès de franchise à certains excès d'hypocrisie. La fatalité s'entend assez à provoquer malentendus, équivoques et quiproquos, à embrouiller les relations mondaines et commerciales, voire à envenimer les rapports internationaux, pour que les hommes, par de faux discours ou d'insincères silences, ajoutent à sa malignité. J'admire fort que M. Henri Jeanson, se trouvant attablé à côté d'un prêtre, lui déclare dès les hors-d'œuvre : « J'ai horreur des curés », et plus encore que son commensal lui réponde : « Moi

aussi, je suis vicaire. » En revanche, je ne puis que condamner l'attitude de cet officier de marine qui, partageant le pain et le sel avec M^me^ Martine Carol, laisse croire à la délicieuse vedette que son yacht est au « bassin de Gras-Double ». De telles complaisances pour l'erreur, de tels encouragements à la confusion mènent beaucoup plus loin qu'un vain peuple ne pense. Ils font que des lycéennes prennent *le Rouge et le Noir* pour un nouveau traité de maquillage. Ils font aussi qu'un directeur de théâtre, dans une grande ville proche de Paris, annonce par voie d'affiche : *Un Caprice d'Alfred* et précise à la ligne du dessous : « de Musset ». C'est du reste parce que je me sens en état d'insurrection permanente contre nos mœurs à base de dissimulation que je cite en exemple une jeune veuve de Chicago. Profondément affectée par la perte de son mari, cette femme avait décidé que le marbre funéraire porterait cette inscription désolée : « Ma détresse est si grande que je ne puis la supporter. » Le graveur était sur le point d'achever son travail lorsqu'il reçut un complément d'instructions.

« Je voudrais, lui écrivait la veuve, apporter une légère modification à l'épitaphe. Ajoutez-y un mot seulement et mettez : « Ma » détresse est si grande que je ne » puis la supporter seule. »

Je parie que, en dépit de sa situation, le défunt époux fut sensible à tant de loyauté.

SAUF dans une certaine catégorie de l'hôtellerie, on assassine moins en France qu'on ne se plaît à le dire. L'Organisation mondiale de la santé, chiffres à l'appui, prouve qu'il ne se commet, chez nous, guère plus de six crimes par an et par million d'habitants. Dût notre modestie en souffrir, nous sommes à égalité de performance avec les Anglais et les Espagnols, et si nous devançons de deux points les Norvégiens, nous demeurons loin derrière les Portugais qui nous battent de huit points et les Italiens qui nous en rendent onze.

M. André Cayatte, néanmoins, ne change pas d'avis : « Nous sommes tous des assassins. » Au vrai, je ne sais ce qui pousse cet avocat-cinéaste à formuler des diagnostics aussi sombres, car, je le reconnais, j'ai horreur des films à thèse et de la philosophie en images. J'en suis donc réduit à penser que si M. André Cayatte nous inscrit d'autorité, ma femme, mes ascendants, descendants, collatéraux et moi, sur la liste noire des criminels de droit commun, c'est qu'il nous considère comme coresponsables des violences capitales exercées, au nom de la société, par l'exécuteur des hautes œuvres sur les chevaliers du parabellum et du couteau à cran d'arrêt. Autre hypothèse : il se peut que M. André Cayatte voit dans les assassins du type traditionnel les boucs émissaires d'une collectivité corrompue, et qu'en fin de compte il fasse retomber sur nous tous le sang versé par quelques-uns.

Quoi qu'il en soit, il semble bien que la triste condition des gangsters suscite chez notre distingué scénariste plus de compassion que le sort malheureux de leurs victimes. Mais on ne peut pas passer par le barreau sans prendre les tics de la profession. Du côté de la défense, il a toujours été admis qu'on traitait bien légèrement la clientèle des cours d'assises. En 1854 déjà, un juriste au cœur sensible, M. Frédéric Thomas, se demandait si la guillotine présentait toutes les garanties de confortable que lui attribuait la presse, si le couperet glissait correctement dans les rainures, si la planche basculait bien et si ce n'était pas un peu trop de dix marches à monter pour un homme qui ne les descendrait pas. Comme le bourreau venait justement de scinder en deux tronçons inégaux un dénommé Dombey, coupable lui-même d'avoir mis en vingt-deux pièces un honorable horloger suisse, M. Frédéric Thomas se demandait en outre, avec des frémissements d'horreur, si le supplicié n'avait pas « survécu quelques minutes au regret d'avoir perdu sa tête ».

Quelle différence entre 1854 et 1954 ? L'Administration a ramené la guillotine au niveau du sol et c'est à peu près tout. Pour le reste, les disciples de M. Frédéric Thomas ont toujours licence de déplorer la rigueur du code pénal. Mais, pas plus que leur maître ne songeait à mêler le cas de l'horloger suisse au cas de son meurtrier, ils ne songent à comparer les mérites respectifs des tueurs et tués contemporains.

« M. Thomas, interrogeait un chroniqueur de son époque, pense-t-il que l'horloger ait trouvé beaucoup de charme à être assommé comme un bœuf, puis dépecé comme un veau ? Est-il même bien certain que l'horloger fût suffisamment assommé quand l'amateur fanatique des mouvements de Genève s'est avisé de le découper pour le mettre en état de voyageur ? Il ne m'est pas du tout démontré que les instruments dont s'est servi Dombey au préjudice de l'horloger fussent plus parfaits que celui qu'on a employé à son détriment. Est-ce donc trop que de couper en deux morceaux un ouvrier horloger qui a

coupé un maître horloger en vingt-deux portions ? Et puis, enfin, Dombey n'a-t-il pas à sa charge le tort

grave avoir été l'agresseur et d'*avoir commencé* ? »

L'étonnant — pour moi — est qu'on revienne sur une question qui porte en elle sa réponse.

LA paix était signée depuis un bon bout de temps lorsque, dans les années 1920, une firme d'outre-Atlantique se décida à porter à l'écran un épisode légèrement romancé de la première guerre mondiale. Vous vous souvenez peut-être de ce film à la gloire des armes américaines. Il s'appelait, si mes souvenirs sont exacts, *la Grande Parade*, et rapporta beaucoup d'argent à ses auteurs.

Les Français et les Allemands, qui, sauf erreur, avaient pris quelque part aux événements de 1914-1918, tardèrent davantage à tirer des bénéfices commerciaux de leurs archives militaires. Ils avaient autre chose à faire, sans doute. Toujours est-il que leurs « producteurs » et metteurs en scène ne mirent point de hâte à exploiter *les Croix de Bois* et *Quatre de l'Infanterie*. Encore convinrent-ils tacitement de ne mêler à leurs héros imaginaires aucun de ceux qui, à des postes divers, avaient effectivement participé au conflit. Pas un ne songea à solliciter Péricard pour répéter son « Debout les morts ! » devant la camera ou le brave Sellier pour sonner à nouveau le « Cessez le feu » dans la séquence du clairon de l'armistice. Et pas un n'osa demander au maréchal Foch ou au maréchal von Hindenburg, à Guillaume II ou à Clemenceau de figurer, fût-ce l'instant d'un « flash », dans une quelconque reconstitution historique.

Pudeur ou timidité ? De toute façon, nous n'en sommes plus là : désormais, grâce à Hollywood, nos gloires nationales entreront toutes vives, en noir ou en couleurs, au Panthéon de la pellicule et si, par suite d'incidents indépendants de leur volonté, elles ne peuvent paraître en chair et en os sous les sunlights on leur trouvera des doublures qui, faute de s'exposer au feu des combats, soutiennent du moins fort vaillamment les feux de la rampe. L'essentiel, dans un moment où la télévision menace — qu'on me pardonne cette image audacieuse — de dévorer le cinéma tout cru, n'est-il pas de réapprendre au public le chemin des salles obscures ?

Vous verrez donc un jour Dien-Bien-Phu « comme si vous y étiez » et, si vous avez la chance de tomber sur la « version originale », vous entendrez Charles Boyer — général de Castries pour l'occasion — lancer en américain ses derniers ordres de résistance. Faites confiance à ces messieurs de Californie : on investira assez de capitaux dans cette bataille pour qu'un second désastre ne soit pas à redouter. Il y aura des gros plans pour Geneviève de Galard. L'agonie du légionnaire sera un modèle du genre et les dernières cartouches seront tirées dans une atmosphère d'Apocalypse.

Notez qu'en un sens les progrès sont considérables : que Christian de Castries assure la relève de Scarface, voilà qui indique une profonde et, somme toute, heureuse évolution de la tendance. Ce qui me chagrine, c'est que M. Charles Boyer touche trente ou quarante millions — à dix

ou quinze près... on ne m'a pas soumis le contrat — pour s'introduire de vive force dans la peau d'un général qui, personnellement, la risquait à moindre tarif.

MAINTENANT qu'on pêche le cœlacanthe dans l'océan Indien comme le goujon dans les eaux territoriales de l'île de la Jatte, et que les mammouths en parfait état de conservation se découvrent dans le sous-sol sibérien tout aussi facilement que les momies pharaoniques dans les sables d'Egypte, il semble que les collectionneurs attachent moins de prix aux pièces de préhistoire. Il reste heureusement des amateurs éclairés qui persistent à consacrer leurs loisirs — et leur fortune — à des recherches autrement passionnantes : l'un court après le bâton d'Homère et l'autre après l'épée de Damoclès.

Faut-il les encourager dans leur vice ? Assurément. Qu'ils méditent toutefois sur cette histoire que je rapporte telle qu'elle m'a été contée :

« Un Anglais de la race glorieuse des collectionneurs, remontant le cours des âges et suivant à la trace les traditions conservées dans les peuplades grecques, avait acquis la certitude qu'Homère, conformément à son vœu, avait été enseveli avec son bâton. Il ne s'agissait plus que de retrouver sa tombe. L'Anglais intéressa à son enquête un Hellène qui, moyennant cinq cent mille francs Louis-Philippe, se chargea de cette besogne. Après six mois de fouilles en Asie mineure, le Grec fournit à l'Anglais une tombe ornée de tous les agréments homériques : un peu de poussière — la poussière représentait Homère — un bâton noueux où apparaissaient encore quelques caractères grecs et un exemplaire de *l'Iliade* avec la traduction de Bitaubé en regard. Le Grec avait pris un peu cher à l'Anglais mais il avait bien fait les choses. L'Anglais, qui n'entendait rien ni à Homère ni à Bitaubé, laissa le manuscrit et emporta le bâton avec un pieux enthousiasme qui touchait à la folie.

» En divers endroits mal pavés et peu éclairés de l'Asie mineure, l'Anglais fut attaqué par des brigands qui lui prenaient tantôt son or, tantôt son linge et tantôt ses bottes mais qui, à sa grande joie, lui laissaient le bâton. L'Anglais rentra enfin à Londres où le bâton d'Homère fit sensation. Bientôt l'envie et la concurrence s'éveillèrent. Un autre Anglais découvrit un texte d'Hérodote qui, soumis à quelques préparations et convenablement façonné pour l'interprétation, révéla que, deux siècles après la mort d'Homère, le bâton de cet illustre aveugle avait été déposé dans le temple de Delphes et dédié à Jupiter Rimeur. Partant de là, un troisième Anglais, plus savant que le second, signala la destinée errante du bâton d'Homère à travers les temps antiques et le moyen âge et le retrouva finalement entre les mains d'un marchand de bœufs de la Gaule celtique. Revenu de son erreur et bien convaincu que le Grec lui avait procuré un bâton apocryphe, le premier Anglais s'empressa d'acheter le bâton, cette fois authentique et certifié véritable par tous les savants, du vénérable Homère. Il jeta tous ses meubles par les fenêtres et ne voulut plus posséder que cette trique. Il couchait à côté d'elle, soigneusement gainée de velours et de soie, sur un petit lit de sangle et il admettait parfois le public aristocratique à la contempler à travers un rideau de gaze.

» Le véritable bâton d'Homère en était là de sa gloire et de ses triom-

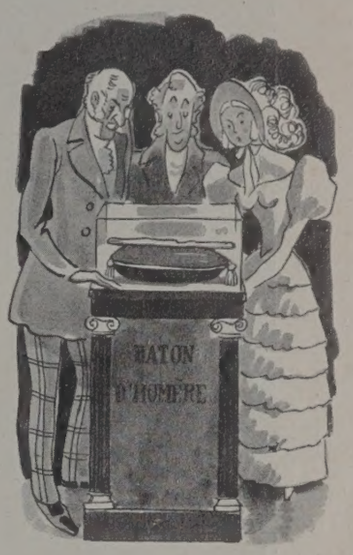

phes lorsque Michelet, dans une phrase incidente et négligée, s'avisa d'établir qu'Homère n'avait pas existé. Ce fut un coup sévère pour le bâton d'Homère dont le crédit baissa beaucoup. L'Anglais mourut de chagrin et le bâton, emmanché dans un balai, fut réduit à la piteuse condition de bâton sans fortune et sans naissance... »

LE SCEPTIQUE

LE LOUIS D'OR DE L'AMABILITÉ

« Dites donc ! J'ai l'impression que vous alliez plutôt vite, faisait observer un jeune agent motocycliste à un conducteur d'auto qu'il avait arrêté pour excès de vitesse.

— C'est bien possible, admit l'automobiliste. »

Puis il ajouta d'un ton autoritaire :

« Je suis commissaire de police, actuellement en congé. »

Le jeune agent sortit son carnet. Le commissaire lui fit voir son insigne et s'écria d'un ton irrité :

« Avez-vous entendu ce que je viens de dire ? »

Et comme l'autre, imperturbable, commençait à écrire :

« Dites-moi, jeune homme, reprit-il, vous pourriez bien être un jour ou l'autre sous mes ordres. Vous entendez ? »

Le jeune agent tendit une fiche au commissaire.

« Eh bien, dit-il en souriant, lorsque je serai sous vos ordres, souvenez-vous que vous aurez en moi un homme honnête. »

C'est un individu qui a dans un coin de sa maison de campagne, au fond du jardin, un tas de boîtes de conserves dont il ne sait que faire. Il en est embarrassé et finit par aller trouver un ami.

« Je suis empoisonné avec ma ferraille, je ne sais pas comment m'en débarrasser ! »

Son ami lui dit tout à coup :

« Mon vieux, fais un heureux ; mets vite tout cela dans une caisse et envoie-la où tu voudras, chez Ford en Amérique, par exemple ! »

Il s'exécute, envoie la caisse en Amérique. Un mois après il reçoit une lettre de la Maison Ford de Detroit ainsi conçue :

« Monsieur, nos ingénieurs n'ont pas pu déceler les causes de votre accident, mais de toute façon, nous vous avisons que votre voiture vous sera remplacée. »

C'est sur un programme gouvernemental à objectifs limités que M. Mendès-France, député radical-socialiste de l'Eure, a obtenu l'investiture par 419 voix, y compris celles des communistes, dont il a énergiquement répudié les suffrages en les excluant de toute majorité nationale.

UNE CRISE VIVEMENT DÉNOUÉE

C'est décidément dans un temps record, par un changement de direction et par une modification politique profonde que la crise aura été dénouée. Aussi bien, dans la mesure où le Parlement, mis brutalement en face des choix impératifs et des responsabilités, s'est montré capable de manifester sa volonté, ses volontés sur les graves problèmes de l'heure, cette crise n'aura pas été vaine.

On a beaucoup parlé à cette occasion de dissolution. Or, dissolution n'est pas solution. Étant donné les subtilités et les astuces d'une Constitution qui résiste à tous les assauts, non seulement elle ne pourrait être décrétée sans danger, mais une consultation du pays sous l'actuel régime électoral, avec des apparentements faussés par les rancœurs et les troubles des partis, et au cours de laquelle les communistes s'ingénieraient à jouer les « parents terribles », nous vaudrait sans nul doute une Chambre plus confusionniste et plus ingouvernable encore.

Espérons donc en la résolution farouche du nouveau et ardent président du Conseil pour sacrifier les intrigues et les jeux parlementaires à une politique nette et pour instaurer des méthodes de travail gouvernemental plus efficaces ; espérons qu'il saura alors dissiper toute équivoque possible quant à la continuité de la mission de la France.

AUX QUATRE COINS DU MONDE DU 15 MAI AU 15 JUIN

LONDRES, 16 MAI. Welcome home ! Après une épuisante randonnée de six mois pendant laquelle elle a parcouru 50.000 miles à travers le Commonwealth, S. M. la reine Elizabeth II a retrouvé avec satisfaction sa capitale, dont toutes les cloches carillonnaient. Du pont de Westminster jusqu'à Buckingham Palace, où le cortège va pénétrer, un demi-million de Britanniques sont venus acclamer leur jeune souveraine accompagnée en son carrosse par le duc d'Edimbourg, le prince Charles et la princesse Anne.

ROME, 19 MAI. Une nouvelle « marche sur Rome », moins bruyante que celle des « Chemises noires » de 1923, mais combien émouvante ! a amené dans la capitale un long cortège d'aveugles civils manifestant pour obtenir une pension plus décente que leurs 4.000 lires mensuelles. Partis à pied de Florence voilà dix jours et rejoints par des aveugles d'autres régions, ils se dirigent à travers Rome vers Montecitorio, où une délégation allait être reçue par le président de la Chambre et par M. Saragat, vice-président du Conseil.

PARIS, 20 MAI. S. E. le cardinal Spellmann, archevêque de New-York, qui se rend à Rome à la tête d'un pèlerinage, préside à l'hôtel George-V le dîner inaugural de la campagne de souscription pour l'édification, rue Eugène-Manuel, d'une église et d'un foyer catholiques américains. Dans son discours l'éminent prélat, que l'on voit en compagnie du cardinal Feltin et du général Gruenther, commandant des Forces alliées en Europe, a rendu hommage aux combattants de Dien-Bien-Phu « dont l'héroïsme à électrisé le monde ».

ORLY, 20 MAI. S. M. Haïlé Sélassié, empereur d'Ethiopie, accompagné de S. A. le prince héritier et de plusieurs ministres, arrive à l'aérodrome, où, en présence de nombreuses personnalités françaises et éthiopiennes, la fillette du chargé d'affaires de l'ambassade lui remet un bouquet. Après une courte réception donnée en son honneur, l'empereur a gagné Le Havre pour s'embarquer à destination des Etats-Unis. Invité par le président Eisenhower, il a été reçu par le Congrès américain au cours d'une séance solennelle.

★ AUX QUATRE COINS DU MONDE DU 15 MAI AU 15 JUIN

ORLY, 21 MAI. Religion du bouddhisme réformé, le caodaïsme groupe plus de deux millions d'adeptes fervents dans le Sud-Vietnam et dispose, en outre, d'une force militaire disciplinée dont l'intégration dans l'armée nationale vietnamienne est en voie de réalisation. Débarquant en France, où il séjournera durant la conférence de Genève, son « pape », Pham-Cong-Tac, qui est également conseiller de Bao Daï, reçoit à sa descente d'avion les fleurs que lui offre M^lle^ Patricia Phan-Thi, une étudiante vietnamienne.

TOULOUSE, 22 MAI. Sur la place du Capitole, vingt mille Toulousains assistent, non sans inquiétude, aux évolutions d'un jeune couple de funambules mariés le matin même, glissant l'un vers l'autre à 18 mètres au-dessus du sol sur un mince fil d'acier. « Betry », dans ses voiles de mariée, et « Rodgers », en smoking, vont s'agenouiller devant le sportif abbé Simon, lequel, juché au sommet de la grande échelle des pompiers, donnera sa bénédiction aux deux acrobates qu'il a unis « pour le meilleur et pour le pire ».

PARIS, 23 MAI. D'émouvantes cérémonies marquent la Journée nationale des morts pour la France. A Notre-Dame-de-Paris, dont le gros bourdon sonne à toute volée, une messe solennelle est dite en présence du président de la République, des ministres, du maréchal Juin, des maréchales Leclerc et de Lattre, de nombreuses délégations de veuves et d'orphelins de guerre. Tandis que S. Em. le cardinal Feltin donne l'absoute, des parachutistes montent une garde d'honneur autour du catafalque dressé à la mémoire des morts.

COLOMBES, 23 MAI. Sur le grand stade où tous les amateurs du ballon rond n'ont pu trouver place, la finale de la Coupe de France se dispute en présence de M. René Coty, qui, pour la première fois, présidait cette grande fête du football. Les équipes de Marseille et de Nice déploient toutes leurs forces dans cette ultime rencontre qui, après un match de qualité moyenne, voit la victoire sourire aux Niçois par deux buts à un. En sauvant son but de façon acrobatique, Gonzalès allait assurer le succès de l'équipe niçoise.

PARIS, 25 MAI. Agenouillée dans un nuage de tulle blanc, M^lle Janine Egloff, petite-fille du président de la République, et M. Jean-Paul Lemaréchal, en uniforme de sous-lieutenant, sont unis en l'église Saint-François-de-Sales par le père Danielou, de la Compagnie de Jésus, devant une nombreuse assistance. Le président et M^me René Coty, qui célèbrent le quarante-septième anniversaire de leur mariage, ont pris place dans le chœur près des jeunes époux auxquels le nonce apostolique M^gr Marella transmettra la bénédiction papale.

PARIS, 1^er JUIN. Au Palais-Royal, siège du Conseil économique, le président de la République rend à M. Emile Roche la visite que celui-ci lui a faite après sa récente élection à la quatrième de nos Assemblées constitutionnelles. Au cours d'un long entretien, M. Emile Roche expose à M. René Coty sa conception du rôle d'un Conseil économique qui, ayant conquis sa maturité loin des passions politiques, doit selon lui devenir le véritable conseiller du gouvernement et du Parlement dans le domaine économique et social.

UTAH BEACH, 6 JUIN. D'émouvantes cérémonies se déroulent sur les côtes normandes où, voilà dix ans, se livra la « bataille des plages » qui préluda à la libération de la France. Sur les dunes de Vareville, l'un des points de débarquement des Alliés, le président René Coty et M. Cabot Lodge, envoyé du président Eisenhower, vont déposer des fleurs au pied de la stèle érigée à la mémoire des Américains tombés en débarquant et où le « flambeau » de la Liberté vient d'être apporté des Etats-Unis par trois soldats des U. S. A.

TOKIO, 7 JUIN. Mécontents d'un projet de loi tendant à centraliser les polices niponnes et dont le président du Conseil demande la discussion avant son départ pour Washington, les élus de l'opposition, socialistes en tête, montent à l'assaut de la tribune à la Diète japonaise. L'irruption de la police provoque des scènes d'une rare violence. Cette séance de judo parlementaire, où se distinguent les femmes députés, se traduit par vingt-cinq éclopés dans chaque camp, et M. Yoshida doit retarder son voyage aux Etats-Unis.

★ AUX QUATRE COINS DU MONDE DU 15 MAI AU 15 JUIN

PARIS, 9 JUIN. L'Assemblée nationale siège dans une atmosphère de crise. Les ministres, au banc du gouvernement, et M. Herriot, au quatrième rang d'une travée, suivent l'exposé de M. Georges Bidault sur l'Indochine. La priorité refusée à l'ordre du jour accepté par le gouvernement, la question de confiance sera posée et, le 12 juin, le cabinet mis en minorité par 306 voix contre 293, M. Laniel apportait la démission du cabinet à M. Coty qui offrait le soin de dénouer la crise à M. Mendès-France, leader des opposants.

PARIS, 14 JUIN. Le Conseil municipal ayant à désigner un nouveau président pour remplacer M. Frédéric Dupont, devenu ministre des Etats associés dans le cabinet Laniel, M. Bernard Lafay est élu par 48 voix contre 28 au candidat communiste. Docteur en médecine, combattant et résistant courageux, conseiller municipal de Paris, député radical-socialiste de la Seine et secrétaire d'Etat aux Affaires économiques du ministère Laniel, le nouveau président, prenant ses fonctions, rend hommage aux combattants d'Indochine.

RABAT, 15 JUIN. Nommé résident général de France au Maroc, où il remplace le général Guillaume, promu chef d'état-major général des Forces armées, M. Francis Lacoste, accueilli dans la capitale administrative du protectorat par les personnalités françaises et marocaines, va prendre ses fonctions à la Résidence. Après un premier examen de la situation, M. Lacoste se propose de venir communiquer à M. Mendès-France le résultat de ses observations sur l'ensemble des problèmes franco-marocains.

HANOI, 15 JUIN. Le général Ely, qui, depuis le 4 juin, assume les fonctions de commissaire général et de commandant en chef des forces d'Indochine, vient d'achever son inspection du front du Tonkin en compagnie de son adjoint, le général Salan (à gauche). Reçu à sa descente d'avion par le général Cogny (à droite), à qui il a donné pleins pouvoirs pour assurer la défense du delta du fleuve Rouge, il va regagner Saïgon, d'où il prendra l'avion pour venir soumettre au nouveau gouvernement son plan d'action pour l'Indochine.

LE YACHTING DE COURSE n'est pas seulement un combat contre l'adversaire. C'est plus encore une lutte contre les éléments infiniment plus forts que l'homme, la mer et le vent. Le jeu, c'est de ruser avec la mer et d'asservir la puissance du vent pour l'utiliser et la retourner contre elle-même afin que le navire fasse sa route.

A LA CONQUÊTE DE LA COUPE DE FRANCE DE

YACHTING

PAR JEAN PEYTEL

LES Suédois ont remporté la Coupe de France en 1953, sur le bassin d'Arcachon. Lorsque les Scandinaves gagnent une coupe, ils la tiennent bien. La Norvège avait conservé la Coupe de France de 1922 à 1926, malgré d'annuelles tentatives françaises. Suédois et Norvégiens ont trouvé moyen de garder, tour à tour, la célèbre Coupe du Cercle de la voile de Paris de 1930 à 1953, alors que, parfois, huit ou dix nations venaient les attaquer.

La bataille pour la Coupe de France a eu le don de réveiller ce qu'on peut appeler le yachting traditionnel en France. Six bateaux ont été construits cet hiver. Ils poursuivent leur mise au point et ils ont disputé en juin au Havre l'honneur d'aller à Gothenbourg, en Suède, tenter de reprendre la coupe qui fut créée en 1891 par le Yacht-Club de France. Chaque nation ne peut envoyer qu'un champion. Le nôtre rencontrera non seulement un Suédois, mais presque sûrement aussi un Norvégien, un Danois, un Finlandais, un Allemand, un Anglais, un Italien et un Américain.

Au siècle dernier, la Coupe de France se courait sur de grands yachts de 20 tonneaux qui avaient dix ou douze hommes d'équipage ; puis elle passa, en 1902, aux 10 tonneaux, et, depuis la première guerre mondiale, à une série plus petite encore qu'imposante, celle des 8 mètres, avec six hommes d'équipage.

Mais on ne construit plus et on n'arme

plus de 8 mètres en France ni à l'étranger. Les grands bateaux sont devenus trop chers, la Fédération internationale a créé une formule de jauge nouvelle, plus petite, plus économique, mieux adaptée aux temps nouveaux. Cette série, dite de 5 m. 50, connaît un grand succès dans le monde entier. Le Yacht-Club de France lui a donné sa coupe et, en 1953, l'Italie et la Suède lancèrent un défi. Le suédois « Little Flica » battit nettement à Arcachon le français « Gilliat-IV », à M. A. Cadot, et l'italien « Manuela », à M. B. Croce.

Les 5 m. 50 ne sont pas de grands bateaux. Ils sont à l'échelle du yachting de course d'après guerre. Ils mesurent moins de 10 mètres ; ils pèsent moins de 3 tonnes ; ils portent moins de 29 mètres carrés de toile ; leur équipage n'est que de trois hommes. Mais ce sont de beaux, rapides et modernes bateaux et ils assurent la survivance du yachting classique.

LES SERIES A FORMULE

C'EST une lutte qui commence sur la planche à dessin de l'architecte, qui continue au chantier du constructeur, dans l'atelier du voilier et devant l'étau de ceux qui imaginent et fabriquent tous les accessoires : les ferrures, les treuils, les dispositifs de réglage qui constituent l'accastillage d'un yacht moderne. La lutte se poursuit pendant la mise au point du bateau, le travail des voiles neuves, l'entraînement de l'équipage ; c'est une collaboration complète entre l'architecte, le constructeur, le voilier, le barreur et ses deux équipiers. De cet effort collectif naît le yacht de course en état de disputer de grandes régates. Et la bataille peut alors se développer sur le plan d'eau choisi par le club détenteur du trophée.

Cette conception de la régate, c'est la voie traditionnelle du yachting à voile, c'est la forme la plus complète et la plus belle de ce sport. Les bateaux reflètent la technique, les tendances, la tradition de chaque pays. Toutes les grandes nations maritimes ont leur style. C'est ainsi que l'orgueil et l'expérience britanniques ont dû s'incliner devant la jeune technique américaine durant près d'un siècle, au long de la carrière de la plus fameuse des grandes coupes, celle de l' « America ». Elle n'a plus été courue depuis 1937, faute de concurrents. Mais Anglais et Américains ne veulent pas se résoudre à faire déchoir un tel trophée en le confiant à une série plus petite que celle des célèbres « Classe J ». Pour les construire, des milliardaires se mettaient en syndicat avant la guerre. Ces bateaux avaient près de 30 mètres, leur mât dépassait 50 mètres et il fallait une vingtaine d'hommes, presque tous professionnels, pour les conduire.

Ces temps sont révolus. La série internationale des 6 mètres (12 mètres environ, 4 tonnes et demie, 45 mètres carrés, cinq hommes) est aujourd'hui la plus grande des séries encore utilisées, et le 5 m. 50, qui ne coûte que la moitié du prix du 6 mètres, est chargé de maintenir la conception classique du yachting de course.

D'après cette conception les bateaux ne sont donc pas identiques. Ils sont dessinés suivant une formule mathématique tenant compte des divers éléments qui caractérisent la vitesse théorique d'un voilier : déplacement, longueur de la flottaison, surface vélique. Chaque série a sa formule propre, sur laquelle travaillent les architectes. Pour un 6 mètres, par exemple, elle doit donner un résultat inférieur ou égal à 6.

De telles formules sont précises. L'art des architectes est consommé ; ainsi des bateaux très différents d'aspect, mais dessinés d'après la même formule, donnent des résultats comparables à ceux de yachts construits d'après le même plan.

Mais ces chefs-d'œuvre de la technique et de l'individualisme sont fort onéreux.

La dureté des temps et aussi l'évolution de nouveaux procédés de construction ont créé le yacht de série et une autre forme du yachting.

LES MONOTYPES ET LE « YACHTING LEGER »

SI les grands yachts de course ont disparu, ils ont été remplacés par une énorme quantité de petits engins de sport. Ce sont les monotypes.

Le plan d'un monotype est adopté par un club ou par une fédération, et sur ce plan on construit en série de nombreuses unités. Le facteur technique n'entre plus en jeu dans la régate, mais seulement la science du metteur au point, celle du barreur, son adresse et celle de son équipage. L'homme prime la machine. Les prix sont moins élevés grâce à la construction en série, et le monotype s'adapte parfaitement aux procédés modernes de construction : bois moulé à chaud ou à froid, moulage de matières plastiques.

Il existe des séries qui demeurent locales, mais beaucoup sont devenues nationales, et certaines d'entre elles sont répandues sur plusieurs continents. Elles sont alors organisées sous la forme d'associations internationales de propriétaires, et l'activité de ces associations joue un rôle important dans le développement du yachting sur le plan national comme sur le plan international.

La plus célèbre des séries de monotypes est celle des Stars. D'origine américaine, ce bateau, à bulb-keel, de 7 mètres, portant 24 mètres carrés de toile, est adopté dans près de trente nations. Une autre série universelle de petits voiliers est celle des « Snipes », bateaux à dérive, de 5 mètres et de 10 mètres carrés de toile. Une série plus grande et fort internationale est celle des « Dragons », bateaux à quille de 8 m. 60 et 1.800 kilos, portant 25 mètres carrés et menés par trois hommes. C'est la série du Nord de l'Europe.

On compte aussi chez nous d'autres séries, dont certaines ont plusieurs milliers d'unités. Par exemple, notre national « Caneton », long de 5 m. 05, à dérive, portant 12 mètres carrés environ et mené par deux coureurs ; et le « Sharpie », de 9 mètres carrés, qui est aussi un dériveur de 5 mètres. Il n'a que la grand-voile et pas de foc, contrairement aux autres séries. Aussi est-il destiné à une spécialité particulièrement sportive du yachting léger : la course en solitaire.

BATEAUX A QUILLE ET A DERIVE

CERTAINS de ces bateaux, généralement les plus gros, sont munis d'une quille lestée ; d'autres n'ont ni quille, ni lest ; ce sont les dériveurs. Une plaque de tôle ou de bois, la dérive remplace la quille ; elle est ainsi nommée parce qu'elle s'oppose à l'effet de dérive du vent sur la coque et la voile et permet au bateau de naviguer avec le vent de travers et même à serrer le vent au plus près, jusqu'à 40° environ.

Les dériveurs légers sont très en vogue. Ils sont très sportifs, parce qu'ils n'ont pas de lest et que l'équipage doit faire un incessant travail de contrepoids en se portant le plus à l'extérieur possible pour empêcher la voile de faire pencher (on dit « gîter ») le bateau. A cet effet on utilise même des planches à coulisse, permettant d'augmenter le bras de levier, ou des « trapèzes volants », qui ne sont autres qu'une simple corde prise sur le mât, accrochée à une forte ceinture ; l'équipier ainsi soutenu se tient debout sur le bord du bateau et, penché en arrière, fait contrepoids de toute sa hauteur. Comme les dériveurs chavirent assez facilement, on imagine la virtuosité que ces exercices imposent à leurs adeptes s'ils ne veulent

TOUT VOILIER possède un plan de dérive pour pouvoir remonter au vent ou naviguer avec le vent de côté sans dériver. Les plus grands yachts ont des quilles lestées construites, qui font partie de la charpente ; le star ci-dessus a une quille rapportée, ou « bulb-keel ». Mais les dériveurs n'ont qu'un tableau non lesté, qui se meut dans une fente axiale, le puits. C'est la « dérive » proprement dite.

LES YACHTS destinés aux courses de haute mer peuvent étaler tous les temps. Ils sont classés en trois séries. Les plus grands sont de vrais navires, ceux de la troisième classe n'ont que 10 mètres.

ON MET EN PLACE le mât d' « Endeavour », le dernier challenger anglais pour la coupe de l'America. Ce mât, construit en duralumin, mesure 60 mètres. Il fallait vingt hommes pour conduire ce yacht.

ON NE VERRA PLUS le magnifique spectacle des 12 m. de jauge internationale venant au port de Deauville, à l'époque des régates. La guerre a tué les grands yachts de course, trop chers et trop spécialisés, au profit des bateaux de croisière et des voiliers légers.

EN CROISIERE, et surtout dans la course de haute mer, il faut prendre le temps comme il vient. L'art de bien naviguer consiste à gouverner adroitement le yacht et aussi à l'équilibrer et à lui faire porter autant de toile qu'en comporte le temps pour aller vite.

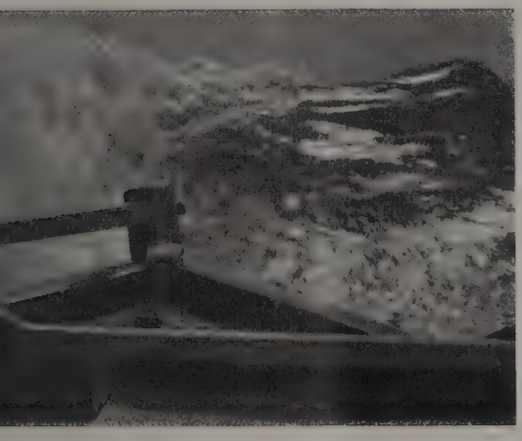

LA REGATE commence à terre. Les yachts doivent être propres et parfaitement secs. Les peintures doivent être poncées jusqu'à devenir parfaitement polies, pour diminuer la résistance à l'avancement. Le gréement doit être soigneusement entretenu et réglé. Un voilier de course demeure dans l'eau le moins longtemps possible.

pas prendre un bain ; mais le rendement est excellent et le jeu est des plus amusants.

Du point de vue sportif, un autre intérêt des dériveurs est leur extrême mobilité et leur légèreté, qui leur permet d'hydroplaner lorsque le vent est fort et souffle de travers ; la vitesse double alors presque instantanément. L'été dernier, des essais de prototypes internationaux ont été faits à La Baule. Il y avait du vent et tous les prototypes essayés planaient à une vitesse de 12 milles à l'heure, déjaugés jusqu'au mât, soulevant de chaque côté de l'étrave deux grandes berges d'eau ; la virtuosité des équipiers pendus à leur trapèze ou juchés en haut de leur planche de rappel était aussi étourdissante que l'adresse des barreurs. C'était une exhibition magnifique de sport, de technique et d'endurance.

Tous les championnats du yachting léger auront maintenant cet aspect, grâce à l'amélioration des coques. Notre série nationale des « Canetons » vient d'adopter un nouveau plan dérivé du modèle anglais vainqueur des essais de La Baule, et nos voisins britanniques ont adopté la même série. Il va y avoir là du très grand sport. Dès cet été un match opposera trois bateaux anglais à trois bateaux français pour la dernière créée des grandes coupes internationales : celle du Yacht-Club de l'Ile-de-France, ouverte à toutes les nations.

Mais les bateaux légers n'ont pas qu'un intérêt sportif. Plus prosaïquement, leur succès tient aussi à leur prix, à la facilité de leur transport sur remorque ou même sur le toit d'une voiture, à leur maniabilité à terre comme sur l'eau.

CHAMPIONNATS ET GRANDES EPREUVES

LA Fédération française du yachting à voile, qui est notre autorité nationale, fait courir quatre championnats seniors. Trois d'entre eux sont réservés à des dériveurs.

Tout d'abord, le championnat en solitaire, dont le « Sharpie de 9 mètres carrés » est l'outil. Puis le championnat de France pour deux équipiers, qui se court sur nos « Canetons ». Enfin, le championnat de France de la série des Snipes, également pour deux équipiers.

Les Stars sont les seuls bateaux à quille qui aient leur championnat de France, ils sont aussi conduits par deux équipiers.

Les grandes séries internationales, comme les Stars ou les Snipes, ont chaque année leurs championnats du monde et de continents. Ce sont les seuls.

Chaque année aussi se disputent des championnats d'Europe pour dériveurs, organisés par la Fédération internationale, pour un et pour deux équipiers. La nation organisatrice choisit le type de bateau qu'elle veut faire courir et met les bateaux à la disposition des autres nations qui engagent des coureurs. Mais la principale confrontation internationale du yachting demeure — pour ce sport comme pour tous ceux qui sont essentiellement pratiqués par des amateurs — les Jeux olympiques.

Olympique, le yachting a la fierté de l'être depuis les premiers « Jeux », organisés en 1890 à Athènes.

Le nombre, l'importance des épreuves n'ont cessé de croître. A Londres en 1948, comme à Helsinki en 1952, il y eut des épreuves pour cinq séries différentes. Il en sera de même à Melbourne, en 1956. Les séries sont déjà connues. La plus grande sera celle, à formule, des 5 m. 50, puis rien que des monotypes : le « Dragon », à quille, pour trois hommes ; le « Star », à quille, pour deux ; le « 12 mètres carrés », dériveur pour deux, et enfin le « Finn », pour la course en solitaire. Cette dernière est l'épreuve la plus importante des jeux, car elle est considérée à juste titre comme la spécialité athlétique de la voile, et le vainqueur du championnat en solitaires est un sportif dont la préparation et la puissance valent celle d'un coureur ou d'un sauteur.

Mais, à côté des championnats de tous genres qui s'alignent sur les formules adoptées par les autres sports, l'esprit traditionnel du yachting s'affirme dans une autre forme de compétition. Ce sont les grandes coupes, qui prennent essentiellement l'allure d'un défi. Défi de nation à nation, de club à club. La plus célèbre coupe est celle de l' « America », pour laquelle Anglais et Américains ont englouti des fortunes depuis 1851 sans que l'Angleterre ait jamais revu le prix de 500 guinées gagné autour de l'île de Wight par la goélette « America ». Nous avons parlé de la Coupe de France, il y a aussi la Coupe du Cercle de la voile de Paris, encore réservée aux fastueux 6 mètres et reprise l'an dernier aux Etats-Unis par le yacht helvétique « Yliam-VIII », devant les champions de huit nations. Il y a la Coupe d'Italie et la Coupe d'or des pays scandinaves, toutes deux pour les 5 m. 50 ; il y a la Coupe du duc d'Edimbourg et la Coupe d'or pour les Dragons, et, encore pour eux, la Coupe Virginie Hériot ; il y a une quantité de ces trophées pour la conquête desquels se dépensèrent beaucoup d'efforts et d'argent et qui font faire aux yachts et aux équipages des milliers de milles sur des cargos et sur des avions, uniquement pour le plaisir du sport et pour l'honneur de défendre ses couleurs, car la voile est avant tout un véritable sport d'amateurs.

REGATES ET COURSES OCEANIQUES

TOUTES ces épreuves sont de pures régates, tous les bateaux dont on vient de parler sont de purs voiliers de course, c'est-à-dire qu'ils disputent des compétitions sur des parcours en circuit fermé de 6 à 20 milles de longueur, en vue d'un port où les concurrents viennent mouiller après l'épreuve... qui se poursuit généralement à terre, au bar du club, où chacun expose comment il aurait pu gagner !...

C'est un sport de compétition magnifique, fait de technique, de sang-froid, de sûreté, d'adresse, de clairvoyance, de rapidité et aussi de résistance et de calme ; mais ce n'est qu'un sport, c'est-à-dire un jeu, et le risque y est limité, l'effort ne dépasse pas quelques heures, la souffrance se résume à des crampes et à des coups.

Tout autre est la course de haute mer. Il s'agit de partir d'un port et d'arriver, souvent plusieurs jours plus tard, devant un autre port, à des centaines de milles de distance. Et là, il n'est pas de temps qui tienne : on part quels que soient le vent et l'état de la mer ; au large, on prend le temps qu'on y trouve, et c'est parfois fort vilain. Le principe est qu'un bateau de course océanique doit tenir par tous les temps.

Les yachts n'appartiennent pas aux séries qui sont destinées aux régates pures. Ce sont des bateaux de croisière, conçus, dessinés et construits pour la haute mer. Mais ce sont encore des bateaux de course, légers, rapides, durs à mener et parfaitement inconfortables, car tout est subordonné au rendement, à la vitesse.

Ils sont divisés en plusieurs classes, suivant des règles de jauge spéciales ; à l'intérieur de chaque classe on court au handicap. Les plus petits sont des bateaux de 8 à 10 mètres, portant un équipage de cinq hommes, avec le minimum d'aménagements intérieurs pour ne pas alourdir le navire. Avec ces petits bateaux on court à travers l'Atlantique, de New-York aux Bermudes, ou des Bermudes en Angleterre (1953 : vingt-trois jours de course). On court de Cowes à Dinard et aussi de Plymouth à La Rochelle ou à Santander. Dans le Pacifique, on court de San Francisco à Honolulu, ou de Sydney à Hobart. En fait, on peut faire n'importe quel parcours maritime, et ce sont généralement les hommes qui risquent de lâcher avant les bateaux. Mais les propriétaires et les équipages d'amateurs qui mènent ces yachts sont de taille à tenir dans toutes les conditions. Leur sport est l'un des jeux les plus virils et des plus éducatifs qui se puissent imaginer.

Parfois on embarque pour plusieurs jours avec quelques litres d'eau à bord par homme d'équipage, on tient tous les temps, on travaille sans arrêt la voilure, on barre, on fait la navigation, on mange quand et comme on peut, on dort rarement, on supporte le mal de mer (ce qui arrive aux plus durs !), on perd souvent quelques kilos, et aussi la régate... mais on a l'impression d'avoir réussi quelque chose, et l'on est content.

En 1952, Costantini, un Trinitais, excellent marin et torcheur de toile comme pas un, courait avec son « Margilic », un petit Classe III, la course de Brixham (Devonshire — Angleterre) à Santander (Espagne). Comme d'habitude, en Angleterre, la veille de la course le temps se mit à la tempête. « Gale Warning » à toutes les radios, ordre aux pêcheurs de regagner les ports. N'empêche que le départ fut donné à la minute ! Et avec cela Ouessant à doubler par un furieux vent de suroît, plein debout. La sortie de la Manche fut particulièrement sévère. Deux tiers des soixante partants durent relâcher dans les ports de la côte bretonne ; les autres « démanchèrent » en tirant des bords avec une mer importante sur le nez. Costantini eut ses focs arrachés l'un après l'autre. Il ne lui restait plus que son génois, un foc de beau temps, le plus grand de la collection. Mais le bateau, avec ses ris dans la grand-voile, ne pouvait être équilibré sous ce foc. N'importe, il le fait hisser, lâche ses ris dans un vent de 70 kilomètres à l'heure et fonce dans des lames de 7 à 8 mètres de hauteur. La coque fatigue, le mât force sur la carpente du navire, qui fait de l'eau ; elle monte à la hauteur des couchettes ; l'équipage exténué pompe sans arrêt, ne peut rien faire cuire, ni même chauffer. Costantini descend dans la cabine pleine d'eau, enfonce à coups de marteau des lattes de bois entre les bordés disjoints, parvient à étancher plus ou moins « Margilic ». Il dit à ses gars : « C'est la coupe ou une messe. — D'accord », répond l'équipage. Et, quatre jours plus tard, il triomphe en arrivant à Santander.

Cette retentissante victoire de « Margilic » n'est pas isolée. Si les Anglais, les Américains, les Hollandais et les Allemands ont des flottes imposantes de yachts de haute mer, la France, à son tour, a construit bon nombre de bateaux et commence à remporter de grands succès. Burnham-Santander, Plymouth-La Rochelle, Cowes-Dinard ont pu être gagnés par les nôtres. Mais on a vu aussi nos couleurs dans la course des Bermudes, grâce au « Janabel » de M. Barbou. Actuellement, plusieurs autres grands « ocean racers » de la Classe I ont été mis à l'eau ou en chantier.

LE YACHTING LEGER

LA vogue du bateau de course-croisière, le développement prodigieux du yachting léger sont les signes caractéristiques du yachting d'aujourd'hui. Si les grands bateaux de course ont disparu, par contre les bateaux de course-croisière prolifèrent. C'est qu'ils n'entraînent pas les mêmes frais et les mêmes servitudes qu'un yacht de course ; ils sont autonomes et habitables. Le capital s'amortit vite, car on peut vivre à bord et, en dehors des courses-croisières, passer délicieusement ses vacances en naviguant de port en port sur une côte tranquille.

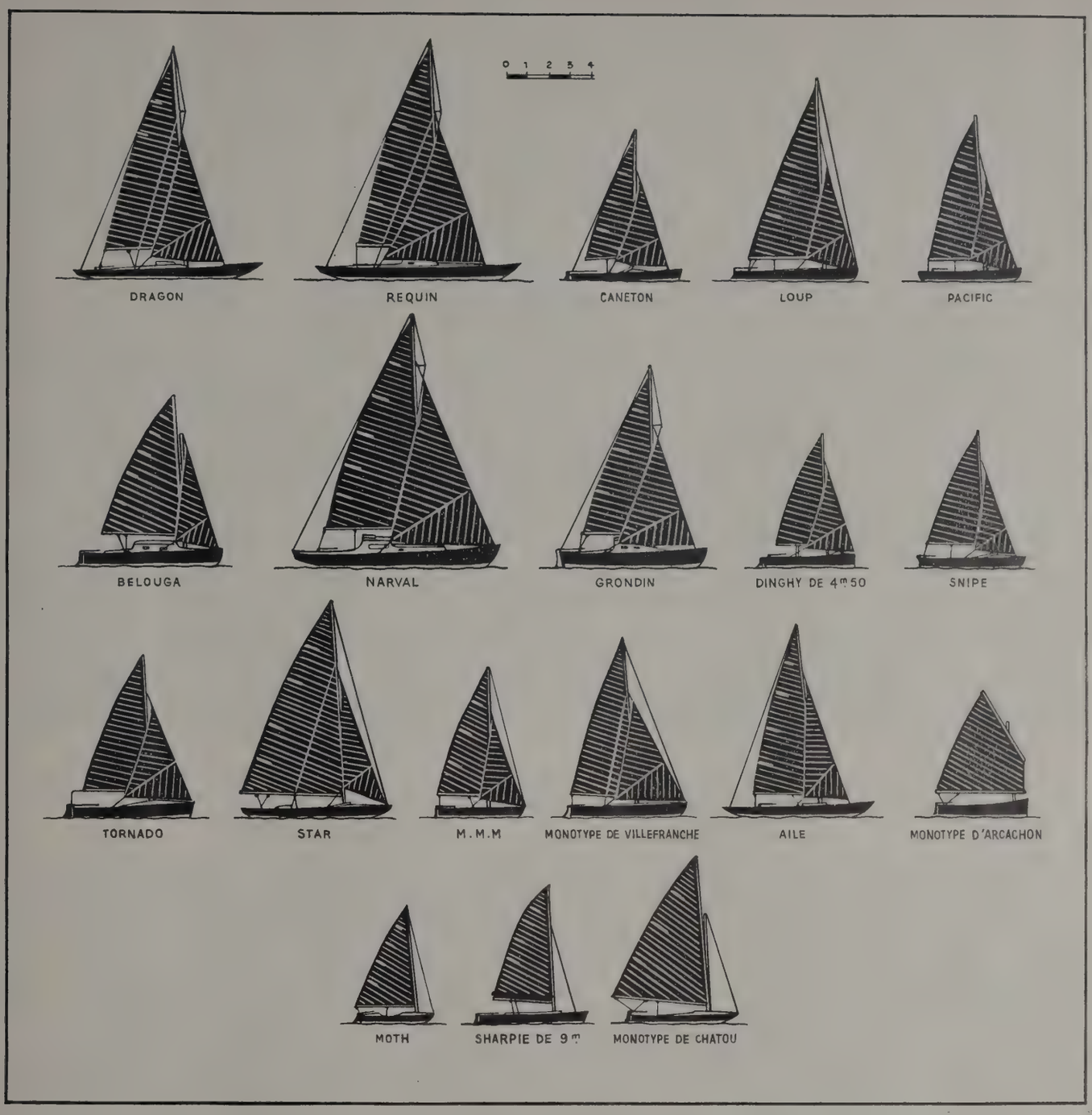

LES CARACTÉRISTIQUES

Il y a des monotypes de toutes sortes, les uns ne servant qu'à la course et d'autres servant aussi à la petite croisière. Certains monotypes sont purement français, mais ceux qui connaissent le plus grand succès sont généralement des monotypes internationaux, régis par une association internationale.

Deux monotypes à cabine de grande taille se partagent la faveur du public français. Ce sont, bien entendu, des bateaux à quille. DRAGONS et REQUINS sont tous deux d'origine scandinave. La série des DRAGONS est l'une des plus importantes classes internationales. Elle est admise aux Jeux olympiques. Il y a près de 1.000 DRAGONS dans le monde, principalement dans le nord de l'Europe ; en France ils sont surtout groupés sur la Manche et l'Atlantique ; nous en comptons une centaine. C'est un bateau de 8 m. 60, pesant 1.800 kilos et portant 21 mètres de toile.

Le REQUIN est un peu plus grand (9 m. 60), plus fin et plus voilé. Il n'existe guère qu'en France, dans les colonies françaises et en Finlande. Il y en a près de 200 dans notre pays. DRAGONS et REQUINS sont menés par trois hommes.

Des monotypes à cabine comme le NARVAL ou le GRONDIN ne sont pas utilisés pour la régate. Ce sont de bons petits bateaux de croisière.

Le monotype à quille, de course pure, le plus répandu dans le monde est le STAR. Il mesure 7 mètres, il pèse 700 kilos et porte 24 mètres carrés. Il est mené par un équipage de deux personnes.

Il existe près de 3.500 STARS, dont plus de 100 en France. C'est le bateau des grands championnats internationaux et des Jeux olympiques.

En 1953 le Français Chancerel s'est classé quatrième sur 40 bateaux et 16 nations dans le championnat du monde sur STARS.

L'AILE est un monotype à quille, français, de 7 m. 10 et de 500 kilos. De plan finlandais, il n'est répandu qu'en France, où naviguent de nombreuses unités.

Trois autres plus petits monotypes à quille sont utilisés dans les eaux françaises. Le CHAT, qui à 5 mètres, était la plus populaire des séries françaises avant la dernière guerre. Le monotype de Villefranche, de 5 m. 50, n'existe qu'à l'est de la Côte d'Azur ; et le M. M. M. de 4 m. 22 ne vit plus que dans le Calvados.

Les monotypes à dérive ont pris un immense développement en raison de leur prix moins élevé, de leur maniabilité et de la facilité qu'ils offrent pour le transport.

Un dériveur à cabine de 6 m.50 a connu depuis 1945 un succès foudroyant. C'est le BELOUGA. Formule nouvelle du bateau léger, sinon de croisière, tout au moins de tourisme. Il s'en est construit plus de 500 en France. Mené par un équipage de trois, le BELOUGA est aussi un très amusant bateau de course en rivière comme en mer.

Le plus international des dériveurs, bien qu'il ne soit pas reconnu par la Fédération internationale, est le SNIPE, petit bateau américain de 4 m. 72 et de 200 kilos, portant 9 m. 80 de toile. Il y en a 7.000 dans le monde et plus de 400 en France.

Mais la grande série nationale française de dériveurs est celle des CANETONS, qui a 1.700 unités en France. C'était un bateau dit « à restrictions ». Il n'était pas monotype, mais dessiné d'après un certain nombre de normes. Aujourd'hui il a été transformé en un monotype sur les plans voisins du gagnant des essais internationaux de prototypes. Le CANETON est devenu franco-anglais et sera peut-être un jour une série très internationale.

Le SHARPIE de 9 m² de 5 mètres, portant une seule voile de 9 mètres carrés, est le bateau national de la course en solitaire. Il y a près de 1.400 SHARPIES en France.

Les autres séries sont moins importantes, mais de nouveaux petits bateaux bon marché, comme le MOUSSE et le VAURIEN, se développent très rapidement.

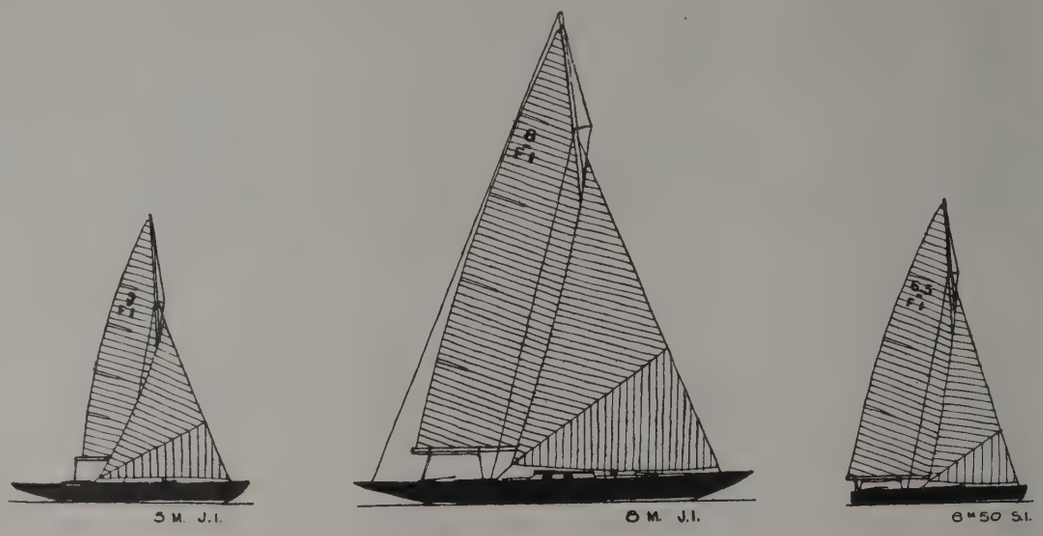

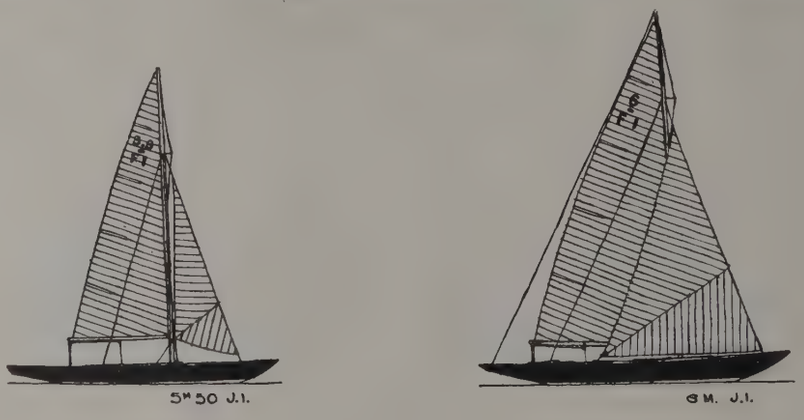

LES SÉRIES DE LA JAUGE INTERNATIONALE ★ CARACTÉRISTIQUES

Il y a plus d'un siècle et demi, lorsque naquit le sport de la régate, les bateaux couraient tous ensemble et sans handicap. Ils étaient très différents de taille, de poids et de surface de voilure. Les plus grands et les plus forts gagnaient. On commença par les diviser en plusieurs séries de taille ou de tonnage plus comparables. Puis on chercha à les caractériser par un élément exprimant la puissance. On eu recours d'abord au tonnage, facteur commun permettant d'établir une échelle de comparaison et un handicap. Le déplacement était considéré au siècle dernier comme l'expression la plus exacte de la puissance.

Mais bien vite on s'aperçut que ce procédé de classification était trop rudimentaire. On chercha à caractériser non plus la puissance du bateau, mais sa vitesse. On se servit de deux éléments : la longueur de la ligne de flottaison en action (c'est-à-dire mesurée au-dessus de l'eau quand le voilier est au repos) et la surface de voile, qui est l'élément moteur. Chaque voilier eut donc un chiffre exprimant sa vitesse théorique, le « rating ». A ce chiffre obtenu d'après les formules mises au point par les organismes dirigeant du sport il n'y avait plus qu'à appliquer un coefficient de temps compensé pour handicaper les bateaux les plus rapides et donner aux régates leur intérêt.

C'est encore ce qui se passe dans les courses de haute mer, où les cruisers-racers ont tous des « ratings » assez différents.

Mais pour les régates pures on en est venu à ne faire courir ensemble que des yachts ayant le même « rating » et dessinés dans cet esprit. Ainsi un yacht de la Jauge internationale de 6 mètres est un voilier dont le rating est égal ou inférieur à 6. On dit 6 mètres ou 8 mètres, parce que la formule de ces séries est homogène en dimensions linéaires. Avec d'autres formules on a parlé de 10 tonneaux, 20 tonneaux, etc.

Ainsi tous les compétiteurs ont une puissance ou une vitesse théoriquement égale, et il n'est plus besoin de handicap. C'est la course en ligne moderne.

Les formules de jauge sont très soigneusement élaborées par des comités de techniciens attachés à la Fédération internationale. Elles tiennent compte de très nombreux éléments et cherchent à freiner les fantaisies des architectes navals.

A titre d'exemple, voici la formule de la série des 5 m. 50 de Jauge internationale sur lesquels se court la coupe de France :

$$\frac{0{,}9\,L \times \sqrt[4]{S}}{12\,\sqrt[3]{D}} + \frac{L + \sqrt[4]{S}}{4} = 5.5$$

Dans cette formule :

L — Longueur de la flottaison corrigée.
S — Surface réelle de la voilure.
D — Déplacement.

Sur de telles formules on peut construire des bateaux d'apparence très dissemblables, mais dont les performances sont tout à fait comparables. A la formule s'ajoute un certain nombre de restrictions qui contribuent à équilibrer les chances des compétiteurs : poids maximum, surface de voile maximum, etc.

Le principe des séries à formule est donc très différent de celui qui régit les monotypes, dont toutes les unités sont construites sur le même plan. Les grandes épreuves du yachting traditionnel se courent sur les séries de la Jauge internationale.

LE YACHTING n'est pas un sport violent, mais c'est un sport rude. Maintenir en ligne un voilier qui plane, chargé de toile, avec pour seul lest le contrepoids que lui donne l'équipage est un merveilleux exercice d'adresse et de force. Conduire un yacht au plus près du vent dans une forte mer est un jeu difficile qui demande beaucoup de sang-froid, de bons réflexes et de la résistance. L'équipier du star ci-dessous s'est cassé, paraît-il, deux côtes en retombant dans le creux de cette vague !

LES GRANDS YACHT-CLUBS ont des ports privés, avec toutes les facilités pour l'entretien des yachts de course. Voici le quai du Yacht-Club italien à Gênes, qui est un modèle du genre. Bien avant l'heure de la régate, les équipages s'activent autour des yachts. Le choix de la voile qui convient au vent est une grave affaire.

LA COMPETITION A LA VOILE

AUSSI grand que soit le plaisir de la navigation et de la vie à bord, la compétition entraîne irrésistiblement dans son tourbillon la plupart de ceux qui viennent à la voile. Les pêcheurs se font la course pour rentrer au port. Sur les grands voiliers d'autrefois, officiers et hommes d'équipage ne pouvaient tolérer la vue des voiles d'un collègue sans forcer de toile pour le dépasser ou le distancer. Le calme citadin qui prend la barre d'un yacht qu'il s'est juré d'utiliser pour son seul délassement est pris par l'esprit de compétition aussitôt qu'il est entouré de voiliers. Ce phénomène psychique ne tarde pas à lancer l'apprenti yachtman dans la bagarre, régate pure ou course de haute mer.

Cette compétition à la voile qu'a-t-elle donc de si captivant que le virus accroche vite et lâche rarement son homme ?

C'est qu'il s'agit d'un sport étonnamment complet ; il est aussi intellectuel que physique, on s'y perfectionne lentement et on peut le pratiquer longtemps, l'expérience balançant la jeunesse.

Mais c'est aussi que la compétition contre des adversaires se superpose à une autre lutte qui forme le fond du tableau et qui est l'essence même du yachting : la lutte pour le plaisir contre des éléments plus forts que l'homme, l'eau et le vent, contre lesquels il faut ruser et utiliser tout le savoir et l'expérience de nombreuses générations. Cette lutte est d'autant plus belle et passionnante qu'elle est menée sans autre source de puissance que la force et l'ingéniosité humaines, à l'aide d'un assemblage inerte de bois, de toile et de câble qui prend une vie propre sous l'orchestration de l'équipage et qui utilise comme force propulsive l'élément même contre lequel il lutte, le vent, que l'homme a su vaincre et asservir.

Le yacht de course trouve ainsi sa puissance dans sa légèreté et dans son équilibre ; c'est le triomphe de la patiente mise au point, chef-d'œuvre d'harmonie entre les divers éléments du navire qui s'équilibrent sous les forces mises en jeu par la mer et par le vent.

Gagner une régate, c'est d'abord affirmer sa supériorité dans la préparation d'un bateau. Perfection de la coque, des peintures, du gréement. Simplification de tout ce qui sert aux manœuvres. Façon d'établir des voiles faites. Vient ensuite la mise au point qui permet au yacht de naviguer presque sans effort du gouvernail, dont l'action freine le bateau, et de transformer en vitesse la force du vent avec le moins de perte possible. Le bateau bien réglé démarre vite, réagit sainement sous les risées et contre les coups de mer, devient une bête de race, une chose qui s'est animée sous la main du barreur.

Puis vient la conduite du bateau, l'art des manœuvres rapides et sûres. Il faut entraîner l'équipage, organiser chacune de ses actions. Il faut aussi conduire le yacht, et l'art de la barre a été souvent comparé à celui du musicien ; il est fait, en tout cas, de savoir, de sensibilité et d'adresse. Il est le fruit d'un don inné ou d'une grande expérience.

Tout cela contribue à donner au bateau sa vitesse, et pendant une régate il faut sans arrêt que chacun travaille à augmenter cette vitesse, à améliorer en toute occasion la bonne marche du navire.

Reste enfin la tactique. Elle est passionnante et souvent déterminante entre des équipages de valeur égale et des yachts de même classe. Elle est complexe.

La tactique de course est basée sur l'art de la navigation, sur l'aérodynamique des voiles et sur le code des règles de course internationales. On utilise le terrain (marées, courant, régime des vents, etc.), on joue sur des filets d'air invisibles qu'on perturbe pour l'adversaire et sur des droits qu'on utilise au mieux. C'est un jeu très passionnant, qu'il faut mener en même temps qu'on travaille à donner au yacht toute sa vitesse, qu'on se livre à des efforts physiques souvent violents et qu'on résiste au froid et à l'humidité.

Sous sa forme moderne, le yachting de course est très éloigné de la navigation de plaisance, des belles casquettes, des vestons bleus croisés et des yachts d'autrefois aux beaux équipages professionnels.

Il est devenu un sport technique, intelligent, rude, sain, éducatif et vivifiant.

Le Français a mis du temps à le comprendre et à s'y adapter. Pourtant nos 2.000 kilomètres de côtes, nos magnifiques baies, nos rades, nos ports, nos lacs et nos rivières sont autant d'appels à ce sport qui est vraiment le sport de la mer et de l'eau.

Aujourd'hui c'est chose faite. Le yachting a conquis le Français ; les bateaux sortent en masse des chantiers ; la peur de l'eau a reculé, et le yachting ne passe plus pour le jeu des milliardaires.

Demain la voile sera chez nous aussi populaire qu'elle l'est en Angleterre ou aux Etats-Unis.

Les illustrations de cet article ont été empruntées au livre de M. Jean Peytel : YACHTING, édité par les Horizons de France, et au service de Documentation de l'Ambassade américaine.

EN REGATE, la victoire est le fruit d'une mise au point parfaite, d'une manœuvre précise, d'une navigation exacte et d'une tactique menée suivant les lois de l'aérodynamique et des règles de course. A cela s'ajoute un facteur éminemment personnel, l'art du barreur. Il est le chef d'orchestre qui coordonne toutes les forces qui entrent en jeu dans la marche du navire, l'action de l'équipage et qui, par le truchement de sa barre, ressent la vie du yacht et lui insuffle sa volonté.

LES GRAINES minuscules du tabac deviendront peu à peu les multiples produits destinés au plaisir des fumeurs.

LA FUMÉE QUI RAPPORTE

INDUSTRIE FLORISSANTE ET QUI SE MODERNISE SANS CESSE, **LE TABAC** ASSURE A L'ÉTAT D'APPRÉCIABLES RESSOURCES

PAR ROGER DARDENNE ET ROGER BOULET

ESIDENT RENE COTY apprécie la cigarette. Le u cours d'une réception à l'Elysée (ci-contre) en nt une au flambeau que lui présente un valet ed. Ci-dessus, Nicot d'après un portrait ancien.

« Quoi qu'en disent Aristote et toute la philosophie, il n'est rien d'égal au tabac. » Ainsi parle Sganarelle au début de « Dom Juan ». On ne sait pas trop pourquoi Aristote se trouve en cette affaire. Mais Molière ne se fait là que l'écho des controverses dont le tabac était l'objet à l'époque.

Dès son apparition sur notre continent le tabac a eu ses zélateurs et ses détracteurs. La querelle n'est d'ailleurs pas éteinte. Mais le tabac a résisté, il faut le reconnaître, à tous les assauts et sa consommation ne fait que croître. Plus de 2 millions de tonnes sont fumées dans l'ensemble du monde. En France, la production de tabacs en feuilles est passée en 1951 à 53.000 tonnes. La consommation des différents produits absorbe en France environ 70.000 tonnes, le complément provenant des territoires de l'Union Française et de l'étranger.

L'industrie du tabac apporte au Trésor des recettes qui n'ont guère cessé d'augmenter, comme dans la plupart des pays étrangers, malgré des règlements qui sont imposés parfois d'une manière anachronique au S. E. I. T. A. Les recettes brutes dépassent 200 milliards de francs par an. Pour en saisir l'importance économique il suffit de rappeler que ce chiffre correspond à presque 2 % du revenu national.

De Christophe Colomb à la Caisse d'amortissement

D'OU vient le tabac ? D'Amérique. Les indigènes l'utilisaient couramment au moment de la découverte. Il jouait même un rôle religieux et était associé chez les Mayas au culte du Soleil. Un bas-relief du temple de Palenqué, au Mexique, en fait foi. L'usage du calumet de la paix ne se rattache-t-il pas à ces rites ?

Les premières mentions que nous possédons du tabac nous viennent du journal de bord de Christophe Colomb, où, dans une note du 13 octobre 1492 et une autre du 6 novembre de la même année, le navigateur relate son étonnement et celui de ses compagnons en voyant les indigènes fumer.

Après Colomb, divers voyageurs apportèrent sur la plante aux vertus étranges des renseignements. Qui introduisit sa culture en Europe ? On croit que ce fut le médecin personnel de Philippe II d'Espagne, Francisco Hernandez, qui, au retour d'un voyage au Mexique, en 1559, fut le premier planteur. En Angleterre l'introducteur fut Sir Walter Raleigh. En France, Nicot a offusqué le souvenir de Thevet. On ne se rappelle guère, en effet, ce moine de l'ordre de Saint-François qui fut pourtant le premier à faire connaître le tabac — le « petun », comme on disait alors — à ses compatriotes. Né à Angoulême en 1504, Thevet voyagea beaucoup. Vers le milieu du XVI[e] siècle il s'en fut au Nouveau Monde comme aumônier d'une expédition commandée par un chevalier de Malte, Durand de Villegagnon. Quand il rentra, en 1556, au couvent franciscain de Clairac, dans sa province natale, il rapportait des graines de tabac. Il les sema, vit croître la plante et la rendit si populaire dans ses entours qu'on l'appela « l'herbe angoumoisine ».

Mais « l'inventeur » n'était pas né sous un astre favorable. En 1561, quelques années après le retour de Thevet, Jean Nicot, ambassadeur de France au Portugal, envoya à Catherine de Médicis des graines de tabac pour soulager ses migraines. L'habile courtisan eut un plein succès. L'herbe à Nicot, la nicotiane, supplanta l'herbe angoumoisine, et par la grâce des chimistes la nicotine perpétue le nom du diplomate. En vain Thevet protesta, traita son rival de « quidam ». Rien à faire. Ronsard, qui avait inscrit son nom dans une ode, le biffa sans vergogne et le remplaça par un autre tout aussi obscur de nos jours. L'ode était passe-partout !

L'usage du tabac s'étendit rapidement. Dès la fin du règne d'Elizabeth il était courant en Angleterre. Si Jacques I[er], qui rendait le tabac responsable des pires maux, s'efforça, autant qu'il put, d'en prohiber l'emploi, ses successeurs adoptèrent une politique toute différente. Ils firent de son commerce un monopole très lucratif.

Ce fut aussi la pensée d'accroître les recettes du Trésor qui guida Colbert lorsqu'il créa la ferme des tabacs. A l'instigation de son ministre, Louis XIV décida, en 1674, que le privilège de la vente et de la fabrication appartenait au roi, qui le concédait. La fraude était alors pratique courante dans les provinces. Ceux qui s'y adonnaient étaient pourchassés et punis avec une extrême rigueur : on pendait, on envoyait aux galères. Les fermiers généraux, pour qui la répression de la fraude était une préoccupation majeure, ne pouvaient être que détestés. Lavoisier, l'illustre chimiste, paya de sa tête, sous la Terreur, d'avoir porté un titre si impopulaire.

Fermiers et sous-traitants fournissaient le public de tabac en « rôles », sorte de cordes de feuilles qu'on coupait ou râpait, ou en « carottes » (boudins de feuilles ficelées). On fumait, on chiquait, mais surtout on prisait. Le XVIII[e] siècle voit le

QUARANTE JOURS environ après les semailles il faut arracher avec précaution les jeunes et fragiles plants de tabac, afin de procéder au repiquage.

LE CHATEAU de la Tour, près de Bergerac, est le siège de l'Institut expérimental du tabac.

CETTE HERSE très pratique est propre à cette partie du Sud-Ouest, où on la nomme une traîne.

LE PERSONNEL de la culture des tabacs vient accomplir des stages de formation à Bergerac.

PREPARATION du terreau stérilisé dont l'emploi facilite largement la réussite des semis.

LA PLANTE de tabac porte normalement de 20 à 25 feuilles de formes variables selon les sortes.

LE REPIQUAGE doit être fait minutieusement en évitant de blesser la racine de la plante.

L'ALIMENTATION en eau influe fortement sur la qualité et le poids du tabac.

L'INSTITUT de Bergerac étudie les différentes méthodes de culture. Ici, culture en pots.

LE TROUPEAU de la ferme annexe de l'Institut est composé de vaches laitières sélectionnées.

triomphe du tabac à priser. De la tabatière il fait un colifichet élégant, un menu objet d'art. Entre sa flûte et sa tabatière, Frédéric de Prusse donnerait l'image d'un monarque idyllique...

La Révolution décréta la liberté totale. Napoléon revint au monopole.

En 1926, époque financière dédorée, on chercha un moyen d'amortir les divers emprunts de l'Etat. Sénateurs et députés se réunirent, le 10 août 1926, à Versailles, en Assemblée nationale. Après avoir entendu deux discours, radicalement opposés en leurs conclusions, de Léon Blum et de Poincaré, ils votèrent l'insertion dans la Constitution d'un texte affectant à une Caisse autonome d'amortissement différentes recettes, dont les produits de la vente du tabac.

C'est ainsi que le monopole s'est transformé en Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (S. E. I. T. A.). A la tête de ce service est placé un directeur général (aujourd'hui M. Grimanelli). Il est nommé par le ministre des Finances sur la proposition du conseil d'administration de la Caisse. Le directeur général siège d'ailleurs à ce conseil, dont les vingt et un membres représentent le gouvernement, le parlement, les planteurs de tabac, les Chambres de commerce, l'Académie d'agriculture.

Le S. E. I. T. A. compte à ses effectifs environ dix mille personnes. Il contrôle cent mille planteurs. Les produits qu'il fabrique sont vendus par cinquante mille débitants.

SOUS L'ŒIL TUTELAIRE DE L'ADMINISTRATION

MAIS qu'est-ce donc que le tabac ? Pour les botanistes, c'est une plante de la famille des solanacées, qui compte de très nombreuses variétés. Par croisements, celles-ci ont produit une quantité de formes intermédiaires. On

AU MUSÉE DU TABAC DE BERGERAC

★

QUELQUES PIECES des collections intéressantes de ce musée. En haut, un amusant pot à tabac décoré. Puis des assiettes à personnages : le Grognard, le Dandy, le Pêcheur. Ensuite quelques curieuses pipes africaines. En bas enfin, quelques-unes des tabatières dont le musée possède un précieux ensemble. Celle qui est posée debout au fond porte des insignes maçonniques. Celle qui est placée devant, à gauche, a appartenu au conventionnel Lakanal. Le musée spécialisé de Bergerac est assurément par son originalité et sa présentation un des plus agréables de province.

ignore de quelle espèce sauvage dérivent les variétés actuelles, car dès le temps de la découverte les Indiens procédaient à des croisements. Les généticiens modernes ont d'ailleurs montré beaucoup d'intérêt pour le tabac. L'étude des chromosomes leur a fait reconnaître que la plante est issue d'une hybridation par allopolyploïdie, c'est-à-dire par laquelle tous les facteurs héréditaires des espèces-parents se sont additionnés, ce qui explique sa croissance rapide et sa facilité à s'adapter aux climats les plus divers.

Chacun sait que le tabac contient un alcaloïde, la nicotine ; celle-ci, dont la formule est C^{10} H^{14} N^2, est utilisée pour la destruction des parasites. Pour cet usage le S. E. I. T. A. livre aux agriculteurs des extraits titrés à 40 % et 98 % par litre.

La culture du tabac est délicate et réclame beaucoup de soins. L'aire de culture s'est étendue en France et comprend maintenant cinquante-trois départements, répartis entre l'Ouest et le Sud-Ouest, le Sud-Est (Isère, Savoie), l'Alsace, le Nord. Si la plante, comme nous l'avons dit, s'adapte aisément, les différences de climat influent cependant sur son évolution. Elle exige une fumure abondante, beaucoup de potasse et un emploi modéré des engrais azotés, qui augmentent la teneur en nicotine, dont ils favorisent l'élaboration (ce qui peut du reste avoir son intérêt), en même temps qu'ils produisent des feuilles trop chargées d'albuminoïdes, ce qui nuit à une bonne fermentation.

L'ensemencement se fait en général au début d'avril. Environ quarante-cinq jours après, la plantule est arrachée et repiquée. Au début de juillet, on enlève les feuilles de base abîmées : c'est l'épamprement, suivi de l'écimage, qui a pour but d'empêcher le tabac de fleurir afin d'augmenter la richesse en éléments nutritifs. Vers la fin du mois l'ébourgeonnement complète l'écimage.

Enfin vient la récolte. Cueilli soit en feuilles (ce qui assure une qualité plus homogène), soit en tiges (ce qui procure un gain de temps et de main-d'œuvre), le tabac est transporté aux séchoirs vers le début de septembre. Ce sont des bâtiments dont l'aération est réglée par des panneaux mobiles. Là, les feuilles perdent une grosse proportion d'eau, jaunissent, puis brunissent. La dessiccation est achevée vers la fin d'octobre. Le planteur trie alors les feuilles. Il les réunit, selon leur longueur, leur couleur, leur qualité, en paquets ou « manoques » de vingt-cinq ou cinquante feuilles. Il forme ensuite des ballots de cent à deux cents manoques, qui seront livrés en janvier-février aux magasins.

Toutes ces opérations se font sous l'œil de l'administration pour assurer le respect du contingent de culture attribué à chaque planteur. Ici interviennent des fonctionnaires qui pendant toute la période qu'on pourrait appeler « agricole » jouent un rôle important : les vérificateurs et contrôleurs de culture. Le contrôleur est chef de service. Il a sous ses ordres une dizaine de vérificateurs qui, en principe, doivent visiter chaque mois tous les planteurs de leur circonscription. Leurs premières tournées ont lieu quelque temps après le repiquage. Ils contrôlent le nombre des plants — ceux qui n'ont pas résisté à la transplantation sont remplacés — et mesurent la superficie cultivée. Un peu plus tard, après l'écimage, les vérificateurs évalueront le nombre de feuilles à livrer à l'administration.

Le contrôleur, tout en dirigeant son équipe et en veillant aux règlements, est pour les planteurs un conseiller. C'est par lui qu'ils sont informés des techniques nouvelles et renseignés sur les améliorations. La multiplication et la sélection des semences lui incombent. Qu'il s'agisse de façons culturales, de fumures, de dessiccation, de triage, les planteurs doivent être assurés d'obtenir de lui, à chaque moment, des avis éclairés et compétents. Ils le retrouvent encore aux commissions d'achat, que préside généralement un contrôleur.

Les prix d'achat sont fixés par le ministre des Finances, après avis d'une commission paritaire où siègent les représentants des planteurs et ceux de l'administration. A ces prix, variables selon la qualité, s'ajoutent diverses primes, afin de tenir compte des efforts et des soins fournis une année durant par le cultivateur.

Ainsi le personnel de la culture du S. E. I. T. A. tend de plus en plus à devenir le conseiller technique des planteurs, qui, de manière constante, ont recours à lui. Pour mettre les membres de ce personnel à même de s'acquitter efficacement de cette tâche, pour qu'il puisse étendre et compléter ses connaissances, la Régie dispose à Bergerac d'un institut qui vaut qu'on parle de lui assez longuement.

BERGERAC, CAPITALE DU TABAC

CET institut est situé à quelques kilomètres de l'aimable petite ville dont la renommée doit beaucoup à Cyrano, qui n'y est pas né. Vers 1927 ce n'était qu'un champ d'expériences établi sur des terrains, incultes depuis longtemps, que la Poudrerie avait concédés aux Tabacs. Peu à peu le domaine se consolida et s'arrondit, d'abord par l'achat et l'aménagement du château de La Tour et de ses dépendances, et, fin 1951, par l'adjonction du domaine voisin de Pic-Marty. Actuellement l'institut couvre d'un seul tenant une superficie de 72 hectares.

Etablissement scientifique muni de laboratoires parfaitement outillés et doté de toutes les installations utiles (jardin botanique groupant les diverses espèces de « Nicotania », jardin génétique renfermant de nombreux hybrides, salles de fermentation, service photographique et cinématographique), l'institut, qui a à sa tête M. Gisquet, poursuit les recherches les plus variées sur le tabac. Les résultats en sont consignés dans des mémoires qui ont trait aussi bien à la génétique et à la cytologie qu'à la biologie, à la chimie, à la lutte contre les maladies et les parasites. Ces travaux se poursuivent en étroite liaison avec les services scientifiques de Paris, et, dans l'ordre biologique notamment, Bergerac réalise l'expérimentation en plein champ qui est nécessaire.

Mais l'institut est aussi une exploitation agricole que se partagent les céréales, les cultures fourragères, les prairies, la vigne, qui donne un excellent vin d'appellation contrôlée. Sur 43 hectares de terres labourables, 10 sont réservés au tabac. La ferme possède un troupeau d'une cinquantaine de vaches laitières de race frisonne pie, la plupart inscrites au herd-book. Elles sont logées dans une étable modèle et traites mécaniquement. La ferme a rendu possible la création, en 1947, d'un centre d'insémination artificielle. La comptabilité très poussée de l'exploitation permet des études très approfondies des rendements et des prix de revient.

En ce qui concerne plus spécialement le tabac, l'institut étudie la fumure, la fermentation artificielle, le séchage à la fumée ou à l'air chaud, la lutte contre le ver gris et le ver jaune. Il a mis au point un procédé de stérilisation du terreau par la vapeur sur tôle chauffée, extrêmement intéressant pour les planteurs. Car ce terreau, débarrassé des impuretés de toute nature, est éminemment favorable à la production du tabac. Un film en couleurs réalisé par le service cinématographique de l'institut apporte sur ce point aux cultivateurs une démonstration tout à fait convaincante.

Car l'institut assume, par des conférences, des démonstrations pratiques, des visites organisées, une tâche éducative. Et sur son domaine viennent se préparer tous

LE MELANGE, où entrent tabacs indigènes et exotiques, est la base de la fabrication.

APRES AVOIR SUBI la mouillade, le tabac est envoyé sur des tapis roulants aux hachoirs.

LA MATURATION du tabac haché et torréfié s'opère en de gros tas ou « masses ».

L'EMPAQUETAGE se fait au moyen de machines qui produisent de 1.600 à 3.000 paquets à l'heure. Chacun porte une marque.

CES DEUX PHOTOGRAPHIES représentent deux points extrêmes de la fabrication. Ci-dessus, un ouvrier sépare à la main les feuilles qui avaient été rassemblées en paquets ou manoques. Ci-dessous...

... UNE MACHINE A CIGARETTES PERFECTIONNEE. Ces machines peuvent assurer un débit de 60.000 à 80.000 cigarettes à l'heure. Bien entendu, l'empaquetage se fait aussi automatiquement.

A LA MANUFACTURE D'ORLÉANS, UNE PHASE DE LA FABRICATION DES CIGARETTES

les fonctionnaires de la culture. C'est un spectacle assez pittoresque de voir ces garçons en blouse blanche s'appliquer à tracer les sillons ou à herser. Ils acquièrent là cette formation pratique sans laquelle il est impossible d'obtenir la confiance des paysans. Périodiquement ils reviennent mettre au point leurs connaissances.

La formation de l'institut est d'ailleurs recherchée par des jeunes gens qui n'ont pas l'intention d'entrer dans les cadres administratifs, mais qui se proposent de cultiver le tabac soit dans la France d'outre-mer, soit à l'étranger.

Après un dernier coup d'œil sur le beau domaine si soigneusement entretenu, revenons à Bergerac. On ne peut le quitter sans avoir vu le musée des Tabacs. Il mériterait une longue étude, car son intérêt est vif et il est insuffisamment connu. Il n'a encore, il est vrai, que quelques années d'existence puisque M. Yvon Delbos, si attaché à tout ce qui touche son Périgord natal, l'inaugura en 1950. Son conservateur, M. Charet, a su tirer le meilleur parti des objets qui y sont rassemblés. Imaginez une vaste salle où sont disposés avec beaucoup de clarté livres rares, gravures anciennes, lithographies, documents relatifs à la fabrication et à la consommation du tabac, à sa place dans les mœurs et dans la politique. Pipes et tabatières sont en grand nombre, d'origines très diverses, et souvent fort précieuses. Nous retrouvons là l'Institut expérimental, qui a prêté de remarquables photographies et de très beaux moulages. Bref, la visite de ce musée, dont l'idée revient à M. Duchartre, inspecteur principal des musées de province, est à recommander à tous les touristes qui traversent Bergerac. Et n'omettons pas qu'il contient quelques beaux tableaux et des meubles de choix.

EN SUIVANT LA CHAINE DE FABRICATION

QUITTONS cependant l'histoire et l'anecdote et revenons à nos « manoques » de tabac. Les planteurs les ont livrées aux magasins. A leur tour, ceux-ci les livrent aux manufactures, qui vont les transformer en produits de consommation. Il existe en France vingt manufactures réparties de manière à se trouver à proximité des zones de culture. Elles sont plus ou moins spécialisées quant aux fabrications. Ainsi Le Mans fabrique les « Week-End » ; Issy-les-Moulineaux, des Gauloises et des Gitanes, mais aussi des cigarettes à bout filtrant dont la vogue est grande en ce moment ; Nice, la majeure partie des Ninas ; Morlaix, des tabacs à priser et à mâcher.

Avant d'arriver à la manufacture le tabac a subi en magasin une première fermentation. A l'intérieur des manoques entassées par « masses », la température monte parfois jusqu'à 60 degrés. Après quelques jours on trie de nouveau le tabac, on en fait des balles de 75 à 100 kilos ou des boucots de 300 kilos.

Qu'il soit appelé à devenir cigares, cigarettes ou scaferlatis pour la pipe, le tabac subit à la manufacture un traitement préalable. Les feuilles sont d'abord mélangées, selon certaines formules, afin d'obtenir les produits désirés.

Vient ensuite la « mouillade ». A l'aide de différents appareils on incorpore au tabac une certaine quantité d'eau salée légèrement chauffée. Après cette humidification il est haché à 6/10 de millimètre pour les cigarettes et 8/10 pour le scaferlati. Puis il passe dans les torréfacteurs. Opération importante qui donne au tabac un goût caractéristique. Finalement, il est mis en masses : ce sont de gros tas de 10.000 à 15.000 kilos, séparés par des cloisons de bois. Pendant trois semaines il « mûrit ». Son goût s'affine, s'uniformise. Il est alors prêt pour devenir des cigarettes ou s'allumer dans les fourneaux des pipes.

Signalons en passant que la Régie fabrique aussi un scaferlati dénicotinisé à l'intention d'une certaine clientèle. Le tabac dénicotinisé est traité par la vapeur d'eau ammoniacale. Quant aux tabacs d'Orient, ils sont l'objet de traitements particuliers. De même les produits à goût anglais ou américain sont « saucés » dans un bain qui contient du sucre de raisin ou d'érable, du rhum et diverses essences.

La seule manufacture qui se trouve à l'intérieur de l'agglomération parisienne est située non loin de la porte de Charenton. Communément, on la désigne sous le nom de manufacture de Reuilly. (En proche banlieue, Pantin possède une manufacture et Issy-les-Moulineaux, une autre.)

UNE TRADITION ARTISANALE SUR LE DECLIN

REUILLY, que dirige M. Lecharny, a une particularité : on n'y fabrique que des cigares. De là sortent Diplomates et Campeones. Les cigarières ont conquis, avec Mérimée et Bizet, leur place dans le roman et au théâtre. Nous manquerions donc à une tradition en ne dédiant pas un souveuir à Carmen, ainsi qu'il est d'usage chaque fois qu'on parle de ces expertes ouvrières. Et c'est en effet un véritable travail d'art que la confection des cigares au fin arôme, dont la dégustation est tenue par les amateurs pour une volupté précieuse. Que ceux qui en douteraient lisent Eugène Marsan ou Maurice des Ombiaux. Ils verront quel lyrisme déroule en ses volutes l'odorante fumée.

La cigarière pourtant est en péril. A son adresse, à son tour de main la machine tend à se substituer. Evidemment, elle va vite. Donne-t-elle le « fini » auquel parvenait l'ouvrière aux doigts agiles, qui savait d'une souple pression évaluer sans erreur le poids nécessaire ? On ne résiste, pas plus là qu'ailleurs, à la machine conquérante. Néanmoins, la fabrication manuelle occupe encore à Reuilly une main-d'œuvre féminine assez nombreuse ; sans doute la conservera-t-elle pendant un temps assez long.

Ce travail convient du reste parfaitement aux femmes. Il s'agit d'habiller une « poupée ». La « poupée » — c'est le mot technique — est faite de feuilles entières ou découpées. On l'enveloppe d'abord d'une « sous-cape » qui doit présenter une certaine résistance. Ainsi vêtue, elle est placée dans le bloc moule. Puis on procédera à sa dernière toilette. On la vêtira de la « cape », que l'ouvrière découpe dans une feuille. De belle couleur, la cape donne au cigare l'élégance, l'attrait. Il passera ensuite au bloc de pression, qui le rendra apte à recevoir la bague timbrée de ses armoiries. Bagué, cellophané, il sera enfin placé en étui ou en coffret. On ne colle plus les bagues à la main. Ce travail, qui demandait beaucoup de patience, est exécuté par une machine.

Quels tabacs emploie-t-on ? Du Brésil, du Java, et, pour les capes, des tabacs de Sumatra et ceux qui proviennent de l'établissement spécialisé créé par la Régie au Cameroun.

La présentation des cigares — qui se défendent fort bien malgré l'extension de la consommation des cigarettes — est toujours très soignée. La clientèle apprécie beaucoup les jolis coffrets, dont les bois sont choisis soigneusement, de manière que leur odeur propre se conjugue harmonieusement avec celle du produit.

LA CIGARETTE, REINE DU JOUR

LE cigare a fait son apparition en Europe vers la fin du XVIII[e] siècle. Peut-être est-il le plus ancien mode de fumer. Car, aux témoignages de Colomb et des premiers découvreurs de l'Amérique, les Indiens fumaient le cigare. Sa vogue fut grande au début du XIX[e] siècle parmi les « dandys » et les « lions ». Faut-il rappeler que George Sand le dégustait volontiers ? Vers 1860 la cigarette commença à se poser en rivale sérieuse. Elle s'était introduite discrètement une trentaine d'années avant, venant d'Espagne. En 1843, une vente de vingt mille cigarettes, au bénéfice des victimes du tremblement de terre de la Guadeloupe, eut lieu le 25 avril et contribua certainement à lancer la nouvelle venue. L'idée de cette vente venait du comte Siméon, alors directeur du Monopole, qui devait en 1847 décider Louis-Philippe à abaisser à 0 fr. 25 le prix du paquet de 10. Aujourd'hui la cigarette, qui s'adapte si bien à la cadence toujours plus rapide de la vie, a la préférence du fumeur. Une clientèle féminine importante est venue grossir l'armée des amateurs.

Il y a là un phénomène social qui ne manquera pas de retenir l'attention des historiens car il témoigne de l'évolution des mœurs. Sans doute certaines femmes montraient-elles, dès le Second Empire, du goût pour la cigarette. Mais c'était dans le privé. Qu'on songe qu'en 1899 Lady Essex scandalisa les dîneurs du Carlton de Londres en allumant une cigarette au restaurant. Pourtant, ce fut le geste qui renversa la barrière et ouvrait le chemin de la liberté. Qui donc s'étonnerait aujourd'hui de rencontrer une fumeuse au restaurant, dans le train, au bureau ?

Les marques proposées sont nombreuses. Mais la « Gauloise », créée en 1913, conserve la tête.

La fabrication des cigarettes, exécutée à la main autrefois, est aujourd'hui mécanisée et assurée par des machines à grand débit. Le paquetage est aussi mécanique. Celui du scaferlati également. Certaines machines perfectionnées qui sont actuellement en service arrivent à produire 60.000 à 80.000 cigarettes à l'heure. Que nous voilà loin du temps où l'on considérait comme remarquable un débit horaire de 250 cigarettes ! Encore était-ce un progès énorme sur la confection à la main. La machine forme un boudin continu de tabac, l'enveloppe de papier, le découpe en cigarettes.

Celles-ci sont préparées avec des mélanges dont le fumeur n'a guère idée. Bien peu soupçonnent que dans leurs Gauloises quotidiennes entrent de nombreuses espèces de tabac, parmi lesquelles de l'Orient et du Kentucky.

LE S. E. I. T. A., CENTRE DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES

DANS toutes les manufactures la fabrication est minutieusement « suivie ».

Des prélèvements sont effectués toutes les demi-heures et soumis aux vérifications de laboratoire. Le S. E. I. T. A. constitue d'ailleurs un véritable organisme scientifique. A Paris, ses laboratoires du quai d'Orsay poursuivent d'importantes recherches, en liaison, pour de nombreux cas, avec l'institut de Bergerac.

Dans les locaux de la manufacture de Reuilly est installé le service d'expertise. Il comprend plusieurs laboratoires qui étudient les échantillons provenant des différentes manufactures. Un contrôle extrêmement minutieux est ainsi exercé afin de donner aux consommateurs le maximum de garanties. Le service procède en outre à l'examen scientifique des papiers à cigarettes, dont il étudie la combustibilité, la porosité, la résistance. L'administration passe de très gros marchés de papiers à cigarettes et les cahiers des charges imposent aux fournisseurs des normes qui ne supportent que de faibles marges de tolérance. Au service d'expertise, remarquablement aménagé et pourvu d'appareils perfectionnés, d'apprécier si les conditions exigées du papier sont remplies.

LE TABAC a souvent inspiré les artistes. Le tableau (ci-contre), couramment appelé « Deux militaires à l'auberge », est un bon exemple « tabagies » auxquelles se plaisaient les peintres flamands et hollan

PIETER DE HOOCH

LE FUMEUR DE PIPE

LE GENERAL SALAN fume avec respect une des plus belles pièces de la collection.

CETTE PIPE longue de 2 mètres, et que suffisent à peine à porter Pierre Descaves, le sculpteur Courbier, le docteur Cros, le général Salan, Yves Gandon et Julien Pavil, appartint à la belle Aimée du Buc de Rivery, cousine de l'impératrice Joséphine et favorite du sultan Sélim III.

CETTE PIPE allemande du XIX[e] siècle évoque un toit de pagode. Ci-dessous, pipes Empire, dont un fourneau montre le Petit Caporal.

La pipe et le tabac ont engendré une littérature considérable qui possède ses classiques.

FUMEUR ET COLLECTIONNEUR

le peintre J. Pavil possédait plus de 2.000 pipes

L'excellent peintre Julien Pavil, disparu il y a deux ans, et qui fut notre dévoué collaborateur, avait constitué une admirable collection de deux mille pipes, qui comprenait depuis les fourneaux de terre rouge provenant des fouilles de Palmyre jusqu'à tel chef-d'œuvre figurant Napoléon sur le rocher de Sainte-Hélène. Toute l'histoire du XIX[e] siècle y tient dans deux ou trois cents pipes en terre d'Onnaing et qui représentent aussi bien le maréchal Poniatowski que M[me] de Staël ou Gérard le Tueur de Lions.

PIPE d'écume et ambre XVIII[e] siècle, « au dauphin ».

PIPES du XIX[e] siècle à effigies diverses.

FOURNEAU d'écume d'époque Louis-Philippe.

DIX-HUIT CENTS FOIS LE TOUR DE LA TERRE

C'EST ce que feraient, mises bout à bout, les mille milliards de cigarettes que le monde disperse annuellement en fumée.

Jusqu'à 1939 la fabrication du papier à cigarettes était pratiquement le monopole des manufactures françaises. Pourquoi ? Parce que leurs produits possédaient la qualité qui prime toutes les autres : un goût agréable. Certes, cela ne suffirait pas, mais, avant tout et pardessus tout, il faut que le papier ait bon goût. Et c'est pourquoi les manufactures ont dans leur personnel des dégustateurs habiles à vérifier les qualités et les défauts, à déceler si tel papier « convient » à telle sorte de tabac. Donc, en sus de la résistance, de la finesse, de la blancheur, toutes qualités déterminées par des méthodes et des appareils perfectionnés, intervient le facteur « goût », cette notion subtile, difficile à analyser, qui échappe au contrôle scientifique, mais que perçoivent dans ses nuances les experts entraînés.

Est-ce parce que la France est un pays de fine cuisine et de grands chefs qu'on y trouve des « as » dans toute spécialité requérant un palais ou un nez exceptionnels ? Or les usines de papier à cigarettes sont, en somme, d'énormes cuisines industrialisées, où l'on confectionne une « sauce » qu'il ne faut pas rater.

La matière première du papier à cigarettes, la base du goût agréable, est la fibre de lin. Elle provient de fibres de lin achetées dans le monde entier et triées avec soin. Lavées, défilées, elles sont réduites en une sorte de lait d'une éclatante blancheur, laminées sur les machines à papier d'où sortent les bobines de 6.000 mètres de long.

Plus de trois cents types de papier à cigarettes sont fournis par les fabriques françaises. Ils répondent aux désirs variés des fumeurs et s'adaptent à tous les tabacs préalablement analysés.

Combustibles et incombustibles, voilà les deux familles de papier à cigarettes. Les premiers brûlent plus vite que le tabac. Ils laissent un foyer à l'air libre. Ce sont les cigarettes légères, aromatiques (type anglo-saxon), peu économiques. Les autres (goût français) brûlent moins vite que le tabac. Le papier freine la combustion. Un phénomène de distillation rend le goût plus fort, les cigarettes s'éteignent si on les pose. Elles durent : elles sont plus économiques.

La guerre a coupé l'industrie française du papier à cigarettes d'une partie de sa clientèle mondiale. L'Amérique s'est mise à fabriquer un type standard s'adaptant moins exactement à chaque tabac. Aussi les manufactures françaises ont-elles dû procéder à une reconversion et chercher à développer leurs débouchés dans la fabrication d'autres papiers. Et c'est ainsi qu'on voit maintenant O. C. B. Bolloré augmenter sa production de papier condensateur, et Zig-Zag, de support pour papier carbone, en attendant la prochaine mise dans le commerce d'un « couché » très léger pour l'impression des magazines de grande classe.

LONGTEMPS TRAVAIL artisanal, apanage d'ouvrières spécialisées, la fabrication des cigares s'effectue de plus en plus à la machine.

EN EFFET la machine intervient maintenant dans beaucoup d'opérations qui prenaient beaucoup de temps, par exemple le « baguage ».

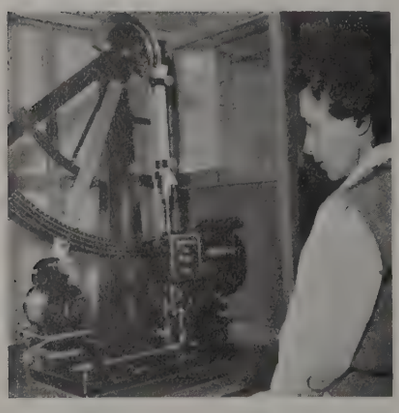

LES LABORATOIRES du S. E. I..T. A. vérifient les qualités du papier à cigarettes. Cette machine sert à éprouver sa résistance.

DANS LES CASIERS de ces armoires sont conservés des échantillons de tous les « crus » afin de permettre le contrôle des livraisons.

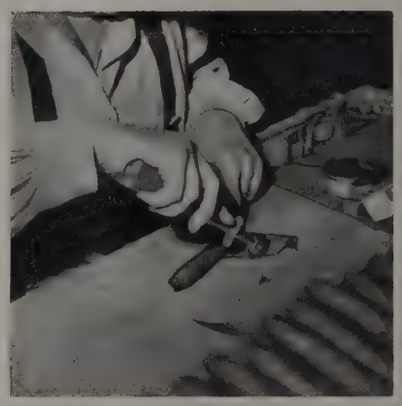

CEPENDANT, les cigarières habiles n'ont point encore disparu et elles continuent à « habiller la poupée » conformément à la tradition.

L'expertise porte aussi sur le tabac en feuilles. Les livraisons doivent être rigoureusement conformes aux échantillons fournis. Chaque « cru » de tabac est minutieusement répertorié, avec ses caractéristiques, sa provenance. Les feuilles sont conservées dans des casiers placés eux-mêmes dans des armoires coulissantes et l'on peut à tout moment se référer à ce vaste « herbier ».

Il faut accorder une mention spéciale au Centre d'essais d'Orléans, installé à la manufacture dirigée par M. Vezian, assisté de M. Prady. Celle-ci produit des cigarettes et du scaferlati, et nous aurions pu la prendre comme type en étudiant la fabrication.

En tant que centre d'essais, Orléans a la charge des études sur la fabrication, c'est-à-dire des problèmes techniques qui se rapportent aussi bien à l'amélioration de la qualité des produits qu'à la réduction des prix de revient.

Il serait très long d'entrer dans le

A LA MANUFACTURE DE REUILLY OU SE FABRIQUENT LES DIPLOMATES

QU'ILS SOIENT OFFERTS en coffrets ou en étuis, les cigares bénéficient toujours d'une présentation élégante qui contribue à leur succès.

détail des multiples expériences auxquelles donne lieu ce programme. Mentionnons, par exemple, le taux d'humidité et la température du scaferlati, la compacité de la cigarette, c'est-à-dire sa plus ou moins grande dureté, le volume d'un certain poids de tabac sous une pression donnée, l'étude des variations de certains facteurs, les modalités d'emploi du matériel. En somme, c'est un travail d'analyse extrêmement poussé, qui détermine théoriquement les conditions d'une fabrication idéale dont on tend à s'approcher au plus près lorsqu'on passe au stade industriel. Enfin, on procède aux essais de matériel nouveau, expériences dont profitent aussi bien les constructeurs que le S. E. I. T. A.

Et voici une nouvelle qui intéressera sûrement les fumeurs. On s'efforce en ce moment à Orléans d'éliminer au maximum les « côtes » et ainsi d'arriver à supprimer les redoutables « bûches » qui garnissent parfois les paquets.

Dans peu de temps le Centre d'essais d'Orléans sera installé dans un nouvel immeuble qui est en train de s'édifier à quelque distance de la ville, avec raccordement à la voie ferrée qui dessert Les Aubrais. C'est un ensemble de bâtiments ordonnés autour d'un vaste hall de 2.000 mètres carrés. Les moyens d'étude les plus perfectionnés seront à la disposition du nouveau centre d'essais, dont la création témoigne du souci du S. E. I. T. A. de donner satisfaction au public en s'efforçant constamment d'améliorer les produits qu'il lui offre.

⁂

Nous n'avions pas la prétention d'épuiser en quelques pages un sujet aussi vaste que celui que nous abordions

M. Grimanelli, qui fut directeur des programmes aux Affaires économiques, est maintenant directeur général du S. E. I. T. A.

et sur lequel il existe une littérature abondante. Il nous aurait fallu signaler encore les importations de cigarettes orientales, anglaises et américaines, et celles de cigares de La Havane, qui conservent toujours la faveur des amateurs, la régression de la consommation du tabac à priser ou à mâcher (expression élégante pour désigner la « chique ») ; il nous aurait fallu parler des quelque cinquante mille débits de tabac dont la modernisation constitue en bien des cas un chapitre intéressant de l'architecture et de la décoration contemporaines ; il eût été équitable de mentionner le soin avec lequel sont recrutés les fonctionnaires des Tabacs à tous les degrés de la hiérarchie. Bornons-nous et concluons que, si nous n'accordons plus à l'herbe à Nicot les merveilleuses vertus curatives qu'on lui attribuait en d'autres siècles — ses adversaires la chargent toujours de méfaits et certaine controverse récente à propos du cancer a ému l'opinion publique et retient l'attention du corps médical — elle n'en continue pas moins à tenir une très grande place dans notre vie quotidienne.

Le tabac fait vivre de nombreuses personnes ; il procure à l'Etat de substantiels revenus. Et pour beaucoup la fumée qui s'en va en spirales odorantes demeure à peu près, comme disait Pierre Louys, la seule volupté nouvelle inventée depuis l'antiquité.

En tenue de ville comme en robe d'apparat S. M. la Reine

Elizabeth fut une voyageuse élégante

Un moment historique à Mansion House. Le retour de la reine en Grande-Bretagne est célébré en présence des principaux dignitaires de la Cour.

Au cours du voyage qu'elle a accompli récemment à travers le Commonwealth avec le duc d'Edimbourg, S. M. Elizabeth II a gagné le cœur de tous ses sujets par son affabilité et la grâce souriante qui ne l'abandonnait jamais malgré la fatigue d'un programme extrêmement chargé. Elle avait emporté une garde-robe prévue pour toutes les circonstances du voyage. Partout, la souveraine offrit aux foules accourues, parfois de fort loin, pour l'acclamer, une image d'une élégance de bon goût. Et sans aucun doute cette vision agréable d'une jeune femme portant avec aisance de jolies toilettes n'a pas nui au prestige de la couronne. Bien au contraire !

Ces photographies sont extraites de « The Illustrated London News » et reproduites avec son aimable autorisation.

Tulle vert tilleul sur soie, le tulle est brodé de brindilles d'or d'Australie. (Sydney, Australie.)

Robe de fine dentelle avec motif floral, étole de fourrure. (Wellington.)

Robe à jupe ample en riche brocart avec corsage drapé. (Dunedin, Nouvelle - Zélande.)

Robe du soir de satin blanc harmonisée avec du tulle bleu pâle. (Melbourne, Australie.)

Robe très gracieuse en broderie suisse lilas avec jupe à trois volants. (Hobart, Tasmanie.)

VOICI LES ROBES

A gauche :

Robe de brocart émeraude avec dentelle. (Palmerston North, Nouvelle - Zélande.)

A droite :

Robe de bal en dentelle et tulle, la dentelle formant un panneau sur le devant. (Brisbane, Australie.)

Robe du Couronnement brodée avec les emblèmes des pays du Commonwealth. (Canberra, Australie.)

DE GRAND APPARAT

A droite :

Robe blanche brodée avec motif de fil d'or. (Sydney, Australie.)

A gauche :

Robe orchidée rose avec motif floral et ceinture de velours. (Malte.)

« Rose d'Angleterre », robe en satin blanc avec roses en relief et feuillage brodé. (Brisbane, Australie.)

Robe à la jupe ample de tulle vert pâle sur taffetas de soie. Bouquet de roses « thé » à l'épaule. (Canberra, Australie.)

Robe de soie épaisse, le haut de la jupe et le corsage ornés de grosses broderies. (La Jamaïque.)

Robe de tulle avec applications de broderies de pierres et paillettes. (Hobart, Tasmanie.)

Robe d'organdi brodée de motifs de bouquets de boutons de rose avec écharpe assortie. (Christchurch, Nouvelle-Zélande.)

VOICI LES ROBES D'APRÈS-MIDI PORTÉES

Robe bleu marine avec impressions blanches, grand chapeau assorti. (Canberra, Australie.)

Robe en filet de nylon bleu roi, avec jupe plissée et chapeau blanc. (Melbourne, Australie.)

Simple et coquette robe de tissu rayé habilement taillée. (Melbourne, Australie.)

Robe beige pâle avec ample jupe et petit chapeau blanc. (Wellington, Nouvelle-Zélande.)

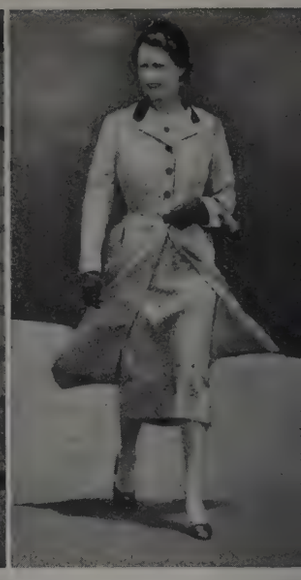

Robe et manteau Cognac à pois noirs, chapeau et gants noirs. (Wellington, Nouvelle-Zélande.)

De gauche à droite : Robe bleu pâle avec motifs de feuilles de fougère. (Ceylan.) — Robe en dentelle et petit chapeau. (Sydney, Australie.) — Ensemble en soie beige à pois blancs. (Sydney, Australie.) — Robe jaune pâle à rayures blanches. (Iles Cocos.)

Robe bleue et blanche, chapeau assorti bleu et blanc. (Waipukurau, Nouvelle-Zélande.)

Robe de cocktail à la jupe ample et au corsage drapé (Colombo, Ceylan.)

Robe légèrement imprimée s'ouvrant sur une sous-jupe de couleur unie. (Colombo.)

Robe de coton à rayures grises et jaunes. (A bord du « Sheffield. »)

Robe d'été à la jupe ample et au corsage boutonné. (Warkworth, Nouvelle-Zélande.)

PAR ELIZABETH II PENDANT SON VOYAGE

Robe blanche avec impressions vert émeraude, chapeau vert émeraude. (Ceylan.)

Ensemble d'été d'une rigoureuse simplicité, petit chapeau. (Brisbane, Australie.)

Robe blanche à pois noirs et tout petit chapeau. (Auckland, Nouvelle-Zélande.)

Robe, chapeau et gants gris acier, chaussures et sac blancs. (Canberra, Australie.)

Fourreau de dentelle blanche avec chapeau de tulle noir à large bord. (Sydney, Australie.)

e gauche à droite : Robe bleu pâle avec dessins blanc et noir. (Rockhampton, Australie.) — Robe de soie avec pan à effet de tablier. Entebbe, Ouganda.) — Robe à jupe plissée et à corsage drapé. (Hamilton, Nouvelle-Zélande.) — Robe cyclamen avec impressions noires. (Darfield, Nouvelle-Zélande.)

Robe avec broderie anglaise aux épaules et au corsage. (Toowoomba, Australie.)

Robe de mousseline blanche aux dessins gris et jaunes, chapeau jaune pâle. (Sydney, Australie.)

Ensemble blanc avec chapeau rouge. (Stratford, Nouvelle-Zélande.)

Ensemble blanc avec dessins verts et roses, chapeau gris. (Traralgon, Australie.)

Robe jaune avec effets de plissés, chapeau jaune et chaussures blanches. (Aden.)

AU MANS

LE RECORD GÉNÉRAL N'A PAS ÉTE BATTU MAIS LE RECORD DU TOUR A ÉTÉ PORTÉ A

190 KM.-HEURE

TRINTIGNANT-GONZALÈS : UNE VICTOIRE FRANCO-ARGENTINE SUR VOITURE ITALIENNE

PAR RAYMOND MIOMANDRE

REPORT. PHOTO DE RENÉ PARIS

250.000 spectateurs, 50.000 voitures dans les parkings, 60 avions sur le champ d'aviation, une kermesse tenant à la fois de la fête de Neuilly et de la Foire de Paris, un village de toile créé pour vingt-quatre heures, 2.000 roulottes de camping, des montagnes de sandwiches, des milliers de litres de boisson, les tréteaux de Saint-Germain-des-Prés, un restaurant ultra-chic, le « Welcome », des princes, notamment Bernhard des Pays-Bas, et, dominant tout cela, des bolides lancés à près de 300 kilomètres à l'heure sur les 13 kilomètres du circuit : c'est l'ambiance unique des 24 Heures automobiles du Mans.

Ces vingt-deuxièmes 24 Heures ne faillirent pas à la tradition, mais, hélas ! le temps inclément rendit la course dangereuse et nombre de voitures finirent dans le sable du virage de Mulsanne, dans les gabions de protection de la courbe après la passerelle, ou encore dans la ligne

Mlle Inès, starlett espagnole, a suivi la course du marquis de Portago jusqu'à son abandon. Ci-dessous, un passage à 240 kilomètres à l'heure, sous la pluie, de l'Anglais Rolt.

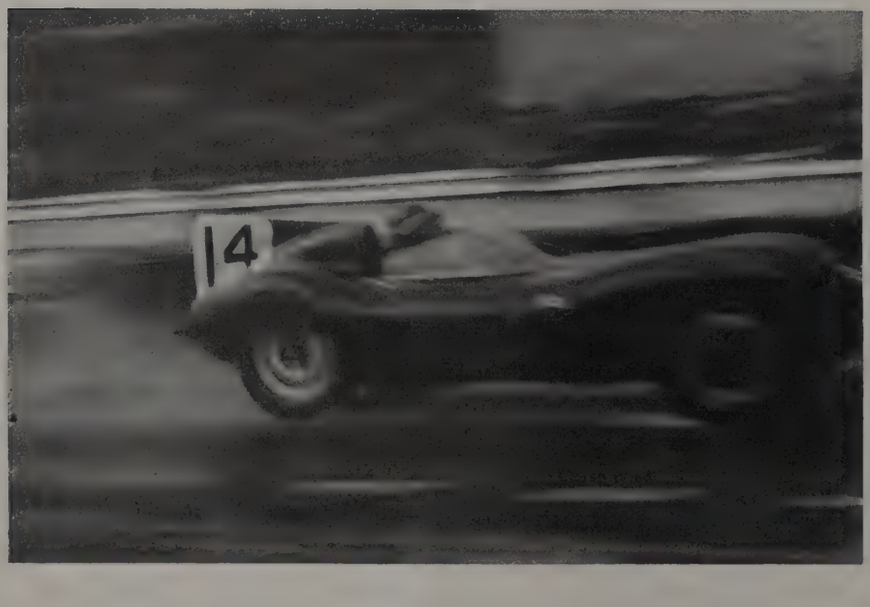

Le bolide victorieux est maintenant au repos. Poussé p
mécaniciens de la firme italienne au milieu de l'enthousias
est amené face aux tribunes, où ses pilotes recevron
félicitations du prince Bernhard des Pays-Bas.

La « Ferrari » victorieuse passe à 240 kilomètres à l'heure devant les tribunes. C'est le champion argentin Froïlan Gonzalès qui est au volant. En pointe sur le kilomètre, Gonzalès a atteint l'effarante vitesse de 280 kilomètres. Dans ces 24 Heures l'Argentin a tenu le volant durant quatorze heures.

ni. Le drapeau de fin de course est abaissé. Gonzalès et ocié Trintignant sont vainqueurs à près de 170 kilomètres de e. La puissance du moteur de la voiture est de 300 CV à 7.000 tours-minute.

droite légèrement incurvée de Maison-Blanche. Fort heureusement il n'y eut que peu d'accidents et tout se solda par des blessures insignifiantes. La plus grave : un bras cassé pour le Britannique Jimmy Stewart.

Quant à l'épreuve elle-même, elle fut disputée entre deux marques : l'une, italienne, Ferrari, l'autre, britannique, Jaguar. Ce fut la première nommée qui l'emporta, à 169 km. 215 de moyenne, avec l'Argentin Froïlan Gonzalès et le Français Maurice Trintignant. Gonzalès se permit le luxe de battre le record du tour à 190 de moyenne. Quant à Rolt, pilote de la Jaguar, il réalisa la plus grande vitesse sur un kilomètre : 282 km.-h.

Dans cette épreuve d'endurance les freins jouèrent le rôle le plus important et furent à l'origine des principaux abandons.

La construction française fut tout de même à l'honneur avec la victoire à l'indice de performance de la petite D. B. Panhard de 745 cm³ de cylindrée, pilotée par son constructeur, René Bonnet, et Elie Bayol. Celle-ci battit le record de sa catégorie à 134 km. 677 de moyenne, totalisant 3.233 kilomètres dans les vingt-quatre heures.

Un grand vaincu dans cette bataille sous la pluie intermittente, Amédée Gordini, dont les champions Jean Behra-Simon durent abandonner pour ennuis d'allumage. Une satisfaction cependant : la victoire de Guelfi-Pollet sur une 2.500 cm³ Gordini. Dix-huit concurrents seulement terminèrent sur cinquante-sept partants.

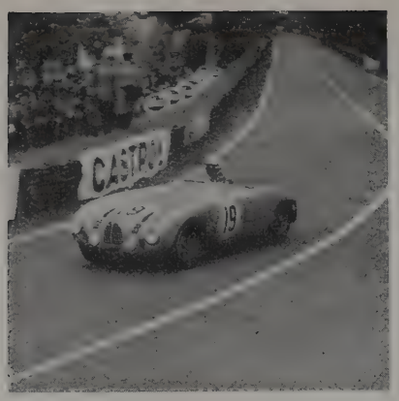

Le Niçois Jean Behra, au volant de la 3 litres Gordini, sort du virage en épingle du Tertre Rouge. Il abandonnera après plusieurs pannes d'allumage.

Après le ravitaillement en carburant, Simon va prendre le volant de la voiture. Jean Behra lui dit : « Méfie-toi, la route est glissante au Tertre Rouge. »

La Gordini de Berha ne passe pas. Son constructeur, Amédé Gordini, est anxieux. Au Mans il joue son va-tout. Il s'est ruiné pour construire sa voiture.

A REIMS

LES 12 HEURES

REVANCHE DU MANS

ET LE GRAND PRIX DE L'A. C. F.

A Reims, sur le circuit le plus rapide d'Europe, la plupart des acteurs du Mans vont se retrouver les 3 et 4 juillet prochains. Dans les 12 Heures Gonzalès-Trintignant partiront favoris, mais dans le Grand Prix de l'A. C. F., réservé aux voitures de course formule n° 1, c'est-à-dire d'une cylindrée de 2 l. 500, nous verrons des nouveaux venus. La marque allemande Mercédès fera sa rentrée en course avec comme chef de file le champion du monde, l'Argentin J. M. Fangio. Ses principaux adversaires seront : Hawthorn, Farina, Trintignant, Gonzalès (Ferrari), Marimon, Shel, Mières (Maserati), Behra, Simon (Gordini), Rosier, Manzon (Ferrari).

L'an dernier, sur 500 kilomètres, l'Anglais Hawthorn réalisa 183 de moyenne et le record du tour fut établi à plus de 190. Sur le kilomètre, le 300 à l'heure fut approché. Cette année, nouvelle formule, tous les records seront certainement battus.

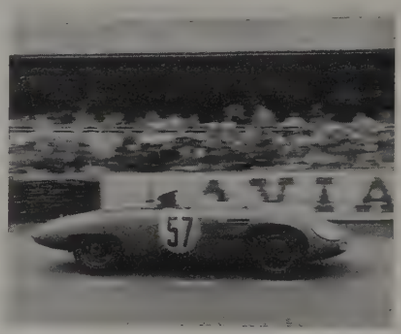

Un passage à près de 180 kilomètres à l'heure de René Bonnet, qui, au volant d'une D. B. moteur Panhard de sa création, remportera la victoire à l'indice de performance.

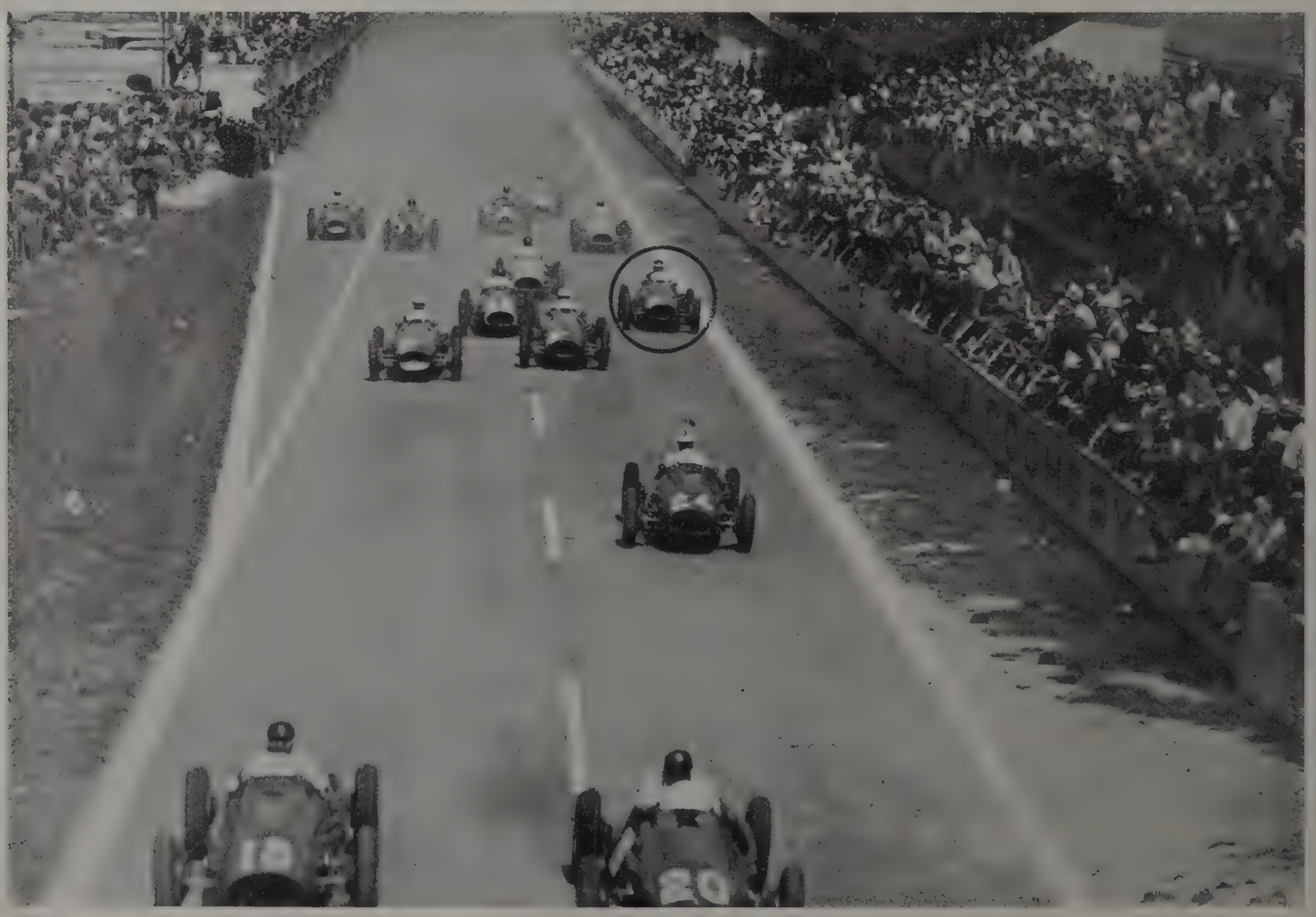

Impressionnant départ au dernier Grand Prix de l' A. C. F. à Reims, que l'Anglais Mike Hawthorn (dans le cercle) remportera à 183 km.-h., devant Fangio (18) et Gonzalès (20).

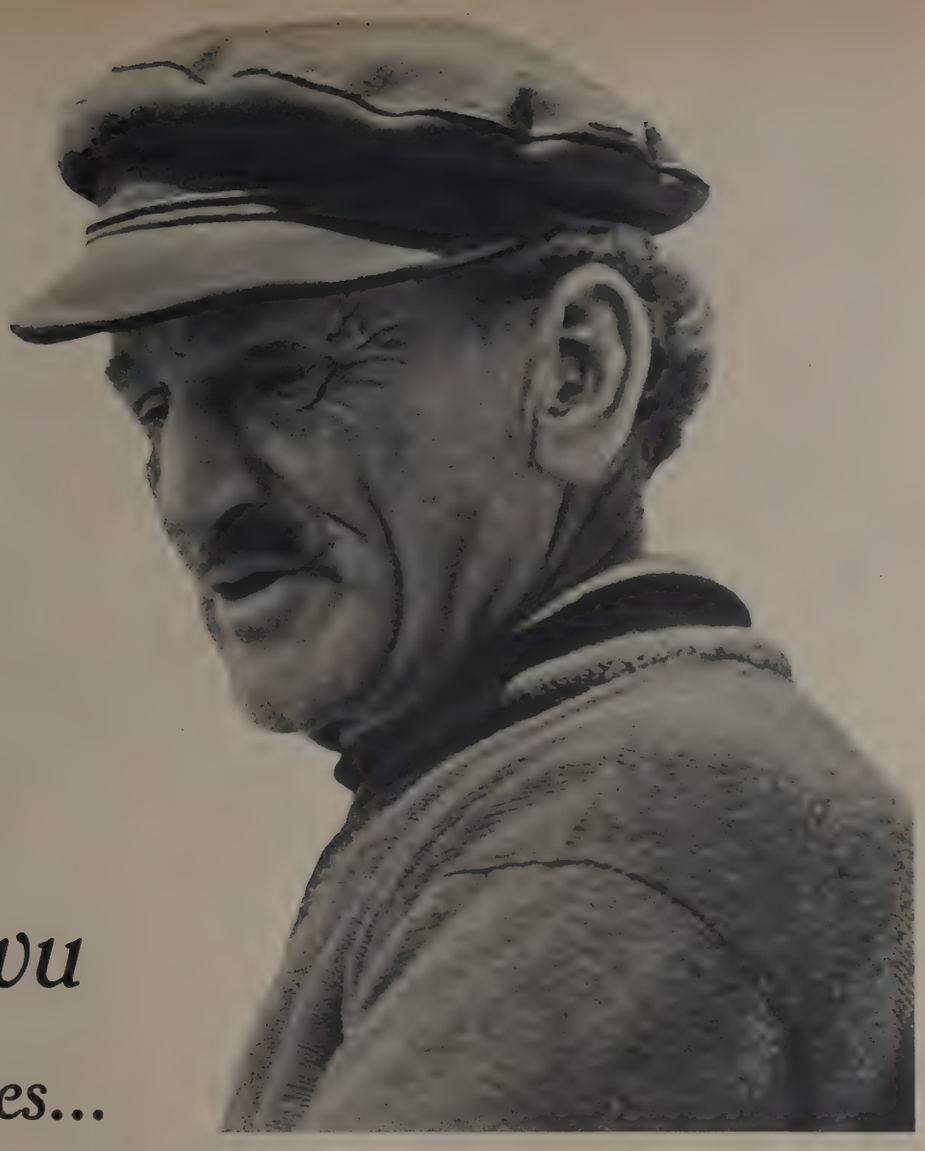

J'ai déjà vu 2 guerres...

... je n'en veux pas voir une 3e

ENTRE LE CHAOS ET L'EUROPE, *j'ai choisi !*

UN microsillon fait fureur en Amérique. Il réunit des extraits de discours prononcés à la veille de la seconde guerre mondiale par Chamberlain, Hitler, Daladier, Mussolini, Roosevelt, Staline. De tous ces personnages, un seul subsiste. Mais les paroles demeurent. Ce sont celles que nous entendons chaque jour tomber de la bouche des pontifes actuels. C'est, on le voit, un jeu cocasse, un jeu de fin du monde.

Ne peut-on dire autre chose, ne peut-on surtout « faire autre chose » ? L'humanité est-elle condamnée à disparaître pour manque d'imagination ?

Devant le risque d'un troisième conflit planétaire deux attitudes sont possibles. L'une est celle du fatalisme. Dans la conviction qu'il n'y a « rien à faire » en présence d'un enchaînement de causes et d'effets qui dépasse l'homme et l'écrase, il se contente du rôle de spectateur désabusé, indifférent à tout et prêt à tout accepter. « Nos destins sont sur les genoux des dieux. » L'autre position est celle de l'actif. Sans nourrir des illusions excessives sur l'étendue des pouvoirs de la volonté, il croit au libre arbitre et à l'action comme à un moyen de vaincre les fatalités prétendues. Il veut « raturer le vif », comme disait Valéry.

Notre civilisation occidentale est fondée sur une telle prétention. Qu'elle y renonce, elle n'est plus elle-même, elle s'abandonne à des dieux étrangers à son destin, elle est perdue. Mais, tant qu'il existera chez nous un homme assez naïf, assez vivant pour dire non aux subtils qui, par excès d'intelligence ou par fatigue, ont choisi la mort, l'Occident conservera une carte maîtresse.

SAVOIR LIRE UNE CARTE

LA première carte maîtresse pour l'homme est la carte géographique. Elle lui souffle ses choix essentiels, elle lui dicte sa défense, elle lui suggère ses solutions d'avenir. Reste à vouloir, à agir, à vivre, en un mot. C'est le métier de l'homme. Ceux qui trouvent le fardeau trop lourd raisonnent ainsi : L'Europe occidentale, ayant perdu son rôle de « manager » du monde au profit des Etats-Unis et de l'U. R. S. S., est vouée mécaniquement, soit à la colonisation soviétique (favorisée par la géographie), soit à une forme quelconque de « protectorat » (favorisée par certaines affinités et par l'intérêt : entre deux modes de vie, on choisit le meilleur).

Cela est vrai mécaniquement. Mais jusqu'à ces derniers temps la civilisation européenne était caractérisée par le refus de la fatalité, même mécanique. Ce refus pourrait conduire à unifier d'abord l'Europe et à réaliser une association étroite entre celle-ci et le continent africain. L' « Eurafrique » serait susceptible de devenir, dans un monde en complète transformation, l'arbitre d'un système de coexistence pacifique qui, dans la phase actuelle, apparaît très conjectural. On a des raisons de croire qu'il l'est précisément parce que l'Europe est en état d'absence depuis 1945. Il s'agit de la faire rentrer dans le jeu.

Mais le monde n'a aucun besoin d'une Europe divisée et anarchique, à l'image de celle qui porte la responsabilité des deux grandes guerres du siècle. Et les Européens sont plus conscients qu'on ne l'imagine de la nécessité

de « dire et de faire autre chose ». L'homme de la rue a tiré les leçons de 1914 et de 1939.

CE QUE PENSE L'HONNETE HOMME

ON me recommande, observe-t-il, de me méfier de l'Europe unie, parce qu'elle est trop petite ou trop grande, parce qu'elle n'a pas de passé, parce que, avec elle, on ne sait où l'on va... On ne me dit pas qu'il faut alors revenir tout simplement au régime d'avant 1914 ou à celui d'avant 1939. Mais c'est ce que je comprends. Et je comprends qu'on n'ose pas me le dire ouvertement. Car je sais qu'en 1914 nous avons dû subir une guerre gigantesque et qu'en 1939 cela a recommencé, beaucoup plus gravement. Je pense qu'il devait y avoir quelque chose qui n'allait pas. Quelque chose que je ne veux plus, à aucun prix, voir reparaître... L'organisation de l'Europe était fausse, périmée, avec ses alliances, ses souverainetés dispersées, ses

L'U. R. S. S. VUE DE NEW-YORK : TRAVAILLE A ENCHA

rivalités, ses barrières douanières, sa vie étriquée, l'autarcie et, finalement, l'explosion de la chaudière. Me proposer de reprendre les solutions anciennes sous prétexte que les autres ne sont pas mûres et qu'elles comportent des abandons de souveraineté, c'est me demander

ITRALE DE GUERRE OÙ L'ON PEUPLES LIBRES

d'accepter par avance des conséquences que je ne connais que trop et que je refuse... La Communauté européenne de défense ne me plaît qu'à moitié, il est vrai. Je vois bien qu'elle est un pari, qu'elle comporte des risques. Mais il faut bien que je m'en accommode. On ne peut davantage supprimer le peuple allemand qu'on ne peut supprimer le peuple français. Ils sont condamnés à vivre côte à côte. Mieux vaut faire en sorte que ce soit de la meilleure façon possible. Or, quand je veux que l'on m'explique comment cela se fera en dehors d'une unification de l'Europe, on devient très vague... On me parle en ricanant de l'Europe-croupion, de l'Europe vaticane, des territoires ex-allemands de l'Est, de la réunification allemande, etc. Il me semble pourtant que cette réunification, que ces territoires sont des réalités, en dehors de toute forme d'organisation européenne, et que ces réalités sont appelées à peser sur le destin de l'Europe, que nous ayons choisi ou non la voie supranationale. Je pense même que celle-ci est la seule qui permette de contrôler et de freiner le dynamisme allemand.

Pour moi, la Communauté européenne de défense répond à une menace en quelque sorte physique, inscrite sur la carte et provoquée par

ce poids énorme qu'exercent sur notre péninsule l'U. R. S. S. et ses satellites. On m'affirme que l'U. R. S. S. ne songe aucunement à profiter de sa masse, qu'elle ne nourrit aucune intention agressive. J'en suis bien aise. Mais pourquoi me demander de repousser toute défense raisonnable de l'Europe, quand tant de bataillons manœuvrent de l'autre côté du rideau de fer ? Pourquoi me refuse-t-on le droit de m'organiser quand on en use si largement de l'autre bord ? Vérité en deçà de l'Oder, erreur au delà ?

Je ne puis croire d'ailleurs que cette Communauté de défense, dont les effectifs seront modestes et l'efficacité peut-être moins grande qu'une simple coalition d'armées nationales, soit le fond du problème pour les communistes ni pour une partie au moins de nos supernationalistes. Ils s'en prennent à la C. E. D. pour des motifs exactement inverses. Pour les uns, elle est un instrument d'agression, pour les autres, elle ouvre la voie de la déchéance. Ils ne peuvent avoir raison tous à la fois. En revanche, ils se trouvent qu'ils ont des intérêts-nés et actuels à ce que l'Europe unie ne voie jamais le jour. Les communistes, parce qu'une Europe militairement unie préfigurerait une Europe économiquement unie, prospère, que les pays satellites à bas niveau de vie regarderaient avec envie. Les supernationalistes, parce que l'Europe unie les trouble dans leur confort, dans leurs chères habitudes, parce qu'elle représente en quelque manière une révolution et que toute révolution est haïssable, fût-elle, à la longue, conforme à leurs intérêts matériels...

DES ELECTIONS CARACTERISTIQUES

DANS cette thèse de « l'honnête homme », je crois avoir exprimé, en me bornant à mettre un lien entre elles, des idées qui sont désormais très répandues dans le peuple de

POUR MOSCOU LE PARADIS SOVIÉTIQUE VI

France et qui se révèlent dans maintes conversations à Paris et en province, dans les salons comme dans les salles d'auberge, avec des gens qui ne font point partie des milieux dirigeants et qui, parfois, serrent les poings devant les subtilités électorales et les combinaisons des grands « pontifes ».

L'idée européenne est aujourd'hui réclamée par des majorités de plus en plus larges. Au cours des trois dernières élections législatives partielles, en Seine-et-Oise, dans le Pas-de-Calais et en Maine-et-Loire, ce sont les candidats « européens » qui l'ont emporté. Signe des temps, on se rend compte confusément que l'européanisation est aujourd'hui le seul moyen de sortir de l'ornière. On comprend partout que, face à la solution européenne, il n'y a rien, sinon le retour à des errements dont on sait trop bien ce qu'ils ont produit.

LE PEUPLE DE FRANCE EST EN AVANCE SUR SES REPRESENTANTS

A LA vérité, lorsqu'on interroge le peuple de chez nous, ce qui frappe c'est la constatation de son avance par rapport aux hommes qui prétendent politiquement et économiquement le diriger et qui apparaissent, bien au contraire, « en arrière de la main ». Le sentiment d'une « trahison des patriciens » se fait jour. Qu'elle soit fondée sur la défense d'intérêts matériels ou sur un conformisme né d'une paresse de l'esprit, d'un refus d'abandonner la commodité des habitudes ne change rien à l'affaire. Le pays sait qu'il arrive à l'heure des choix décisifs et que ses dirigeants se comportent comme s'ils ignoraient que lui a déjà opté. Le pays voit ses représentants se livrer à des luttes obscures de couloirs, alors que tout craque en Indochine et que tombent les meilleurs de ses soldats. Le pays comprend que l'étranger regarde la France avec une commisération méprisante lorsqu'il assiste à cette invraisemblable « danse du scalp » menée à Paris contre l'homme qui, dans un débat grave, représente à Genève la position de la France. Quand un Parlement a investi un ministre des Affaires étrangères, on ne peut admettre qu'il choisisse de le torpiller au moment du plus grand danger national. L'opinion française est lasse de ces jeux de princes. Elle est lasse de l'inertie persistante de ses élites, de leur byzantinisme: le peuple de France serre les poings.

Il prend conscience, surtout, que son sort et celui de l'Europe entière se jouent en ce moment. Il sait que les deux grandes guerres ont été, en dépit d'une double victoire, un naufrage et que l'on ne peut tout sauver d'un naufrage : la souveraineté entière et pointilleuse de chaque Etat, les privilèges douaniers si utiles aux producteurs sans imagination, les chères habitudes de jadis... Osera-t-on dire que tout cela était depuis longtemps déjà périmé, que tout cela était déjà du domaine de la fiction, que la réalité, déjà, démentait ces vestiges poussiéreux d'un passé qui fut peut-être beau, mais qui était, dès avant 1939, du passé.

DEUX FAÇONS DE VOIR LE MONDE

IL y a deux façons de voir le monde. On peut regarder le paysage d'un char à bœufs ou par la fenêtre d'un « stratocruiser », à

S LA MENACE ARMÉE DU CAPITALISME AMÉRICAIN

10.000 mètres d'altitude. Entre le journal de bord des deux voyageurs, il n'y aura rien de commun. Pourtant le char à bœufs existe toujours. Le stratocruiser existe, lui aussi, mais avec une tout autre réalité. L'un constitue une survivance, une sorte de symbole d'un mode de vie, d'une façon de travailler, de penser qui avait ses charmes. Si ces charmes existent encore, ce n'est que sous la protection du stratocruiser. C'est celui-ci qui commande. Car entre un stratocruiser pacifique et un bombardier B. 47, il n'y a qu'une faible différence. Ils sont tous deux complices dans une entreprise qui a pour objet final de nous inclure au sein d'un monde caractérisé par la vitesse, la puissance, les grands espaces.

Si l'Europe occidentale est trop petite, il existe auprès d'elle le vaste continent africain. Chacun, objecte-t-on, y a ses chasses gardées, qu'il défend jalousement. Cela aussi apparaît désuet. C'est toute l'Europe qui est intéressée par l'Afrique et inversement. Que des étapes soient nécessaires pour arriver à la « symbiose » Europe-Afrique, c'est l'évidence. Mais le but à atteindre est parfaitement clair. Il représente la chance de l'Europe et de l'Afrique de jouer pleinement leur rôle sur la scène mondiale. C'est une nouvelle et grande page de l'histoire qu'il s'agit d'écrire. Si nous n'avions pas la force, l'audace; l'imagination, le courage nécessaires pour l'écrire, alors, en effet, il ne nous resterait qu'à choisir entre la participation à l'entreprise de la domination mondiale soviétique et la protection américaine. Si nous demandions à ce bourreau qu'est le temps un quart d'heure de grâce en faveur de notre complète souveraineté nous la perdrions définitivement et avec elle toute possibilité de forger notre destin.

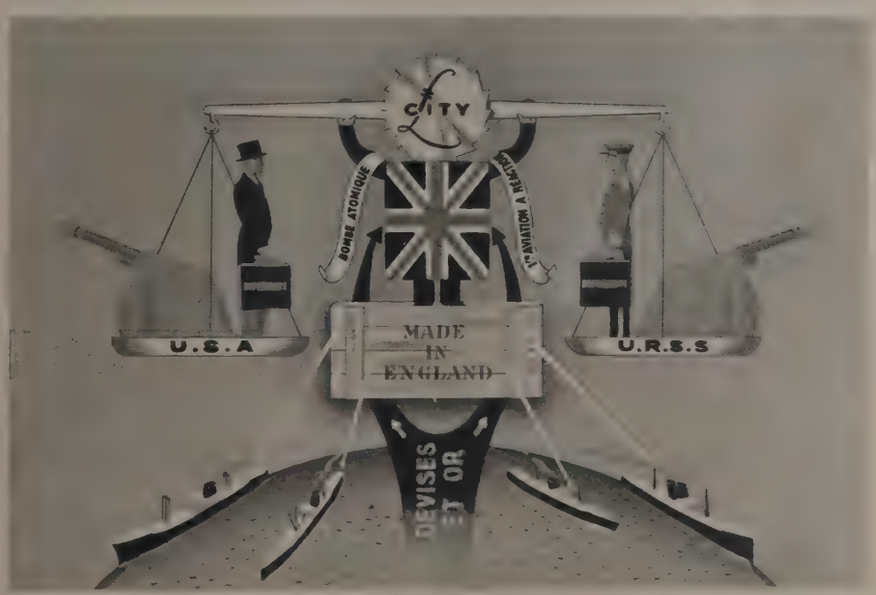

POUR LONDRES : LA CITY DOIT REDEVENIR LE CENTRE MONDIAL DES CAPITAUX

« Le commerce, disait Lloyd George, je peux le faire même avec des cannibales. »

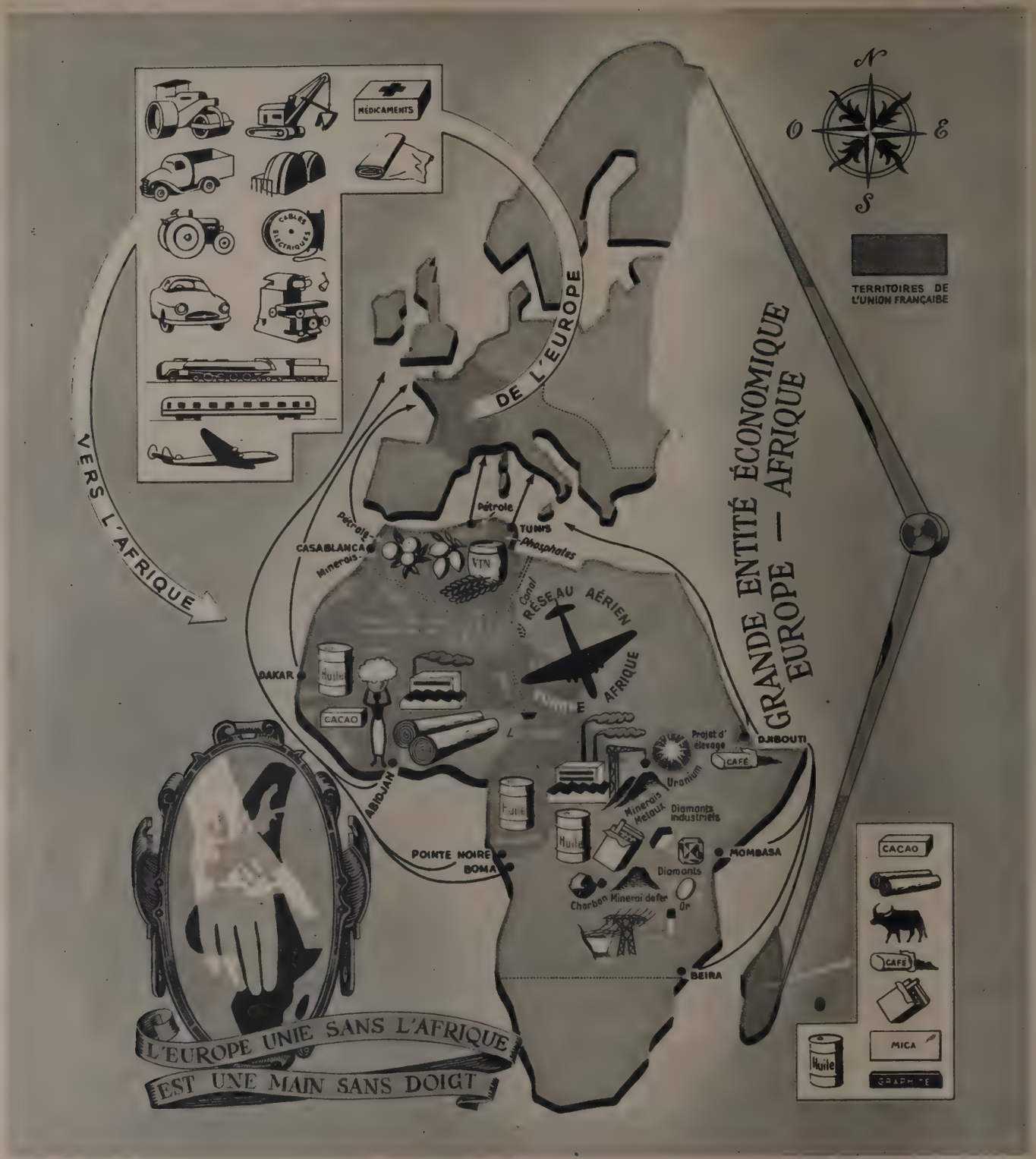

LA SOLUTION : L'EURAFRIQUE

avec la solidarité atlantique, garantie contre une éventuelle agression

DU NEUF ET DE L'ESPOIR

J'AI rencontré, voilà un mois, sous le ciel de Touraine, un vieil homme de France. Ses paroles, que je rapporte textuellement, valent d'être méditées.

« J'ai vécu deux guerres, m'a-t-il dit. J'ai été blessé à la première. A la seconde, j'ai perdu mon fils unique. Il me reste des petits-enfants. Je ne voudrais pas qu'ils revoient cela. A aucun prix.

» Qu'on abolisse les frontières, qu'on mette en commun les idées, les biens, les armes, qu'on nous fasse une Europe qui tienne debout. Du neuf et de l'espoir. Or, nos potentats de la politique, de la finance, de l'industrie, qui ne nous ont donné jusqu'à présent comme mobiles d'action que des idées anciennes, s'effraient du neuf et tuent l'espoir.

» L'Europe, l'armée européenne, la Communauté charbon-acier, ce sont des chances qui s'offrent. Courons-les pour l'amour du ciel et laissons de côté les vieilles cartes usées du « chacun chez soi », de l'autarcie, des frontières nationales, des petits marchés et autres absurdités que tout contredit aujourd'hui.

» Il est grand temps que nos dirigeants laissent de côté leurs intrigues ancillaires pour regarder autour d'eux et pour écouter. Il n'y a plus de place pour la tricherie. Il faut cesser de piétiner en chantant « Marchons... », comme les choristes de l'Opéra. Il faut jouer franc-jeu, aller de l'avant. Contre notre argent, contre nos votes, contre nos vies, nous voulons au moins de l'espoir. »

L'Office national du tourisme de Grèce est en train de réaliser un remarquable programme d'équipement hôtelier. Le Delphi Hôtel, sur les flancs du mont Parnasse, est une belle réussite.

Le passé se manifeste partout à Athènes, où les ruines font partie du paysage. Mais ces athlètes ne restent-ils pas fidèles, eux aussi, à la grande tradition olympique ?

LA GRÈCE AUX CENT VISAGES

LE PAYS D'HOMÈRE ET DE PÉRICLÈS N'EST PAS UN MUSÉE

PAR EDMOND NESSLER

LE palais du roi Minos à Cnossos est un impressionnant édifice, le Versailles de ces temps reculés. On y trouve tous les raffinements du luxe et même tous les perfectionnements du confort, mais les portes sans chambranles ni vantaux ne se ferment pas.

La langue grecque, d'une incomparable richesse, abonde en synonymes, mais ne dispose que d'un seul mot, « xénos », pour désigner à la fois l'hôte et l'étranger. Et l'on s'aperçoit vite qu'il s'agit moins d'une lacune du vocabulaire que de deux notions si intimement liées qu'il n'a pas été possible de les dissocier.

Ce double symbole se prolonge dans la vie quotidienne. La Grèce est restée, par excellence, le pays où le voyageur est accueilli avec honneur et cordialité : hospitalité qui n'est pas de commande, que n'inspire aucun calcul, si évidemment

U. OF L
LIBRARY

spontanée qu'il serait impropre d'invoquer ici une tradition.

Pourtant la Grèce, longtemps sollicitée par d'autres préoccupations, ne s'est élevée que récemment au rang de grand pôle d'attraction touristique. Curieux phénomène, il a fallu que l'étranger la découvre pour qu'elle se découvre elle-même avec ravissement. Elle semble voir avec des yeux neufs ses petites plages lumineuses au fond des criques sauvages, ses montagnes pelées qui s'élancent d'un seul jet à l'assaut du ciel, ses villages chaulés, immaculés et éblouissants, ses vallées profondes et ses rivières torrentielles.

« Nous avons mis quelque temps à nous persuader que la Grèce n'est pas un musée, me dit avec humour M. Agathoclès, président de l'Office national du tourisme. Un musée, c'est, révérence parler, un cimetière, et ici, tout, même nos ruines, est vivant. Vous voulez savoir pourquoi le passé, chez nous, résiste à l'usure du temps ? Probablement parce que les Grecs pensaient, concevaient, bâtissaient à l'échelle humaine. »

Santorin est la plus pittoresque des Cyclades. Ile volcanique, abrupte et sauvage, elle se dresse, magnifique, au-dessus de la plus limpide des mers.

La pêche constitue une des principales occupations de ce peuple marin. A Myconos, la majeure partie de la population s'y consacre en toute saison.

VOICI Athènes. Vue de l'Acropole, la ville s'étend immense et tourmentée. En 1834, lorsque la Grèce, au prix d'une héroïque révolte, échappa à la servitude, c'était une misérable bourgade de quatre mille à cinq mille âmes, escaladant les flancs escarpés de la vieille forteresse, rien de moins, mais rien de plus qu'une affirmation désespérée de l'hellénisme qui ne voulait pas mourir au pied du Parthénon. L'embryon de la cité n'est aujourd'hui qu'un pittoresque quartier, Plaka, noyé dans une agglomération tentaculaire de plus d'un million d'habitants, presque aussi vaste que Paris. Le berceau de la civilisation occidentale, la capitale du monde antique est une ville-champignon au même titre que Chicago, Detroit ou San Francisco.

Trente ans avant le baron Haussmann, l'urbanisme était, semble-t-il, une science rudimentaire, et Athènes, en proie à la fièvre de croissance, se développa avec une certaine fantaisie.

La Grèce libérée s'était donné un roi, Othon de Bavière, et les Athéniens estimèrent naturellement qu'à un roi il fallait un palais royal, mais où l'édifier ? Les espaces libres ne manquaient pas, et devant l'embarras du choix on décida qu'on l'ériger ait sur l'emplacement qui jouirait de la plus grande fraîcheur, avantage appréciable dans un pays où les journées sont chaudes sous la canicule. Après une élimination préalable, on retint finalement quatre terrains, sur lesquels, négligeant thermomètres et baromètres, on exposa des quartiers de viande au soleil. C'est l'état comparé de la putréfaction qui permit de déterminer ce qui devait devenir la place de la Constitution, le point riche de la capitale, l'homologue de notre place de l'Opéra.

MALGRE cette extension trop rapide souvent imposée par des nécessités dramatiques — en 1924 il fallut pourvoir en quelques mois au relogement de deux cent mille expulsés d'Asie Mineure — Athènes est devenue une des villes les plus séduisantes du monde, et ce n'est pas le diminuer que de dire de ce charme qu'il ne s'exerce pas d'emblée. Peut-être en l'abordant le voyageur, tout à son illumination intérieure, a-t-il peine à franchir quarante siècles d'histoire. Bien qu'il sache, de pleine conscience, que cette impression est irrationnelle aux limites de l'extravagance, il éprouve une sensation d'anachronisme comme s'il pouvait reprocher à la réalité de ne pas se plier aux exigences de son imagination.

Il tente, en hâte, de s'évader dans le passé et rend sa première visite à l'Acropole. Le contact a été préparé dans les plus mauvaises conditions possibles, la surprise défiorée par la lecture, la photographie, l'affiche. Il évolue en pays connu ou, du moins, il le croit.

C'est devant le Parthénon qu'il mesure, dans un enchantement impérieux et soudain, l'étendue de son erreur. Tout se conjugue ici pour défier la description. Comment rendre l'harmonie des proportions, la splendeur des lignes, la sensualité de la pierre, la majesté du site ? Le ciel n'est plus qu'une toile de fond sur laquelle se découpe l'œuvre de l'homme. Ses mutilations, loin d'attenter à sa perfection, ajoutent une note pathétique à sa beauté.

A proximité, l'Erechthéion, d'une facture si élégante, et le gracieux temple de Nikê, la Victoire aptère, méritent un tribut d'admiration.

Rasséréné, il peut alors affronter la ville moderne, les grandes artères rectilignes où se retrouvent, au terme d'un prodigieux ressac, les outrances méditerranéennes et les prétentions néo-classiques de l'école de Munich, les pilastres, les volutes et les enduits à l'italienne, les couleurs trop vives, les façades trop ornées.

Mais il y a heureusement la vibrante lumière attique qui atténue, corrige, remodèle, modifie volumes et perspectives. Si l'Egypte est un don du Nil, Athènes est un don du soleil.

AU cours des dix dernières années, les statistiques établissent qu'Athènes a bénéficié de trois cent six jours d'ensoleillement par an en moyenne. C'est, nous a-t-on assuré, le record des capitales européennes : enviable record que n'a guère affecté le bouleversement des saisons. Il explique non seulement les grands cafés, dont les terrasses débordent les trottoirs et envahissent les squares, les ruelles ombreuses où la fraîcheur se réfugie jusqu'au cœur de l'été, mais également, par répercussion, l'intensité de la vie nocturne, les deux cents cinémas en plein air, et sans doute aussi l'aménité légendaire des Athéniens.

LA vie nocturne, ce sont essentiellement les tavernes de Plaka. Par destination, la taverne est un restaurant, mais un restaurant où l'on entre le plus souvent par la cuisine, où des futailles alignées de plain-pied contiennent la fameuse « retsina », le vin fixé à la résine de pin, où des chanteurs se produisent dans leur répertoire folklorique en s'accompagnant d'une sorte de mandoline, la « bouzouka ». Le décor est généralement très rustique, la chère, les crustacés et les poissons surtout, de bonne qualité, l'ambiance, extraordinaire.

On va à la taverne pour s'amuser, et on s'y amuse effectivement, ce qui, on en conviendra, est assez rare pour être noté. L'assistance reprend en chœur les airs les plus populaires, marque les rythmes en claquant des mains, danse des farandoles à la grecque sur un temps de sarabande. La soirée se prolonge jusqu'aux petites heures du matin, parmi des foules sans cesse renouvelées.

Car les prix sont très abordables, de 30 à 60 drachmes par personne — de 350 à 700 francs environ — boisson et service compris.

LES réformes monétaires successives — la dernière a été appliquée le 1er mai dernier — ont fait de la Grèce une des contrées les moins chères d'Europe. Il va sans dire que, dans un pays qui présente d'autre part tant de

motifs d'intérêt, cette situation a puissamment contribué au développement touristique. A peine renaissant en 1949, à la fin de la guerre civile, il est en pleine croissance aujourd'hui. De 1950 à 1953, le nombre de touristes enregistrés est passé de 33.333 à 75.921, les recettes correspondantes, de 4.734.311 à 22.725.169 dollars.

En 1953, ce sont les Etats-Unis qui ont fourni le plus gros contingent, avec 23.548 visiteurs, parmi lesquels il faut d'ailleurs compter une forte proportion d'Helléno-Américains, qui ne sont pas des touristes au sens étroit du terme. Quoi qu'il en soit, la France se classe bonne seconde, avec 12.402 voyageurs à l'entrée, devant la Grande-Bretagne, 9.710, la Turquie, 8.565, l'Italie, 4.150, l'Allemagne, 3.340.

Cet afflux d'étrangers souhaité, mais, dans une certaine mesure, inattendu, a posé aux organismes publics et privés de sérieux problèmes dont la solution ne pouvait être différée.

L'Office national du tourisme a fait construire soit de beaux hôtels, comme à Delphes, à Myconos, à Nauplie, à Corfou, à Corinthe, soit des pavillons destinés à loger pour une seule nuit des hôtes de passage. Ces établissements, en tous points remarquables, complètent un réseau d'hôtels et de pensions de famille plus ou moins luxueux, sans doute, mais également et intégralement propres. Néanmoins, malgré l'ampleur de l'effort, l'équipement est encore très loin de satisfaire aux besoins. Pour la jeunesse, deux camps ont été aménagés, le premier à Corfou, par le Club « Méditerranée », le second près de Corinthe, à Xylocastron, sur l'initiative de la compagnie de navigation Typaldos.

Enfin, par l'intermédiaire des bureaux de renseignements, il est facile de trouver à louer une chambre chez l'habitant. Pour 12 drachmes — 135 francs — par jour et par personne, on peut prendre place au foyer d'une famille grecque, où le séjour s'écoule à des conditions particulièrement avantageuses dans une atmosphère de chaude sympathie.

Vue de l'Acropole, Athènes s'étend, immense et tourmentée. Depuis un siècle, elle s'est développée à une allure record. Elle est actuellement presque aussi vaste que Paris. Au fond, le Lycabète.

Au point de vue touristique, Athènes est avant tout une correspondance. C'est le passage obligé pour quiconque projette de visiter, soit la Grèce continentale, soit les îles de l'Archipel.

En Grèce continentale, les communications sont commodes, qu'on emprunte par cars les routes, qui sont bien entretenues, ou qu'on préfère la voie ferrée, sur laquelle des autorails modernes assurent des services réguliers.

La terre des dieux n'est pas une fiction mythologique. Les divinités de l'Hellade avaient figure humaine et aussi un tempérament, des goûts, des faiblesses qui les identifiaient aux mortels. Les hauts lieux que les Grecs leur consacraient étaient ceux qu'eux-mêmes ils aimaient et qu'ils avaient choisis avec le plus grand soin.

Delphes, où se réunissaient les anciens et les sages dans cette véritable Société des Nations qu'étaient les Amphictionies, où la Pythie dictait aux peuples leur destin, s'élève dans un paysage de montagne sévère jusqu'à l'austérité, mais Olympie, centre de réjouissances à la gloire d'Apollon, est située dans une vallée aimable aux contours mollement dessinés : la virilité préside aux graves conciliabules, la souriante féminité, aux jeux du stade et du théâtre. Mycènes et Argos, Epidaure et la vieille Corinthe suggèrent des méditations que la poésie inspire et que la nature justifie.

Et que dire des soixante îles habitées, qui font des archipels une Polynésie déroulant la série des émerveillements ? Les Cyclades, les Sporades, le Dodécanèse, les Ioniennes rivalisent de charme et de beauté. La navigation, organisée de main de maître au départ du Pirée, permet d'évoluer sans peine parmi ses terres aux noms prestigieux qui semblent flotter sur les eaux. Delos, Santorin, Paros, Lesbos, Naxos, Zanthe, Corfou, Rhodes, Cos, on ne saurait en citer quelques-unes sans risquer de commettre autant d'injustices.

Les petits paquebots si nets, si coquets, qui multiplient leurs escales dans ces ports miniature, invitent au voyage. Grâce à eux chaque journée est une évasion, chaque nuit, une féerie.

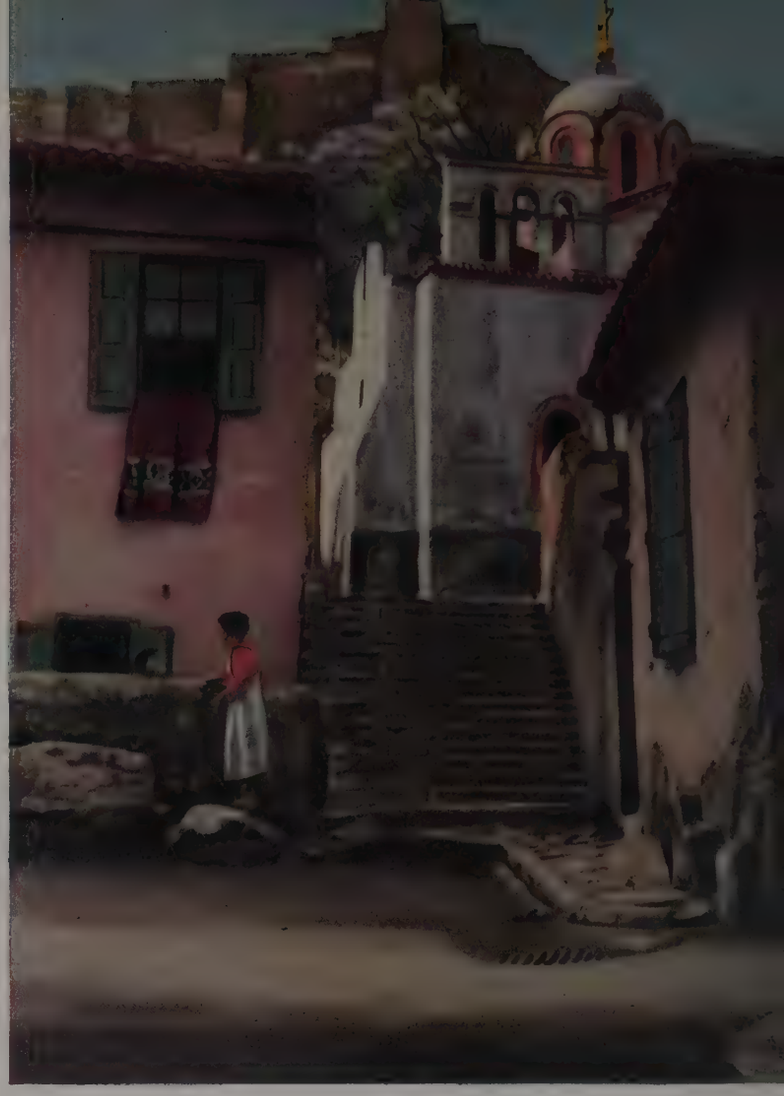

Au point de vue du pittoresque et de l'élégance, les moulins à vent de Myconos n'ont rien à envier aux moulins de Hollande (à gauche) ; Plaka, le vieux quartier d'Athènes, où se trouvent la plupart des tavernes, a conservé beaucoup de caractère (à droite).

ON arrive généralement très tôt le matin.

Les villages dans tout l'éclat de leur blancheur s'éveillent pour accueillir les touristes. La population — pêcheurs, cultivateurs, vignerons, artisans — sait demeurer digne et réservée. Elle ne manifeste ni surprise véritable ni intérêt indécent.

Décidément, l'Orient obséquieux et vénal s'arrête beaucoup plus à l'est, loin sur la terre ferme. Si un enfant vous offre une fleur des champs, prenez-la et faites-lui un petit présent, même s'il n'est pas pour lui, une cigarette, par exemple, à l'intention de son père. Ces modestes cadeaux entretiennent l'amitié.

Au fond d'une étroite venelle, dans un local sombre et bruyant, les métiers déroulent lentement de souples tissus de laine, de lin, de coton aux belles couleurs fondues, comme du temps où Homère les décrivait avec lyrisme. Les ouvrières, qui travaillent sur leur machine sans le secours de la force mécanique, ne se laissent pas distraire par la curiosité qu'elles provoquent. Le rythme des mouvements du battant, le soulèvement et l'abaissement des lices, le lancement de la navette ne sont pas affectés par la présence de ces visiteurs étrangers qui passent, rapides, pressés, entraînés à vive allure dans l'engrenage d'une existence nerveuse, cahotique, obsédante.

Quand le navire lève l'ancre, quelques heures plus tard, après avoir salué d'un dernier coup de sirène la petite île paisible, abandonnée à sa solitude pour une longue semaine, on se prend à méditer l'apologie de l'apprenti sorcier sur le thème du bonheur perdu.

IL n'y a pas de saison pour aller en Grèce.

Le printemps est une apothéose de lumière et de flore parfumée. Les fleurs sauvages, en merveilleuse variété, couvrent alors de tapis aux mille couleurs les champs, les ravins, les montagnes. Loin au large des îles embaumées : Poros, Chios, Myconos, le vent porte les senteurs des bois de citronniers. Le printemps est aussi la saison des Pâques, marquées par de grandes festivités religieuses et nationales. La procession du Vendredi Saint, qui a lieu la nuit à la lueur des cierges,

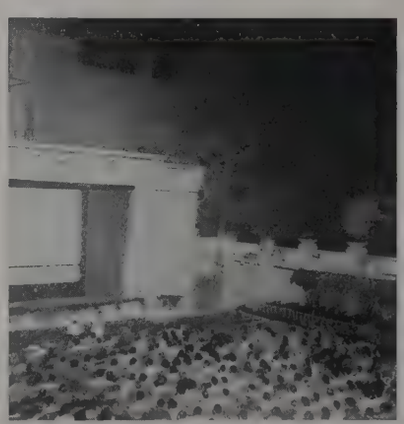

A Athènes, le ciel est toujours clément. Le soleil resplendit en plein jour, mais dès qu'il est couché on peut aller au cinéma en plein air.

l'émouvante cérémonie de la Résurrection sont suivies par la population tout entière. Le lendemain, chaque famille paysanne se fait un devoir de rôtir à la broche devant la maison un agneau qu'on déguste en buvant le « ouzo », liqueur anisée, alors que jeunes gens et jeunes filles, en costumes régionaux, chantent et dansent sur la place du village.

L'été est la saison de la mer, qui est sur les rivages grecs plus claire et plus limpide que partout ailleurs. On pratique sur les plages et dans les criques tous les sports nautiques, la natation, la pêche sous-marine. Le « Meltem », vent du Nord qui souffle sur la mer Egée, maintient dans les îles une température idéale.

L'automne est un second printemps, propice aux grandes randonnées en montagne, aux pèlerinages aux sites célèbres.

L'hiver enfin, la Grèce offre un merveilleux refuge à l'abri du froid, des brouillards et des neiges. En décembre, les Athéniens prennent l'apéritif à la terrasse des cafés, et en février, l'Attique célèbre son été de la Saint-Martin au cours des journées Alcyonides.

La belle légende ! Alcyonne, fille d'Eole et épouse de Kykos, se précipita, de désespoir, dans les flots pour aller rejoindre son bien-aimé, qui avait péri dans une tempête. Zeus, apitoyé, les ressuscita tous deux sous forme d'oiseaux de mer et, pour leur permettre de couver paisiblement leurs œufs pondus à la fin du mois de janvier, ordonna aux vents du nord de rebrousser chemin et aux nuages de disparaître pendant quinze jours.

Cette fois encore, la légende s'adapte à la réalité.

C'est toute la Grèce.

LA GRÈCE N'EST PAS UN MUSÉE, MAIS... le palais du grand maître de l'Ordre, à Rhodes, recèle de magnifiques souvenirs des Croisades.

La plaine de Messara telle qu'on l'aperçoit de l'éminence de Phaestos, en Crète. C'est là qu'on a retrouvé les restes de la civilisation minoenne, une des plus anciennes et des plus brillantes du bassin méditerranéen.

Corfou, riante, aimable, est un centre touristique apprécié. L'urbanité des habitants de l'île est légendaire.

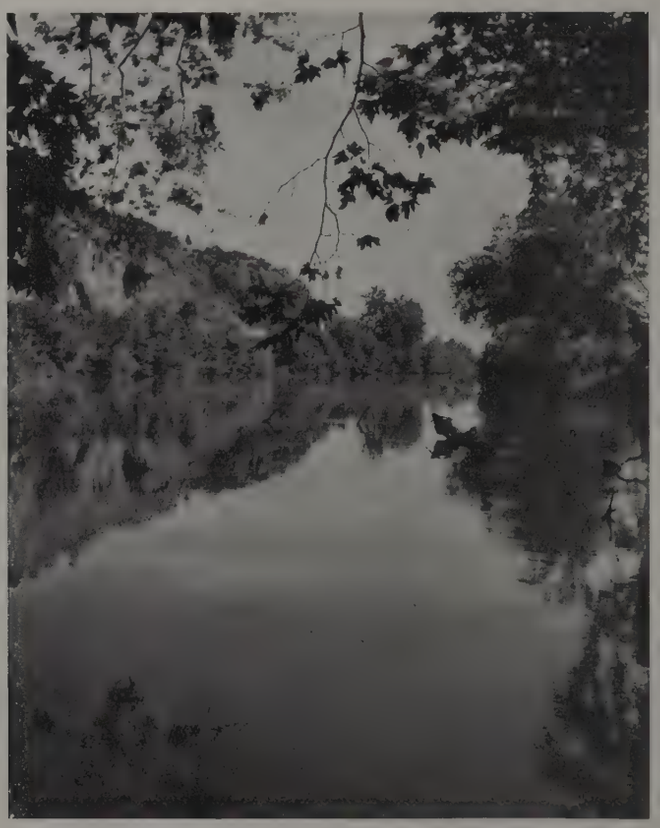

Les Grecs consacraient aux dieux les hauts lieux qu'ils aimaient. Aphrodite avait ses bains dans la vallée de Tempé, au pied de l'Olympe.

CONSEILS PRATIQUES POUR LE TOURISTE QUI VOYAGE EN GRÈCE

L'hôtel de tourisme de Myconos se détache tout blanc sur un fond de rochers. Il s'est déjà taillé une réputation internationale.

I. — MOYENS DE TRANSPORT

Par mer :

Via Marseille, The Hellenic Mediterranean Lines ; agent : Barry Rogliano, 5, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris ; 14, rue Beauvau, Marseille.

Denizcilek Bankasi : agent : Worms, 45, boulevard Haussmann, Paris.

Via Venise, Typaldos Bros ; agent : Ruys et C^ie^, 13, rue Auber, Paris ; 11, boulevard Dugommier, Marseille.

Thiraïki Line ; agent : Acropolis, 14, rue Pasquier, Paris.

Adriatica, Agences maritimes réunies, 49, avenue de l'Opéra, Paris.

Par avion :

De Paris, tous les jours par Air France, TAE, ELAL, TWA, SW et Sabena.

De Nice, deux fois par semaine par KLM.

D'Alger, une fois par semaine par TWA, via Rome.

Par chemin de fer :

Par le Simplon-Orient, Athènes est relié à Paris en soixante-trois heures. Départ trihebdomadaire, wagons-lits.

Par la route :

Voies d'accès à la frontière yougoslave :
Par Evzoni, route de Belgrade-Skoplje ;
Par Niki, route de Belgrade-Monastir.

II. — CHANGE

A la suite de la dernière dévaluation, la nouvelle drachme vaut 11 fr. 49. Les anciens billets de 1.000, 5.000, 10.000, 20.000 et 50.000 anciennes drachmes sont toujours en circulation et valables pour le millième de leur valeur nominale. Il suffit, par conséquent, de ne pas tenir compte des trois derniers zéros.

La somme en devises étrangères que le voyageur peut importer n'est pas limitée, mais le montant en devises grecques ne doit pas excéder 200 drachmes. En revanche, l'Office des changes français ne permet l'exportation que de 30.000 francs par personne en chèque sur Athènes et de 10.000 francs en billets de banque.

III. — PASSEPORT

Les voyageurs français doivent être munis d'un passeport en cours de validité ; ils n'ont pas besoin de visa pour un séjour d'un mois.

Tout voyageur désirant prolonger son séjour au delà de trente jours devra se faire délivrer un permis par la police des étrangers, 23, rue Tritis-Semtemvrion, à Athènes, ou 61, rue Vassiléos-Constantinou, au Pirée.

L'ambassade de France : 7, rue de la Reine-Sophie.

Le consulat de France : 4, avenue Amalias.

IV. — TARIF DES HOTELS

A Athènes.

Catégorie des Établissements.	CHAMBRE A UN LIT			CHAMBRE A DEUX LITS		
	Sans bain.	Avec bain.	Avec douche.	Sans bain.	Avec bain.	Avec douche.
	Frs	Frs	Frs	Frs	Frs	Frs
LUXE	920	1.320	1.120	1.540	2.140	1.860
1^er^ ORDRE	525	725	625	820	1.250	1.070
2^e^ ORDRE	435			540		
3^e^ ORDRE	320			500		

Le service (15 %) est compris dans le prix de la chambre.

Les bains dans les salles de bains à usage commun coûtent de 90 à 120 francs.

Le petit déjeuner n'est pas compris dans le prix de la chambre.

En province, le prix des hôtels est sensiblement le même, mais, en cours de villégiature, on peut confortablement loger chez l'habitant à raison de 115 à 180 francs par jour. S'adresser à l'Office national du tourisme (E. O. T.), 30, rue Omirou, Athènes.

V. — RESTAURANTS

Catégorie luxe : de 575 à 800 francs par repas, service compris ;
Catégorie A : de 350 à 425 francs ;
— B : de 250 à 325 francs ;
— C : de 225 à 300 francs.

Dans les tavernes, qui sont des restaurants dansants, un repas à la carte revient de 350 à 700 francs.

VI. — EXCURSIONS ORGANISEES

Circuit N° 1 :

Visite d'Athènes (deux demi-journées). Prix : Demi-journée, 575 francs ; journée entière, 925 francs.

Circuit N° 2 :

Daphni-Eleusis-Ancienne Corinthe (journée entière). Prix : 1.850 francs.

Circuit N° 3 :

Daphni-Eleusis-Ancienne Corinthe-Mycènes-Argos-Epidaure (deux jours). Prix : 4.600 francs.

Circuit N° 4 :

Ancienne Corinthe-Mycènes-Epidaure-Olympie-Delphes (quatre jours). Prix : 13.800 francs.

Circuit N° 5 :

Erétrie - Halkis - Chéronée - Delphes - Ossios-Loucas (deux jours). Prix : 4.600 francs.

Circuit N° 6 :

Cap Sounion (demi-journée). Prix : 1.150 fr.

Circuit N° 7 :

Visite de Thessaloniki (demi-journée). Prix : 460 francs.

VII. — CROISIERES ET CABOTAGE

De nombreux services assurés par des navires confortables relient les ports de la Grèce continentale aux îles des archipels. Sous l'égide de l'Office national du tourisme, la Compagnie de navigation Kavounidès organise d'intéressantes croisières à des prix abordables. S'adresser à l'Office franco-hellénique, 18, rue Vignon, Paris-9^e^.

VIII. — RENSEIGNEMENTS DIVERS

Les taxis, exceptionnellement luxueux, sont beaucoup moins coûteux qu'en France. Une course moyenne dans la ville d'Athènes ne dépasse guère 120 francs.

L'essence, vendue par bidon de quatre gallons, revient à 32 francs le litre.

La coupe de cheveux chez un coiffeur pour hommes coûte 8 drachmes, soit 92 francs.

Les pharmaciens et photographes sont parfaitement approvisionnés. On trouve tout sur place à des prix avantageux.

Il existe à Athènes un journal quotidien rédigé en langue française : « le Messager d'Athènes ».

Le paquebot « Ionia », de 9.200 tonnes de déplacement, assure pour les H. M. L. le service Marseille-Le Pirée. Cette belle unité a été refondue en 1948, en Ecosse. La seule remise en état a coûté plus d'un milliard de francs.

L' « Atlantic », de 22.000 tonnes, est, avec le « Homeric », le plus grand navire des Home Lines. Suivant les dernières volontés d'Eugène Eugenidès, il arborera bientôt le pavillon hellénique sur la ligne de l'Atlantique-Nord.

AVEC LES HOMMES DE LA MER

THALASSA ! Thalassa ! » (la mer ! la mer !), s'étaient écrié les Dix Mille quand, après une douloureuse retraite de six mois à travers l'Asie, ils avaient aperçu le Pont-Euxin. Xénophon, qui les commandait, raconte longuement la joie des hoplites pour qui la mer était déjà leur patrie.

Car en Grèce la mer est partout. 13.000 kilomètres de côtes pour une superficie de 130.000 kilomètres carrés, quatre fois plus qu'en France pour un territoire quatre fois moindre, que de baies, de promontoires, d'échancrures et d'anfractuosités suppose un tel rivage ! Des centaines d'îlots jalonnent les horizons et provoquent le navigateur, les naturels.

La marine marchande est la première industrie nationale.

AU 15 janvier 1954, les Lloyds attribuaient à la Grèce 1.183.609 tonneaux de jauge brute, mais ce n'est là qu'un chiffre tout à fait théorique.

Pour des raisons diverses, d'ailleurs fort complexes, de très nombreux navires appartenant totalement ou partiellement à des propriétaires grecs, commandés par des capitaines grecs et manœuvrés par des équipages grecs, arborent les pavillons du Panama, du Libéria, du Honduras, de l'Angleterre ou des Etats-Unis.

Sans doute ces bâtiments ne touchent-ils pratiquement jamais Le Pirée et paient-ils leurs redevances, leurs réparations, leur ravitaillement en devises étrangères. Sans doute les armateurs ne peuvent-ils accepter, sur le marché concurrentiel du fret, une législation qui surcharge dangereusement le rôle des équipages sous prétexte d'éviter le chômage parmi les gens de mer. Il n'en demeure pas moins que ces bateaux sont grecs au regard de l'économie et de la structure sociale helléniques. Ainsi envisagés, ils représentent un tonnage global de 7.472.000 tonneaux de jauge brute, soit approximativement un tonneau par habitant.

Imagine-t-on ce que cela signifie ? La France n'a que 3 millions et demi de tonneaux, la Grande-Bretagne, la maîtresse des mers, 18 millions, les Etats-Unis font naviguer 15 millions de tonneaux et en conservent 9 en réserve. Qu'on fasse un simple et rapide calcul. Par rapport à la Grèce, ils sont, comme tous les pays du monde d'ailleurs, hormis peut-être la Norvège, très loin du compte.

Bien entendu, une grande partie de cette flotte est constituée par des pétroliers et des cargos qui, sur toutes les mers du globe, assument un véritable service international, mais les paquebots y figurent également dans une proportion notable.

Entre Marseille et Le Pirée, les relations sont assurées une fois par semaine par les bateaux des « Hellenic Mediterranean Lines », l' « Ionia », l' « Aeolia » et le « Corinthia ». Ces navires se sont taillé une excellente réputation, non seulement à cause de leur remarquable tenue à la mer, mais en raison de la qualité exceptionnelle de leur hôtellerie : confort des cabines, parfaite propreté des locaux, restaurant de premier ordre, personnel stylé contribuent à l'agrément d'une traversée toujours trop courte au gré des passagers.

La « Thiraïki Line » a mis récemment sur cette ligne un paquebot, l' « Agamemnon », livré par l'Italie au titre des réparations, qui effectue une rotation bimensuelle.

Sur le parcours Venise - Brindisi - Le Pirée, la compétition est encore plus ouverte, mais la compagnie Typaldos mérite une mention spéciale. Cette jeune entreprise a, en effet, dépassé le stade de la navigation pour atteindre celui d'une organisation touristique complète, ce qui paraît bien être la formule de l'avenir. Les horaires, par exemple, ont été minutieusement étudiés pour permettre au voyageur débarquant au Pirée de repartir immédiatement sur un autre bateau de l'armement soit pour la Crète, soit pour Siros-Tinos-Chio-Mytilène, soit pour Delos-Myconos-Rhodes. En outre, un magnifique camp de vacances avec une pinède s'achevant à l'extrême bord de la mer vient d'être installé sur l'initiative de la compagnie à Xilocastron, près de Corinthe.

Les principaux paquebots de la « Typaldos Line », le « Mediterranean », l' « Angelica » et l' « Aegheon », sont d'anciens navires de la « Canadian Pacific » : « Princesse-Alice », « Princesse-Adélaïde » et « Princesse-Charlotte », qui couvraient le parcours Canada-Alaska par la côte du Pacifique. Les nouveaux armateurs leur ont fait subir une refonte complète, mais ont eu le bon goût de ne pas toucher à une décoration réalisée à une époque où l'on ne lésinait pas sur les dimensions des salons ou sur la largeur des coursives et où l'on savait prodiguer les bois précieux, le bronze, le cuivre. Les emménagements en ont conservé une saveur très victorienne que soulignent de beaux mobiliers anglais de style Regency.

CES chefs d'entreprise qui, au cours des deux dernières guerres, ont perdu les quatre cinquièmes de leurs bâtiments et ont reconstitué leur tonnage sans percevoir la moindre indemnité, qui consacrent presque tous leurs bénéfices à l'amélioration et au développement de leur flotte, qui font ostensiblement passer l'amour des choses de la mer avant leur intérêt immédiat, qui sont-ils ? Les Yanoulatos, les Emmanuelidès, les Coulandris, les Livanos, les Andréadès, les Niarchos, les Onassis, les Nomikos, il faudrait les citer tous tant leur vie est une exaltante aventure.

Contentons-nous d'évoquer le souvenir d'Eugène Eugenidès, qui vient de disparaître et auquel son pays a réservé de grandioses obsèques nationales.

Fils d'un conseiller à la Cour d'appel de Janina, en Epire, rien ne paraissait le destiner à la navigation quand, en 1904, à dix-sept ans, il fut obligé, à la mort de son père, d'interrompre ses études et d'entrer comme employé dans une agence maritime de Stamboul. Trois ans plus tard, il en était le directeur. Alors se poursuivit la plus étonnante des carrières.

En 1922, la guerre gréco-turque réduisit à néant les efforts qu'il avait entrepris pour créer une société d'affrètements déjà florissante, mais, l'année suivante, il avait la haute main sur le service passagers de la « Swedish Orient Line ». Lors de l'invasion de la Grèce par les nazis, il transporta ses affaires en Afrique du Sud d'abord, en Argentine ensuite, où il fonda les célèbres « Home Lines ». Quand il décéda brusquement à Lausanne le 22 avril dernier, sa compagnie possédait les magnifiques transatlantiques « Homeric », de 26.000 tonnes, en refonte aux chantiers San Marco de Venise, « Atlantic » et « Italia », de 22.000 tonnes, « Homeland », de 18.000 tonnes. Le « Homeric » et l' « Atlantic », qui naviguaient sous pavillon panaméen, vont passer, selon les dernières volontés du défunt, sous pavillon hellénique.

Ainsi, sur l'Atlantique-Nord, le drapeau azur et blanc flottera à la corne d'artimon de beaux navires modernes parce qu'un grand citoyen, à l'heure de la mort, a eu une suprême pensée pour sa patrie.

BODOSSAKI PATRE EN ASIE MINEURE, GRAND CAPITAINE D'INDUSTRIE

LA voiture roulait sur la route Sacrée d'Athènes à Eleusis quand le chauffeur, d'un geste, désigna un groupe d'usines :

« Fabriques Bodossaki.

— Qu'est-ce qu'on y fait ?

— C'est une poudrerie. »

A Eleusis même, où s'élevait un des plus célèbres sanctuaires d'Apollon, d'immenses ateliers bordent le rivage du golfe Saronique.

« Fabriques Bodossaki.

— De quoi ?

— Cartouches. »

De la poudre et des balles ! Sans le savoir le brave homme parodiait Victor Hugo, mais il répéta sa courte phrase au pied de l'Hymette, la montagne du miel, sur la route de Sounion, le cap Finisterre de l'Attique, que domine le temple de Poseidon, au Pirée, à proximité du grand port. A chaque usine, c'était la même antienne : « Bodossaki, Bodossaki, tout est à Bodossaki. » Je croyais entendre le Chat botté proclamant :

« Et ceci aussi appartient à mon maître, le marquis de Carabas. »

IL est vrai que Bodossaki possède près de la moitié des industries du pays. Il contrôle la production des engrais chimiques et du caoutchouc ; il a des forges et des filatures, des bateaux, des chais pour la conservation des spiritueux, une fabrique de masques à gaz. Il fait construire par Krupp quatre groupes destinés à fournir, par enrichissement thermo-électromagnétique à partir du minerai pauvre de Calchis, du nickel de haute qualité.

Les dernières statistiques publiées indiquent qu'actuellement la production mondiale du nickel est répartie entre trois pays seulement : le Canada pour 125.000 tonnes par an ; l'U. R. S. S., à qui furent cédées les mines de Petsamo, en Finlande, pour 25.000 tonnes environ, et la Nouvelle-Calédonie pour 5.000 tonnes.

Chacun des groupes en construction, quand il fonctionnera, traitera 35.000 tonnes de minerai non soufré à 2 %, pour porter le taux d'extraction à 8 %, et la Grèce sera alors non seulement le seul grand producteur européen en deçà du rideau de fer, mais participera, pour une proportion notable, à ce quasi-monopole dont l'importance industrielle est considérable et la portée stratégique, vitale.

BODOSSAKI, ce n'est même pas un nom, c'est le diminutif populaire de Prodromos Anastassiadès, mais il est sur toutes les lèvres. Chacun connaît l'existence légendaire du petit pâtre de Mersine en Asie Mineure, qui n'a fréquenté que neuf mois l'école du village et qui a fait deux fois fortune dans sa vie. Non pas des fortunes édifiées sur des spéculations heureuses, mais solidement étayées de réalisations concrètes.

L'homme est de taille moyenne, d'allure très simple, au regard pétillant de malice. Ce qui retient surtout dans cette physionomie frappante de singularité, c'est la dominante d'un front démesuré, le siège peut-être d'intuitions géniales. En attendant, il nous maintient dans le cadre des contingences immédiates, raisonnant sur des réalités tangibles sans céder à l'illusion :

« Les Allemands nous ont enlevé pour 50 millions de dollars de machines et d'équipements industriels et nous n'avons pas encore été indemnisés, mais rien ne nous empêchera d'aller de l'avant. Le monde libre n'a pas la possibilité de négliger les ressources minérales de la Grèce, le nickel sans doute, mais également le fer, le plomb, le zinc, le manganèse, l'antimoine, les pyrites de Cassandra, les lignites de Ptolémaïdis qui permettront d'achever un gigantesque programme d'électrification. N'oubliez pas qu'ici il faut se baisser pour ramasser, c'est-à-dire travailler en investissant les capitaux indispensables. Donnez dix années de paix à la Grèce, elle saura créer de la richesse pour elle et pour tous ses voisins de la Méditerranée orientale. »

IL se réveille aux petites heures du matin, convoque facilement ses collaborateurs avant le lever du soleil, bien qu'il se couche tard dans la nuit. Il est de ces hommes qui éprouvent de la joie là où d'autres ne trouveraient que labeur et fatigue. Il se meut dans ses affaires avec un plaisir toujours renouvelé, sans s'accorder de répit parce que le répit est pour lui une véritable privation.

DANS ce pays la bienfaisance et le mécénat sont traditionnels. A Athènes, le magnifique musée du costume et de l'art byzantin a été fondé et entretenu par Antoine Benaki, et l'on se rappelle encore les dons fastueux du vieil Averoff, un riche Grec d'Alexandrie, qui, tour à tour, dota sa patrie d'un stade olympique en marbre du Pentélique, d'une prison-école modèle pour jeunes délinquants et, enfin, au moment des premières guerres balkaniques, d'un cuirassé de 13.000 tonnes, armé de canons de 305 millimètres.

A Bodossaki, on vient simplement, sans façon, exposer les cas les plus pitoyables, les malheurs individuels et familiaux. Pour beaucoup, c'est le suprême recours, la démarche de la dernière chance.

Ils savent que Bodossaki — le petit Prodromos — parvenu au faîte de la puissance n'a pas oublié le goût du pain noir.

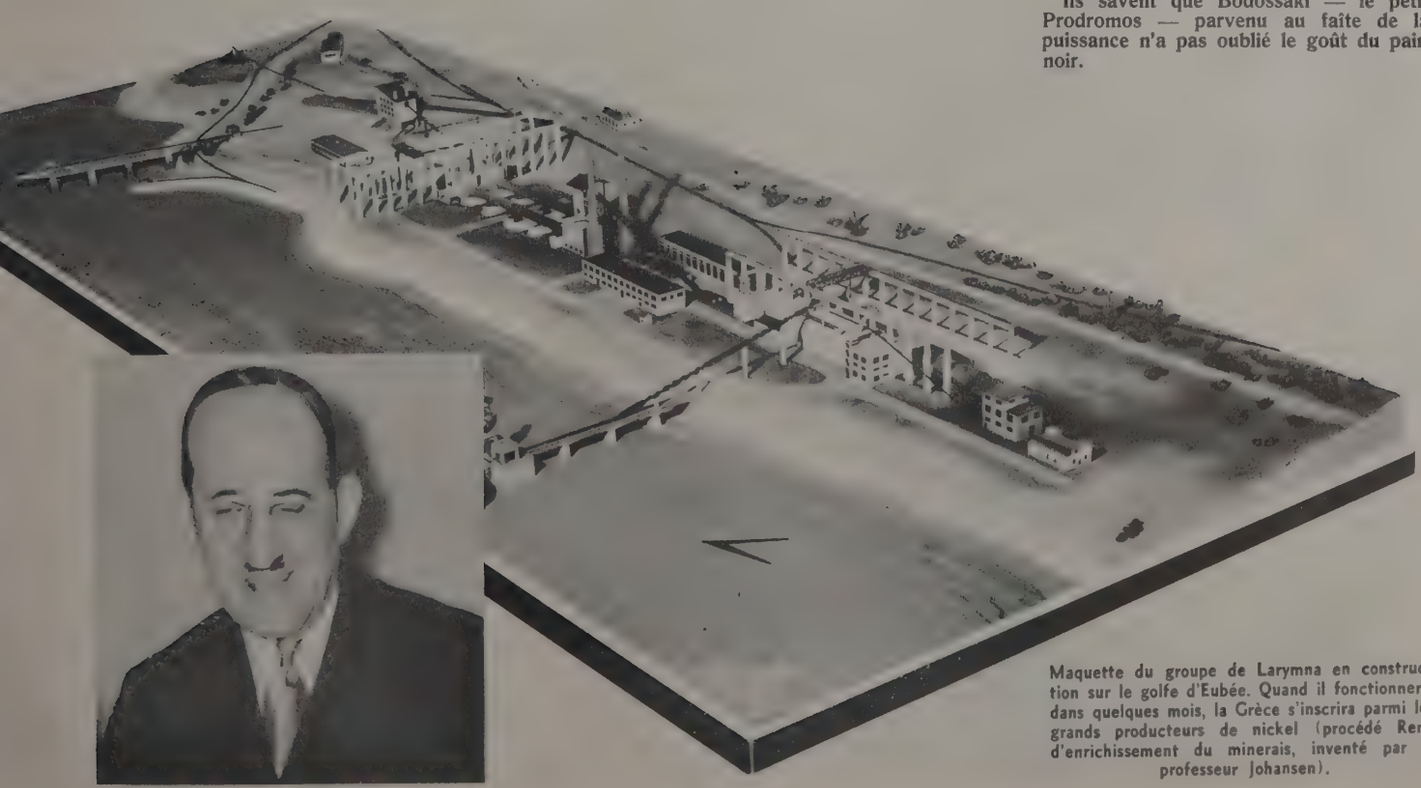

Maquette du groupe de Larymna en construction sur le golfe d'Eubée. Quand il fonctionnera, dans quelques mois, la Grèce s'inscrira parmi les grands producteurs de nickel (procédé Renn d'enrichissement du minerais, inventé par le professeur Johansen).

La Banque commerciale de Grèce telle qu'elle apparaîtra quand le projet d'extension sera réalisé (en haut) ; le centre de vacances de la banque est une réalisation sociale de grand style (en bas).
Arch. : le prof. C. Kitsikis.

M. LE PROFESSEUR STRATIS G. ANDREADES a bien voulu répondre aux dix questions que nous lui avons posées car nul n'était plus qualifié que lui pour évoquer les étapes de la renaissance économique de la Grèce.

Gouverneur de la Banque commerciale, vice-président de l'Union des armateurs, président directeur général du métro d'Athènes, lauréat de l'École libre des sciences politiques, titulaire d'une chaire magistrale à l'Institut des Hautes Études économiques d'Athènes, c'est un réalisateur, un technicien et un théoricien.

VOICI SES DIX RÉPONSES :

1 Ce qui caractérisait l'économie internationale d'après guerre, c'était l'étendue de la demande de biens, provoquée par les besoins de relèvement dans tous les pays, et de la réparation des ruines de la guerre, par les armements et par les exigences de la guerre de Corée. En Grèce, ces phénomènes s'étaient accentués par l'immense étendue des ravages dus à la guerre mondiale et par le fait que le pays avait subi, en outre, les terribles répercussions économiques d'une révolution ruineuse.

Depuis l'année dernière, on peut constater que la physionomie de l'économie internationale se modifie, parce que les besoins extraordinaires signalés ci-dessus ont disparu pour la plupart, le relèvement de l'Europe est essentiellement achevé, la guerre de Corée a cessé et, en général, parce que les dépenses affectées aux armements se réduisent de plus en plus tous les jours.

La conséquence de ce nouvel état de choses est que, désormais, l'activité économique n'a plus à faire face qu'à une demande de biens normale pour couvrir les besoins courants ordinaires.

2 Dans ce cadre international, l'économie grecque accède à un état d'équilibre.

On peut affirmer sans hésiter que, durant l'année 1953, l'économie grecque a présenté des signes manifestes de redressement et de stabilisation.

Ses principales branches productives ont atteint le plus haut point de développement signalé jusqu'ici.

La production agricole qui, dès l'année 1951, avait dépassé les niveaux d'avant guerre a été en 1953 supérieure à toute autre année d'après guerre.

Ce résultat est dû à l'infatigable ardeur au travail de notre population agricole, combinée à l'exécution de remarquables travaux de bonification des terres, au développement de la culture intensive mécanique, à l'usage de plus en plus généralisé d'engrais chimiques et de méthodes de culture scientifiques, à l'emploi de semences appropriées aux conditions du sol et du climat, et, enfin, aux conditions atmosphériques favorables qui se sont maintenues durant l'époque des semailles et de la récolte des divers produits.

D'après les données officielles recueillies par le ministère de l'Agriculture, la production agricole dans son ensemble a enregistré une augmentation de 30 % par rapport à celle de 1952, et de 50 % par rapport à la production des années d'avant guerre, 1935 à 1938.

L'année 1953 a été la première dont la production en blé (qui s'est élevée à 14 millions de quintaux), et en général la production en céréales, a couvert presque entièrement les besoins de la consommation intérieure.

La production d'huile (156.000 tonnes), de coton (99.260 tonnes), de riz (66.000 tonnes) a eu des rendements si élevés qu'il en est resté des excédents pour l'exportation.

Les quantités de riz exportées à destination de l'Angleterre, de la Yougoslavie, du Liban, de la Norvège, de la Syrie et de la Finlande se sont élevées à 20.859 tonnes. L'exportation d'huile à destination de divers pays a atteint 5.681 tonnes. L'exportation de coton, 7.685 tonnes, dont une très grande partie, soit 3.349 tonnes, a été absorbée par la France.

La production de tabac a atteint des niveaux supérieurs à ceux d'avant guerre et de l'année 1952, s'étant élevée à 63.000 tonnes. L'exportation de ce produit a atteint le niveau d'avant guerre et dépassé celui de l'année 1952, s'étant élevée à 49.000 tonnes, évaluées à 53 millions de dollars. Elle a été dirigée sur la France, l'Angleterre, l'Egypte, l'Autriche, l'Allemagne de l'Ouest et de l'Est, la Yougoslavie, la Suisse, les Etats-Unis, le Japon, l'Italie, la Russie, la Hongrie, etc.

La production des produits de la vigne se situe à un niveau plus élevé (raisin de Corinthe, 78.000 tonnes ; sultanine, 40.000 tonnes ; raisin de table, 131.000 tonnes ; moût, 420.000 tonnes). Leurs exportations ont dépassé celles de l'année précédente (raisin de table, 9.400 tonnes ; raisin de Corinthe, 58.000 tonnes ; vin, 23.000 tonnes).

La production d'espéridées a atteint 192.260 tonnes, contre 53.000 tonnes pour les années d'avant guerre et 160.000 tonnes pour l'année 1952. Leur exportation s'est élevée à 10.000 tonnes.

Enfin, les produits de l'élevage ont atteint des niveaux encore plus élevés, ayant augmenté de 18 % par rapport à l'année 1952.

3 L'activité industrielle durant l'année 1953, en dépit du fléchissement de l'année précédente, a été marquée par une hausse. L'augmentation de la production industrielle a été de 37 % par rapport à 1952.

Ce progrès de l'activité industrielle, qui se manifeste en général dans toutes les branches de l'industrie, est dû principalement aux conditions économiques et à l'accroissement du revenu national ; il s'est ensuivi une augmentation de la demande de produits industriels dans son ensemble. Ce résultat a été largement favorisé par l'augmentation du pouvoir d'achat des cultivateurs, dont le revenu a été supérieur à celui de toute autre époque, ainsi que par les possibilités ouvertes aux exportations de produits industriels depuis le rajustement de la monnaie nationale.

4 En ce qui concerne la marine marchande hellénique, une série de mesures ont été prises pour faciliter le retour sous pavillon grec de navires appartenant à des armateurs hellènes et battant pavillon étranger.

Afin de pouvoir soutenir l'âpre concurrence internationale en réduisant les frais de son exploitation, une grande partie de la flotte marchande hellénique était maintenue sous des pavillons étrangers. Maintenant que le problème est saisi sous son aspect national et que les mesures appropriées ont été adoptées pour permettre d'affronter avec succès les compétitions internationales, tout porte à croire que les unités de la flotte marchande hellénique bientôt se multiplieront et que le pavillon national sera hissé sur tous les navires qui desservent des intérêts helléniques.

En 1953, le tonnage total des bateaux-citernes et des paquebots a été supérieur à celui de 1952. Le tonnage des cargos, au contraire, a marqué une diminution, due à des naufrages et à la vente d'un certain nombre de navires grecs à des armateurs étrangers.

Au total, le nombre des bâtiments est de 761, jaugeant 1.183.609 tonnes.

Les transports maritimes ont diminué en 1953. En conséquence, les frets étaient réduits et leur rendement moins élevé.

Quoi qu'il en soit, l'activité de la navigation hellénique au long cours n'a pas été particulièrement influencée par cet état de choses.

A grande marine, grand port. Le Pirée, désormais muni d'un équipement perfectionné, est d'une activité impressionnante.

Athènes se modernise. De beaux immeubles (arch. : prof. C. Kitsikis) se dressent un peu partout à côté, parfois, de réalisations moins heureuses, mais le soleil attique est là, qui nivelle tout.

5 En général le revenu national du pays a marqué une augmentation de 15 % durant l'année 1953.

En matière de politique monétaire, l'événement capital qui a dominé la vie économique du pays durant l'année 1953 a été le rajustement du prix du change étranger, décrété le 9 avril et fixant le rapport du dollar à la monnaie nationale à 1 : 30.000 au lieu de 1 : 15.000.

Cette mesure a eu des répercussions favorables et multiples sur la situation économique générale du pays.

Il est évident que le succès de ces mesures implique la condition que le niveau des prix sera maintenu, notamment en ce qui concerne les articles de première nécessité. La question a été affrontée avec succès, et les conditions favorables ont été ainsi assurées aux conséquences du rajustement monétaire.

Ce résultat a été obtenu, d'une part, grâce aux sacrifices que les travailleurs de toute sorte ont été appelés à subir, leurs salaires n'ayant été réadaptés que progressivement et partiellement et, d'autre part, grâce à l'intervention régulatrice de l'Etat par le canal de la Banque commerciale. Cette banque a été en effet chargée, par convention spéciale passée avec le ministère du Commerce, de suivre les prix de la plupart des denrées alimentaires de première nécessité et de procéder à des interventions régulatrices, au moyen de ventes massives sur les stocks de l'Etat, en cas de perturbation des prix ou de rareté de ces denrées.

6 En matière de commerce extérieur on constate une augmentation considérable de la plupart des produits grecs exportés. Estimée en valeur, cette augmentation a été de 16 %. D'autre part, on constate une baisse de 14,30 % par rapport à l'année 1952 des paiements effectués à l'étranger en échange de produits importés.

7 Dans les conditions économiques actuelles, ce que tous les pays se proposent principalement, c'est, d'une part, de développer leur commerce extérieur et, d'autre part, d'accélérer le rythme des investissements en moyens de production.

Le problème se pose pour les pays européens de désentraver leurs échanges commerciaux le plus possible et au plus vite, afin de faciliter le mouvement de marchandises et de capitaux.

En ce qui concerne la libération des échanges, la Grèce a réalisé un pas décisif en stimulant la liberté des importations et la levée des restrictions mises aux opérations à terme et contre connaissement.

La conséquence de cette mesure a été de stimuler le mouvement du commerce et d'assurer au pays les approvisionnements indispensables.

Quant à la nécessité du déplacement international de capitaux, on sait que les Etats-Unis ont déjà reconnu le besoin pour le capital américain de se déplacer sous forme de prêts consentis à des pays ayant besoin d'investissements. C'est dans la même direction, à savoir le déplacement de capitaux et la réalisation d'investissements, que s'oriente la politique de plusieurs pays, entre autres de la France.

La Grèce, qui a besoin d'attirer le déplacement de capitaux, n'essaye pas de résoudre ce grave problème uniquement par voie législative.

En vue de renouer ses relations de crédit avec les pays de l'Europe occidentale et à la suite de négociations avec les gouvernements de France, d'Allemagne et d'Italie, la Grèce a obtenu des résultats appréciables concernant le financement du programme gouvernemental d'investissements à longue échéance. Le vif intérêt que les capitaux privés de ces pays ont manifesté, aussi bien pour des investissements directs que pour la fourniture de biens d'équipement, présage le déplacement de ces capitaux à destination de la Grèce, consécutivement à la signature d'accords de collaboration économique avec lesdits pays sous les auspices de leurs gouvernements.

Les conditions actuelles pour l'investissement de capitaux étrangers en Grèce sont favorables ; une loi « ad hoc » facilite les opérations d'investissement et assure le rapatriement des capitaux investis.

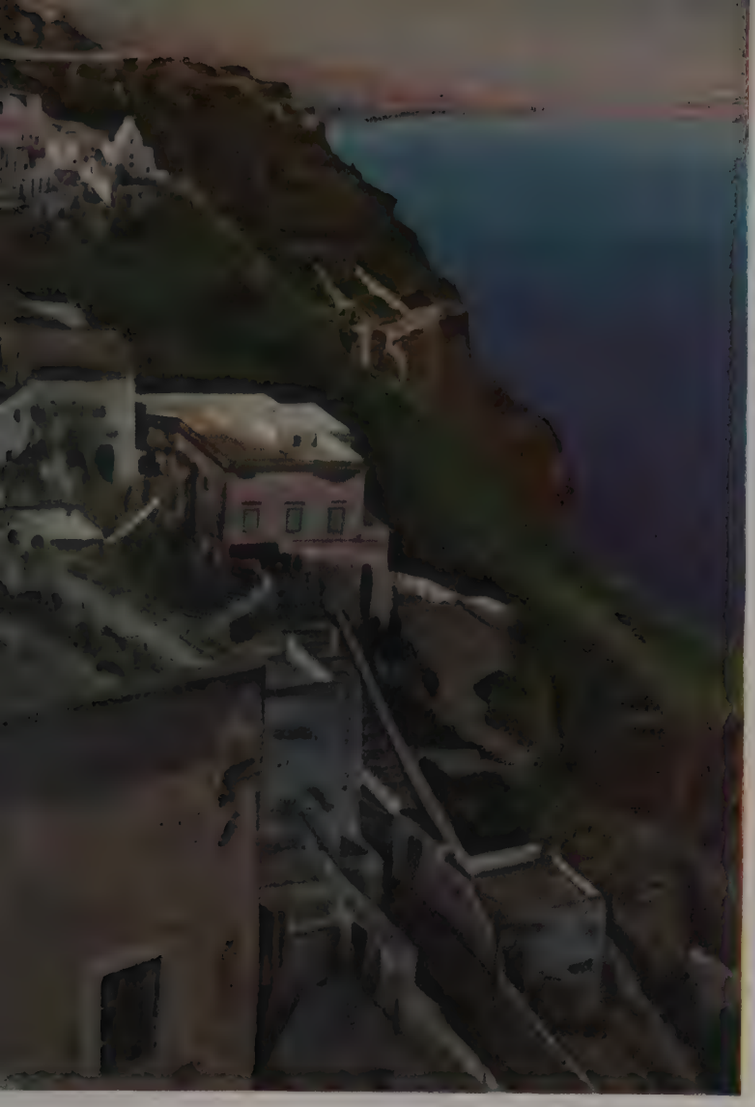

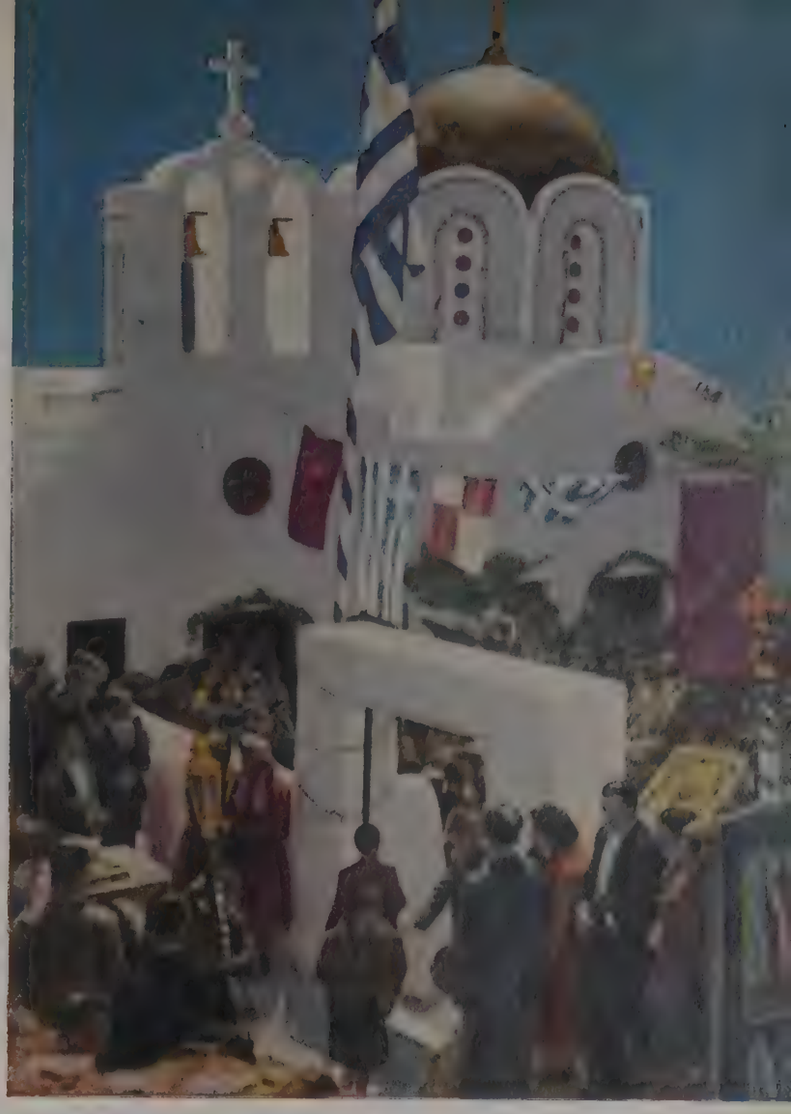

Santorin laisse au visiteur émerveillé un souvenir inoubliable (à gauche) ; une procession dans un village crétois : les fêtes religieuses ont toujours un caractère de ferventes manifestations patriotiques, auxquelles participe la population tout entière (à droite).

8 Le programme gouvernemental hellénique d'investissements à longue échéance prévoit l'exécution de travaux évalués à 236 millions de dollars, en partie pour la continuation de travaux déjà commencés et en partie pour l'exécution de nouveaux travaux, distribués en trois secteurs de l'activité productive : l'énergie, l'agriculture, l'industrie.

On escompte que ces travaux auront pour résultat d'augmenter non seulement la production, mais aussi les moyens de production. Et l'on se propose de créer de la sorte les conditions organiques indispensables à un plus grand développement de l'économie du pays.

Sur les susdits 236 millions de dollars, a-t-il été précisé, 136 millions sont nécessaires en dollars, et le reste en drachmes. Pour éviter l'inflation de la circulation monétaire, on projette de tirer cette somme de l'épargne populaire. Un excédent spécial sera créé au budget et, en outre, 300 milliards de drachmes seront prélevés sur la circulation au moyen d'un emprunt facultatif. On annonce que les conditions d'émission seront telles qu'elles feront de la souscription à cet emprunt un placement avantageux.

9 Parmi les travaux dont l'exécution imminente est prévue se place le prolongement du chemin de fer électrique Athènes-Le Pirée, dans la direction des faubourgs situés au nord de la capitale. L'ouvrage a été déjà annoncé par le maréchal Papagos, président du Conseil, qui en a souligné l'importance à un double point de vue : d'une part, desservir largement les communications sur toute l'étendue entre la ville du Pirée et les agglomérations du nord d'Athènes et, d'autre part, préparer, par le percement de tunnels appropriés, les travaux d'installation d'un réseau de métro sous la capitale.

Les clochetons de Santorin se découpent gracieusement sur la mer.

10 En matière de finances publiques, il faut signaler l'équilibre du budget de l'exercice 1952-1953 et l'excédent prévu pour le budget 1953-1954. Si l'on ajoute que l'Etat a pu faire face au grand désastre survenu à la suite des tremblements de terre de l'année dernière, on conviendra que ce sont là des manifestations de la stabilité économique et monétaire du pays.

Un grand pas dans la voie du redressement du crédit a été fait avec l'annonce du règlement de la dette publique, dont le service avait été suspendu depuis plusieurs années.

L'augmentation des dépôts privés en banque est aussi une manifestation du rétablissement de la confiance qu'inspire la monnaie nationale. A titre d'indication, signalons que les dépôts privés auprès de la Banque Commerciale présentaient, à la fin de l'année 1953, une augmentation de 88 % par rapport à l'année précédente. En général, cette banque a réuni 20 % du total des dépôts privés en banque.

Il est évident qu'une augmentation correspondante est signalée dans les placements des banques à la production (notamment à court terme) et, dans des proportions égales, au commerce et à l'industrie.

La situation économique de la Grèce se trouve actuellement à un point qui autorise l'espoir d'un plus vaste développement.

En outre, la Grèce a établi des conditions favorables à une collaboration de plus en plus étroite avec les pays étrangers dans le domaine économique.

Les récents accords, complétés à la suite de la visite du maréchal Tito à Athènes, ouvrent de nouvelles et intéressantes perspectives. On connaît les considérables richesses du sous-sol yougoslave, jusqu'ici insuffisamment exploitées. Il y aura beaucoup à faire pour l'initiative et l'armement grecs dès que la situation se sera définitivement stabilisée dans ce secteur.

Les feuilles de tabac, pour leur conservation, donnent lieu à des manipulations méticuleuses. Cette adolescente les enfile une à une en colliers...

LA FRANCE EST DEVENUE UN DES PRINCIPAUX ACHETEURS DE TABAC GREC

EN Grèce, tout est prétexte à la petite tasse de café turc, qui s'accompagne inévitablement d'une ou de plusieurs cigarettes. Très exceptionnellement, on vous annonce :

« Je ne fume pas en ce moment.
— C'est-à-dire que vous fumiez ?
— Oui, un peu trop.
— Combien ?
— Cent cigarettes par jour. »

C'est évidemment impressionnant, et ce n'est pas rare. Pourtant, de minutieuses enquêtes, poursuivies à la diligence des services spécialisés des Etats-Unis, actuellement passionnés par cet ordre de recherches, ont établi qu'aucun cas de cancer du poumon ou de la langue n'avait pu être, en Grèce, imputé au tabac. Bien plus, les affections cardiaques, si fréquentes chez les fumeurs, sont beaucoup moins nombreuses et surtout beaucoup moins graves en Grèce que partout ailleurs.

Il ne s'agit pas d'une simple coïncidence. L'analyse chimique révèle que les variétés récoltées en Thessalie et en Macédoine, si elles contiennent du sucre et diverses autres matières extractives précieuses, sont naturellement — et non par des artifices qui détruisent les huiles essentielles — démunies de nicotine, 0,5 à 1 % contre 3 % dans les tabacs de Virginie. Cette particularité ne les empêche ni d'être aromatiques, bien au contraire, ni d'avoir un goût soutenu ou même fortement accusé. Comme pour la vigne, le secret de ces caractéristiques se trouve dans la terre ; comme pour le vin, la qualité résulte des soins dont on a entouré la plante et la cueillette. Or il n'est guère de contrées où la nature ait réuni tant de conditions favorables à la culture du tabac. Dans des enclos pierreux, à flanc de colline, les paysans de Cavala, de Xanthi, de Serrès récoltent, en commençant par le pied, des feuilles de petites dimensions — 5 à 10 centimètres de longueur — avec de fines nervures. Ces feuilles sont enfilées et forment de gros colliers qu'on expose au soleil devant les maisons pour les faire sécher ; elles sont ensuite stockées jusqu'aux premières pluies et, enfin, pressées en balles à l'intention du commerce.

Ces manipulations exigent un travail minutieux et patient. Pratiquement, chaque feuille est examinée, triée, suivie. C'est un labeur harassant et relativement peu rémunérateur, mais noblesse oblige : le tabac grec prétend être le meilleur du monde et les cultivateurs acceptent volontiers ces servitudes pour maintenir sa réputation.

DANS la Grèce centrale, on obtient un tabac neutre, dans la Grèce septentrionale, un tabac aromatique, au total 60.000 tonnes, dont plus des deux tiers sont vendus à l'exportation. Trois clients principaux figurent parmi les acheteurs : l'Allemagne, la France et les Etats-Unis.

L'Allemagne se place au premier rang. Elle a importé, sur la récolte 1952-1953, 16.353 tonnes de tabac en feuilles, en diminution notable toutefois sur les moyennes d'avant guerre : 22.159 tonnes. Les Etats-Unis, qui achetaient avant 1940 une moyenne de 8.735 tonnes, ont également réduit leurs achats, puisqu'ils n'ont importé en 1952-1953 que 5.027 tonnes. Quant à la France, qui n'achetait avant guerre que 562 tonnes en moyenne, elle fait un bond considérable en inscrivant au tableau des exportations helléniques de tabac le chiffre de 5.370 tonnes, le deuxième en importance.

CETTE énorme progression paraît être la conséquence à la fois d'une évolution du goût du public français et de la nouvelle politique des mélanges à

... qu'on expose ensuite au soleil, sur des espaliers, devant les maisons, pour les faire sécher.

IL FAUT SE PENCHER PRÈS DE TERRE POUR OBTENIR LE TABAC, MAIS LA RÉCOLTE VAUT TOUTES LES RÉCOMPENSES

laquelle s'est résolue la Régie des Tabacs.

A-t-on remarqué que la cigarette type Maryland, paquets jaunes, a pratiquement disparu ? L'acheteur de cette qualité intermédiaire préfère maintenant soit la cigarette étrangère, américaine ou anglaise, soit le caporal amélioré, type Gitane, Celtique, Disque bleu. Or l'expérience a prouvé qu'aucun tabac ne convient mieux au goût recherché en France que le tabac grec. Non seulement il donne aux mélanges une saveur plus fine et plus caractérisée, mais il assure une meilleure combustion.

ENFIN, en ce domaine, d'autres considérations doivent entrer en ligne de compte. Le tabac joue dans l'économie grecque un rôle équilibrant extrêmement important. Pour s'en persuader, il suffit de constater que deux cent mille familles, soit le septième de la population, vivent, directement ou indirectement, du tabac.

En intervenant puissamment sur le marché, la Régie française augmente le volume des échanges et permet la vente en contre-partie de produits français. Il n'est pas d'autre moyen pour développer harmonieusement les rapports économiques et politiques qui existent déjà entre les deux pays.

UNE DÉMOCRATIE COURONNÉE

Ni la monarchie ni la république ne sont, en Grèce, des institutions permanentes. Le régime politique est la démocratie. Quand le chef de l'Etat est un roi, on dit du système que c'est la démocratie couronnée.

Il ne pouvait en être autrement dans ce pays de marchands et de marins, où la féodalité n'avait guère laissé de traces parce que la terre n'était pas le fondement de la richesse. Aussi le patriciat n'est-il pas issu d'une classe de propriétaires fonciers et de soldats, mais d'une élite bourgeoise de négociants, d'armateurs et de juristes. Après la guerre de l'Indépendance, le tiers état assuma la réalité du pouvoir puisqu'il n'y avait pas de noblesse pour le lui disputer et fit appel à un monarque d'origine étrangère pour mettre un terme aux rivalités qui opposaient les uns aux autres les chefs de la révolution. Le roi est donc plus qu'un arbitre : un élément de conciliation. Chaque fois qu'il a méconnu son rôle, il a eu des déboires, mais lorsqu'il remplit les hautes fonctions de sa charge dans le cadre de la Constitution, il leur donne un lustre qui s'impose à la nation tout entière.

Paul Ier de Schleswig-Holstein-Glucksbourg, petit-fils du fondateur de la dynastie danoise, est monté sur le trône à la mort de son frère Georges II, décédé sans postérité. A son avènement la situation était dramatique. Le peuple avait faim. Les classes moyennes, ruinées, désespéraient de l'avenir. Les andartès de Markos occupaient le massif du Grammos et poussaient leurs incursions jusqu'aux environs des grandes villes. La Grèce était menacée de subversion totale.

A la Chambre des Communes, le premier ministre Winston Churchill avait vigoureusement déclaré que la monarchie pour la Grèce était une bénédiction, un « blessing » et que, par conséquent, le gouvernement de Sa Majesté lui prêterait main-forte. Les troupes britanniques bivouaquaient encore autour d'Athènes et l'opinion publique était impatientée par cette intervention qui se prolongeait.

Devant tant de motifs d'alarme, le roi Paul ne perdit pas un seul instant son sang-froid. De haute stature, de carrure athlétique, c'est un musculaire qui sait maîtriser ses nerfs. Dès les premières heures de son règne il fut le monarque de l'apaisement, prêchant d'exemple, toujours calme, mesuré, indulgent, et en quelques mois il sut gagner une popularité de bon aloi. Si les royalistes de tradition lui pardonnent une bonhomie qui ne se concilie guère avec leur conception de la dignité royale, les républicains de doctrine acceptent en sa faveur de transiger avec leurs principes et voient en lui le premier citoyen de leur pays. Son beau masque aux traits réguliers, son éclatant sourire ont emporté les dernières réticences. « S'il n'était pas le roi, m'a dit un adversaire du Palais, nous devrions en faire un président de la République. »

Il est très pénétré de ses responsabilités et s'attache, en toutes circonstances, à respecter la loi dans ses moindre dispositions.

Il y a quelques années, il visitait la ville de Rhodes au volant de sa voiture grand sport, avec le gouverneur de l'île recouvrée. A un moment donné, il se trouva devant un « sens interdit ». La rue était déserte et il aurait suffi de franchir une cinquantaine de mètres pour éviter un long détour. Le roi était sans doute, ce jour-là, d'humeur folâtre, et, après avoir, néanmoins, marqué une hésitation, s'écria joyeusement :

« Qu'est-ce qu'on risque après tout ? Une contravention !

— Beaucoup plus, sire, lui répliqua sérieusement son compagnon, puisque vous êtes le roi. »

Paul Ier s'inclina ironiquement, donna un coup de frein... et fit demi-tour.

La reine Frédérique, la première dame de Grèce, est sans doute la femme la plus occupée du royaume. « Tout ce qui est social est nôtre », pourrait-elle proclamer, tant elle se dépense en œuvres de bienfaisance, de prévoyance, de solidarité. Déjà, pendant la guerre, princesse héritière exilée en Egypte, elle avait manifesté un sens aigu de l'initiative et de l'administration en organisant, avec des deniers qu'elle allait personnellement recueillir, l'aide aux hommes du front, l'accueil des permissionnaires, le réconfort aux blessés. Dix ans plus tard, elle était toujours sur la brèche et donna encore sa pleine mesure après la catastrophe des îles Ioniennes.

Fine, distinguée, spirituelle, elle s'est rendue célèbre par la vivacité de ses reparties. Elle peut, d'un mot, désarçonner les malveillants et remplir de confusion les gaffeurs.

Elle est née princesse de Hanovre. A un diplomate britannique qui, au cours d'un dîner, lui demandait lourdement si le kaiser était son cousin, elle répondait du tac au tac : « Je n'en sais rien, nos histoires de famille ayant toujours été très compliquées. Mais, ce dont je suis sûre, c'est que je suis l'arrière-petite-fille de la reine Victoria. »

Le palais royal est une immense bâtisse cubique et nue, teintée d'ocre jaune, que le soleil couchant marque d'une touche rose. Si le roi y a conservé un cabinet de travail et une salle d'audience, il a abandonné avec joie ces vastes et sévères locaux. La reine et lui préfèrent leur charmante villa de Tatoï, nichée au milieu d'un beau domaine très vert et très fleuri qui manque peut-être de majesté, mais non d'agrément.

Les souverains y mènent, conformément à leurs goûts, une existence d'une grande simplicité. Les rigueurs de l'étiquette ont été progressivement atténuées. Sans doute la note dominante des réceptions et des bals de la cour reste-t-elle d'une élégance raffinée, mais la pompe, si étrangère à la nature même de l'hellénisme, a été complètement bannie. N'a-t-on pas dansé, au palais, en robes de cocktail ?

A l'instar de ses ancêtres scandinaves, Paul Ier aspire à une vie bourgeoise. Il n'est pas rare, le soir, quand il s'est enfin débarrassé de ses obligations politiques ou mondaines, de le voir promener ses chiens sur le boulevard ombragé qui longe les grilles.

Comme ses deux sœurs, qui ne bénéficient dans leur éducation d'aucun privilège, le diadoque Constantin est virilement élevé selon les mêmes principes qui doivent, quand son heure sera venue, en faire le digne chef de la démocratie couronnée. Le confierait-on à un précepteur ? L'enverrait-on dans un établissement scolaire de l'Etat ? On s'arrêta à une solution originale, qui l'intègre d'emblée à une sélection des meilleurs éléments de la jeunesse. Il suit, en effet, les cours d'une classe créée à son intention, où ont été admis les plus brillants élèves de son âge de tous les gymnases d'Athènes. Ses maîtres le notent sans complaisance. Il figure néanmoins en très bon rang ce qui, en l'espèce, est particulièrement méritoire.

En 1896, aux premiers Jeux Olympiques modernes, qui se déroulèrent à Athènes, la course de marathon fut enlevée par un berger du Péloponèse nommé Louys.

Au roi Georges Ier, qui le félicitait, il déclara simplement :

« Tu sais, aujourd'hui, le roi, c'est moi... Le roi, c'est celui qu'on acclame. »

On s'en souvient à la cour de Grèce.

roi, le diadoque Constantin et la
dans les jardins de la villa royale.

Pour la « France Illustration »
avec mes meilleurs vœux

A Papagos

DÉCLARATION

DU PREMIER MINISTRE MARÉCHAL
ALEXANDRE PAPAGOS
POUR *FRANCE-ILLUSTRATION*

France-Illustration *a renoué, en lui insufflant une vie nouvelle, la grande tradition qui avait fait, avant la dernière guerre, de* **L'Illustration** *une véritable institution européenne.*

Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui d'exprimer les sentiments d'appréciation reconnaissante et d'estime dont jouit en Grèce votre publication.

En dehors de sa haute tenue artistique, **France-Illustration** *a toujours servi la bonne cause. Et la voix de la Grèce a trouvé dans ses pages un écho plein de fidélité compréhensive et de sympathie.*

Nous n'oublions pas que plus particulièrement dans les moments difficiles, alors que le peuple grec, au prix de sacrifices inouïs, menait une lutte de vie ou de mort contre l'agression communiste, **France-Illustration** *n'a pas hésité à proclamer son bon droit et à éclairer les consciences encore plongées dans la confusion et dans le doute.*

Je me fais un plaisir de rendre hommage à l'esprit si éminemment français qui a fait de **France-Illustration** *un instrument de vérité objective, de clarté imagière et de raison.*

LA STABILITÉ GOUVERNEMENTALE
DE VENIZELOS A PAPAGOS

★

VOUS vous plaignez de vos divisions politiques, me disait cet important banquier, que diriez-vous des nôtres ? Nous sommes sept millions, et je crois bien que nous avons quatorze millions d'opinions. Ainsi, j'ai conscience d'en avoir deux ou trois de rechange, une quand je défends les intérêts qui me sont confiés, une deuxième quand je discute avec mes subordonnés, une troisième quand je lis à tête reposée mon journal et sans doute une quatrième quand je cause avec un étranger.

— C'est de l'individualisme au suprême degré...

— ... qui a conduit aux portes de l'anarchie. A la libération, suivant la mode, nous avions eu la singulière idée d'introduire dans ce pays la représentation proportionnelle, en laissant toutefois à l'électeur le libre choix de l'élu : il votait pour une liste, mais marquait le nom d'un candidat d'une croix. Au dépouillement, les scrutateurs comptaient d'abord les bulletins pour déterminer le nombre de sièges attribués à chaque parti, puis le nombre de croix pour établir l'ordre de présentation des candidats, celui qui avait recueilli le plus de croix étant classé premier, et ainsi de suite.

— Et le système a abouti...

— ... à une prolifération de partis, de groupes, de groupuscules, près d'une centaine ; chacun voulait avoir le sien. Pendant ce temps, les communistes tenaient le maquis et imposaient à l'armée d'épuisantes guérillas, l'inflation faisait des ravages, le pays était au bord de la faillite, et le gouvernement, impuissant. C'est alors que le maréchal Papagos créa le Rassemblement du peuple grec, qui obtint des résultats suffisants pour faire voter une réforme électorale rétablissant le scrutin majoritaire.

— Et tout est enfin rentré dans l'ordre.

— C'est-à-dire que des regroupements, naturellement, s'effectuèrent mettant un terme à de désastreuses fantaisies. Actuellement, avec 48 % de voix contre 37 % aux libéraux et aux socialisants de l'Epek, et 15 % aux communistes plus ou moins camouflés, le maréchal Papagos dispose des quatre cinquièmes des sièges au Parlement. Toute autre considération mise à part, il a rendu au gouvernement autorité et prestige parce qu'il lui a donné la stabilité. »

IL y a longtemps que la Grèce ne l'avait pas connue, depuis les grands ministères d'Eleuthère Venizelos. Encore celui-là était-il un combattant, un visionnaire, un monstre sacré de la politique, et même aujourd'hui, près de vingt ans après sa mort, les Grecs se classent constamment par rapport à lui. Ce n'est pas impunément qu'il avait, pendant un quart de siècle, tenu la vedette, faisant et défaisant les rois, inspirant les conférences internationales, lançant par anticipation des idées que, depuis, l'expérience et l'histoire ont consacrées. Son projet de neutralisation de Constantinople, qui date de 1920, n'a-t-il pas été récemment évoqué à propos de Trieste ?

LA destinée du maréchal Papagos est tout autre. Elevé à la cour dans l'entourage des monarques, il paraissait appelé à la plus banale des carrières quand la guerre en fit le vainqueur des fascistes en Albanie, la résistance, le déporté d'Orianenbourg, et la détresse de la patrie, un pacificateur et un chef de gouvernement.

« C'est un homme heureux dans le sens que vous donniez à l'expression quand vous disiez de Lyautey qu'il avait la « barraka », me déclarait un de ses adversaires, et non des moindres. Il traverse, impavide, les plus grandes difficultés. Tant qu'il parviendra à maintenir la cohésion de son équipe, il exercera paisiblement le pouvoir. »

Dans cette phrase réside tout entier l'espoir secret de l'opposition, mais, ainsi qu'en témoigne l'incident Markezinis, même cet obstacle, il paraît de taille à le surmonter.

M. Markezinis portait le titre de ministre de la Coordination, mais nul ne conteste que c'était l'homme fort du cabinet Papagos. Intelligent, réaliste, affichant volontiers des tendances autoritaires, il jouait un rôle de premier plan au sein du gouvernement, bien que sa cote électorale demeurât modeste. Les raisons pour lesquelles il entra en conflit avec le maréchal sont mal définies. Compétition d'autorité, velléités d'indépendance, divergences fondamentales, on ne saurait le dire avec précision, mais toujours est-il que, au mois d'avril dernier, Papagos exigea la démission de son ministre, qui se retira, suivi de six de ses amis. L'opinion en parut quelques jours remuée, mais le gouvernement ne fut pas ébranlé. Cette épreuve est symptomatique.

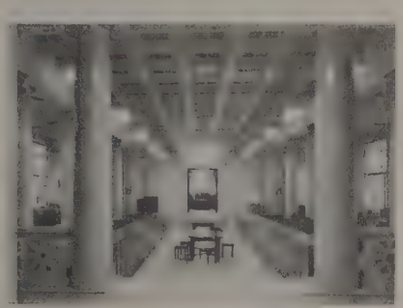

Le hall somptueux de la Banque nationale d'Athènes, le plus puissant établissement de crédit industriel de Grèce.

LE principal objectif atteint jusqu'à présent par le ministère du maréchal Papagos est plus psychologique que politique. En donnant l'impression de durée, il inspire un sentiment de confiance qui lui a d'abord permis d'assainir la circulation fiduciaire, puis de réaliser avec succès la réforme monétaire. A l'étape suivante, il escompte de massifs investissements de capitaux, nationaux ou étrangers, dans l'économie du pays.

Les vagues successives d'inflation avaient réduit la devise à sa plus simple expression. Les prix usuels s'exprimaient en millions de drachmes et, suivant la théorie classique qui veut que la mauvaise monnaie chasse la bonne, les possédants, même très modestes, cherchèrent refuge dans l'épargne métallique : ils achetèrent à toute occasion de l'or et cet or, ils le cachèrent. Les pièces les plus appréciées étaient le souverain anglais et le napoléon français, à l'effigie de Napoléon III de préférence, à cause de la barbiche qui pèse, dit-on, à égalité de module, quelques milligrammes de plus.

On estime que le bas de laine hellénique contient quinze millions de souverains et quinze millions de napoléons qui rentreront dans le circuit dès que la situation apparaîtra définitivement assise.

La dernière décision gouvernementale appliquée à compter du 1er mai substitue à mille drachmes anciennes une drachme nouvelle par la suppression des trois derniers zéros qui figurent sur les billets de banque. C'est le couronnement d'un long effort. L'unité monétaire grecque vaut 11 fr. 49, ce qui en fait désormais une devise respectable.

En même temps les institutions de crédit ont été perfectionnées, en particulier par la création d'une puissante banque de dépôts, née de la fusion de la Banque Nationale de Grèce et de la Banque d'Athènes. Sur 3.204 millions de drachmes déposées en Grèce, 1.626 millions, soit 50,8 %, le sont dans les caisses de cet organisme, qui est appelé à jouer un rôle capital. Cette concentration des dépôts à la Banque Nationale de Grèce et d'Athènes — c'est le nom qu'elle a adopté — lui a permis d'augmenter les crédits sans recours à l'Institut d'émission et d'apporter son appui aux secteurs productifs de l'économie et, notamment, à l'industrie qui a obtenu 2.054 millions de drachmes sur les 3.364 millions dont l'établissement a assuré le placement, c'est-à-dire 56,3 % du total des crédits accordés à cette branche de l'activité nationale.

Cette réorganisation a donné une impulsion nouvelle à l'économie hellénique. Les méthodes appliquées à la banque et, notamment, le regroupement de tous les services concernant le crédit industriel sous une direction spéciale se sont révélés d'une rare efficacité.

« Si les perspectives qui se dessinent aujourd'hui, nous a déclaré M. Costi Eliasco, gouverneur de la banque — attachante figure de grand financier moderne — se maintiennent, ceux qui se sont préoccupés du programme bancaire et économique pourront reconnaître que la fondation de la nouvelle banque, due au gouvernement du maréchal Papagos, apporte une contribution positive à la prospérité et au progrès du pays. »

PRÉSENCE

DE LA FRANCE EN GRÈCE

Quand un Grec proclame que le pays qui a le plus d'affinités avec le sien est la France, il est d'autant plus sincère qu'il constate un fait d'évidence. Et comme très souvent il s'exprime parfaitement en français, qu'il n'ignore rien ni de notre littérature, ni de notre histoire, on est tenté d'oublier qu'à Athènes on se trouve tout de même en terre étrangère. Pour tout dire, on doit faire effort pour s'y sentir dépaysé.

C'est une impression réconfortante. La France, qui s'épuise à maintenir son influence aux quatre coins de la planète, serait bien inspirée de s'apercevoir qu'il existe en Europe à quelques heures de vol de Paris, à quelques jours de navigation de Marseille un pays de haute civilisation où sa présence est ardemment souhaitée.

Qu'on m'entende bien. La Grèce, qui a fort à faire pour se défendre contre certains empiétements politiques ou économiques, n'attend pas de nous une ingérence dans ses affaires intérieures et, de toute manière, ne la tolérerait pas. Si elle nous est au contraire reconnaissante de notre discrétion, elle nous reprocherait notre indifférence. Il y a là une nuance qui mérite attention.

Cent vingt-cinq ans après l'élan romantique, il existe encore des philhellènes. Comment refuser ce beau titre aux maîtres de l'Institut français d'Athènes et de la Mission laïque française de Salonique, aux congréganistes qui enseignent notre langue dans les îles de l'Archipel ? L'œuvre accomplie est immense. Une estimation modeste attribue 10.000 élèves à l'Institut et à ses annexes, 5.000 aux établissements confessionnels et 2.000 au lycée français de Salonique, en tout 17.000 enfants, jeunes gens et jeunes filles, qui viennent se nourrir aux sources de notre culture, pour qui le français sera, au même titre que leur langue maternelle, un moyen d'expression naturel. On ne saurait dès lors s'étonner d'entendre des Grecs se servir indistinctement au cours d'une conversation de l'une ou de l'autre langue. C'est peut-être le symptôme d'une grande agilité intellectuelle, mais ne peut-on y reconnaître une véritable identité de sentiment et de pensée ?

S'il est vrai que la France maintient son influence dans ce domaine où la servent tant d'émouvantes vocations françaises et helléniques, elle doit affronter sur d'autres terrains des concurrents redoutables. Que les Britanniques et surtout les Américains jouent en Grèce un rôle prépondérant, les événements récents nous en donnent l'explication. Mais les Allemands ? L'occupation a laissé un souvenir exécrable. Les Grecs, nulle part, n'avaient cessé de se battre, ni dans leurs montagnes, ni avec les flottes et les armées alliées. Le porte-parole des Français libres ne s'écriait-il pas en 1941 à la radio de Londres : « On disait autrefois des Grecs qu'ils se battent comme des héros ; on dira désormais des héros qu'ils se battent comme des Grecs. »

Le ravitaillement était misérable ; dans les rues des grandes villes, des gens tombaient morts d'inanition. La résistance fut âpre, parfois violente, la répression, impitoyable. Lorsque les nazis voulurent introduire le S. T. O., toute la jeunesse d'Athènes manifesta. Le commandement fit donner les chars. Deux jeunes filles, deux étudiantes de vingt ans, dressées devant les chenilles, ne reculèrent pas d'un pouce et furent horriblement déchiquetées. Il fallut rapporter la mesure.

Cependant les Allemands sont revenus. Sans doute, ce ne sont pas les mêmes et il n'est pas dans mon propos de confondre la République fédérale avec le Troisième Reich. Ce qui, en revanche, est certain, c'est que leurs entreprises ont eu à vaincre le préjugé défavorable. Elles y sont parvenues : partout elles offrent les meilleurs prix, consentent les plus longs crédits, livrent dans les plus courts délais. Comment n'en pas tenir compte ? Pour la Grèce, les chantiers de Kehl et de Hambourg construisent des navires, Krupp, des fours pour le traitement des minerais ; Siemens fabrique le matériel ferroviaire destiné au métro du Pirée à Kifissia, l'A. E. G., de l'équipement électrique.

La France a néanmoins réussi à négocier un accord commercial grâce auquel elle maintiendra le volume de ses échanges. En 1953, la balance commerciale était gravement déficitaire au détriment de la Grèce qui nous avait acheté pour 25 millions de dollars — monnaie de compte — de marchandises et ne nous en avait vendu que pour 9 millions.

Le nouveau traité résorbe partiellement cette différence en ouvrant notamment les marchés de l'Union française à des produits bruts et à du petit appareillage fournis par la Grèce. C'est ainsi que les Etablissements Spitsos exporteront à destination de nos territoires africains des réchauds à pétrole genre Primus pour une valeur de 600 millions de francs environ. Quant aux importations dans la métropole, elles comprendront un important contingent de bons tissus fabriqués en Grèce sur des machines anglaises avec des fibres d'origine anglaise.

Nos progrès sur le plan affectif sont éclatants.

Alors que l'Angleterre est en délicatesse à cause de l'irritant conflit de Chypre, que les Américains ont parfois heurté les susceptibilités nationales, la France, depuis plus d'un quart de siècle, n'a pas eu de démêlés politiques sérieux avec la Grèce. Une certaine communauté de destinée pendant la guerre, des vicissitudes souvent comparables ont contribué à introduire dans les relations entre les deux pays une notion qui n'est pas diplomatique : l'amitié de peuple à peuple.

On s'en est bien aperçu, l'an dernier, lors de la catastrophe des îles Ioniennes. L'émotion soulevée en France par les récits du séisme a été sincère et profonde. Les gestes de solidarité spontanée, notamment l'adoption des villages de Sainte-Euphémie et de Lakythra, ont eu dans tout le monde hellénique un énorme retentissement. Je revois encore cette vieille paysanne de Céphalonie, une ancienne élève des Sœurs de l'Apparition, me dire, bouleversée : « La France, ici, n'a fait que le bien. »

Une grande soirée parisienne au profit des sinistrés, comme la première d'*Obéron*, à l'Opéra, sous le haut patronage du président de la République et en présence des membres du gouvernement, a provoqué une recrudescence d'affection qui saisit toute occasion de se manifester.

Cet été encore, des dizaines de milliers de touristes français pourront l'attester.

A TRAVERS LES EXPOSITIONS

PAR MAURICE SERULLAZ

PORTRAIT D'UN ARTISTE

Anders Osterlind, par Max Jacob.

LA longue et magnifique carrière du peintre Osterlind est actuellement couronnée par l'entreprise de la décoration qui lui est commandée à l'église Notre-Dame de la Garde et des Deux Moulins, à Paris, place Jeanne-d'Arc, construite sous la Commune dans un style inspiré de l'art roman.

Osterlind devient ainsi le maître d'œuvre des vastes travaux : tout le chœur central est en train. Les sujets ? Des scènes de la vie de la Vierge, celles où elle participe aux événements importants de la vie de son Fils. « Les Noces de Cana » et « le Sacrifice de la Croix », grands panneaux exécutés à l'huile, aux tonalités dominantes rouges, jaunes et noires. Le lyrisme d'Osterlind, la passion qu'il met dans toutes ses peintures, la technique large, libre, la beauté de la matière qui apparaît dans la pâte riche du peintre contribuent à la pleine réussite de cette œuvre énorme. Le talent d'Osterlind, consacré depuis de longues années par ses expositions particulières et dans tous les grands Salons dont il s'occupe toujours avec la plus vive activité, permet d'apprécier d'autant plus le choix d'un tel artiste. Il demeure, avec Vlaminck, l'un de ces grands peintres aux tendances baroques exaltées, « passionnément amoureux de la passion », comme le disait Baudelaire en parlant de Delacroix.

UN choix important de pièces de la collection du baron Edouard de Rothschild donnée au Louvre il y a quelque vingt ans vient d'être présenté à l'Orangerie par M. André Blum et Mme Coblentz.

Cette collection, qui comprend près de quarante mille gravures et plusieurs centaines de dessins, a été conçue sous le signe de la qualité — la beauté et la rareté de la plupart des épreuves en témoignent — et s'étend sur une vaste période, des xylographies de la fin du XIVe siècle à la fin du XVIIIe. Point de méthode spéciale pour le choix et la présentation des œuvres : les organisateurs ont plutôt cherché une vue d'ensemble, avec de grandes échappées à travers les principales écoles qui incitent le dilettante ou l'étudiant à la flânerie à travers des chefs-d'œuvre.

Pour les dessins, des pièces capitales de Carpaccio, Mantegna, Pisanello, Léonard de Vinci et les deux admirables portraits de « Ludovic Sforza » et de « Béatrice d'Este » de Predis, les incomparables séries de dessins de Dürer — portraits, paysages, animaux, fleurs — et de Rembrandt : le « Portrait d'Anslo », « la Femme à la fenêtre » et la « Vue au bord de l'Amstel » notamment ; enfin, parmi tant d'autres que nous ne pouvons citer, le « Portrait de Marie-Antoinette conduite à l'échafaud », chef-d'œuvre de

Anonyme fin XIVe s. « Le Portement de croix. »

vérité réaliste exécuté à la plume par David.

Pour les gravures, on débute avec une pièce rarissime, une xylographie anonyme française des environs de 1370, « le Portement de Croix », qu'entourent d'autres xylographies du XVe siècle ; puis des pièces en manière criblée, gravures sur cuivre taillées en épargne, comme le bois, technique aujourd'hui abandonnée. Le début de la gravure sur métal apparaît avec les nielles du XVe, pièces d'orfèvres en manière fine, qui se poursuivent dans les pièces Otto ; signalons particulièrement les Pollaiuolo, Mantegna, en Italie, et la qualité exceptionnelle des pièces de Dürer qui s'imposent, entourées des Schongauer et des œuvres du maître E. S., d'étourdissants Flamands et Hollandais, où Rembrandt trône avec ses plus purs chefs-d'œuvre, pour aboutir enfin au XVIIIe siècle français et à ses charmantes gravures en couleurs de Gautier-Dagoty, Janinet, Debucourt, etc.

C'est un ensemble éblouissant, préface à de futures expositions qui auront lieu au Louvre même.

MODIGLIANI « Cariatide. »

LE cadre charmant de la galerie de Mme H. Berès est consacré à un artiste d'une rare qualité : Outamaro. Un choix judicieux d'estampes de ce maître japonais, qui vécut dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, et deux peintures extrêmement précieuses permettent de saisir l'importance du talent d'Outamaro, dont l'influence sur certains de nos maîtres impressionnistes ou Nabis reste incontestable. Qui de nous ne songe à Vuillard devant telle pièce aux nuances raffinées, ou parfois même à Matisse devant la stylisation et la schématisation de certaines silhouettes ou en admirant certains coloris ?

Notre ami Jean Adhémar, dans la préface pleine d'érudition et de sensibilité qu'il consacre au catalogue de cette exposition, note à ce sujet : « Virtuose de la forme et de la couleur, animateur d'une société polie et charmante, Outamaro, s'il

OUTAMARO « La Couturière. »

est bien de son pays, est bien aussi de son temps... Donc, cette « Peinture du printemps », dont on a reproché à Outamaro le caractère « érotique » et la « lubricité », est en réalité une des formes de cette joie de vivre, ou plus exactement de ce plaisir de vivre, de cette sensualité qui s'est manifestée dans le monde entier, en Occident comme en Orient, dans les dix dernières années du XVIIIe siècle. »

LES variations sur un thème connu étaient jusqu'alors généralement œuvres de musiciens. Or Montanier vient de prouver qu'un peintre de grand talent peut lui aussi exécuter des peintures sur un thème : il choisira « l'Arbre », qui lui permet de varier, en une vingtaine de toiles, sa composition. Et l'on peut suivre

toute l'évolution de l'artiste devant ce thème : il devine, dissèque, analyse dans une première phase naturaliste, puis il élimine résolument tout ce qui lui paraît trop strictement objectif ; il décante, il dépouille, il vise au style ; seule désormais l'idée de l'arbre a du prix pour Montanier : il le façonne, le pétrit, le recrée à l'image qu'il s'en fait dans son esprit ; et la part poétique et proprement plastique surgit dès lors dans un rythme parfait

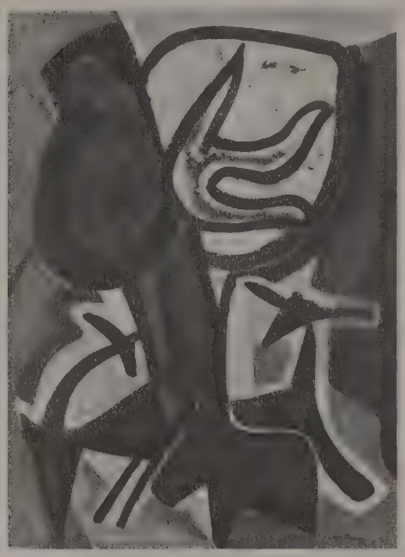

FR. MONTANIER « Les Chèvres sous le caroubier. »

d'arabesques et de couleurs évocatrices et rares. « Quand la couleur est à sa richesse, la forme est à sa plénitude », a pu écrire Cézanne, et il ajoute : « L'Art, c'est l'harmonie, parallèle à la nature. » Il semble que Montanier ait médité longuement ces principes pour les appliquer à l'art contemporain. Nous aimons sa peinture, qui reste dans le domaine sensible et poétique d'une abstraction concrétisée dans le domaine de la couleur et de la ligne, dont il se sert arbitrairement pour nous émouvoir plus fortement. (Galerie Galanis.)

ORGANISEE au profit des œuvres sociales de la Préfecture de police, l'exposition de la Galerie Bernheim Jeune est consacrée au « Nu à travers les âges ».

Un choix de peintures, de la Renaissance à nos jours, témoigne du goût des artistes pour un thème qui permet un renouvellement constant. Pour beaucoup de Méditerranéens, et plus spécialement pour les Italiens, le corps humain nu est un « canon » aux harmonieuses proportions, où l'arabesque joue un rôle primordial ; pour les Nordiques, au contraire, c'est un poids matériel de chair et d'os, où l'opulence des formes charnelles l'emporte sur la spiritualité de la perfection. Pour Delacroix ou pour Bonnard, ce sont des reflets et des irisations ; pour Ingres ou pour Modigliani, ce sont des courbes, des sinuosités, des volumes de lignes. Chacun trouve donc dans le nu les problèmes plastiques qu'il porte en lui.

Aussi le visiteur flâne-t-il du Tintoret à Derain, de Fragonard à Picasso ; il revient à Rubens, pour retourner à Degas, il s'arrête et contemple le « Grand Nu » de Renoir, rêve devant les « Baigneurs » de Cézanne pour aboutir enfin au « Nu debout » de Rouault ; il cherche encore, découvre de nouveaux sujets de prédilection, et ne part qu'à contre-cœur, emportant de cette manifestation non pas des secrets d'alcôve, mais la joie saine de la vie.

L'ŒUVRE de Théo Kerg est purement suggestive ; son lyrisme nous séduit et sa peinture n'est qu'évocation d'un monde dans lequel nous pénétrons, par lui, monde où tout n'est qu'irisations, reflets, transparences, mirage de nos rêves à travers la réalité des formes et des couleurs. (Galerie Bellechasse.)

PASSIONNE des couleurs les plus recherchées, des rapports de tons et de teintes que seuls les artistes de l'Orient ou de l'Europe centrale portent en eux, tel nous apparaît l'art de Léon Gischia. (Galerie de France.)

LAPRADE est déjà un artiste de temps révolus ; il évoque une sorte de nostalgie romantique dont le charme et l'intense poésie nous pénètrent : il demeure un enchanteur dont la musicalité et les harmonies paisibles et raffinées nous séduisent. (Galerie Katia Granoff.)

SEGOVIA évolue vers un art plus dépouillé et plus proche encore de la réalité, de cette « surréalité » qui va parfois jusqu'au trompe-l'œil et qui lie l'artiste à l'école des maîtres espagnols. (Galerie Drouant-David.)

J. SORBETS « Arrivée du yacht royal au Groenland. »

JACQUES SORBETS, qui manie d'agréable manière la plume et le pinceau et qui possède une grande expérience des pays scandinaves, a rapporté du Groenland un excellent ensemble de paysages et de portraits. Il campe à merveille les types de ses personnages et il sait évoquer d'une manière sensible cette terre boréale qui demeure pour la plupart des Européens terre inconnue dans toute la force du terme. (Galerie S. A. S.)

DES œuvres pleines d'abandon de Touchagues. (Galerie des Saussaies.)

A la Galerie Claude, un groupe des Peintres du Réel, parmi lesquels nous apprécions toujours l'art de Cadiou. Très bel ensemble d'œuvres de Michel Dureuil à la Galerie Van Ryck.

Johannès Schiefer expose des vues de Californie, du Mexique et de Paris à la Galerie d'Art du Faubourg ; Lucien Genin à la Galerie de Seine et enfin le dix-huitième Salon du Cercle des arts plastiques des finances, au musée des Monnaies et Médailles.

ENRIQUE MONJO

CE n'est pas une exposition banale que nous voyons au Cercle Volney.

L'artiste espagnol Enrique Monjo, célèbre en son pays, y a disposé soixante sculptures, dont certaines monumentales, accompagnées d'agrandissements photographiques qui disent l'importance de son œuvre considérable.

Le cas est curieux : Monjo, qui a cinquante-huit ans, a passé son existence

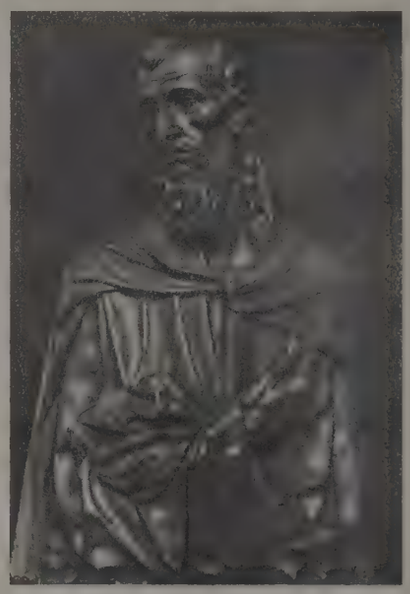

ENRIQUE MONJO « Saint Mathieu. » (Bois taillé.)

au contact de grands exemples de la statuaire égyptienne, grecque, italienne, française de l'époque moderne, mais surtout du baroquisme espagnol, qui l'a marqué de son exubérance. Il en résulte non pas un compromis, mais une sorte d'alternance où nous voyons ces diverses influences s'exercer de façon pénétrante jusqu'à l'indiscrétion.

Devant cette assemblée considérable de sculptures en ronde-bosse ou en bas-relief, en pierre, en granit, en bois ou en bronze, on ne peut qu'être stupéfait par le talent d'un artiste qui semble se jouer de toutes les difficultés.

CHAPELAIN-MIDY

BIEN qu'il ait renoncé — momentanément, espérons-le — aux grandes compositions à personnages (il est l'un des rares peintres de notre temps à les savoir traiter avec l'ampleur et l'autorité nécessaires), Chapelain-Midy montre un panorama assez complet de sa production récente. Nous retrouvons ses thèmes familiers : natures mortes de fleurs et de fruits dont les couleurs jouent avec les fonds de la façon la plus raffinée, très sensibles paysages parisiens ou campagnards, marines d'une extrême subtilité d'atmosphère. La qualité de la technique picturale de Chapelain-Midy n'est plus à dire. Ce qui doit retenir notre attention, c'est cette invariable fidélité à son inspiration, en dehors du temps, en dehors des modes ; une fidélité qui, loin de marquer un repos complaisant sur son œuvre, ne cesse de se perfectionner au moyen d'une écriture toujours plus libre et plus ferme. Ainsi, chaque année s'affirme une personnalité ennemie des formes convenues qui lui permet de traiter des tableaux — de véritables tableaux et non point des recherches ou des esquisses — avec une aisance suprême.

B. Ch.

LA DANSEUSE AU TAMBOURIN (Paris, 1909).

LA DANSEUSE AUX CASTAGNETTES (Paris, 1909).

AU PROFIT DES SANS-LOGIS, UNE EXPOSITION D'ŒUVRES DE

Renoir.

LA FRAICHEUR DE RENOIR

PAR BERNARD CHAMPIGNEULLE

JEUNE FILLE EN BLEU (Cagnes, 1912).

JEUNE FILLE EN ROSE (Cagnes, 1912).

UNE exposition Renoir est un événement rare — il n'y en a pas eu à Paris depuis vingt ans — et sensationnel. Celle qui se tient à la Galerie Beaux-Arts est composée d'œuvres choisies dans des collections françaises. Tant de tableaux du maître, et parmi les plus importants, sont passés à l'étranger qu'il est tout de même assez réconfortant de voir que ce peintre d'esprit si parfaitement français est encore dignement représenté dans son pays. On est d'ailleurs bien obligé de constater que les puissances officielles n'y ont été pour rien.

Renoir, mort en 1919, si proche de nous, se rattache cependant à l'école de Barbizon par ses premières démarches de peintre, c'est-à-dire aux maîtres du milieu du XIXe siècle, à Diaz, à Rousseau, à Corot. Il a assisté (plutôt que participé) à la révolution des impressionnistes ; il a vécu en partie dans leur milieu ; comme eux, il a pratiqué pendant un temps la petite touche divisée ; il fut l'ami de Claude Monet, de Sisley, de Pissarro, de Cézanne ; mais, s'il a été marqué par leur façon de voir et de peindre la nature, il est resté lui-même, maître de cette facture souple et fondue, de cette pâte transparente et onctueuse et de ces « passages » riches de subtilité qui sont le rebours des doctrines impressionnistes.

Il ne céda jamais au paradoxe des formes diluées dans la lumière. Une sorte d'instinct l'obligeait à réagir et lui faisait au contraire rechercher la structure des choses. Et c'est pourquoi il n'est pas tout à fait le même lorsqu'il traite des paysages à coups de pinceau papillotants et multicolores, des fleurs et des bouquets qui sont des feux d'artifice ou lorsqu'il se trouve devant un modèle vivant, dont il ne songe plus qu'à capter les formes sculpturales et le resplendissement charnel. Le souci des lignes, qui n'était pas celui de son époque ni de son milieu, il l'a poussé jusqu'au scrupule. N'est-ce pas ainsi que, vers la quarantaine, il traversa une période où il s'appliquait — contre sa nature, pourrait-on croire — à une rigueur de dessin que l'on a pu qualifier d'ingresque ?

Il fut le contraire d'un peintre intellectuel. Dans son art il y a de la bonhomie et même une consciente naïveté. « Les peintres se croient vraiment des êtres extraordinaires, disait-il... Pour une part, je me suis toujours défendu d'être un révolutionnaire. J'ai toujours cru et je crois encore que je ne fais que continuer ce que d'autres avaient fait, et beaucoup mieux, avant moi. » Dans l'évolution de son œuvre nous reconnaissons peut-être, en cherchant, des courants d'école plus ou moins passagers mais superficiels, comme les harmoniques d'un chant très personnel, toujours authentique, et dont nous suivons, d'un siècle à l'autre, l'identité.

C'est un artiste tout d'honnêteté, qui fuit l'emphase et évite naturellement le compliqué. Ses raffinements même sont à base de simplicité. Il aima toujours la vie, et, lorsque la maladie fit de lui un vieillard perclus de douleurs et à demi infirme, jamais il n'en donna d'images plus exubérantes et plus rayonnantes de jeunesse.

L'EXPOSITION présentée en ce moment met justement l'accent sur la jeunesse, sur les portraits d'enfants, de fillettes, d'adolescentes, qui peuvent compter parmi ses pages les plus heureuses, car nul ne sut traduire l'éveil de la vie par le reflet d'un visage avec plus de tendresse.

Indifférent aux modes, aux systèmes, aux honneurs, Renoir a peint pour son plaisir ; sans doute aussi pour faire plaisir. Dans l'excellent petit livre qui vient de lui être consacré chez Skira, Denis Rouart, dont le texte est toujours substantiel et sagace, cite un de ses propos qui nous paraît très opportun : « Pour moi, un tableau doit être une chose aimable, joyeuse et jolie, oui, jolie ! Il y a assez de choses embêtantes dans la vie pour que nous n'en fabriquions pas encore d'autres. »

Quelle fraîcheur d'esprit ! Et quelle leçon !

RENOIR L'ENFANT ENDORMI

L'INCANTATION magique dans un oratoire.

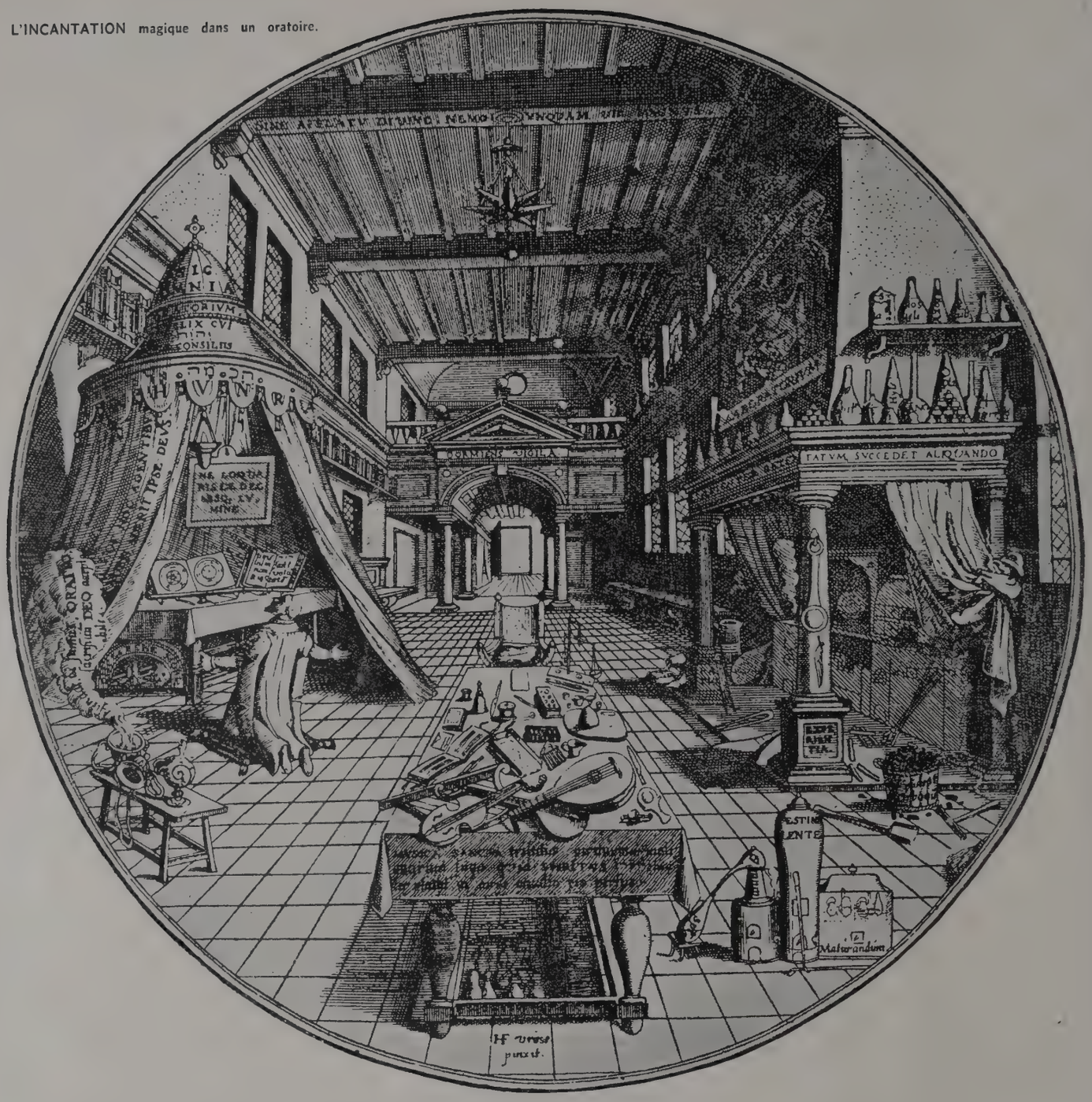

PENTACLES ET TALISMANS OU

LE MIRACLE EN PILULES

PAR SIMONE LONGUEMARE

DE toutes les croyances et superstitions chères à l'homme, la plus tenace est sans nul doute celle qui a trait aux amulettes, pentacles et talismans, ces mystérieux objets fabriqués par les familiers de l'au-delà.

Le fétichisme sous toutes ses formes se présente à nos yeux dans toutes les religions du monde, dans toutes les croyances et, depuis la plus haute antiquité, les objets les plus imprévus et souvent les plus insolites servent de support aux « forces » angéliques ou démoniaques captées, disciplinées par des praticiens doués des plus étranges pouvoirs. Les « sciences diaboliques » sont-elles un produit d'une imagination délirante ou reposent-elles sur l'expérience, selon l'inquiétante prétention des « initiés » ? Ces grimoires, tracés par la main de l'homme, ces signes et devises, représentants symboliques des « intelligences » astrales, sont-ils, en quelque sorte, de l'absolu condensé, du miracle en pilules ?

DE l'éternelle insatisfaction humaine naquirent les amulettes, les pentacles et les talismans, dispensateurs de santé, de bonheur, d'amour et de longévité. Et toute une métaphysique occulte fut ainsi mise en images dans lesquelles il serait téméraire de ne voir que l'expression d'une naïveté inquiète. N'oublions pas que les psychologues, les psychiatres et les prêtres accordent une grande valeur expressive aux images mentales ou figurées et aux symboles, « projections » synthétiques d'un climat singulier terrestre ou céleste. Or les objets sur lesquels se lisent des graphismes « réfractant l'absolu » doivent mettre l'homme en possession d'un fabuleux pouvoir : celui de faire jouer en sa faveur les énergies intelligentes de l'univers.

Cette pratique n'est-elle que l'inconsciente extériorisation de complexes et ne permet-elle que la libération d'impulsions religieuses aberrantes ? C'est possible. Pourtant, les plus incrédules ou les plus religieux, les fortes têtes ou les craintifs, tous appréhendent l'avenir et la mort. Et si le sauvage va toucher son « gri-gri » avant de partir à la chasse, les prêtres d'Israël suspendaient des téraphim à leurs tentes, comme l'homme moderne accroche un saint Christophe dans sa voiture.

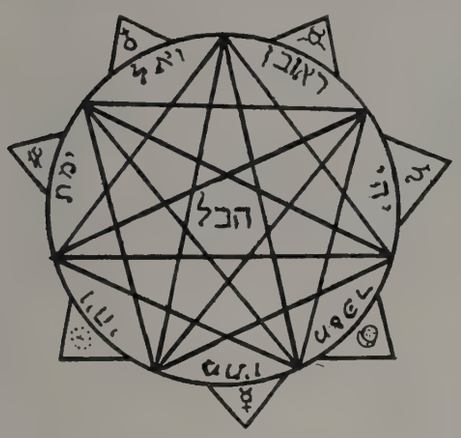

TALISMAN hébraïque, en bronze. La formule d'anathème (très en faveur dans l'antiquité) est inscrite en correspondance avec les symboles planétaires.

Philosopher sur la plus attendrissante des faiblesses humaines serait vain. Son étonnante stabilité est un fait, et la nier serait, du même coup, nier l'homme, malgré l'affirmation d'Eckhel, qui, à propos des grimoires symboliques, se refusait à aborder l'étude de ces « inscriptions énigmatiques qu'un homme de bon sens n'entreprendrait point d'expliquer... » !

L'HOMME ET LA NATURE

D'APRES les occultistes et les magiciens, tout ce qui existe sur notre planète est placé sous le « signe » d'influences astrales particulières. Les planètes et les corps célestes ne sont que l'expression visible, matérielle des forces qui régissent la naissance, le comportement des êtres et la transformation des choses. Toute opération magique fait donc appel aux forces astrales selon un mode dont l'origine se perd dans la nuit des temps, mais qui, malgré les progrès de la science, n'a pas évolué. Une entité impondérable, « subtile », pénètre tout : c'est l'éther, cette énergie formatrice sans laquelle rien ne serait, qui construit et détruit dans une éternelle impermanence. Le magiste prétend se rendre maître de cette énergie et, pour lui donner « vie et efficience », il la représente par des signes symboliques. Le physicien moderne ne procède pas d'une manière très différente avec les symboles mathématiques, et l'on sait jusqu'à quel point l'intérêt de la physique actuelle est fixé sur l'étude de cet éther qui, avant Einstein, était considéré comme une hypothèse audacieuse.

De toute nécessité, il faut discipliner les forces de la nature, qu'elles soient terrestres ou célestes. L'homme, sujet percevant, redoute d'autant plus les manifestations de l'univers qu'il ne peut en comprendre les intentions secrètes, et cela d'autant plus qu'elles lui apparaissent souvent (et non sans raisons valables...) comme fort incohérentes. En effet, la vision humaine se borne à une simple perception des phénomènes, perception qui n'est que la « réception » de deux instantanéités évanouissantes : la sienne propre et celle d'un « instant d'univers ». Michel Chanteresnes, dans un récent ouvrage, mit en évidence la stupéfiante concordance des rythmes biologiques de la nature animée et inanimée avec ce qu'il appelle « les pulsations cosmiques ». Notre misère, d'après lui, n'est justement que notre ignorance de l'identité profonde des lois qui président à la naissance des phénomènes. La pensée de l'homme s'égare quand elle est centrée sur elle-même. C'est sans doute pour le replacer dans un parfait état d'adéquation que Lao-Tseu put définir le Sage comme étant « celui qui agit sans agir, s'occupe sans s'occuper, goûte sans goûter... », etc. Si cette affirmation nous paraît être une boutade, elle renferme en toute certitude une part de sagesse, Kierkegaard ayant proposé à l'homme « non un changement d'outillage », mais « un changement d'aiguillage ». La vérité est en nous : « Il n'y a de vérité que de souvenir », disait Platon. Et même si certains êtres rejoignent Hegel pour n'accorder aucune signification à la pensée « qui a perdu confiance en ses propres droits », il nous est permis de ne point partager leur avis.

PENTACLES ET TALISMANS

LA « science » pentaculaire (ou talismanique) a pour but de rendre actives, au profit ou au détriment de l'homme, les énergies cosmiques éparses, et cela en fonction de paramètres établis et médités longtemps avant la fabrication de l'objet porteur de miracle. Un « talisman » est une amulette d'une qualité supérieure, parce qu'il est fabriqué par l'homme. Il doit agir dans un sens déterminé, et son action ne doit laisser craindre aucune surprise. C'est, en somme, et toute proportion gardée, un objet scientifique et non une panacée. Etabli dans un but précis, son activité est à sens unique, en dehors duquel il ne possède aucune vertu. C'est un « condensateur » des puissances astrales. Piobb, dans son « Formulaire de haute magie », dit que le rôle du talisman « est comparable à celui d'un générateur secondaire que l'opérateur utilise pour renforcer ses propres fluides biologiques afin de pouvoir les accorder au mieux avec les fréquences des fluides cosmiques ». Cette terminologie pseudo-scientifique n'est pas inutile malgré la gratuité de ses arguments : elle n'a d'autre raison que de trouver des éléments de comparaison.

Le « pentacle », lui, est analogue au talisman, mais il est « émetteur » d'une énergie « polarisée » qui agit en accord avec les puissances astrales. Si le talisman est passif, le pentacle est actif. C'est, en quelque sorte, selon la définition de Marquès-Rivière, « un véritable ciel planétaire radiant par lui-même en accord avec les vibrations mystérieuses de l'Univers ». Un autre occultiste, Eliphar-Lévy, a affirmé que le pentacle avait un « caractère synthétique résumant tout le dogme magique dans l'une de ses conceptions spéciales : c'est la « signature d'un esprit », que la consécration cérémonielle rend agissante. Et nous comprenons l'intérêt des docteurs gnostiques et des rabbins kabbalistes pour les pentacles si l'on nous dit que l'action pentaculaire n'est plus de la simple magie opérative, « mais de la théurgie, puisque le talisman est une véritable équation métaphysique ».

L'HISTOIRE abonde en faits caractéristiques concernant « les miracles » produits par les pentacles et les talismans. Tous les grands personnages portèrent des grimoires magiques et certaines collectivités humaines se placèrent volontairement sous la protection d'une force ou d'un personnage tutélaire. Grégoire de Tours, lors des incendies qui ravagèrent Paris, écrivit que cette catastrophe était due à la perte « d'une lame merveilleuse ». Les anciens usèrent du palladium, image de Pallas Athéna (Minerve), qui protégeait Troie après sa consécration. Les prêtres de Palestine, d'Egypte, de Chaldée ou d'ailleurs portèrent le pectoral, symbole et force active de leur sacerdoce. Les pharaons eux-mêmes, ces fils de Râ, mirent sur leur poitrine le magique objet dispensateur de toutes les richesses, et l'actuelle médaille de Saint-Benoît, créée pour la célébration du quatorzième centenaire du saint, est, d'après le manuel des oblats de son ordre, « un véritable exorcisme, un appel à la puissance de la Croix... en même temps que l'énergique affirmation de n'être pas le soldat du démon » quand cette médaille a reçu la bénédiction de l'Eglise. Toutes les traditions : hébraïque, islamique, gnostique, égyptienne et chrétienne, reconnurent la puissance des signatures astrales. Et Moïse en personne ne dédaigna point cette invisible protection, puisqu'il fabriqua de ses mains un serpent d'airain pour protéger les Israélites des morsures de cet animal maudit, et cela bien avant que Virgile ne fît orner les portes de la ville de Naples d'une mouche, également d'airain, afin d'éviter l'intrusion des diptères indésirables.

Les premiers blasons furent aussi des emblèmes protecteurs. Les chevaliers du moyen âge et surtout les croisés utilisèrent des devises héraldiques nettement pentaculaires : chacune des pièces qui meublaient les blasons avait sa correspondance symbolique et ésotérique, donc magique. Dans un autre ordre d'idées, Lombroso a montré que les tatouages étaient de véritables talismans destinés à protéger les criminels, comme le totem protège les collectivités homogènes. A Paris même, sainte Geneviève, patronne de notre capitale, protège toujours sa bonne ville. Et bien des Parisiens lui rendent un discret hommage sans oser ouvertement l'avouer.

CATHERINE DE MEDICIS, férue d'astrologie et de magie, se croyait protégée par ce pentacle.

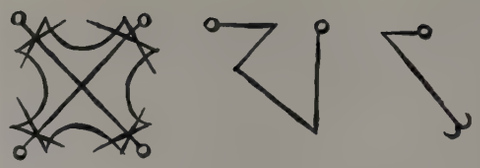

SCEAU pentaculaire du Soleil, accordant santé, force, longue vie. (Sur fond gris, les pentacles, et en traits noirs les signes magiques.)

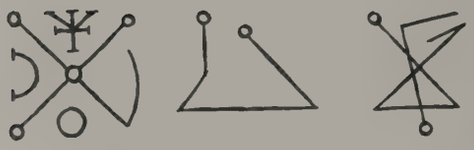

SCEAU pentaculaire de Vénus très utilisé en « magie d'amour ».

LES « INTELLIGENCES » de Mercure favorisent les échanges intellectuels et commerciaux.

LES « INTELLIGENCES » lunaires protègent les rêveurs, les poètes... et les amoureux.

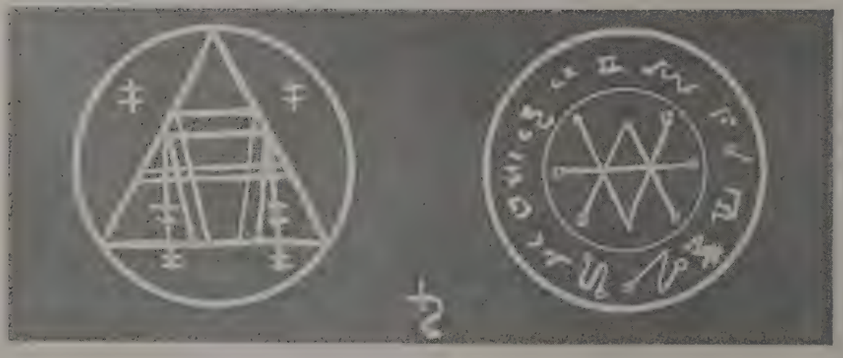

PROTEGE par Saturne, l'homme vit au-dessus des contingences terrestres dans une noble solitude.

L'ELEVATION des sentiments, la dignité du comportement personnel et social sont placées sous les influences jupitériennes.

MARS, dieu de la guerre, accorde virilité, puissance, énergie physique et morale.

« SIGNES, INTELLIGENCES ET DAIMONS » PLANÉTAIRES

LES occultistes en général, et les magiciens en particulier, accordent aux corps célestes des vertus qui se manifestent sur tous les plans de l'activité terrestre. Ces planètes, aux pouvoirs organo-formateurs, président non seulement à la création des minéraux et des végétaux, mais encore à celle des animaux et de l'homme. En outre, pour ce dernier, les influx célestes déterminent un comportement psychologique singulier qui est fonction des « aspects » qui relient entre elles les planètes. Précisons que les corps célestes « physiques » n'ont, pour les occultistes, qu'une importance très relative, limitée uniquement à leur situation respective, mais que les planètes sont les « représentantes » de forces intelligentes susceptibles d'être captées si on sait les appeler par leur nom... ou les représenter par des signes qui en expriment l'exacte signification. En magie pentaculaire, un « signe », une « intelligence » ou un « daïmon » « devient présent » dès que le graphisme qui le symbolise a été « appelé à la vie » par la consécration.

Lecteur, interrogez-vous ! N'avez-vous pas la secrète conviction que tel objet est pour vous bénéfique ? « C'est une amulette. » Si vous l'aviez fabriqué vous-même et consacré selon un rite magique, ce serait un talisman ou un pentacle.

La couronne d'Angleterre est un splendide pentacle. Faite pour Charles II, elle est ornée de pierres, précieuses non seulement par leur beauté et leur valeur, mais parce qu'elles sont véritablement talismaniques. Ces pierres, au nombre de douze, sont le symbole « qui assure le triomphe », et elles ornaient déjà le Grand Pectoral hébraïque. Un anneau, dit « anneau du mariage avec l'Angleterre », est passé à l'annulaire gauche du souverain lors du couronnement. Mais après le sacre le roi le porte à la main droite, signe d'activité. C'est un cercle d'or orné d'un gros rubis sur lequel est gravée une croix de Saint-Georges.

Signalons aussi la monnaie qui, depuis qu'elle existe, est considérée comme possédant un puissant pouvoir talismanique. En Italie, le « mauvais œil » ne résiste pas aux médailles ou pièces percées. Les juifs polonais savent qu'une pièce consacrée permet d'éviter tous les ennuis, et en Grande-Bretagne (qui est le seul pays au monde où le gentleman le plus rationaliste ne s'étonne nullement de se trouver nez à nez avec un fantôme) on porte à perpétuité au fond du gousset une pièce, en général un vieux shilling, appelé par les Ecossais « cross't shillan ».

Pentacles et talismans sont formés d'un support matériel sur lequel sont tracés des figures, des signes symboliques significateurs des forces auxquelles le magiste fait appel. Chacun des facteurs de l'objet ainsi constitué est très important, le défaut de l'un pouvant entraîner de graves conséquences pour l'opérateur ou celui auquel l'objet est destiné. Toute matière (animale, végétale ou minérale), tout signe, toute parole est, d'après les occultistes, « la signification précise de l'énergie cosmique qui lui donne naissance ». Faire œuvre talismanique ou pentaculaire, c'est rendre active cette énergie, c'est la diriger vers une action déterminée. Le magiste, dans la préparation des « récepteurs » ou des « émetteurs » des forces astrales, doit se soumettre aux lois qui président à toute création : idée, tracé, réalisation. Toutefois, un quatrième facteur intervient : la consécration, sans laquelle les énergies astrales resteraient à l'état de potentiel.

FABRICATION TALISMANIQUE ET PENTACULAIRE

LA talismanie comporte donc quatre stades de fabrication, mais la préparation des éléments qui entrent en jeu est minutieuse et longue. Il faut, avant tout, connaître le climat astral du sujet qui doit tirer un bénéfice certain de l'opération. Une étude astrologique préalable est nécessaire ; les rythmes biologiques du porteur doivent être connus et mis en « harmonie pulsative » avec les forces universelles sollicitées. Il en est de même pour le rassemblement des matériaux : fabrication du parchemin, ou choix du métal sur lequel seront tracées les « signatures » ; cueillette des plantes qui brûleront durant l'incantation, etc. On doit se conformer à des directives absolument précises : heures planétaires favorables, positions harmonieuses des corps célestes, les influx cosmiques imprégnant davantage les corps terrestres selon leur situation dans le zodiaque et les « aspects » qui les relient. Toute une science impose ses lois au magiste, et ce dernier doit parfois s'y soumettre durant des mois.

Une fois terminé, le talisman ou le pentacle se présente sous un aspect agréable et, il faut l'avouer, assez artistique. A ce moment précis, il est détenteur d'un fabuleux pouvoir qui ne s'exercera qu'après la consécration, seule capable de l'animer. Ces diverses opérations exigent du praticien une longue étude du symbolisme, une rare puissance mentale et une vie exempte d'impureté physique et morale. Si l'on ajoute que ce genre de travail, pour être efficace, ne doit pas être rétribué, il faut convenir qu'il n'est pas à la portée de tous, malgré les prétentions scandaleuses de certains « mages », « professeurs » et autres charlatans qui relèvent plus des tribunaux que de la magie. Il est même permis, à ce propos, de se demander pour quelles raisons obscures l'exploitation de la crédulité publique (et incommensurable !) n'est pas réprimée. S'agit-il d'une simple tolérance ou d'une tacite approbation des pouvoirs responsables ?

L'OBJET terminé, la consécration doit permettre la libération des énergies qui s'y trouvent incluses, afin qu'il devienne un « catalyseur des puissances invisibles émanant de la force essentielle de l'univers ». En quoi consiste cette consécration, terreur de tous les praticiens ?

Nous avons dit plus haut que toutes les choses de la nature étaient « signées »

d'une force astrale. En elles-mêmes, ces choses ont un pouvoir qui peut être amplifié, annihilé ou détourné par une force émanant d'un autre corps ou d'une pensée.

Les métaux, par exemple, constituent des centres énergétiques très puissants. Et il en est ainsi des plantes, des animaux et de l'homme. Combinées ensemble, ces forces entrent en résonance mutuelle, forment des faisceaux harmoniques ou dissonants... sous la touche du magiste. **Et cette « touche », c'est la parole, ou, plutôt, la voix qui prononce des formules rituelles dont certaines sont d'une extraordinaire beauté.** Ne compulsez pas un livre de « haute magie », vous ne les y trouverez pas écrites en clair. Ces phrases, ces sentences, extraites des textes fondamentaux dont seuls deux hommes dans notre monde actuel possèdent le secret, sont composées de mots-clés dont l'assemblage et la prononciation verbale agissent sur « l'esprit des corps » dont l'objet est formé, d'une part, et sur les « intelligences » célestes qui leur ont donné naissance, d'autre part. Les représentations symboliques de l'objet, les signes tracés (ou gravés), la matière du support, **tout devient nouveau et se trouve « habité » par une seule énergie formée de toutes celles dont elle est issue.**

Vous penserez peut-être qu'il ne s'agit là que d'une banale transmutation, comme les alchimistes en réalisèrent tant dans le passé ? Non, car la voix humaine et la puissance du mot — du Verbe — sont les principaux et, pourrait-on même dire, les seuls agents faiseurs de miracle. Examinons le problème de plus près, en commençant par l'imprécation, toujours efficace, qu'elle soit « magique » ou non.

L'INSULTE est la plus banale des imprécations. Elle qualifie (souvent d'une manière très injuste) un être et l'investit d'un état ou lui confère temporairement une « qualité » qui s'ajoute à sa personnalité. Si l'homme qui profère l'insulte est doué d'une grande puissance volitive et de ce qu'il est convenu d'appeler un « magnétisme » personnel, la parole blessera et ses effets ne seront « jamais » complètement effacés. La voix est sans nul doute la plus terrible ou magnifique puissance que Dieu mit à la disposition de l'homme. Les anciens (et, plus modestement, les tribuns de grande classe) connaissaient cette arme redoutable mise gratuitement à leur disposition.

Dans la vociférations imprécatoire la voix « devient » la manifestation et l'expression active non seulement de toutes les forces malfaisantes que l'homme porte en lui, mais encore de toutes celles qui sont éparses dans le monde terrestre et éthérique. La pensée s'exprime par un mot, et ce mot, dans quelque langue qu'il soit exprimé, est une force qui opère le rassemblement de toutes les autres forces de même nature. Il est des mots divins, des mots diaboliques, des sons qui font revivre ou qui tuent. Le fameux Kïaï des bouddhistes Zenn en est un exemple.

L'imprécation est plutôt un cri, contrairement à l'incantation, qui est un chant. Or le cri que nous percevons seulement en fonction de nos facultés auditives, qui ne nous permettent que d'entendre une certaine plage des longueurs d'ondes sonores, est peut-être porteur d'un ultrason meurtrier. Les animaux perçoivent certains de ces sons que nous ne pouvons entendre, et chacun de nous a au cours de sa vie entendu, ne fût-ce qu'une fois, un cri déchirant dont la stridence nous bouleverse encore.

TABLEAU DES CORRESPONDANCES ZODIACALES

SIGNES	ÉLÉMENTS	JOURS	PLANÈTES	GEMMES	COULEURS
Bélier	Feu	Mardi	Mars	Améthyste pourpre Chalcédoine	Rouge
Taureau	Terre	Vendredi	Vénus Terre	Émeraude Péridot	Vert sombre
Gémeaux	Air	Mercredi	Mercure	Opale Sardonix	Gris ou multicolore
Cancer	Eau	Lundi	Lune	Topaze bleue Sardoine	Blanc d'argent
Lion	Feu	Dimanche	Soleil	Rubis Chrysolite	Jaune d'or
Vierge	Terre	Mercredi	Mercure	Béryl Jaspe	Gris chaud
Balance	Air	Vendredi	Vénus	Topaze rose Diamant rose	Rose ou Vert d'eau
Scorpion	Eau	Mardi	Mars Pluton	Spinelle Chrysoprase	Vermillon ou Pourpre
Sagittaire	Feu	Jeudi	Jupiter	Améthyste violet Grenat	Violet
Capricorne	Terre	Samedi	Saturne	Onyx Calcédoine	Noir
Verseau	Air	Samedi	Saturne Uranus	Corail Perle noire	Grenat
Poissons	Eau	Jeudi	Jupiter Neptune	Saphir Indigolite	Bleu d'outremer

TABLEAU DES CORRESPONDANCES PLANÉTAIRES

PLANÈTES	ÉLÉMENTS	JOURS	GEMMES	COULEURS	MÉTAUX	VÉGÉTAUX
Soleil ☉	Feu	Dimanche	Escarboucle Diamant Ambre Topaze brûlée	Jaune orangé sur Bleu	Or	Tous les végétaux et leurs sécrétions
Vénus ♀	Air Eau	Vendredi	Émeraude Lapis-lazuli Corail rose Saphir clair	Vert sur Rouge	Cuivre	Fleur
Mercure ☿	Air Terre	Mercredi	Agate Sardoine Jaspe Marcassite	Bleu clair sur Orangé	Vif Argent	Semence et écorce
Lune ☾	Eau	Lundi	Aigue-marine Perle Diamant bleu Corail blanc	Blanc sur Gris clair	Argent	Feuille
Saturne ♄	Terre	Samedi	Obsidienne Onyx Perle noire Cornaline	Blanc sur Noir	Plomb	Racine
Jupiter ♃	Air Feu	Jeudi	Saphir sombre Turquoise Corindon avec astérisme Diamant noir	Violet sur Jaune	Étain	Fruit
Mars ♂	Feu	Mardi	Rubis Tourmaline Spinelle de feu Grenat	Vermillon sur Vert	Fer	Tronc et branche

LE GRAND KABBALISTE et astrologue du XVI[e] siècle, Robert Fludd, a défini l'astrologie comme étant la science « de la divination par l'aspect de l'harmonie céleste et le jeu des éléments sublunaires. Elle étudie l'influence de ces éléments sur les choses terrestres. Elle est donc applicable non seulement aux humains, mais encore aux animaux et aux plantes ». D'autres astrologues et magiciens ont confirmé ces dires et remarqué les puissants effets d'un talisman ou d'un pentacle confectionné selon les données astrologiques. Nous pensons intéresser nos lecteurs en présentant deux tableaux, celui des « correspondances » des signes du Zodiaque et celles des planètes avec la nature. Bien d'autres corps terrestres entrent en jeu lors de la fabrication d'un objet magique, et il serait impossible de les énumérer tous. On trouvera ci-dessus les données principales utilisées, telles qu'elles nous furent communiquées par l'un des derniers magistes actuellement en vie.

Proférée contre un être, l'imprécation vocale est destructive ; elle crée un déséquilibre général plus ou moins accentué et produit une rupture des interférences harmoniques entre les centres à haute tension que sont les éléments nucléaires des cellules du corps et du cerveau. Sir H. Rawlinson a relevé la puissance de l'imprécation dans des documents assyriens : « Elle agit sur l'homme comme un démon mauvais. La voix qui crie « existe » en lui... L'imprécation de malice est l'origine de la maladie. Cet homme... l'imprécation malfaisante l'égorge comme un agneau. La voix qui crie, pareille à la hyène, le subjugue et le domine. » Chez les Hébreux, cette destruction verbalisée était officiellement prononcée pour attirer le châtiment divin sur la femme soupçonnée d'adultère.

L'incantation, elle, est un chant de grâce, une prière qui ne fait appel qu'aux seules forces bénéfiques. Ses effets sont essentiellement cohérents. Toutes les religions du monde s'expriment par des chants et des paroles incantatoires. La voix, alors, change de timbre. Nous ne savons pas quelle est la voix du diable ni celle des anges, mais il n'est pas difficile de les entendre par le truchement de l' « oreille intérieure », comme nous gardons le souvenir de voix chères ou terribles qui depuis longtemps se sont tues. Le chant de la mère devient de plus en plus incantatoire si son enfant est malade ; elle retrouve au tréfonds de sa mémoire et de son âme des sons qui (elle en est sûre) ne peuvent qu'être bénéfiques pour l'être qu'elle chérit. Le premier cri d'amour est une courte imprécation qui devient tout de suite une incantation par le sortilège (lui aussi magique) de l'union des corps et des âmes.

Or, en magie, l'imprécation est prononcée contre les forces indésirables, ou en magie « noire », et l'incantation fait appel aux puissances protectrices sollicitées par l'opérateur. « Ces puissances deviennent présentes, elles répondent à l'appel de leur nom » et, par une sorte d'extraordinaire action qui se propage de proche en proche, elles entraînent avec elles des entités tutélaires qui ne peuvent manquer (sans doute pour une raison d'affinité...) d'apporter leur concours. Le magiste utilise aussi une autre forme de vocalisation : c'est la conjuration, surtout employée dans le but de détruire les effets d'une imprécation. On affirme que la conjuration est de la plus haute efficacité.

UNE figure talismanique terminée se présente de la manière suivante : entre deux cercles concentriques se lit l'exergue, formé de textes fondamentaux qui émettent des « vibrations » et font s'accorder le climat astral du porteur avec les forces planétaires mises en activité. Cet exergue est branché sur l'univers et en reçoit les influx.

Dans la partie centrale, située entre les deux cercles concentriques enserrant l'exergue, des figures symboliques représentent les radiations mystérieuses qui doivent intervenir à titre de transformateurs des forces astrales. Avant la consécration l'ensemble n'est qu'à l'état d'énergie potentielle, comme une batterie dont les éléments ne sont pas mis en circuit. Ce n'est qu'après la consécration (imprécation, conjuration, incantation) que l'objet magique deviendra un pentacle ou un talisman, parce que le rite et les paroles font intervenir des « intelligences » et des « daïmons » « qui deviennent présents dans l'objet ».

Alors, mais alors seulement, la magie a opéré un nouveau miracle.

Devons-nous croire aux puissances talismaniques et pentaculaires ? Est-ce, d'ailleurs, une question de foi ou un fait expérimental ? Abstenons-nous de répondre à ces questions, sous peine de faire intervenir, « par l'effet destructeur d'une simple négation », des énergies astrales qui nous seraient contraires...

Si les modernes Simon de Samarie ne sont que des farceurs, la magie est peut-être une réalité.

On vérifie, au stand de tir de l'usine, la précision des pistolets qui viennent d'être fabriqués.

D'UNE FILLE AUX CHEVEUX DE LIN

AUX

RÉVÉLATIONS D'UN CHAMPION DU MONDE DE TIR

Une jeune femme à l'air décidé a fait beaucoup parler d'elle ces temps derniers. On la voit de profil — un gentil profil — brandissant à bout de bras un pistolet long comme ça. Exactement, il s'agit d'un automatique 22 long rifle qui, déclare la publicité, « s'achète sans permis et mène au succès ». Ou devant les juges, a suggéré un chroniqueur de la radio, inquiet du concours que peut apporter le 22 LR à des délinquants juvéniles à l'affût du progrès.

C'est à d'autres concours, il est vrai, qu'ont pensé les créateurs de ce bijou, précis comme une montre, qui tire dix balles de 5,6 mm. à une cadence impressionnante. Le tir est un sport, tout comme l'automobile, le football, la boxe, le judo ou le ping-pong. Comme ses congénères, il donne lieu à des accidents ou à des « déviations », si l'on peut dire. Les tractions avant ont fourni, par exemple, le matériel de base aux auteurs de « hold up ». Cependant, on ne songe pas à interdire la fabrication des automobiles, pas plus que celle des ballons de football, des balles de ping-pong ou des gants de boxe.

Mais les armes ont une mauvaise réputation toute particulière. On leur flaire une odeur d'agression, d'émeutes, de troubles. Elles posent aux pouvoirs publics des problèmes embarrassants qu'ils résolvent de façon contradictoire. En France les pistolets automatiques, courts, de gros calibre, sont rigoureusement prohibés, sauf autorisation spéciale. Les pistolets longs et de petit calibre sont en vente libre. Dans d'autres pays, c'est la solution inverse qui est adoptée. Partout l'on admet néanmoins le droit pour un individu de défendre son domicile contre les malfaiteurs, à condition de fournir des garanties de moralité. Le port d'arme est le privilège d'un petit nombre de personnes capables d'arguer de leurs occupations professionnelles. Il n'est autorisé qu'aux policiers, aux employés de banque chargés de transferts de fonds, à quelques fonctionnaires et directeurs d'entreprises. Au total, cela ne va pas loin. Mais le 22 long rifle, chacun peut se le procurer.

O tempora, o mores... o cangaceiro !

« Comment, se sont indignés des gens prudents, permettre des choses pareilles en un temps de fibre morale détendue, d'instabilité sociale et d'incertitude politique ! »

J'ai soumis l'objection à l'un des dirigeants de la Manurhin, spécialiste internationalement connu en la matière et

constructeur du fameux 22 long rifle.

« Les gens les plus dangereux, m'a-t-il répondu, se procurent toujours d'une façon ou de l'autre les armes qu'ils ne doivent théoriquement pas posséder. Ils recherchent en particulier les effets brutaux, ceux que peuvent fournir, par exemple, des projectiles de 9 mm dont le poids, à l'impact de 27 kilogrammes, produit un choc tel que la victime est incapable de réagir immédiatement, ne fût-elle que peu grièvement blessée. Notre 22 long rifle ne répond pas du tout à des préoccupations de cette nature. Il fournit, certes, à une personne attaquée un secours appréciable et qui peut être décisif parce que l'engin est assez imposant par sa précision et sa dimension. Cette dernière exclut son transport clandestin. Il est essentiellement destiné à l'entraînement des sportifs. Le tir, après tout, est un jeu, qui, dans beaucoup de pays, est regardé comme un complément indispensable de l'instruction militaire. Et nous ne pensons pas que le fait de s'y adonner apporte une prédisposition quelconque au crime individuel ou aux aventures collectives. Ceux qui se passionnent le plus pour le tir, comme les Suisses ou les Scandinaves, figurent, au contraire, parmi les peuples chez lesquels la criminalité est très faible et le pacifisme, très répandu.

— N'est-ce pas parce que Suisses et Scandinaves sont, par vocation géographique, climatique, des gens de sang-froid ?

— Que direz-vous, dans ce cas, des Arabes saoudiens ? Ils sont, par tradition, un peuple guerrier. Ils ont le culte des armes. Or les voyageurs retour d'Arabie saoudite reconnaissent que c'est peut-être le pays où la criminalité est le moins forte... Il arrive que des champions du volant utilisent leurs talents sur des circuits non gardés, au préjudice du *vulgum pecus* ; que des boxeurs se laissent aller à des démonstrations de leur force en dehors du ring. Il est assez curieux d'observer que les grands as de la carabine ou du pistolet n'ont jamais fait parler d'eux qu'à l'occasion de compétitions nationales ou internationales parfaitement inoffensives. Car le tir est sans doute la première école de sang-froid. »

IL FAUT « TREMBLER EN FACE »

A qui en demander confirmation sinon à M. Mazoyer ? M. Mazoyer devint champion du monde à la carabine en 1937 en établissant deux records qui ne furent battus qu'en 1952. Il a été maintes fois champion de France au fusil, au revolver, au pistolet automatique. On ne l'interroge pas sur son calme : on le constate. Et lorsque, par chance, il égrène des souvenirs, on l'écoute. Comme les vrais champions, M. Mazoyer s'émerveille plus des exploits de ses concurrents que des siens propres, sur lesquels il reste plus discret. Il a commencé par une anecdote qui eut pour cadre un concours international en Autriche. On vit s'aligner avec surprise un vieux Tyrolien en habit local, armé d'une sorte de tromblon antique. Le tireur, qui avait soixante-dix ans, tremblait.

On rit sous cape. Première balle, mouche. Une chance inouïe. Deuxième balle, mouche. On s'étonna. Et quand les trois autres balles eurent été également logées dans le 10 on entoura le bonhomme. On lui dit : « Mais, grand-père, vous tremblez, pourtant ! — Oui, oui, je tremble, répondit-il, seulement « je tremble en face ».

Mazoyer en profite pour m'apprendre ceci, dont les amateurs peuvent faire leur profit. Les déplacements de l'arme dans un plan parallèle à la ligne de mire sont d'une importance assez limitée. En revanche, les déplacements angulaires, dans des plans sécants, ont des résultats déplorables. Le champion français attache beaucoup de prix à la décontraction. Pour lui, l'attaque du doigt sur la détente et la position du corps par rapport à la cible sont des éléments fondamentaux. L'acuité visuelle et l'immobilité de l'arme sont uniquement de « bons accessoires ».

« Souvenez-vous, me dit-il, qu'en 1928 le commandant Angellini termina deuxième du championnat de France au fusil de guerre. Or il avait soixante-treize ans. En 1931, il réussissait encore à se classer en finale ! La même année, Revillod de Budé remportait, à soixante ans, le championnat du monde de tir au pistolet, au visé. »

UNE MAIN DE CHAMPION

L'éducation qu'un champion de tir donne à sa main est étonnante. Chaque muscle a son rôle à jouer. Il faut donc les discipliner tous, y compris ceux sur lesquels la volonté est habituellement sans effet. Mazoyer estime qu'un bon « équilibre » de la main suppose qu'à toute pression puisse répondre une contre-pression exacte.

La façon d'opérer des champions est très diverse. Si Mazoyer est partisan d'une décontraction aussi complète que possible, tel n'est pas le cas de Joe Huelet Benner, sergent-chef de l'armée américaine, considéré comme l'un des phénomènes les plus sensationnels de tous les temps du tir au pistolet. Champion olympique au vise et à la vitesse, Joe Benner, colosse placide et souriant, tient son arme avec une vigueur telle que ses doigts deviennent blancs en quelques secondes. Entre deux balles, il se débarrasse de son pistolet pour rétablir une circulation sanguine normale.

Les épreuves au visé comportent le tir de trente balles sur cible ronde de 50 centimètres de diamètre, située à 25 mètres. La cadence du tir est de cinq minutes par série de cinq balles. Les épreuves de vitesse se disputent sur cinq silhouettes disposées de champ. Au commandement : Prêt ? les cinq silhouettes apparaissent simultanément de face. Il faut alors tirer une balle sur chaque silhouette en moins de huit secondes. Ensuite le temps pour le tir des cinq balles est réduit à six secondes puis finalement à quatre secondes. Au total, l'épreuve comporte quatre séries de cinq coups tirés en huit secondes, quatre séries de cinq coups tirés en six secondes et quatre séries de cinq coups tirés en quatre secondes. Une autre épreuve de vitesse consiste à tirer trente balles, au commandement, sur une silhouette qui apparaît trois secondes, disparaît sept secondes, reparaît trois, etc. Pour les soixante balles, le maximum étant de 600 points, Benner a réussi 583 points. Le record de France est de 566 points, ce qui, étant donné la classe de nos tireurs, situe la performance du champion américain.

UN ACCIDENT HEUREUX

On observe parfois dans le tir des aberrations cocasses. Au cours du championnat de France qui se déroulait, en 1927, à Rouen, un des concurrents fut victime d'une malchance qui eût dû l'éliminer sans rémission. Le canon de son fusil Lebel s'était obturé, sans qu'il s'en fût rendu compte. Le premier coup tiré par la suite provoqua, à une vingtaine de centimètres de la bouche, un gonflement du canon qui atteignait la grosseur d'un œuf de poulette. Désolé, le tireur demanda cependant au président du jury la permission de continuer. L'ayant obtenue, il réalisa avec ses trois dernières balles trois 10... ce qu'il n'avait jamais réussi avec son fusil intact ! En fait, ce qui se passe dans le canon d'un fusil ou d'un pistolet est encore assez mal connu. Les lois de la balistique intérieure sont loin d'être fermement établies. Ce qui ne signifie aucunement qu'un champion opère avec n'importe quelle arme. Il la choisit au contraire avec un soin minutieux. Il sait que telle marque se distingue par la qualité des aciers employés, par le sérieux de contrôles effectués à chaque stade de la fabrication, pendant le montage, en cours d'essais et après les essais. Il ne donne sa confiance qu'à l'épreuve de l'expérience.

L'entraînement des champions est très variable. Mazoyer ayant rencontré récemment un Roumain classé deuxième aux Jeux olympiques de 1952 dans l'épreuve de vitesse au pistolet, lui demanda s'il avait beaucoup tiré au cours des six derniers mois. Son interlocuteur lui répondit : « Non, assez peu. — Mais encore ? » Le Roumain réfléchit, aligna des chiffres. Au total il avait expédié 17.000 balles dans les cibles. « Dans

Le magnifique stand de tir au pistolet et à la carabine de Caracas (Venezuela), où se dérouleront les championnats du monde 1954.

le même temps, me disait Mazoyer, j'avais brûlé à peine 5.000 cartouches. »

Avant la guerre on comptait en France 300.000 tireurs (licenciés et non licenciés) réunis au sein de l'Union des sociétés de tir. Actuellement la Fédération française des sociétés de tir a beaucoup moins d'adeptes. Le nombre des licenciés ne dépasse pas 20.000. En Suisse, pour cinq millions d'habitants, il existe 440.000 tireurs s'entraînant régulièrement. Le gouvernement fournit une aide substantielle aux organisateurs de concours, ce qui n'est pas du tout le cas en France. Alors qu'en 1885 le premier prix du premier concours international de tir organisé à Vincennes valut au gagnant une somme de 10.000 francs-or, les prix distribués aujourd'hui dans les grandes compétitions nationales aux vainqueurs se bornent à quelques médailles en argent d'une valeur de 350 francs ou à des coupes en métal argenté. Avant la guerre, le champion de France ramenait tout de même chez lui une médaille en or.

COMMENT ON SELECTIONNE L'EQUIPE DE FRANCE

Comment sélectionne-t-on l'équipe française qui dispute les matches internationaux ? Les tireurs doivent poser leur candidature avant le 15 février de chaque année. Ils participent ensuite obligatoirement à quatre épreuves, munis de l'arme avec laquelle ils veulent concourir. S'ils obtiennent la moyenne imposée (515 au pistolet au visé sur 600 ; à la carabine libre à 50 mètres, 1.070 sur 1.200 et, à 12 mètres, 370 sur 400), on les fait participer à une épreuve de sélection. Les cinq, six ou sept premiers de chaque arme sont ainsi choisis pour représenter la France.

Les candidats sont peu nombreux. On n'en compte guère plus d'une vingtaine pour les carabines à 50 mètres et à 12 mètres et une douzaine pour les épreuves au pistolet. Pour l'arme libre et le pistolet au visé, les concurrents emploient en général des engins spéciaux, « faits à leur main », encore qu'un aussi prestigieux tireur que Benner utilisa jusqu'à ces dernières années, paraît-il, des armes communes, de marque éprouvée bien entendu. Dans les épreuves de vitesse au pistolet, les armes commerciales réussissent parfaitement, toujours sous les mêmes réserves qu'elles sortent d'une maison connue.

UN SEUL MILITAIRE DANS L'EQUIPE NATIONALE !

On pourrait croire que le tir est essentiellement un sport de militaires. En fait, l'équipe française ne compte qu'un seul militaire d'active, un sous-officier de Nancy, tireur au pistolet.

Si la qualité des armes est une condition du succès, celle des munitions est aussi très importante. La précision du tir dépend non seulement de la douceur de la détente et de la qualité des rayures du canon, mais encore de la régularité de la charge de poudre dans la cartouche, de la qualité de cette poudre, de l'amorçage, de la douille, du bon dessin de la balle, etc. On raconte qu'en 1952, aux Jeux olympiques d'Helsinki, les tireurs soviétiques se servaient d'armes de fabrication esthonienne alimentées par des munitions soigneusement rangées dans des boîtes russes. Mais les balles étaient américaines. Hommage inattendu — et que l'on eût souhaité clandestin — à la technique d'un adversaire.

N'en faisons pas trop de gorges chaudes ! Si nous possédons actuellement en France des pistolets automatiques dont la précision est quasi inégalée, nous le devons à la fabrication des armes Walther, dont la Manurhin n'a au reste obtenu la licence qu'après avoir pu fournir toutes les garanties de précision qu'exigeait, à bon droit, le constructeur d'origine. Mais le résultat est qu'aujourd'hui la marque française est mondialement connue. Elle a fait ses preuves... A vous de faire les vôtres, sur le carton !

La machine à forger à froid l'intérieur des canons a été mise au point par Manurhin. C'est la première machine de cette nature utilisée pour une fabrication de série. Les rayures qu'elle permet d'obtenir en un temps record sont d'une précision et d'une régularité extraordinaires.

Vue partielle de l'atelier de montage et d'assemblage des pistolets Walther-Manurhin.

SI le preux Bayard avait vécu en ce temps de règne des fibres synthétiques, le coup d'arquebuse qui lui fut fatal n'eût été que simple pichenette : il eût porté une veste cuirassée en « Nylon ».

Dès le début de la dernière guerre mondiale, l'intendance américaine se préoccupa de mettre au point une armure protectrice en « Nylon ». Les difficultés techniques furent si grandes que c'est seulement au cours de la guerre de Corée qu'un tel dispositif protecteur, constitué essentiellement par une toile de « Nylon » disposée en couches multiples flexibles, put être expérimentée avec succès.

Ainsi, dans la nuit du 11 juillet 1952, le soldat Julius J. Oswick, de Port Jervis, New York, brancardier, patrouillait dans les environs de Kumhwa. Au cours d'un accrochage avec l'ennemi, il fut jeté à terre, tandis qu'une grenade explosait sous lui. Dans les parties du corps que protégeait la veste cuirassée, les blessures ne furent que très superficielles. Mais, à la main gauche nue, elles furent plus sérieuses.

Sans son blindage textile il était mort.

Devant cette preuve — que bien d'autres vinrent confirmer — de la valeur protectrice du gilet en « Nylon armé », l'intendance américaine envisagea d'étendre le champ d'application de cette nouveauté en dotant les combattants de Corée de jupons écossais en « Nylon comprimé ».

Heureusement pour l'esthétique des G. Is, la guerre de Corée prit fin avant que les jupons eussent été créés.

TOUTES les femmes — qui l'ignore ? — sont ingénieuses, mais il semble bien que l'Américaine le soit plus encore que ses consœurs des autres pays. Comment cela ?

Voici :

Aux Etats-Unis, fabricants et commerçants vendeurs de produits alimentaires utilisent fréquemment, surtout pour les ventes faites à la campagne, des sacs en rayonne décorée de dessins imprimés, sacs sur lesquels figure, ainsi qu'il se doit, une publicité également imprimée, mais en colorants fugaces, alors que les dessins d'ornements le sont avec des colorants permanents. Que font les acheteuses américaines ? Une fois consommées les denrées contenues dans les sacs, elle lavent ceux-ci, éliminant les colorants publicitaires. Alors, la rayonne ne présente plus que les motifs imprimés en colorants permanents.

Après quoi, des sacs ainsi traités, elles font des robes.

AUTOUR D'UN CONGRÈS

★

LE DESTIN HORS SÉRIE DES TEXTILES ARTIFICIELS ET SYNTHÉTIQUES

PAR RAOUL PESLIN

MAI 1884.

Hilaire de Chardonnet, ingénieur bisontin de moyenne notoriété, dépose entre les mains du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences un pli cacheté à n'ouvrir que sur sa demande. Celle-ci n'intervint que quatre ans plus tard. Ouvert en séance publique, le pli contenait un texte intitulé : « Sur une matière textile artificielle ressemblant à la soie. »

Mai 1954.

Quelque trois mille savants, techniciens, économistes et chefs d'entreprises, venant de tous les points du monde, tiennent à Paris le premier Congrès international des textiles artificiels et synthétiques.

En même temps, joignant le passé à ce présent qui consacre le soixante-dixième anniversaire de l'apparition du premier textile dû à la main de l'homme copiant, servilement mais magnifiquement, le travail chimico-mécanique du ver à soie, le Conservatoire national des arts et métiers présente une émouvante rétrospective glorifiant le savant et l'œuvre. Soixante-dix ans, un éclair de la vie d'une civilisation, et ce qui n'était que la relation « des résultats d'une première année d'études » confiée discrètement à la garde d'une société savante a donné naissance à l'une des plus colossales industries de première nécessité que le monde ait jamais connues.

POLYTECHNICIEN, POLITICIEN, SAVANT TOUT DE MEME

SA fille Anne disait d'Hilaire de Chardonnet que, polytechnicien enragé, il poursuivait un monôme à travers le monde. L'image était juste. Sorti dans la botte, à un rang qui lui valait le titre d'ingénieur au Corps des Ponts, il démissionne, car, royaliste légitimiste dans l'âme, il ne veut pas prêter serment à Napoléon III. Le comte de Chambord le nomme gentilhomme attaché à sa personne. Aussitôt, il vole à Frohsdorf prendre son service auprès du royal exilé. Nous sommes en 1865.

Depuis vingt ans une mystérieuse épidémie décimait les vers à soie, au grand désespoir des soyeux lyonnais. Inquiet, le ministère de l'Agriculture charge Pasteur d'une enquête. A Chardonnet, le comte de Chambord confie une mission identique. Voilà donc les deux compatriotes, le savant et l'apprenti savant, sur la même piste. Ils ne se rejoindront pas ; mais ce qui n'est qu'un intermède dans l'univers des recherches de Pasteur marque Chardonnet, sans cependant le fixer. La maladie du « bombyx » le préoccupe moins que sa manière de produire la soie. Dispersant son activité, comme il le fera, du reste, toujours, il se marie au cours de sa mission d'étude, relègue ses observations dans un coin de son cerveau, court présenter sa jeune femme et son rapport à son roi, fait à Frohsdorf connaissance de don Carlos, prétendant au trône d'Espagne, et devient carliste sur-le-champ. La guerre civile éclatant de l'autre côté des Pyrénées, il y vole. L'armement faisant défaut au prétendant, Chardonnet poursuit son monôme fantaisiste à travers l'Europe, achetant aux marchands de mort tout ce qu'il trouve : fusils, mitrailleuses et canons. Mais don Carlos échoue et le comte de Chambord meurt. Dégoûté de la politique, Chardonnet se tourne alors vers la science. Il est jeune, libre, riche, d'esprit curieux et la science est moins exigeante qu'un postulant roi.

Il s'adonne alors à l'optique, puis à la photographie, fait connaissance des frères Lumière, Bisontins comme lui et dont les travaux sont quelque peu parallèles aux siens. Mais il n'insiste pas, le monôme l'emporte toujours dans sa course vagabonde : Graham Bell invente le téléphone ; il l'étudie et suggère de menues modifications. Entre temps, il fait de la critique d'art et du théâtre d'amateur.

Puis, un jour de 1883, las peut-être de ces travaux en zigzag qui ne l'ont conduit nulle part, ni à la photographie des couleurs, ni aux lunettes permettant de voir la nuit, il se souvient de son enquête sur les vers à soie et la reprend avec un but formel : faire ce que fait l'animal. Le ver à soie mange des feuilles de mûrier, donc de la cellulose. Cette cellulose, il la travaille, la transforme dans son organisme, et des deux filières qu'il porte sur la tête en guise de cornes sort un fil de soie brute. Dans toute la mesure du possible, Chardonnet fera ce que fait le « bombyx » ; sa matière de départ sera la cellulose de bois, sous forme de nitro-cellulose ou collodion, seule capable de se dissoudre aussi bien que la cellulose de la feuille de mûrier.

Du laboratoire d'un photographe bisontin, il fait son centre de recherches. A l'époque, les plaques photographiques sont enduites de collodion, matière que la lumière impressionne. Chardonnet subtilise tous les flacons de collodion du labo-

ratoire et toutes les plaques enduites qu'il peut trouver. « Un jour qu'il maniait une de ces plaques, narre M. Demoment, son biographe le plus subtil, Chardonnet, par mégarde, l'inclina trop et retint au bout d'un doigt... un fil de collodion. Ce fil s'étirait à volonté : « J'ai trouvé, j'ai trouvé », s'écria-t-il. C'était en juin 1883.

Un mois plus tard, en juillet, Chardonnet obtenait le premier fil de soie artificielle.

Dans la note déposée en mai 1884 à l'Académie des sciences, l'inventeur décrivait ainsi ses résultats : « Le nouveau fil est transparent, souple, cylindrique ou aplati ; l'aspect, le toucher sont soyeux ; le diamètre est de 12 à 20 mu. La charge de rupture est de 20, 25, 30 kilogrammes par millimètre carré. » Cette dernière caractéristique est importante : elle exprimait en fait qu'à poids égal ce fil présentait une solidité se rapprochant de celle des meilleurs fils d'acier. Aujourd'hui, le « Nylon », qui est peut-être la plus belle des fibres synthétiques, offre une charge de rupture maximum de 50 kilos. Avec 30 kilos, pour son coup d'essai, Chardonnet avait vraiment réussi un coup de maître.

Désormais, les textiles du règne végétal, le lin et le coton, ceux du règne animal, la soie et la laine, ont plus ou moins directement en face d'eux le plus inattendu comme le plus redoutable des concurrents, le textile artificiel, produit par la main de l'homme. Un demi-siècle plus tard, en 1936, la chimie de synthèse ayant encore progressé, un autre rival, encore plus inattendu, surgira, le Nylon, premier textile entièrement synthétique, dû à un maître chimiste américain, Carothers.

IL NE FAUT PAS CONFONDRE LES TEXTILES ARTIFICIELS ET LES TEXTILES SYNTHETIQUES

C'EST sans doute la crainte de l'esprit de confusion qui a conduit les spécialistes à faire preuve de l'esprit d'inexactitude dans la dénomination par eux attribuée aux deux grands types de textiles dus à la main de l'homme. C'est ainsi qu'ils ont baptisé « textile artificiel » tout textile acquis par un traitement chimique approprié d'une matière première naturelle, en fait, la cellulose. Entreront donc dans cette classification la rayonne et la fibranne, type soie et type laine, dont le comte de Chardonnet est le lointain ancêtre. Sera, par contre, « textile synthétique » celui qui, né d'une synthèse chimique totale, partira de composés à molécules relativement simples n'ayant aucune réplique équivalente dans l'ordre naturel. Relèveront de cette appartenance les Nylon, Orlon, Perlon, Dacron, etc.

Dirons-nous que cette distinction classificatrice n'est guère satisfaisante ? Un textile peut être artificiel sans être synthétique, tandis qu'un textile synthétique est forcément artificiel. Mieux inspirés sont les Britanniques, qui, dédaignant ces distinguo, n'ont qu'une appellation unique : « Man Made Fibers ».

L'antériorité appartient à la rayonne, dont la fabrication industrielle date de la fin du siècle dernier sous la forme de soie au collodion, puis de soie de viscose, de soie cupro-ammoniacale et, enfin, de soie à l'acétate de cellulose. Quant à la fibranne, elle n'est autre que de la rayonne aux fibres coupées à la longueur des fibres de la laine, traitées, transformées en bourre et enfin filées comme de la bourre de laine ou de coton. Sa naissance technique et industrielle date d'environ 1914, mais sa grande production ne démarre guère avant 1929.

Aujourd'hui, ces types de textiles ont accumulé toutes les leçons de l'expérience, tout au moins lorsqu'ils sont utilisés à l'état pur ou mélangés à des textiles naturels mais sans addition de fibres synthétiques. Trop jeunes pour avoir épuisé toutes leurs possibilités, celles-ci sont encore des inconnues à plus d'un titre. L'avenir de leurs alliages possibles et définitifs avec la rayonne, la fibranne et même les fibres naturelles doit donc être réservé.

On pourrait volontiers penser qu'en raison de leur ancienneté les textiles artificiels sont quelque peu périmés et cèdent du terrain au profit de ces derniers nés que sont les textiles synthétiques. Or il n'en est rien. Aux Etats-Unis, cependant patrie des textiles synthétiques, les statistiques révèlent qu'en 1953 il a été fabriqué près de 1,2 billion de lbs de fibres cellulosiques contre 300 millions de lbs de fibres synthétiques, soit quatre fois plus.

Visiblement donc, l'ancienneté des fibres artificielles ne constitue pas une tare. On serait tenté de dire : au contraire, les types en usage étant stabilisés du fait de leur longue expérimentation et de nouveaux débouchés pouvant s'offrir en toute sécurité à des produits que leur qualité préserve de toute surprise. Ainsi fabrique-t-on à grande échelle, environ 300.000 tonnes en 1953, de la rayonne viscose, dite à haute ténacité, utilisée exclusivement dans les pneumatiques d'automobile. C'est dire qu'une ère d'extension est toujours ouverte aux fibres de cette nature.

LES TEXTILES DE L'HOMME NE SEMBLENT PAS DEVOIR AVANT LONGTEMPS TUER CEUX DE LA NATURE

L'APPARITION sur les marchés des textiles artificiels, puis des synthétiques, parut devoir sonner le glas des textiles naturels. En fait, il n'en est rien. Certes, ceux-ci perdirent leur monopole de fourniture et leurs productions respectives subirent de sérieuses fluctuations. Mais la vie industrielle et commerciale des produits n'est faite que d'aléas imprévisibles dont il n'est possible de corriger les effets qu'une fois qu'ils se sont manifestés. Au début du XIX[e] siècle, alors que l'industrie sortait à peine des limbes, la laine représentait environ 20 % de la consommation des textiles, le coton, 20 % également, les autres fibres, lin, soie, chanvre, se partageant les 60 % restants. Survint l'irrésistible poussée du machinisme qui perturba radicalement productions, traitements et consommations. A l'issue de ce bouleversement, la laine avait maintenu ses positions, le coton passait de 20 % à 50 % de la production mondiale. Les vaincus de l'épreuve étaient la soie et les fibres dures, laine et chanvre.

Aujourd'hui quelle est la situation ?

Le coton représente 71 % de la production mondiale, la laine, 11 %, la rayonne, 9 %, la fibranne, 8 % et l'ensemble des fibres synthétiques, 1 % seulement. Ainsi les textiles naturels totalisent 82 % de la production, le reste, 18 %, étant la part bien modeste encore des artificiels et synthétiques. On ne saurait donc parler d'assaut, à peine de grignotage. Pour surprenante que soit cette répartition, elle s'explique aisément.

En premier lieu, la population du monde s'accroît d'une manière continue : 600 millions au début du siècle dernier ; 1.500 millions au début de celui-ci ; 2.400 millions aujourd'hui. Sans extrapolation excessive, on peut tabler sur 3.000 millions à la fin du siècle. Tout être humain qui naît est un consommateur de textile ; selon ses besoins dus au climat, à la nature de son habitat, de ses occupations et aussi, pour ne pas dire surtout, de son pouvoir d'achat, il s'adressera à l'une ou à l'autre classe de textiles.

D'autre part, quand les producteurs de fibres naturelles, les industriels transformateurs ont vu poindre la menace des fibres artificielles, puis synthétiques, ils se sont préparés à la lutte. Dans la fabrication et la présentation d'un tissu, les opérations de finition remplissent auprès du consommateur un rôle au moins aussi important que celui du prix. D'abord craintifs, puis stimulés, ils n'ont jamais joué battus. Et sur tous les terrains les faits leur ont donné raison.

C'est ainsi que les prix des textiles naturels se tiennent, dans l'ensemble, au niveau de ceux des textiles artificiels. Quant aux synthétiques, leurs prix de revient sont encore beaucoup trop élevés pour constituer une menace et absorber une importante fraction de la clientèle mondiale.

De plus, des conditions techniques, pour le moins inattendues, sont intervenues et continueront d'intervenir sur un plan de plus en plus vaste pour créer une sorte de communauté d'intérêts entre tous les textiles existants. L'expérimentation empirique, seul test possible, pour les producteurs de fibres synthétiques surtout, tend à démontrer chaque jour davantage que le mélange de diverses fibres d'origines différentes conduit à des résultats très supérieurs en qualité à ceux permis par une fibre pure. C'est ce que les techniciens appellent la politique des alliages.

LA POLITIQUE DES ALLIAGES

DIRECTEMENT inspirée de la métallurgie qui, par des jeux d'alliages, a su combiner les qualités de métaux composants pour obtenir des produits nouveaux d'une classe supérieure, l'industrie des textiles synthétiques a conçu que semblable méthode était susceptible de donner des résultats appréciables par des combinaisons appropriées de fibres diverses. L'esprit dans lequel fut élaborée cette politique était donc exactement celui des métallurgistes lorsqu'ils alliaient un métal d'une grande résistance à la traction à un autre offrant une bonne plasticité. La différence principale, pour ne pas dire la seule, tenait à la nature des deux ordres d'industries : la gamme d'applications permises à l'industrie textile étant infiniment plus vaste. Quant aux travaux préparatoires, leur champ était presque illimité : il couvrait l'étude des propriétés essentielles tant chimiques que physiques des différentes matières, leurs filature, tissage, finissage, teinture, impression avec, au bout du compte, l'inconnue des résultats industriels et surtout commerciaux.

En l'occurrence, les techniciens des fibres nouvelles avaient une chance pour eux, c'est que les fibres naturelles avaient déjà donné lieu à de nombreux mélanges que l'expérience avait consacrés. Ainsi connaissaient-ils les combinaisons coton-laine pour les chaussettes et sous-vêtements, combinaisons où la grande résistance à la traction et à l'usure du coton s'alliait à la grande souplesse et à la mauvaise conductibilité à la chaleur de la laine pour former un mélange idéal. La voie était, sinon tracée, tout au moins indiquée. Un écueil cependant devait être surmonté : si l'on connaissait parfaitement les propriétés des fibres naturelles et celles de la rayonne, il n'en allait pas de même pour la fibranne d'apparition et d'industrialisation plus récentes, et surtout pour les fibres synthétiques, toutes nouvelles venues, dont les types voyaient leur nombre s'accroître sans cesse et dont les propriétés n'étaient pas toujours décisivement fixées.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, une telle politique d'alliages, loin d'aller à l'encontre des intérêts et de l'avenir des fibres naturelles, les sert et en confirme la valeur d'utilisation. Pour une fois, la vérité aura forme paradoxale : les fibres de la main de l'homme sont finalement plus les alliées que les concurrentes des fibres naturelles.

OU S'ARRETERA LA PROLIFERATION DES FIBRES SYNTHETIQUES ?

DEPUIS ce jour de 1935 où Carothers, chimiste génial au service de la puissante firme Dupont de Nemours, réussit à obtenir le Nylon, premier en date et peut-être même en qualité des textiles synthétiques, il ne se passa pour ainsi dire pas d'année sans qu'aux Etats-Unis ou en Europe de nouvelles fibres, nées de nouvelles synthèses, ne vissent le jour. Par ordre de familles, ce seront le Perlon, l'Amilan, le Térylène, le Dacron, le Vinyon, le Saran, le Vinylon, le Rhovil, l'Orlon, le Dynel, l'Acrilan, le Mérinova, le Lilion, etc. Chacune de ces fibres a ses qualités propres, ses possibilités d'alliages, lesquelles sont presque en nombre infini. Quand on songe que la recherche comme la fabrication sont dispersées dans trente-six pays différents, que chacun de ces pays a des besoins personnels à satisfaire et que seul l'empirisme fait la loi, on éprouve à la fois crainte et étonnement.

C'est qu'en effet, il n'est pas excessif de le dire, hormis le Nylon, qui compte plus de quinze ans d'application industrielle et d'expérimentation commerciale, dont au moins cinq en temps de guerre, toutes les autres fibres sont d'un passé plus récent et, qu'on le veuille ou non, n'ont pas encore fait la démonstration probante de leurs qualités et défauts. Dans le domaine de la synthèse, de nombreux mystères touchant le comportement à longue échéance des fibres nouvelles sont encore à élucider. Tel tissu synthétique qui présente une infroissabilité remarquable n'est pas lavable. Il n'y a pas si longtemps, les techniciens américains produisirent une fibre nouvelle dont la somme des qualités était apparemment remarquable. Ils l'appelèrent la fibre « Miracle » et entamèrent sa production à haute dose. Au bout de quelques mois d'usage, des tares insoupçonnables apparurent et la fibre enchanteresse dut être abandonnée. Des vêtements d'été en « Orlon » plongés dans l'eau n'absorbaient pas l'humidité et séchaient presque instantanément. Mais, quelques mois plus tard, les fils s'étiraient, formaient des bouclettes et, semblables à de petits abcès, pourrissaient irrémédiablement. Un éminent technicien italien, le professeur Barnabo, spécialisé dans les tissus « tropicaux » à usage de confection, a produit au Congrès international le fruit de ses expériences portant sur vingt-cinq sortes de fibres essayées soit à l'état pur, soit combinées. Autant d'épreuves, autant de résultats disparates et jamais totalement satisfaisants. Et l'expérimentateur ne cèle pas que ses études sont incomplètes, faute d'avoir pu disposer de métrages suffisants de certaines fibres.

LE STADE DES ESSAIS EST LOIN D'ETRE CLOS

CE qui se dégage de ces constatations est assez troublant et, jusqu'à un certain point, décevant. Quel que soit, dans l'état présent des choses, le pouvoir de séduction des textiles synthétiques sur la consommation et, notamment, sur la consommation féminine, on ne saurait, en effet, se dissimuler que le stade des essais et des démonstrations est loin d'être clos et que, du fait de la commercialisation quelque peu aventurée de certains types de textiles, la clientèle joue l'indésirable rôle du cobaye classique. Certes, nous n'ignorons point qu'il n'est pas de textile, naturel ou non, qui groupe le total de toutes les qualités possibles. Mais, tandis qu'on sait ce qu'il est permis d'attendre de la laine, ou du coton, ou de la rayonne, et même du Nylon pour certains usages, on est loin d'avoir une sûreté d'information aussi affirmée avec l'ensemble des fibres synthétiques. S'il est certain que l'avenir verra leurs applications se stabiliser et se généraliser, il est, par contre, des anticipations dangereuses dont les industriels pourraient se méfier utilement.

UN PARASITE INDESIRABLE : L'ELECTRICITE STATIQUE

PARMI la masse de problèmes que les nouveaux textiles posent aux techniciens, il en est un qui paraîtra inattendu, c'est la propension fâcheuse que possèdent, à des degrés divers, les fibres artificielles et surtout les fibres synthétiques à se charger d'électricité statique. A la manière des peaux de chat, pourrait-on dire. Dans les artificielles, c'est la rayonne à base d'acétate de cellulose qui prend les plus fortes charges, l'acétate étant un détestable conducteur ; dans les synthétiques, la palme paraît revenir au Nylon.

Cette aptitude indésirable a parfois des effets détestables. On nous a présenté le cas d'un industriel qui tirait des étincelles de son sous-vêtement en Nylon en contact avec la peau, chaque fois qu'il le déposait. Pour les femmes, le cas est plus grave parce que, en général, ou bien les jupes adhèrent aux combinaisons ou aux membres, ou voltigent « proprio motu ».

Il n'est pas excessif de dire que tous les laboratoires chimico-textiles sont à la recherche d'un procédé permettant l'élimination de cette électricité statique parasitaire. Le difficile est de parvenir à une formule d'une permanente efficacité, résistant notamment au lavage et au nettoyage à sec. Jusqu'ici, rien de définitivement satisfaisant n'est encore acquis.

LA FONCTION MILITAIRE ET ADMINISTRATIVE DES TEXTILES « MADE MAN »

LE fait étant acquis, classé et mis en statistique, nous ne nous en étonnerons pas : les gouvernements sont les plus gros consommateurs des textiles « made man », tant pour les usages militaires que pour les utilisations civiles.

Les qualités des fibres nouvelles étant plus nombreuses et de valeur supérieure à celles des fibres naturelles, et se prêtant, en outre, à de multiples formules d'alliages, il était prévisible que des affectations spéciales leur fussent réservées. Prenons des exemples : dans un rapport fort documenté, deux spécialistes américains, l'un de l'Intendance, l'autre de l'Aéronautique, écrivent à propos de l'emploi du Nylon par les troupes de montagne :

« Il y a nombre d'exemples où une corde de Nylon a effectivement sauvé des vies humaines là où une corde en fibres naturelles aurait presque certainement échoué. La corde de Nylon est plus légère qu'une corde en fibres naturelles ; elle possède une plus grande élasticité, imposant un effort moindre à l'homme qui est en tête et auquel la tension se transmet ainsi graduellement ; elle n'est pas absorbante : la glace ne se forme pas à sa surface ; elle n'a aucun retrait.

» L'exemple peut-être le plus sensationnel de la grande valeur de la corde d'alpinisme en Nylon a été fourni par l'expérience de l'expédition du Club alpin au K-2, il y a exactement un an. Sur le chemin du retour, après douze jours passés à une altitude de 25.000 pieds à attendre en vain une accalmie des tempêtes de la mousson, le désastre se produisit. L'un des hommes glissa et en fit tomber cinq autres qui furent précipités le long du rocher sur 150 à 300 pieds. L'un des hommes était accroché à un homme malade à ce moment, de sorte que tout le poids des cinq qui tombaient porta entièrement sur lui. Heureusement, il était solidement ancré sur sa position. La corde de 7/16 inch. se tendit au point de paraître plus mince qu'une corde d'un quart d'inch, mais ne se rompit pas. »

Autre utilisation, plus inattendue, celle-là, et dont on lira par ailleurs un second exemple : la veste en Nylon cuirassé. Un soldat américain portant une telle veste reçoit, lors d'une patrouille en Corée, le 23 avril 1952, des éclats d'obus de mortier : soixante-dix-huit éclats frappèrent sa veste ; sur ce nombre, soixante-huit furent totalement arrêtés et les dix autres si bien amortis que le soldat n'eut que des blessures superficielles.

Mais de tels usages spéciaux ne sont pas le lot exclusif des militaires ; les gouvernements en font bénéficier, avec une égale sollicitude, leurs administrations civiles. Postiers, transporteurs par air, eau ou rail, policiers et même prisonniers sont pourvus de vêtements synthétiques purs ou mélangés. Bandages pour malades des hôpitaux, gaines pour câbles électriques, stores de voitures S. N. C. F., tissus pour filtration de la pénicilline, pour sacs d'aspirateurs des poussières des salles de triage des lettres, et même tissu pour détection du plancton pour l'Office scientifique et technique des pêches maritimes sont désormais en textiles artificiels et synthétiques.

LA FONCTION SOCIALE DES NOUVEAUX TISSUS

SI parfaitement conçu fut le programme des travaux du premier Congrès international que pas une des multiples fonctions des nouveaux textiles ne demeura dans l'ombre, même pas la fonction sociale. Et ce fut très bien ainsi. L'avancement des sciences, la progression des techniques, la multiplication des produits et leurs gains en qualité n'ont de signification profonde et ne témoignent d'une véritable grandeur de l'esprit créateur que dans la mesure où ils se proposent comme fin suprême l'élévation des hommes et des plus déshérités parmi les hommes. Or il semble bien que l'apparition de la rayonne, premier en date des textiles artificiels, ait dégagé une telle perspective sociale. Aux temps qui duraient depuis des millénaires, où laine, coton, soie, lin, chanvre régnaient exclusivement sur l'habillement et le décor de la vie, les pauvres ignoraient la joie de se bien vêtir et, ainsi, d'élever, au moins extérieurement, leur condition. Ils ne pouvaient considérer un vêtement qu'en fonction de sa durée et de son prix. La beauté des étoffes n'était pas leur apanage et le mot lui-même était pour eux sans résonance. Il était lié aux moyens de posséder et eux n'avaient pas ces moyens.

La venue de la rayonne fut comme un trait de feu ; semblable à la soie, ce textile paraissait de luxe ; il n'avait peut-être pas grande durée, surtout à ses débuts, mais il n'était pas cher. Les classes privilégiées et moyennes le boudèrent, la classe pauvre l'adopta. Psychologiquement, il fut un choc. Son chatoiement était peut-être illusoire. Qu'importe, il était aussi le rêve à portée de la main et cela suffit à modifier la tenue et un certain comportement des classes pauvres. Si l'on ose dire, les femmes de ces classes se féminisèrent et amorcèrent un net et général mouvement de féminisation dont notre civilisation demeure marquée depuis un demi-siècle. A cet égard, qui traduira jamais la signification humaine du bas de viscose, bon marché, dont la soie rugueuse était sans finesse ?

Demain, semblable fonction sociale incombera au Nylon et à ses homologues quand leurs prix seront accessibles à toutes les bourses. Alors, mais alors seulement, les textiles faits de la main de l'homme auront conquis l'universalité et la mission, plus humaine que scientifique, du comte de Chardonnet et de Carothers prendra pleine signification.

VACCINER OU NON ?

VACCINER, c'est donner à l'organisme des moyens de défense actifs. La vaccination nous apparaît comme un devoir impérieux. Pourtant, nous voyons de temps à autre exprimer l'opinion que le droit de vacciner peut être discuté.

En Angleterre, au nom de l' « habeas corpus », la vaccination antivariolique a été pendant longtemps contestée. Il existe des sectes religieuses dont les disciples refusent fermement toute vaccination et affirment que la maladie vient de Dieu et que de Dieu seul doit venir la guérison.

Le docteur Rendu, praticien lyonnais, conteste purement et simplement l'efficacité de la vaccination antidiphtérique. Il affirme que dans des pays où elle n'a pas été instaurée la diminution du nombre des diphtéries est aussi importante que dans ceux où elle est obligatoire.

Enfin, certains condamnent les vaccinations au nom des dangers qu'elles-mêmes enfanteraient.

Il est juste de reconnaître que la vaccination modifie le sujet vacciné : elle crée en lui un état de résistance nouveau qui ne peut s'expliquer que par des modifications profondes de ses tissus.

On a accusé la vaccination de limiter les moyens de défense naturels de l'organisme et de créer des réactions ou des sensibilités anormales, des maladies. On a accusé le vaccin antityphique d'engendrer la cécité !

L'UTILITE DE LA VACCINATION EST EVIDENTE

ON s'est efforcé de vacciner contre des affections à la fois très fréquentes, très graves et contre lesquelles nous étions peu et mal armés.

Aucun médicament n'est susceptible de modifier le cours d'une épidémie de variole. La contagiosité est très grande, la mortalité, effroyable. Une épidémie de variole se soldait en quelques semaines par des dizaines ou des centaines de milliers de morts.

En 1915, l'armée française était plus menacée par la fièvre typhoïde que par la puissance, pourtant intacte, de l'armée impériale allemande. Le sanatorium de Zuydcoote avait été transformé en hôpital de typhiques. Le professeur Rathery luttait avec une énergie farouche pour aider ces malades à guérir. Il ne pouvait que s'efforcer de prévenir les complications et parfois lutter contre elles. Les résultats n'étaient pas négligeables, mais le pourcentage de décès restait élevé. La durée d'indisponibilité, dans les meilleurs cas, était telle qu'elle pesait lourdement sur les effectifs. Il fallut l'immense autorité du médecin général inspecteur Vincent pour imposer l'emploi du vaccin et voir disparaître la maladie.

L'Assistance publique de Paris gère des hôpitaux d'enfants et des Centres où elle héberge des petits momentanément privés de famille. Dans ces établissements, la diphtérie régnait en permanence. Il fallait une surveillance spéciale et l'emploi massif de sérum antidiphtérique pour arriver à limiter le nombre des malades, sans toutefois supprimer complètement les cas mortels. Depuis l'institution systématique de la vaccination, réalisée à l'aide de l'anatoxine diphtérique de Ramon, la maladie a disparu de ces établissements.

LA VACCINATION EXPOSE A CERTAINS DANGERS

L'HISTOIRE de la vaccination antivariolique est, à cet égard, instructive.

A l'origine elle se faisait de bras à bras. Il est arrivé que le donneur de vaccins soit un syphilitique en pleine évolution, et l'on a pu ainsi contaminer les sujets récepteurs. On ne peut compter de tels faits au passif de la vaccination. Il s'agit des défauts d'une technique imparfaite. De tels accidents ont été éliminés radicalement par l'utilisation de la vaccine animale.

Il arrive pourtant, dans des cas plus qu'exceptionnels, que le virus vaccinal atteigne le système nerveux du sujet vacciné. C'est là une complication grave. Sa rareté lui donne sa véritable signification. L'accroissement des précautions prises dans la préparation du vaccin fait qu'elle paraît encore en voie de régression. En fait, il y a dans la vaccination antivariolique une option à portée plus philosophique que médicale entre un accident grave, mais sûrement rarissime, d'une part, et, d'autre part, une épidémie largement extensive dont l'histoire révèle les réapparitions successives et l'évolution catastrophique.

IL EST POSSIBLE DE SE FAIRE SUR LA VACCINATION UNE OPINION PRATIQUE

ON a accusé le vaccin antituberculeux, vaccin bilié de Calmette et Guérin (B. C. G.), de provoquer des accidents graves, de donner la tuberculose. Or personne n'a jamais pu montrer la moindre réapparition de virulence de ce germe atténué. La souche est toujours semblable à elle-même, et les incidents contrôlés ne dépassent jamais l'importance d'un abcès de la dimension d'un grain de blé, d'une durée de quelques semaines, guérissant sans séquelles et laissant derrière lui une résistance réelle au bacille tuberculeux.

La vaccine a supprimé la variole, et le vaccin de Vincent, la typhoïde.

L'anatoxine diphtérique a chassé la diphtérie d'hôpitaux où elle régnait en permanence. La même méthode permet d'éliminer le tétanos, par utilisation de l'anatoxine tétanique.

Pour le B. C. G., citons deux exemples :

Le premier est dû aux Américains. Ceux-ci étaient très réticents. Ils choisirent deux réserves de Peaux-Rouges voisines et comparables par les conditions de contamination tuberculeuse, le mode et le niveau de vie des habitants. L'une fut soumise à la vaccination par le B. C. G., l'autre servit de témoin. Dans la réserve vaccinée, la régression de la tuberculose fut rapide et importante ; dans l'autre, la maladie continua à s'étendre. Les Américains, convaincus, décidèrent d'étendre la méthode.

L'autre exemple nous touche de plus près. Il intéresse l'importante commune de Montreuil-sous-Bois, aux portes de Paris. Avant l'extension de la vaccination par le B. C. G., c'était, pour l'importance de la mortalité par tuberculose, la vingt-sixième commune du département de la Seine. Depuis, elle est passée au cinquante et unième rang !

LES VACCINS N'ONT PAS TOUS LA MEME SIGNIFICATION BIOLOGIQUE

UNE notion est essentielle : les vaccins n'ont pas tous la même signification biologique. Les uns sont des vaccins qu'on peut dire « avirulents ». Le vaccin antityphique, par exemple, est une suspension de corps microbiens tués. L'expérience prouve qu'il a un pouvoir vaccinant puissant. Il est évident qu'il ne peut avoir aucun pouvoir infectant et que les seules réactions qu'il peut déclencher sont humorales, limitées par nature. En fait, ce sont des perturbations heureuses, immunisantes, protectrices. On ne voit pas d'accidents graves.

Considérons l'anatoxine diphtérique ou tétanique. Ici il n'est même plus question de corps microbiens. Il s'agit seulement d'une toxine qu'on a laissé vieillir et qu'on a « amoindrie » en la chauffant et en la formolant. Elle a perdu tout pouvoir toxique et, constatation qui, pour un peu, convertirait au finalisme le rationaliste le plus impénitent, elle a conservé le pouvoir immunisant. Ici encore l'expérience prouve qu'on n'observe pas d'accidents, l'anatoxine ne déclenchant que des perturbations humorales apparemment très réduites, son pouvoir allergisant, sensibilisant se montre particulièrement faible ou même nul.

Le problème est plus délicat à résoudre pour le deuxième groupe de vaccins, les vaccins vivants.

La vaccine est un virus vivant, et nous avons vu que la vaccination se présente comme un choix : dans un plateau de la balance se trouve un cas d'encéphalie vaccinale. (Peu de médecins vaccinateurs ont l'occasion d'en voir dans leur carrière.) Dans l'autre plateau s'amoncelleraient des cadavres sans nombre ! Qui, en vérité, hésitera ?

Le B. C. G. est lui aussi un germe vivant. Cette découverte française s'est répandue en Amérique, on l'emploie en Allemagne, elle a franchi victorieusement le rideau de fer. Il semble qu'une telle « performance » peut donner confiance aux plus exigeants. En France, même, ce vaccin se répand et, s'il est souhaitable que le médecin de famille donne son avis à l'occasion de son application, on voit mal quelle objection il pourra formuler quand nous cherchons vainement autour de nous des incidents un peu notables que le B. C. G. aurait pu déclencher. L'application de la vaccination par le B. C. G. ne comporte pas de secret, elle exige quelques précautions et beaucoup de soins. L'avenir immédiat paraît surtout être dans l'éducation du médecin de famille, qui applique vingt techniques plus savantes et qui est tout désigné pour mettre en œuvre celle du B. C. G.

Un point d'interrogation subsiste à propos de la poliomyélite. Elle sévit en France et on ne peut négliger l'importance des cas graves, voire mortels, qui surviennent. Des vaccins, précisément, sont à l'étude. Certains d'entre eux, mis en œuvre aux Etats-Unis sous la pression de l'opinion publique, sont des virus atténués, des vaccins vivants. Dans l'état actuel de nos connaissances il apparaît qu'il s'agit de vaccins imparfaitement dosés, imparfaitement domestiqués. Aucun espoir n'est interdit, mais la vérité est qu'en matière de poliomyélite nous sommes loin des progrès constatés ailleurs. Ici il faut s'abstenir, et pour un temps impossible à prévoir.

LE mot vaccin s'attache à une seule notion : une substance capable de permettre aux vaccinés de résister par eux-mêmes à une maladie donnée. Mais cette substance se présente aussi bien sous l'aspect d'une anatoxine — et ne se distingue guère d'un simple produit chimique — que sous l'aspect de germes virulents, mais à virulence contrôlée et strictement limitée. Ces vaccins sont donc de nature différente. Ceux que nous avons choisis comme exemples ont fait leurs preuves, et confier la sécurité des siens à leur action n'est que sagesse très empirique et très modérée.

R.-J. M.

MARCEL MARCEAU ET SABINE LODS sont les deux interprètes des « Trois Perruques », un mimodrame dont l'action, tantôt bouffonne et tantôt pathétique, se déroule à Vienne en 1830.

LES PIÈCES DU MOIS

« SPECTACLE DE MIME », DE MARCEL MARCEAU

« SI JAMAIS JE TE PINCE », DE LABICHE

PAR GILLES DEBOISGE

LA rentrée de Marcel Marceau a été accueillie avec beaucoup de faveur. Le spectacle que présente le jeune artiste sur la scène de la Renaissance est d'une haute qualité et la « musique de son silence » console de bien des textes insipides, vulgaires ou prétentieux. Ce n'est pas un mince mérite d'avoir cherché — et d'y être parvenu — à rénover un mode d'expression négligé depuis longtemps déjà et dont pourtant un Charlie Chaplin attestait, et de manière géniale, sur l'écran, les ressources et les virtualités.

Marcel Marceau a parfaitement compris la définition donnée par son célèbre devancier Georges Wague d'après laquelle la pantomime est l'art d'exprimer des sentiments et non le moyen de traduire des mots par des gestes. A cette condition seulement elle mérite le nom d'art muet. Jean-Gaspard Deburau, le plus illustre des mimes, ne parla jamais en jouant. Bien qu'il ait reçu chez Dullin une formation de comédien, Marcel Marceau, préparé ensuite au mime par Etienne Decroux, veut se relier directement à son grand devancier Deburau. Il ne souscrit pas, du reste, à la théorie émise par Jean-Louis Barrault qui prétendait écarter du mime le comique, le burlesque et affirmait qu'il devait être tragique. Dramatique à l'occasion, Marcel Marceau est aussi comique quand il veut. Peut-être même est-il alors supérieur. En tout cas, il manifeste tout au long du programme une variété de dons et une diversité dans la manière de les utiliser qui le classent comme un maître. On n'oubliera pas les quelques minutes pendant lesquelles il montre l'homme aux différents âges de la vie. Il a aussi créé un personnage, Bip. Bip est le Pierrot traditionnel, que Marceau fait aussi revivre dans un mimodrame en s'inspirant de Willette, mais c'est un Pierrot adapté à notre temps, qui n'ignore pas le cinéma et Charlot.

La série de sketches que Marcel Marceau interprète seul pendant la première partie de la soirée en est le meilleur moment. Le combat de David et Goliath est un petit chef-d'œuvre d'humour en même temps qu'un tour de force d'interprétation plastique. Mais il serait injuste de ne pas louer la discipline et la conviction de la troupe animée par Marcel Marceau et qui s'emploie de son mieux au succès d'un spectacle auquel on ne voit guère à reprocher que quelques longueurs qu'il serait aisé de faire disparaître.

Impassibles, le visage absent, pétri de rêve, les joueuses de tambour frappent des cadences lointaines.

La noblesse et le symbolisme se mêlent étroitement dans ce théâtre soucieux de respecter la grande tradition.

LE THÉATRE JAPONAIS DE MIHO MANAYAGUY

★

LES acteurs du Nô japonais, depuis longtemps, ne portent plus de masques, mais leur visage même s'est fait masque. Ils ressemblent à des hommes qui auraient été tout à coup arrachés à la vie et resteraient pétrifiés dans leur secret. Seules les mains s'animent réellement au cours de la danse, et cela selon des conventions simples et inchangeables : que la main fasse semblant d'essuyer des larmes et le masque aussitôt pleure... Qu'elle frémisse et c'est la mélancolie qui bat des paupières. Mains aux doigts serrés, qui ne s'épanouissent pas en fleurs comme celles des femmes de Bali ou de l'Inde, mais semblent taillées dans un morceau d'ivoire. La silhouette de la danseuse est celle d'une poupée... On se souvient alors à quel point le théâtre de marionnettes a influencé la danse au Japon.

Le Nô, qui était un théâtre essentiellement aristocratique et déjà au VIII[e] siècle chantait les exploits des héros Samouraïs ou les colères de la déesse du soleil, Amatérasou, répugnait à ces jeux de la tête, des épaules et des bras. Mais le Kabuki, théâtre plus populaire (créé en 1603 par la danseuse sacrée O'Kuni) s'en empara... Aujourd'hui, les écoles modernes, dont celles de Miho Manayaguy, puisent aux répertoires anciens et fondent les styles...

L'impression que laissent ces danses, que ce soit celle du Printemps à Edo — « Edo no Haru » ou celle de la courtisane Keisei, si merveilleusement parée

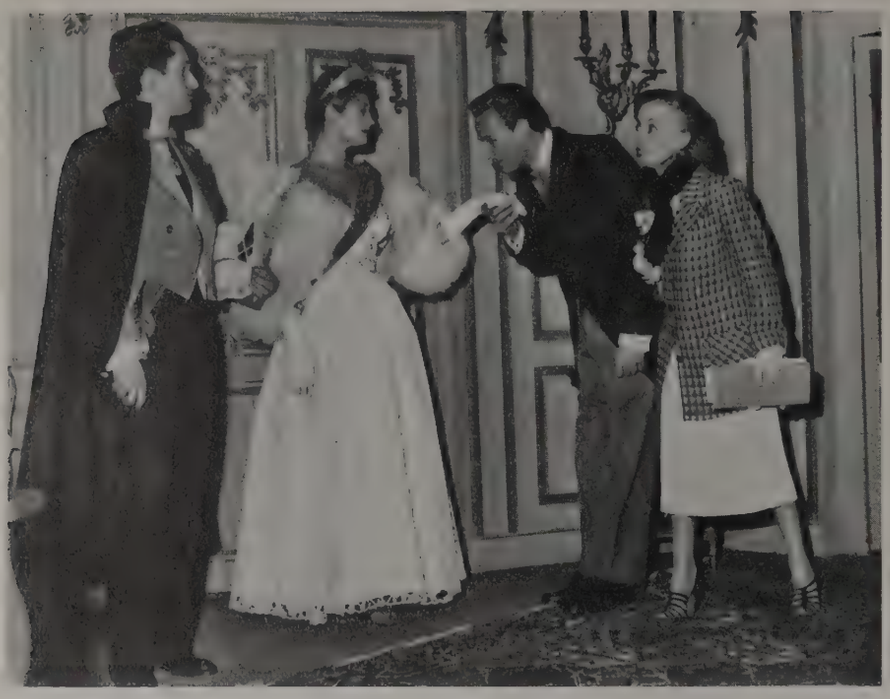

AU DERNIER ACTE d' « Athenaïs ». De g. à dr., Alain Gilbert, Elisa Lamothe, Alain Quercy et Suzet Maïs.

« SI JAMAIS JE TE PINCE », D'EUGÈNE LABICHE, AU LA BRUYÈRE

Le titre est explicite et l'on comprend tout de suite de quoi il retourne : la menace du talion qu'une jeune femme fait peser sur son mari, dont la fidélité lui inspire des doutes. Bien entendu, tout s'arrangera et la paix du ménage Faribol (nom charmant !) sera assurée aux dernières répliques, selon les règles immuables du vaudeville.

La gloire de Labiche n'a pas grand chose à attendre de « Si jamais je te pince », encore qu'il y ait mis çà et là de sa joviale bonhomie et que sa sûreté de main n'y puisse être prise en défaut. Célimare et Perrichon sont loin quand même. Mais M. Georges Vitaly a « revitalisé » ce texte qui dormait aux pages des œuvres complètes. La pièce de Labiche, telle qu'elle est présentée au théâtre La Bruyère, est un triomphe du metteur en scène. Quelle précision ! Quel mouvement ! Ah ! je vous assure qu'on n'a pas le temps de souffler. Les « effets » sont multipliés. Et s'il y a des temps morts dans le dialogue, on n'a pas le loisir de s'en apercevoir.

Soigneusement choisis, les interprètes sont excellents. En premier lieu M. Jean Le Poulain, qui, dans le mari, est d'une fantaisie extraordinaire. Trépidant, ahuri, malicieux, il entraîne le spectateur ; il ne lui permet pas de réfléchir ; il fait passer comme naturelles les plus fortes conventions et prendre pour évidences les plus loufoques absurdités. M. Dary Cowl n'est pas moins drôle et Mlle Magali Noël est vive, pétulante, épanouie.

Oui, je crois que Labiche eût été content de la version 1954 de « Si jamais je te pince ».

« EVE ET LES PENSEURS » met en scène des fantoches de lettres, dont l'écrivain Soubirous, joué par Marcel Cuvelier (au centre).

qu'on ne voit plus une femme, mais un jardin, un paon, un soleil rouge — est assez déconcertante. A force de précisions, de rites et de formules, le japonais, pudique, a tué la nature... On distingue très vite les rouages du mécanisme, et c'est justement parce qu'il est un mécanisme voulu qu'il nous demeure étranger.

Pourtant les mouvements des bras, la souplesse des poignets, le jeu des mains, auxquels les Grecs attachaient tant d'importance, sont un réel enchantement. Peut-être cet art tout en suggestion, tels les Haï-Kaï, veut-il laisser au spectateur toute sa liberté de songe et ne fait-il que jeter des ponts sur le ciel.

Certes Kasa, la « Danse des saisons », et les estampes du XVIe siècle font rêver. Une femme se change en glycine, une autre en papillon, il pleut des fleurs de prunier rose, selon le chant de Koto.

★

LE MOIS THÉATRAL

« Athenaïs ou le bonheur des autres », de Robert Favart, au théâtre Gramont.

Il n'est pas facile, fût-ce avec les meilleures intentions, de faire le bonheur des autres. Quand on s'abandonne, pour y parvenir, à une imagination débordante et contaminée de littérature de basse qualité, la catastrophe menace. Cette idée a permis à M. Robert Favart de modeler un personnage amusant de vieille fille un peu toquée, qui rédige des romans dont ne veulent même plus les midinettes sensibles, tout en gérant les lavabos d'une auberge banlieusarde. Ajoutons que ce personnage a trouvé une interprète exceptionnelle en Suzet Maïs, grande actrice comique. Pour le reste, mon Dieu, la pièce de M. Robert Favart est fort conventionnelle. Avec ses princes orientaux habitués des palaces, ses diplomates, sa recherche d'élégance ostensible, on a pu dire qu'elle fournirait un bon livret d'opérette. C'est possible. Du moins en tant que comédie elle n'est pas ennuyeuse. Elle est construite et coupée adroitement (l'auteur est acteur et connaît son métier). Ce qui lui fait le plus défaut, c'est la qualité du dialogue.

L'auteur a mis lui-même sa pièce en scène et lui a imprimé un excellent mouvement. Les décors de Michel Soukin sont agréables. Elisa Lamothe et Danielle Godet sont de belles personnes fort bien habillées. Alain Quercy, Alain Gilbert, Marcel d'Orval sont des comédiens solides et élégants ; une scène suffit à Vivianne Gosset pour affirmer sa souriante autorité.

« Eve et les penseurs », de Jean Loisy, au théâtre de La Huchette.

M. Jean Loisy s'est essayé à une satire des milieux littéraires où les prix ont tant d'importance. On aurait souhaité qu'il apportât à son dessein plus de mordant. Les personnages qu'il dépeint sont falots et leurs aventures nous intéressent peu.

★

JEAN DE LETRAZ

Une crise cardiaque a emporté brutalement Jean de Létraz qui n'avait pas encore atteint soixante ans. On sait de quelle abondante production la scène lui est redevable. Beaucoup de ses vaudevilles ont connu des centaines de représentations et les tournées les ont promenés aux quatre coins du monde. On a pu contester l'œuvre de Jean de Létraz. L'homme, affable, cultivé, collectionneur d'éditions rares, comptait quantité d'amis.

L'IMPITOYABLE procureur (Charles Vanel) prononce son réquisitoire.

LE FILM DU MOIS

PAR DENIS MARION

L'AFFAIRE MAURIZIUS

JE ne sais pourquoi les Français ont fait la petite bouche devant les romans de Jakob Wasserman ; certes, leur traduction a eu du succès et a atteint des tirages élevés ; mais les critiques, précisément, ont feint d'y voir des œuvres populaires d'un niveau aussi médiocre que celles de Hans Fallada, de Remarque ou de John Knittel ; on aurait été et on serait toujours malvenu de comparer leur auteur à des écrivains de l'envergure de Stefan Zweig ou d'Ernst Jünger. Pour ma part, je crois qu'il y a là une injustice, et je sais gré à Julien Duvivier, en portant « l'Affaire Maurizius » à l'écran, d'apporter à l'œuvre originale de nouveaux lecteurs qui reviseront peut-être cette autre erreur judiciaire.

On sent bien, d'ailleurs, que c'est le côté feuilletonnesque de l'intrigue qui a nui à la réputation littéraire de Jakob Wasserman autant qu'elle a séduit le metteur en scène. Pour corser l'intérêt, celui-ci n'a pas eu besoin d'ajouter des épisodes supplémentaires ou de modifier ceux qui existaient. Je serais même tenté de croire que du livre à l'écran il s'est perdu quelque chose de la substance dramatique. L'équipée démente de ce collégien, qui s'institue redresseur de torts et qui, tout seul, dans une ville étrangère, accule à l'aveu le faux témoin qui a provoqué la condamnation d'un innocent, prend inopinément dans les images un aspect simple, naturel et, pour tout dire, presque trop plausible.

J'aurais aimé la sentir plus périlleuse et plus menacée.

Ceci nous amène à l'adaptation, dont Julien Duvivier, s'il faut se fier au générique, est seul responsable, ainsi que des dialogues. (Ce qui n'est pas sans surprendre un peu, non qu'il en soit incapable, loin de là, mais il a l'habitude de s'adjoindre un collaborateur pour cette tâche ; d'autant plus qu'il s'agit d'un film qui possède certainement une version italienne et peut-être même une allemande et une anglaise.) Je commencerai par lui chercher une petite querelle. L'action implique une grande quantité de récits rétrospectifs. Or le dialoguiste les a uniformément écrits au passé défini : « Je suis... je partis... je décidai, etc. » L'histoire ayant été située en Suisse (ce qui est, d'autre part, une bonne idée, puisque c'est le seul pays où il ne se passe entre 1935 et 1953 rien de plus important que l'emprisonnement d'un innocent), les spectateurs naïfs s'imagineront que c'est une habitude locale. Ils auront tort. Les Suisses romands emploient comme les Français le passé indéfini dans le langage parlé.

A cette réserve près (et une autre que j'aurai l'occasion de faire par la suite), l'adaptation est fidèle et intelligente. La faiblesse commence avec la distribution. Comme il s'agit d'une coproduction, il a fallu réunir une interprétation internationale et doubler ceux des acteurs qui ne parlent pas français.

Le premier « pépin » s'appelle Eleonora Rossi-Drago. Elle est ravissante, naturellement, autant que son rôle l'exige. L'ennui, c'est qu'il exige beaucoup plus. C'est même un des rôles les plus épineux que je connaisse, parce qu'il repose sur une ambiguïté perpétuelle qui ne sera jamais résolue. Cette jeune fille de dix-huit ans est à la fois innocente et dépravée, elle adore sa sœur et elle la déteste, elle aime un homme et elle est sous la coupe d'un autre, elle n'est pas perverse et elle laisse sans remords condamner un innocent pour le crime qu'elle a commis. Dans le roman, le personnage n'échappe à l'invraisemblance que par de savants clair-obscurs et de prudentes réticences. A l'écran, il ne possède plus aucune crédibilité, ce qu'accentue encore le divorce entre les paroles et le masque qui les prononce. Reconnaissons à la décharge de l'intéressée que seules Greta Garbo, il y a vingt-cinq ans, Katherine Hepburn, il y a quinze ans, et

PETITS ÉCHOS CINÉMATOGRAPHIQUES

L'EXACTITUDE HISTORIQUE

Sacha Guitry a pris avec beaucoup de bonne humeur les critiques faites à « Si Versailles m'était conté » par les historiens, le duc de Cossé-Brissac en tête. Une bonne humeur d'ailleurs revigorée par les chiffres des recettes, qui, en France, dépassent celles du « Petit Monde de Don Camillo ».

« On m'a reproché des histoires de mètres et d'âge, explique le maître. Mais je suis surpris qu'aucun de ces messieurs n'ait remarqué à quel point il était invraisemblable de voir Louis XIV et Clemenceau descendre côte à côte les marches de l'escalier de l'Orangerie ! »

LE BON SENS

Réflexion émise par un spectateur qui sortait, l'air complètement dégoûté, d' « Avant le déluge » :

« Je suis resté jusqu'au bout : on ne le voit jamais, le déluge ! »

LA COMPREHENSION LENTE

« Vacances romaines » commence par une fausse bande d'actualités montrant la réception officielle de la protagoniste à Rome, avec vue de Saint-Pierre, du château Saint-Ange. Puis viennent les premières scènes où certains figurants parlent italien. Enfin, après un quart d'heure de projection, on parle du Colisée, dont la masse se profile sur l'écran.

C'est alors qu'un spectateur, arrivé depuis le début, manifesta à haute voix sa surprise :

« Tiens ! ça se passe à Rome ! »

JEUNESSE MODERNE

« Avant le déluge », « I Vitelloni », « l'Equipée sauvage » : elle est propre, la jeunesse bourgeoise, que ce soit en France, en Italie, aux Etats-Unis !

Oui, mais s'il faut en croire « les Cinq de la rue Barska », en Pologne, de l'autre côté du rideau de fer, c'est du pareil au même.

LES « CELESTINS » 1954

Le cinquième référendum cinématographique international organisé à Vichy sous l'active direction de M. A. Bailly, secrétaire général du Comité, a pris fin par l'attribution des récompenses suivantes qui ont été décernées au cours de la « Nuit du Cinéma » dans les salons du Grand Casino :

Un célestin 1954 au meilleur film français : « le Grand Pavois ».

Un célestin 1954, au meilleur film étranger : « Vacances romaines ».

PRIX D'INTERPRETATION

(UNE MEDAILLE D'OR ET UN DIPLOME)

Un prix au meilleur artiste, section française : Jean Chevrier ; section étrangère : Gregory Peck.

Un prix à la meilleure artiste, section étrangère : Audrey Hepburn ; section française : Nicole Courcel.

Prix d'honneur au film français classé deuxième : « Une Fille nommée Madeleine » ; au film étranger classé deuxième : « Amiral Tempête ».

Prix d'honneur à un jeune comédien, présent à Vichy, le mieux classé : Marc Cassot ; à une jeune comédienne, présente à Vichy, la mieux classée : Marie Mansart.

Audrey Hepburn, aujourd'hui, auraient été capables — peut-être ! — de tirer leur épingle du jeu.

Le second pépin, c'est Anton Walbrook. De nouveau, son personnage n'est admissible que si on lui suppose un charme inouï : quand il est jeune, celui que pouvait posséder Musset à vingt ans, avec le même relent de cynisme et d'amertume ; quand il est vieux, celui de Verlaine dans sa déchéance. L'adroit comédien qu'est Anton Walbrook serait bien incapable d'en faire preuve, parlât-il l'une de ses deux langues courantes, l'anglais ou l'allemand. Doublée, sa composition achève de perdre le peu qui lui restait de vraisemblance. Julien Duvivier l'a d'ailleurs si bien senti qu'il en a été réduit à suggérer que ce Don Juan à la petite semaine posséderait un pouvoir d'hypnotiseur, au risque de ravaler Jakob Wasserman au niveau de Pierre Decourcelle.

Ces deux handicaps pèsent lourdement sur tout le film. L'interprétation française rétablit par bonheur l'équilibre. Madeleine Robinson tire le meilleur parti d'un rôle ingrat. Daniel Gélin a l'avantage d'être physiquement Maurizius, mais je l'ai connu avec plus de flamme. C'est Charles Vanel qui vole incontestablement la vedette. Aux antipodes du « Salaire de la peur », sa création est aussi remarquable. A elle seule elle mérite le dérangement. Nul ne peut plus contester qu'il est, avec Pierre Fresnay, notre meilleur acteur dramatique.

Il faut féliciter en tout cas Julien Duvivier de s'être attaqué à une œuvre difficile et de n'avoir pas tenté d'atténuer le moins du monde la cruauté du dénouement. Elle lui vaut de nous donner son meilleur film depuis la libération, bien qu'il ne soit pas promis au succès facile des « Don Camillo ». Ce qui nous ferait souhaiter, en admirant la virtuosité avec laquelle il a réglé ce récit compliqué et ces prises de vues ingénieuses, qu'il rencontre enfin le scénariste capable de lui tenir tête et de l'obliger de renoncer aux solutions de facilité.

PETITS ÉCHOS CINÉMATOGRAPHIQUES (SUITE)

HORS REFERENDUM

Grand Prix de la ville de Vichy (une médaille d'or) : « le Grand Jeu ».

Médaille d'argent d' « Ici Paris » à la plus belle histoire d'amour : « Vacances romaines ».

Prix offert par le Grand Casino : Louise Carletti.

Prix du charme, offert par le comité d'organisation : Thilda Thamar.

Prix de la meilleure interview : Jacqueline Cadet.

Prix du dynamisme, offert par le comité d'organisation : Nathalie Nattier.

ANDRÉE CLÉMENT

JE recopie sans atténuer en rien sa sécheresse la notice que lui consacre l'Annuaire biographique du cinéma :

Née Andrée Boyer le 7 août 1918 à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Enfance en Algérie et en Provence.

Etudes secondaires.

D'abord divers métiers : secrétaire, infirmière, etc.

Théâtre à partir de 1941, à la compagnie La Roulotte. Suit les cours de Charles Dullin, Fernand Ledoux, Jean-Louis Barrault.

Interprète au théâtre : « le Voyage dans la nuit », « Dom Juan », « Ardèle ou la Marguerite », « Lumière devant l'icone », « la Veuve », « la Plus Forte ».

Interprète au cinéma :

1943 : « les Anges du péché », « Premier de cordée ».

1945 : « la Fille du diable ».

1946 : « la Symphonie pastorale », « Macadam », « Coïncidences ».

1947 : « Bethsabée », « Une Grande Fille toute simple ».

1949 : « la Soif des hommes ».

1950 : « Dieu a besoin des hommes ».

1952 : « Suivez cet homme », « Destinées » (épisode de Jeanne d'Arc).

Les jeunes filles qui rêvent d'être actrices, les élèves du Conservatoire et des cours dramatiques, les starlets et les pin-up considéreront sans doute avec un œil d'envie cette carrière et se la souhaiteront, même si elles ne connaissent Andrée Clément que par ouï-dire, si elles ne l'ont jamais vue à la scène ou à l'écran. Cela ne les découragera même pas d'y ajouter une ligne :

« Morte le 1er juin 1954. »

Elles s'inquiéteront moins d'apprendre que c'était une femme intelligente et charmante, d'une grande modestie et d'une discrétion qui finissaient par devenir étonnantes dans une époque où il est admis que les journalistes et les photographes ont accès non seulement au studio et au salon, mais à la cuisine et à la salle de bains de quiconque dont le nom figure sur un générique. Et elles se croiraient comblées et sûres de leur succès si quelqu'un pouvait leur garantir qu'elles auront un jour les dons et le talent de celle qui fut une des meilleures comédiennes de sa génération et qui possédait par surcroît une personnalité sortant de l'ordinaire.

Or, si les médecins ont attribué le décès d'Andrée Clément à la tuberculose, ses intimes savent quelle est la véritable cause de sa mort : l'amertume de ne plus avoir reçu depuis cinq ans une proposition

Andrée Clément dans « la Symphonie pastorale ».

financièrement intéressante et le désespoir de ne pas être arrivée, en dépit du travail le plus acharné, à occuper la place qu'elle méritait.

C'est ainsi qu'elle se laissa mourir plutôt que de triompher d'une maladie qui est devenue parfaitement guérissable aujourd'hui pour tous ceux qui ne sont pas dans la misère.

Car si nous examinons de plus près la notice, nous discernons que son diagramme se traduirait par ce que les statisticiens appellent une courbe en cloche — et non une courbe ascendante.

Etre Elvire dans le « Dom Juan » monté par Jouvet en 1948 signifiait un prestige indiscutable, que renforçait encore le fait de jouer immédiatement après le rôle principal d' « Ardèle » à la Comédie des Champs-Elysées, un des grands succès d'Anouilh auprès du public. Mais les trois pièces qui suivirent ne laissent aucune trace dans la mémoire et leur carrière fut des plus courtes.

Au cinéma se passe le même phénomène. Certes, Andrée Clément ne fut jamais une vedette. Mais les seconds rôles (quel dommage que le français ne possède pas l'équivalent de l'anglais « supporting role » qui lui, du moins, ne minimise pas, mais rend un juste hommage à la tâche qui consiste à donner la réplique !) qui la mettaient en face de Pierre Fresnay dans « la Fille du diable », en repoussoir de Michèle Morgan dans « la Symphonie pastorale » et qui lui donnaient à jouer la meilleure scène de « Dieu a besoin des hommes », étaient de ceux qu'une grande actrice est toujours heureuse de tenir (comme lady Macbeth dans Shakespeare ou Agrippine dans « Britannicus »). Quelle déception ensuite de n'apparaître que dans des films médiocres... et pas trop souvent encore !

Je n'ai jamais eu le privilège de rencontrer Andrée Clément dans la vie privée. Ce n'est qu'une conjecture si je suppose que la tristesse de son échec personnel fut encore accrue par les réussites de certaines de ses contemporaines, dont elle était mieux à même que quiconque de juger à leur juste valeur les mérites professionnels.

Il serait facile d'énumérer des cas semblables au sien, plus ou moins tragiques. Chacun d'entre eux apporte un témoignage de plus à cette vérité, qui devrait être une lapalissade, mais que ceux qui y sont directement intéressés se refusent à voir : en art (et le métier d'acteur est un art au même titre que la poésie, la musique ou la peinture), le succès n'a strictement rien à voir avec le talent. Et par là, je ne veux pas dire que pour avoir du succès il ne faut pas avoir de talent. Je suis au contraire le premier à reconnaître qu'Edwige Feuillère et Fernandel, entre autres, ont autant de talent que de succès — et à m'en réjouir. C'est à très juste titre que tels mauvais comédiens (à quoi bon citer leurs noms ?) sont chômeurs onze mois de l'année. Mais dans la moitié des cas la justice se trouve outrageusement violée. Andrée Clément, après avoir donné les preuves éclatantes de ce dont elle était capable, meurt d'être méconnue et Mlle X..., qui ne sait pas dire juste et qui n'est pas plus jolie, se voit offrir des contrats. Heureux joueurs de tennis, qui sont jugés sur leurs résultats !

Denis MARION.

LE MOIS LITTÉRAIRE PAR GÉRARD CAILLET

LES CRAQUEMENTS DE NOTRE MONDE

LE mot d'ordre est interrogation.

Peut-être parce que le décor est fait de craquements.

Doit-on se suicider ? se demandait Camus au seuil du premier essai qui fit sa gloire. Et le chapitre initial de « l'Etre et le Néant » n'est qu'une tentative pour appréhender l'interrogation.

S'il n'est pas dans mon intention de philosopher aujourd'hui, je veux dire pourtant ce qui m'a frappé à la lecture de trois ou quatre livres dont les auteurs, précisément, n'entendaient pas faire œuvre de philosophes ; c'est une question commune, précise, obsédante... et qui peut, en bref, se formuler ainsi : le monde est-il supportable ?

A cette interrogation succède parfois une réponse. Je précise tout de suite que le mot d'ordre dont je parlais n'est pas une consigne.

ON se rappelle l'atmosphère de « la Fin des hommes ». En trois volumes, Maurice Druon y peignait un effondrement. Cette fois, l'effondrement a eu lieu. Le drame de « la Volupté d'être » (1) se joue tout entier dans une mémoire : la mémoire d'une grande courtisane.

L'histoire commence au moment où celle-ci, vieillie et fatiguée, achève ses jours trop bien remplis : les hommes qu'elle a connus sont morts presque tous, la société qui l'a faite a disparu ; il n'y a plus en apparence qu'une silhouette croulante au dernier étage d'un grand hôtel. Mais dans ce corps fané l'esprit subsiste assez pour que se joue une comédie monstrueuse, très pirandellienne — ne sommes-nous pas en Italie ? La vieille comtesse feint que le temps n'ait point coulé, que sa jeunesse reste triomphante ; et voici que dans sa chambre vide, devant une soubrette consternée mais bientôt conquise, ressuscitent sous forme d'atroces sketches à un personnage les plus belles pages de sa prestigieuse existence. Les banquiers et les hommes d'Etat sortent de la tombe à son appel et parlent à nouveau par sa bouche, la louange et l'admiration renaissent, qui furent sa raison de vivre. Et comme la comtesse rejoue sa carrière à reculons, c'est au moment le plus éclatant de sa jeunesse que ses forces la trahissent et qu'elle disparaît définitivement, en pleine folie consciente ; mais la leçon n'est pas perdue : le flambeau a seulement changé de main. La soubrette à son tour s'élancera sur la route où la seule valeur a nom : beauté ; comme les mœurs se sont modifiées en vingt ans, elle ne sera pas une femme entretenue, elle fera du cinéma.

Je ne prétends point que Maurice Druon ne se soit pas amusé à la caricature : son livre est féroce, et sa plume l'a écrit avec virtuosité et sans bavures. J'en veux pourtant retenir l'insertion explicite — d'autant plus explicite qu'un « avant-propos » nous met les points sur les i : il ne s'agit de rien moins que de réhabiliter l'amour ; et l'amour est ici conçu exclusivement comme une science. Pouvait-on se montrer plus brutal ? Pouvait-on porter plus cinglante condamnation ? Il me semble que parmi les craquements qui trahissent l'effondrement de notre société la réponse de Maurice Druon prend figure d'une pirouette angoissée.

IL y a aussi de la pirouette — de la pirouette grave — dans le dernier roman de René Laporte. (Je ne redirai pas ici toute la peine que m'a causée sa brutale disparition, au lendemain même du jour où il pouvait se réjouir de voir publier un recueil de poèmes qui le mettait à une très haute place.) Il s'appelle « la Tête haute » (2) et se situe en marge de son grand cycle, « les Membres de la famille ». C'est le récit de la mort de l'oncle, de ce Jules Calmel dont l'image sympathique nous avait déjà attirés. L'oncle s'est suicidé, et la famille assemblée au chevet du mourant, que l'on espère encore sauver, s'interroge sur les raisons qui ont pu le pousser à ce geste : je rappelle que nous sommes dans une « tribu » très bourgeoise du Sud-Ouest de la France et que l'oncle, universitaire, y a toujours été considéré comme un original « un peu à part ».

Et la méditation du narrateur se poursuit à la façon d'une nouvelle policière. Longtemps on imagine que le désespoir paternel a triomphé de l'oncle : n'a-t-il pas perdu son fils, emporté par la rare et sournoise « maladie bronzée » d'Adison ? Et certes, il y a de cela ; mais il y a aussi autre chose, un « fait précis » qui ne se révélera que peu à peu, une faiblesse humaine d'un instant qui fait qu'un beau matin l'oncle s'est tout bonnement réveillé déshonoré par une histoire de fraude au baccalauréat. Je ne vous en révélerai pas les détails — dont le dosage infiniment délicat fait toute la qualité. J'en retiendrai simplement le cheminement subtil ; j'en retiendrai surtout l'infinie tristesse qui fait de Jules Calmel une figure symbolique : celle de « l'homme seul ». Et l'homme seul aujourd'hui est singulièrement seul. Un rien suffit désormais à élargir la faille. L'ordre n'est qu'apparence et survivance. Nous sommes tous exposés, tout nus, à la catastrophe.

(1) Julliard, éditeur.
(2) Julliard, éditeur.

LA PLUS JEUNE ÉDITRICE DE FRANCE

publie l'histoire de nos premiers ancêtres

RUE Garancière, dans l'austère immeuble qui abrite la maison Plon, niche une jeune maison d'édition qui a déjà son nom : « La Table Ronde ». Précisons que ce n'est plus elle qui publie la revue du même nom. Elle a sa revue pourtant, mais celle-ci paraît en anglais et s'appelle... « Parisian revue ». On voit tout de suite qu'on est dans la maison du paradoxe !

Le paradoxe se poursuit quand on apprend que tout le travail — de la direction à la fabrication — est fait par trois

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ LIRE

PAR ALBERT MOUSSET

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR...

LA FRANCE MEDIEVALE

Le prix annuel de 200.000 francs réservé par « la Vie médicale » au meilleur roman écrit par un médecin a été décerné à M. Jean Girou pour son livre « Simon de Montfort : du catharisme à la conquête » (édition de la Colombe, 206 pages).

C'est l'évocation du drame qui dressa deux civilisations l'une contre l'autre et dont le dénouement fut la fin de l'Occitanie. Sous la dissidence religieuse qui en fut l'origine se dessinait un mouvement émancipateur qui opposait les libertés communales à la toute-puissance de l'Eglise : ce fut à la fois une crise de conscience au sein de la chrétienté et une réaction du pouvoir temporel contre la hiérarchie ecclésiastique.

La bataille de Bouvines est de 1214 ; celle de Muret, de 1213 ; toutes deux ont concouru, dans des conditions bien différentes, à l'unité de la France, pour laquelle les milices du Nord et les croisés du Sud avaient versé leur sang.

C'est au duc de Levis-Mirepoix — descendant d'un lieutenant de Simon de Montfort — que M. Girou a demandé la préface de son livre. L'éminent académicien qualifie de « fanatique lucide » Simon de Montfort, que ses contemporains avaient surnommé le Macchabée ou le Glaive de Dieu.

La tragédie albigeoise a déjà été étudiée par M. Girou dans de nombreux ouvrages. Son érudition, la couleur et le relief de son récit font de ce nouveau livre la reconstitution, dans son cadre historique et son atmosphère passionnelle, de l'épisode sanglant qui devait donner à la France son équilibre définitif.

LA FRANCE DU XVII[e] SIECLE

Albert-Buisson, « le Cardinal de Retz : portrait » (Plon, VIII-240 pages). Ce « portrait » est celui d'un des plus singuliers personnages de notre histoire. M. Albert-Buisson, dont les biographies de Michel de L'Hospital et d'Antoine Duprat sont aujourd'hui classiques, s'attache beaucoup moins à l'anecdote qu'au déchiffrement du caractère de son héros. Il nous en donne une image d'une saisissante pénétration, qui atteste autant d'érudition que de sentiment des nuances. Lui-même se compare au restaurateur d'un vieux portrait qui, sous une couche encrassée de vernis, ravive les couleurs, précise les ombres, cerne les contours.

Le trait dominant de Retz, c'est d'avoir incarné avec autant de naturel que de relief quelques-unes des plus hautes contradictions dont âme humaine fut jamais capable : grand amateur de complots, avec des intermèdes de fidélité, trop habile négociateur pour s'embarrasser de logique ou de persévérance, désinvolte et glorieux, amoureux de la franchise par aversion de l'obscur et menteur par goût de l'intrigue, il demeure — en dépit ou à cause

personnes et trois secrétaires seulement.

« Mais les secrétaires sont devenues aussi enthousiastes que nous. Songez qu'elles meurent d'angoisse à l'idée d'interrompre leur travail pour partir en vacances !... »

C'est Mme Duhamel qui parle. En face d'elle, Roland Laudenbach tire sur sa pipe : tous les jeunes portent des noms célèbres dans la maison.

Car Roland Laudenbach, en dépit de ses nombreux succès cinématographiques, est un jeune. Et Mme Duhamel, entre ses téléphones et ses dossiers, a exactement l'air d'une petite fille.

Sa politique est naturellement de soutenir les jeunes... quand ils s'appellent Michel de Saint-Pierre, Antoine Blondin ou Cécil Saint-Laurent, quand ils sont de ceux qui ont si bien pris le départ, ce n'est pas très inquiétant. Pourtant, il faut de la « grosse artillerie » pour soutenir l'effort. L'artillerie lourde est constituée ici (c'est un exemple) par le « Théâtre » de Jean Anouilh. Plus des livres de voyage. Plus une collection d'auteurs étrangers. Cela fait une moyenne de cinq à six volumes par mois, ce qui est une cadence très honorable. Et qu'on poursuit activement, bien qu'on ne possède son autonomie totale que depuis le mois d'octobre.

« Et quelle est votre politique ? »

Mme Duhamel répond en m'énumérant son catalogue.

Je reprends : « Quelle est votre politique par rapport à vos auteurs ? »

Cette fois la réplique est précise :

« En avoir peu (naturellement nous accueillons tous les manuscrits qui nous semblent intéressants), mais les soutenir beaucoup.

J'ouvre les yeux : ce n'est pas une phrase qu'on entend souvent chez les éditeurs.

» ... les soutenir par tous les moyens, reprend mon interlocutrice. Au lancement ; chez les libraires ; par de la publicité... Nous voulons nous les attacher. »

Et mon interlocutrice m'avoue qu'elle est déconcertée par certains usages... littéraires. Par exemple celui qui consiste à proposer un manuscrit simultanément à plusieurs éditeurs pour se livrer ensuite au petit jeu de la surenchère. Son étonnement est bien sympathique.

Mais je dois interrompre mon tour d'horizon. Sur la table, un gros livre nous attend : c'est celui qui a provoqué ma visite à Mme Duhamel. Sur sa couverture, un couple curieusement silhouetté nous regarde.

« Peinture rupestre du Hoggar », dit Mme Duhamel.

A l'intérieur du livre, le couple rupestre figure une seconde fois avec cette légende : « Dans les brouillards de la préhistoire, Adam et Eve sortent à la lumière. » Le livre s'appelle « A la recherche d'Adam ».

« C'est une tentative remarquable, dis-je. Je ne crois pas qu'on ait jamais tenté auparavant une telle synthèse ! Rassembler en un seul ouvrage toutes nos connaissances sur les origines de l'homme ce serait déjà un vaste programme : il faut que l'auteur se soit pénétré de paléontologie, de géologie, de biologie, d'économie, de philosophie, de botanique... Il faut qu'il ait digéré tout cela — et c'est indigeste ! — et qu'il soit capable de le restituer. Mais votre Herbert Wendt a été plus ambitieux encore : il a voulu que son livre ne soit pas un tableau mais une histoire ; et quand je dis : une histoire, je devrais dire : un roman. C'est passionnant... Pour la première fois, l'évolution n'apparaît pas comme la découverte « ex cathedra » de Lamarck puis de Darwin. On fait le bilan des préjugés, des erreurs et des obstinations. On s'indigne contre Cuvier, tout en l'admirant ; on reste ébahi devant la prescience de Gœthe ; on comprend l'influence du libéralisme britannique sur la doctrine de la concurrence des espèces. On...

Claude-Antoine Ciccione, Jean Freustié, Colette Duhamel, Marcel Moussy et Bernard Frank.

— Qu'étiez-vous venu me demander ? interrompt Mme Duhamel. Vous connaissez le livre aussi bien que moi.

— Qui est l'auteur ?

— Un journaliste et un écrivain allemand. Le livre a déjà eu beaucoup de succès en Allemagne et dans divers pays. J'ajoute que je l'ai fait lire à Jean Rostand. J'ajoute encore qu'il a été traduit en trois semaines, au grand désespoir des traducteurs ; et qu'il a été également imprimé en trois semaines...

— Vous savez ce que vous voulez !

— Je sais ce qu'il faut. »

Je regarde la directrice de La Table Ronde. Un vent nouveau tourne autour des tours de Saint-Sulpice.

G. C.

NOTRE COLLABORATEUR PAUL MOUSSET reçoit le Grand Prix du roman de l'Académie française

NOTRE collaborateur et ami Paul Mousset vient de remporter avec « Neige sur un amour nippon » le Grand Prix du roman de l'Académie française, distinction qu'il partage avec Pierre Moinot, auteur de « la Chasse royale ». Paul Mousset a appris avec quelque retard la distinction dont il était l'objet, puisqu'il se trouvait le 10 juin dernier à Ankara ! Si nous adressons à Paul Mousset nos plus affectueuses félicitations, nous devons aussi un coup de chapeau à son éditeur, Bernard Grasset, puisqu'au cours de la même séance l'Académie a décerné son Grand Prix de littérature à un autre de ses auteurs, Jean Guitton. Bernard Grasset donna d'ailleurs le soir même une petite réception en l'honneur du présent et de l'absent. On y remarquait de nombreux académiciens : Pierre Benoit, Jules Romains, Maurice Genevoix, André Siegfried... Mais c'est Yves Gandon, ex-lauréat du même prix, qui était peut-être le plus content parce qu'il avait été le premier à annoncer la nouvelle à Mme Paul Mousset. Ce qu'il ne lui a pas dit, c'est que son mari venait en tête, dès le premier tour, avec treize voix sur vingt-cinq... alors qu'il n'y avait que vingt-quatre académiciens présents, et que l'on avait dû recommencer le scrutin, en comptant, cette fois, plus attentivement !

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ LIRE SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR...

(SUITE)

de ces contrastes — un des plus grands serviteurs de l'unité française.

Le livre de M. Albert-Buisson est de ceux qui épuisent leur sujet. Il ne nous restitue pas seulement la physionomie d'un homme, mais encore l'atmosphère d'un siècle.

L'ALGERIE

H. Isnard : « l'Algérie » (collection « les Beaux Pays », B. Arthaud, Paris, Grenoble).

Ce volume — le cent dix-neuvième de la collection « les Beaux Pays » — se recommande par les mêmes mérites qui ont fait le succès de ses devanciers. Le texte, sobre et précis, s'accompagne d'une abondante illustration photographique et la couverture d'Yves Brayer est particulièrement évocatrice. Le tableau de l'Algérie que brosse M. Isnard est fort complet. Il présente non seulement l'histoire du pays, si riche en souvenirs archéologiques et monumentaux, mais expose aussi ses possibilités économiques qui sont vastes et dont l'exploitation confère à certaines villes, à côté du pittoresque séculaire, un aspect d'un modernisme aigu.

« L'ŒUVRE DE LEON BLUM » (tome I, Albin Michel).

Sous les auspices de la Société des Amis de Léon Blum, et avec une préface du président Vincent Auriol, paraît le premier volume d'un monument qui s'annonce digne d'intérêt. Y figurent les textes critiques de la « Revue Blanche », au temps où Léon Blum n'était pas encore engagé à fond dans la politique ; les célèbres « Nouvelles Conversations de Gœthe avec Eckermann » et les premiers essais politiques. Tous nous confirment que le penseur et le doctrinaire était aussi un grand styliste.

LA CUISINE

Marie-Paul Pomaret et Hélène Cingria : « l'Aventure est dans votre cuisine » (Editions Pierre Horay).

Deux femmes d'esprit, qui sont aussi des cordons bleus, ont uni leur expérience et leur talent pour écrire ce livre. Une troisième, Alice Chavane, l'a doté d'une préface où elle déclare que ce manuel est « aussi amusant qu'un roman, aussi délassant que deux heures de chaise longue ». Marie-Paul Pomaret et Hélène Cingria démontrent que la cuisine, envisagée avec humour et savoir-faire, devient la plus passionnante des aventures en permettant de faire de véritables œuvres d'art. Il y faut un peu d'imagination. Et c'est grand plaisir de trouver dans ces pages de nombreux exemples enrobés dans un commentaire plein de saveur. Elles aideront bien des femmes à découvrir un monde nouveau : leur cuisine.

LE PRIX DES VIKINGS

Ce prix, de fondation norvégienne, destiné à récompenser un ouvrage exaltant l'esprit d'aventure, a été décerné pour la première fois depuis 1924 à une femme, Anita Conti, dont le livre s'intitule « Femme de mer ». Ecrit au cours d'une campagne de cinq mois dans les mers boréales, à bord d'un chalutier français monté par soixante hommes, ce livre relate au jour le jour la vie des terre-neuvas adonnés à la grande pêche.

Le nouvel autorail Diesel de la S. N. C. F. pour relations à grands parcours.

EN VOITURE POUR L'EMPRUNT !

UN emprunt s'annonce généralement avec une certaine solennité dans le cabinet austère du président du conseil d'administration de la société émettrice. Rompant avec cette tradition, la S. N. C. F. a présenté à la presse l'emprunt qu'elle a lancé il y a quelques semaines dans un train. C'est en effet dans une rame automotrice Diesel dernier modèle que M. Tissier, président du conseil d'administration de la S. N. C. F., qui avait près de lui M. Armand, directeur général et plusieurs chefs de service, a exposé entre Paris et Meaux et retour les modalités de cet emprunt.

Le titre offert aux épargnants est, comme antérieurement, un bon de 10.000 francs à quinze ans. Il porte intérêt minimum à 6 % et il est assorti d'une indexation qui couvre à la fois le capital et l'intérêt. En effet, amortissable par tirage au sort, le capital sera remboursable pour un montant égal à 1.600 fois le prix du kilomètre-voyageur en troisième classe. Une indexation de même nature est prévue pour le coupon d'intérêt.

D'autre part, la S. N. C. F. accepte, à concurrence de la moitié de la souscription, les titres de sept anciennes séries qui sont repris au pair.

A quoi la S. N. C. F. destine-t-elle l'argent qu'elle attend de ce nouvel emprunt ? Evidemment, il ne s'agit pas par ce moyen de combler des lacunes budgétaires. Si la S. N. C. F. a recours à l'épargne, c'est pour commander du matériel et pour faire exécuter des travaux. Dans le même dessein et pour assurer, notamment, l'électrification des lignes Strasbourg-Bâle et Dijon-Lausanne, les chemins de fer français ont contracté en Suisse des emprunts dont le remboursement s'étale jusqu'en 1980. L'appel à l'épargne française porte sur des entreprises qui intéressent uniquement ou principalement la France et qui ne peuvent être financées que par des capitaux français. Il s'agit en premier lieu de développer la sécurité des transports. Si, actuellement, le nombre des victimes d'accidents de chemin de fer est en effet extrêmement faible par rapport à celui des victimes d'autres moyens de transport, la S. N. C. F. tient à améliorer encore cette situation.

C'est pourquoi une partie des investissements est consacrée tout d'abord, et sans aucun souci direct de rentabilité, à la sécurité des voyageurs.

Sur ce plan se placent le remplacement des wagons en bois par des wagons métalliques et l'installation de dispositifs perfectionnés de signalisation. D'autre part, le confort s'ajoute à la sécurité, d'où la création de trains plus réguliers, plus rapides, insonores et climatisés dans toute la mesure possible.

L'électrification, la diesélisation, l'amélioration des voies et du matériel roulant permettent d'autre part de comprimer les besoins en personnel, en locomotives, en wagons et en énergie. D'importants travaux d'électrification sont actuellement en cours dans le Nord et l'Est, ainsi que sur les lignes Paris-Lyon et Lyon-Genève, et d'autres projets importants seront engagés d'ici deux ou trois ans. Pour les autorails Diesel, ils sont utilisés déjà et le seront de plus en plus pour les grandes relations internationales et pour les grandes transversales sur le territoire, telles que Bordeaux-Lyon, Lyon-Strasbourg, Bordeaux-Strasbourg. Sur les petites lignes, les autorails légers sont mis en service partout où un nombre minimum de voyageurs en permet l'exploitation. De nombreuses améliorations de détails accompagnent ces transformations. Il est, en outre, une suppression qui sera effectuée dans deux ans : celle d'une des trois classes de voitures. A partir de mai 1956, la S. N. C. F. n'offrira plus à sa clientèle que des voitures de première classe à six places assises ou quatre couchées et des voitures de deuxième classe à huit places assises ou six couchées. Le tarif de la troisième classe deviendra celui de la deuxième et le tarif de la première sera abaissé. De nouvelles rames électriques seront mises en circulation en banlieue. Enfin, il est un projet — et nous ne rappelons ici que pour mémoire certaines améliorations du trafic marchandises — il est un projet qui fait actuellement l'objet de pourparlers : c'est la transformation de la gare d'Orsay en aérogare de Paris assurant la liaison Orsay-Orly. Ce projet pourrait être rapidement mis à exécution dès que l'approbation du gouvernement sera acquise.

C'est pour ce vaste ensemble d'améliorations qui doivent profiter au public que la S. N. C. F. s'adresse à l'épargne nationale.

A TRAVERS L'UNION FRANÇAISE

PROGRÈS EN A.-O. F.

OUVRANT une nouvelle session du Grand Conseil de l'A.-O. F., M. Cornut-Gentille a fait un tour d'horizon intéressant. Parlant de l'économie de la fédération, en pleine expansion, il a relevé que le tonnage des exportations avait doublé de 1952 à 1953. La mise en exploitation des nouvelles mines en est la cause principale. Mais, même en soustrayant le tonnage minier, les exportations sont en augmentation grâce à l'expansion agricole (arachides, bananes, palmistes). L'effort de baisse des prix entrepris depuis novembre 1953 devrait accuser ce mouvement. Malheureusement le coût des transports à longue distance est tellement élevé que la zone côtière, où vivent sept millions d'individus, participe presque seule à ce mou-

vement ; les treize millions d'habitants du secteur continental ne participent que pour 10 % environ au commerce extérieur. Le problème des transports à l'intérieur de l'Afrique reste donc un facteur majeur d'expansion.

LE NOUVEAU RÉSIDENT AU MAROC

UN sultan ami de la France remplace au Maroc un sultan hostile aux vues françaises. Mais les attentats continuent. Le gouvernement reproche au général Guillaume de n'avoir pas su rétablir la tranquillité ; en tout cas de n'avoir pas conçu de politique susceptible d'apaiser les esprits. A sa place comme résident général, il vient de nommer un diplomate de carrière, M. Francis Lacoste.

Fils d'un peintre de talent, filleul de Francis Jammes, esprit brillant, sérieux et travailleur, M. Lacoste connaît bien le Maroc. Il s'y est fait de nombreux amis, parmi les Marocains comme parmi les Français, pendant son séjour comme délégué à la Résidence, il y a trois ou quatre ans.

Il est trop tôt pour prédire si ce changement de personne sera suivi d'un changement de politique. En tout cas, le premier geste du nouveau résident général paraît heureux.

Avant même de rejoindre son poste à Rabat, M. Lacoste a adressé un message à la population marocaine à l'occasion de la fin du Ramadan, ce long et pénible jeûne des musulmans, « période fructueuse d'épreuve, de réflexion et de prière ».

« Tous les croyants, dit-il — ce terme veut désigner aussi bien les Français, chrétiens, que les Marocains, musulmans — aspirent en commun à la paix des esprits et à l'amitié des cœurs... A tous les habitants du Maroc je demande de m'aider à chasser la haine et à ramener la paix. Que Dieu bénisse votre fête ! »

Pour un peuple religieux comme le peuple marocain, c'est une bonne entrée en matière.

SORTILÈGE DU DÉSERT

UN haut fonctionnaire français en Afrique, qui se cache sous le pseudonyme de Xavier Reppe, vient d'écrire un livre : *Mirages et Lumière* (Edit. de l'Union française), où sont évoquées les populations — Touareg, Peulhs, Saras — qui vivent à la limite de l'Afrique Noire et de l'Afrique Blanche. Ce recueil de contes plaisants, révélant une observation fine, écrits dans une langue élégante, vient de recevoir le grand prix littéraire de l'A.-O. F., décerné par l'Association des écrivains de la mer et d'outre-mer.

PIERRE DENOYER.

L'ANNIVERSAIRE DE L'ENTENTE CORDIALE

A L'OCCASION du cinquantième anniversaire de l'Entente cordiale, le président de la République et Mme Coty ont donné à l'Elysée une réception à laquelle assistaient de nombreuses personnalités françaises et britanniques. Notre photographie représente (de gauche à droite) M. Theynham, M. René Coty et M. Walter Elliot.

L'ÉPÉE DE FERNAND GREGH

LES amis de Fernand Gregh lui ont remis, au siège de la Société des Gens de lettres, à l'hôtel de Massa, son épée d'académicien. Cette arme pacifique est due au maître sculpteur Paul Landowski, qui en a fait une très belle œuvre d'art. M. Paul Vialar présidait le comité qui avait pris l'initiative d'offrir au poète son épée. De gauche à droite, MM. Pierre Descaves, Fernand Gregh et Landowski.

DOUAI A RETROUVÉ SON CARILLON

LA ville de Douai possède un des plus vieux et des plus beaux beffrois des Flandres. Il a tenté le pinceau de Corot et fut chanté par Victor Hugo.

Dans ce beffroi se trouvait, depuis plus de sept cents ans, un carillon, qui fut brisé en 1917 par les Allemands. Il fut remplacé en 1922 et 1924 par des cloches qui ne correspondaient ni au beffroi qui les abritait ni à la qualité de l'ancien carillon.

La ville de Douai, aidée par la participation de toute la population, vient de remettre dans le vieux beffroi un carillon digne ce nom, qui a été inauguré, le 19 juin.

Avec ses 14 tonnes de cloches, quatre octaves chromatiques permettront aux virtuoses du carillon l'exécution de leurs plus beaux programmes. Et lors des fêtes de Gayant, les 11, 12 et 13 juillet, le carillon pourra sonner joyeusement la résurrection, qui aura lieu à cette date, de Gayant et Mme Gayant, les fameux géants disparus en 1940 lors du premier bombardement de Douai, qui viennent de renaître de leurs cendres.

NOUVELLES RELIGIEUSES

FÊTES A BERNAY

LE lundi de la Pentecôte ont eu lieu de très importantes cérémonies pour le couronnement de la Vierge miraculeuse de Notre-Dame-de-la-Couture, à Bernay, dans l'Eure. Plusieurs prélats y assistaient, en particulier : l'archevêque de Rouen et l'évêque de Chartres. On notait, en outre, la présence d'environ huit cents « Frères de Charité » en costumes des XIIIe et XIVe siècles. Des dizaines de milliers de pèlerins étaient venus de toute la Normandie pour cette manifestation, l'une des plus solennelles de toute la province.

LA JOURNÉE DES MALADES

COMME tous les ans, le dimanche de la Pentecôte a été choisi pour la Journée missionnaire des malades, dont le but, par l'offrande à Dieu des souffrances de tous les malades de l'univers catholique, est de hâter les progrès de l'Eglise missionnaire au sein des nations non encore évangélisées.

LES CÉLÈBRES CIGARETTES
ED. LAURENS
" LE KHÉDIVE "
sont de nouveau en vente en France

LAURENS VERT
LAURENS FILTRA (bout filtre)

LES GRANDES VENTES

LA période qui vient de s'écouler a été fort animée et l'on a pu constater que, pour les œuvres d'art notamment, Paris demeure le marché par excellence.

Dans une vente dirigée par Me Philippe Couturier, une table-bureau d'époque Louis XVI a été vendue 501.000 francs, une commode Régence, 350.000 francs, une paire de consoles Louis XV, 477.000 francs, une pendule en bronze du début du XIXe siècle, 230.000 francs.

Me Dubourg, dispersant la bibliothèque du docteur Voisin, a adjugé 272.000 francs « la Cathédrale », de Huysmans, avec les dessins originaux de Jonas. Une suite des eaux-fortes pour ce même ouvrage a fait 120.000 francs. Me Bezançon a, dans une vente de bijoux, obtenu 1.100.000 francs d'un bracelet en brillants et monture platine.

Me Bellier a noté au cours d'une vente de tableaux modernes : 175.000 francs pour un pastel de Gernez, « Plage à Honfleur » ; 176.000 francs pour une aquarelle de Jongkind, « Canal en Hollande », et parmi les peintures : 390.000 francs pour un « Buste de femme », portrait par Derain dédicacé à Germaine Carco ; 205.000 francs pour « le Village », de Gleizes ; 220.000 francs pour un Leprin, « Route de l'étang de Chaville » ; 180.000 francs pour « Aix-en-Provence, la moisson », d'André Marchand ; 220.000 et 590.000 francs pour deux Marquet, « la Passerelle de l'Institut » et « Hendaye, la route en automne » ; 175.000 francs pour des fleurs de Séraphine, « Marguerites sur fond vert » ; 495.000 et 270.000 francs pour deux Suzanne Valadon, « Baigneuses sous bois » et « Nu à la tenture jaune » ; 200.000 francs pour un Valtat, « Vase de fleurs », et 215.000 francs pour « la Bergère », toile de Vivin.

Me Bellier a dirigé une autre vente de tableaux modernes qui a produit 85 millions et où l'on relève notamment : 4.100.000 fr. pour un pastel de Degas, « le Petit Déjeuner après le bain », et parmi les peintures : 1.520.000 francs pour un Boudin, « la Mare de Deauville » ; 2.350.000 francs pour un Cézanne, « Portrait de femme » ; 1.680.000 francs pour un Corot, « la Fillette à la poupée » ; 2 millions de francs pour un de Dreux, « le Lad blanc et ses chevaux » ; 1.020.000 francs pour un Raoul Dufy, « l'Atelier » ; 1 million pour un Othon Friesz, « le Port d'Anvers » ; 2.450.000 fr. pour un Claude Monet, « Falaise aux Petites Dalles » ; 1.900.000 francs pour le portrait de « Deux enfants », par Berthe Morisot.

Trois millions pour un Pissarro, « Vue de Bazincourt » ; 2.105.000 francs pour un Renoir, « la Roumaine » ; 1.800.000 francs pour un Rouault, « la Flagellation » ; 1.450.000 francs pour un Dunoyer de Segonzac, « Baigneuses dans un paysage » ; 3.450.000 francs pour un Sisley, « Entrée des Sablons » ; 2.800.000 francs pour un Utrillo, « Rue Saint-Vincent » ; 2.310.000 fr. pour un Vuillard, « Nu assis dans un boudoir », et 2.900.000 francs pour un Delacroix, « la Leçon de lecture », tableau exécuté en 1842 durant un séjour de l'artiste à Nohant, chez George Sand.

Me Etienne Ader a, de son côté, adjugé pour 40 millions d'objets d'art et de tableaux, dont 2.700.000 francs pour une commode Louis XV estampillée Criaerd, et 1.350.000 fr. pour une petite table à écrire Louis XV. Dans la même vente, 920.000 fr. pour un Boudin, « Voiliers au mouillage » ; 1.700.000 francs pour un Cézanne, « Baigneur, vu de dos » ; 2.220.000 francs pour un Corot, « Route en Normandie » ; 1.500.000 francs pour un Jongkind, « le Port de l'Entrepôt à Bruxelles » ; 540.000 fr. pour un Guillaumin, « le Moulin sur la Creuse » ; 650.000 francs pour un Laprade, « la Table à la pie ».

Me Ader a également vendu une intéressante collection d'affiches de Toulouse-Lautrec, dont l'une, « Moulin-Rouge », a atteint 95.000 francs, et deux albums de dessins sur la campagne d'Italie, par Bagetti, 910.000 francs.

Enfin Me Maurice Rheims a aussi obtenu quelques très hauts prix dans un ensemble totalisant 39.831.000 francs.

Citons : une commode signée Nicolas Petit, 1.506.000 francs ; un secrétaire d'époque Louis XV signé Nicolas Petit, 950.000 francs ; deux meubles d'entre-deux d'époque Louis XVI signés Leleu, 1.120.000 francs ; et un tapis d'Aubusson, 2 millions.

Parmi les tableaux : une sanguine par Renoir, « les Amoureux », 650.000 francs ; un pastel par Lautrec, « le Cirque, passage du tambour », 620.000 francs ; une toile par Bonnard, « Après le déluge », 2 millions ; deux toiles par Boudin, « l'Eglise de Quillebœuf », 850.000 francs, et « Port de Bordeaux », 952.000 francs ; une toile par Braque, « la Toilette jaune », 1.350.000 fr. ; une toile par Marquet, « Boulevard de la Madeleine », 1.100.000 francs ; une toile par Monticelli, « Maternité », 490.000 fr.

Parmi les tableaux anciens, « Fleurs sur une table », par Breughel de Velours, 1.110.000 francs ; « Nature morte au perroquet », par Koets le Vieux, 905.000 francs.

LE LYCÉE FRANÇAIS DE VIENNE

EN présence d'une assistance nombreuse, où voisinaient les personnalités françaises et autrichiennes, a été inauguré il y a quelques semaines le lycée français de Vienne. Des allocutions furent prononcées par MM. Jean Payart, ambassadeur de France ; Sarrailh, recteur de l'Université de Paris ; Baillou, représentant le ministre des Affaires étrangères, et par le docteur Kolb, ministre de l'Instruction publique d'Autriche. Le général Béthouart, ancien haut commissaire en Autriche, qui fut l'instigateur de la fondation que M. l'ambassadeur Payart devait mener à bien, était présent à la cérémonie. Le lycée français de Vienne est un établissement extrêmement moderne, bâti dans un cadre de verdure sur un emplacement très central réservé par la municipalité de Vienne. Ses architectes, le professeur Kutzky et M. Laurent, y ont fait un très large emploi du verre. Il constitue un îlot de culture française au centre de l'Europe.

POUR LE FONDS DE SOLIDARITÉ UNIVERSITAIRE

EN 1936, sous l'impulsion de Jean Zay, était constitué le Fonds de solidarité universitaire. Son objet était de répondre aux appels les plus pressants d'aide financière ; ses moyens : attribuer des secours en espèces, compléter certaines bourses, allouer un plus grand nombre de prêts d'honneur.

Depuis 1946, le Fonds est placé sous le haut patronage de M. le président de la République et incorporé au Centre national des œuvres. Parmi les recettes dont il bénéficie figure le produit de manifestations organisées à son bénéfice, au nombre desquelles se sont inscrits, avant guerre, plusieurs grands galas. M. André Marie, ministre de l'Education nationale, a pris l'heureuse initiative de renouer cette tradition, et il a chargé le Centre national des œuvres de préparer une série de manifestations auxquelles participeront d'éminentes personnalités artistiques et littéraires.

Déjà ont eu lieu à l'amphithéâtre de l'Institut d'art et d'archéologie plusieurs concerts, où l'on a pu entendre des œuvres

Les plantations

HOYO DE MONTERREY

sont situées au cœur du fameux district VUELTA ABAJO, renommé dans le monde entier pour la culture des tabacs les plus sévèrement sélectionnés, utilisés dans la fabrication des cigares de luxe.

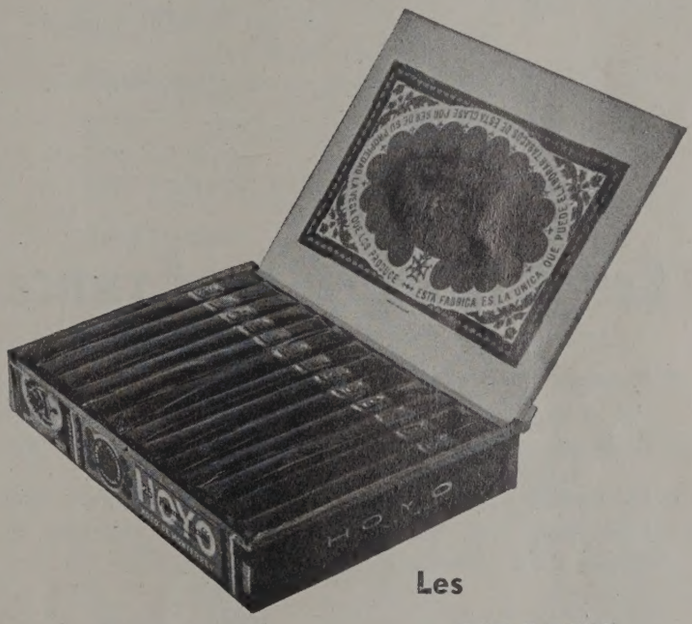

Les

CIGARES

HOYO DE MONTERREY

DE

JOSÉ GENER

SONT EN VENTE EN FRANCE DANS TOUS LES BUREAUX DE TABAC

	Le cigare	La boîte de 25
PALMAS EXTRA (cellophane)	250 f.	6.250 f.
VICTORIAS (cellophane)	210 f.	5.250 f.
DELMONICOS (cellophane)	190 f.	4.750 f.

PAS DE VACANCES AGRÉABLES
PAS DE VOYAGES ÉCONOMIQUES

SANS

Les Auberges de France

DU

Club des Sans-Club

LA PREMIÈRE ORGANISATION ROUTIÈRE DE FRANCE POUR LE « BON ACCUEIL » ET LA « BONNE TABLE »

CONSEILLER ET DÉFENSEUR DE VOS INTÉRÊTS

Aiguille votre choix vers l'étape rêvée
ou la modeste auberge
selon votre goût ou...
selon votre portefeuille.

★

Les Auberges de France

- Renseignements exacts, précis, complets, impartiaux, sur plus de 3.500 hôtels et restaurants de France, Belgique, Hollande, Suisse, Italie, Espagne, etc.
- La meilleure sélection des garages de France avec l'indication des avantages réservés aux membres du CLUB DES SANS-CLUB.

EN VENTE
DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Un volume de 944 pages : **750** francs.

●

LA GRATUITÉ DU GARAGE ACCORDÉE DANS LA PLUPART DES ÉTAPES C. S.-C. REMBOURSE DU PRIX DU VOLUME EN MOINS D'UNE SEMAINE DE VOYAGE

de Darius Milhaud, Florent Schmitt, Honegger, Messiaen, Albert Roussel, et, au théâtre Marigny, une soirée chorégraphique. L'empressement du public a montré qu'il comprend tout l'intérêt qui s'attache au Fonds de solidarité universitaire.

LE MOIS MUSICAL

Ce mois musical est à l'image de la vie parisienne, en une saison où la rue, les passants, les spectacles offrent un bariolage inaccoutumé. Tandis que la capitale accueille des manifestations internationales, elle n'en poursuit pas moins ses propres formes d'expression. Aussi bien, l'audience des genres les plus divers ne se peut-elle mesurer à la même échelle.

Le public restreint qui se nourrit de musique pure suit fidèlement les séances des « Amis de la musique de chambre ». Une somme importante d'efforts s'inscrit déjà à l'actif de cette vaillante société. On lui doit la diffusion d'œuvres et de talents incontestables dans un domaine trop peu fréquenté. La saison s'achève sur un « concert référendum » de premières auditions : sonate de Ch. Chaynes, trio de Desenclos, quintette de H. Badings. Un auditoire éclairé, mais courageux, donne ainsi aux partitions nouvelles des possibilités d'exécution qu'elles n'obtiendraient pas sans son appui.

De l'intimité au recueillement, il n'y a qu'un pas à franchir. Après la salle de musique de chambre, voici l'église où aiment spécialement à se réunir les « Amis de l'orgue ». Sous la direction de Norbert Dufourcq, « les Heures liturgiques de Saint-Merri » offrent de beaux programmes adaptés à l'atmosphère de méditation de la nef. On y entend de grands maîtres comme André Marchal ou de jeunes phalanges telle la Chorale Montjoie, qui se donnent à l'auditoire d'un même cœur, faisant avec lui échange de ferveur.

En même temps, de grandioses manifestations sollicitent un plus vaste public ; encore Paris offre le décor de ses édifices. Au Panthéon immense, une œuvre immense, le *Requiem* de Verdi en souvenir des morts pour la France. D'ombrageux esprits ont condamné pour une cérémonie d'esprit national les participations étrangères. Mais ne faut-il pas donner à la musique ce qu'elle demande ? Certaines voix italiennes s'imposaient ici ; elles partageaient, d'ailleurs — émouvant symbole européen — avec des artistes de chez nous une distribution irréprochable.

Les troupes étrangères choisissent aussi « Saison de Paris » pour nous apporter le meilleur de leur production. Riche d'u

GALANTS ET ROMANTIQUES

Enrichissez votre bibliothèque de livres précieux de bibliophilie de grande classe rares, impeccables, limités, magnifiquement illustrés par des MAITRES GRAVEURS Abonnement et assurance gratuits. Notice et catalogue Mémo illustré, franco 3 timbres Editions Art ERYX, 120, bd Chapelle, Paris-18

La brillante participation de la République Argentine à la Foire-Exposition de Limoges, où étaient représentés des échantillons de la production de la grande nation sud-américaine et deux magnifiques voitures automobiles modèle « Justicialista 1953 ».

On voit sur notre cliché M. DEVINAT, secrétaire d'État du gouvernement de la République française, et M. BETOULLE, maire de Limoges, félicitant M. Francisco G. MAYAUDON, envoyé spécial du gouvernement de la République Argentine à la Foire-Exposition trentenaire de Limoges.

LES SPECTACLES

CELA SERAIT PURE FOLIE DE NE PAS LOUER DE PLACES POUR LES FOLIES

CASINO DE PARIS
LE SUPER MUSIC-HALL DES REVUES A GRAND SPECTACLE
UNE REVUE DU TONNERRE
LES PLUS JOLIES FEMMES DU MONDE
SON CÉLÈBRE FRENCH CANCAN

MOGADOR - Triomphe de la nouvelle opérette de V. SCOTTO. Mise en scène éblouissante de HENRI VARNA.
LES AMANTS DE VENISE
Principaux tableaux : Le Pont des Soupirs - Carnaval de Venise - Duel en Gondole Le Palais des Doges - Les Pigeons de Saint-Marc - 40 Décors - 200 Artistes
avec **MARCEL MERKÈS**

TH. DES VARIÉTÉS
JUPON VOLE
SPECTACLE BLIZZARD
de ROBERT DHERY

passé de deux siècles, l'Opéra de Berlin (solistes, chœurs, orchestre) a fait l'unanimité sur l'interprétation parfaite de *Don Giovanni* et de *Cosi fan tutte*. Le reproche d'avoir chanté en langue allemande doit être formulé avec réflexion.

Qu'il s'agisse de livrets italiens, nous le savons tous. Et nous savons aussi les désagréments phonétiques des traductions. Mais la troupe eût-elle montré semblable maîtrise dans une langue étrangère à ses traditions ? L'art musical, la diction claire, le jeu de scène étaient admirables. Si la ponctuation du texte y a perdu dans le cas présent Mozart y a gagné.

L. MAURICE-AMOUR.

POUR VOTRE DISCOTHÈQUE

MUSIQUE CLASSIQUE

Le terme « Vogue » convient tout particulièrement aux nouveaux disques 45 tours, série classique. Ils font fureur en ce moment, et à juste titre, grâce à leur aspect plaisant, à leur format réduit et à la qualité de leurs sillons (1). La « Fugue en si mineur », de J.-S. Bach, sur un thème de Tomaso Albinoni est parfaitement reproduite à l'orgue par les soins de Christiane de Lisle ; sur l'autre face de la même plaque un « Adagio per archi ed organo » est inscrit par l'Ensemble instrumental Sinfonia que dirige Jean Witold. Philippe Lamacque tient la partie de violon et Denise Gouarne lui donne joliment la réplique à l'orgue.

MUSIQUE CONTEMPORAINE

En U. R. S. S., l'orchestre d'Etat placé sous la direction de A. V. Gaouk a enregistré le « Concerto pour violoncelle », de Khatchaturian, qui forme le troisième volet d'un triptyque dont les deux premiers sont constitués par les concertos pour piano et pour violon déjà fixés pour la postérité. Le concerto pour violoncelle est inspiré par la musique nationale populaire arménienne, précieusement enchâssée dans une forme classique traditionnelle. De l'opposition née entre l'aspect folklorique, fortement coloré de cette partition, et la rectitude de sa coupe naît une impression de plénitude que l'on éprouve trop rarement (2). Le soliste, Knouchevitski, sait donner le tour voulu à ces pages tantôt nostalgiques et tantôt hardiment martiales, pimentées de quelques sonorités modernes du plus heureux effet.

VARIETES

Dans le domaine de la musique légère, il paraît quotidiennement des disques aussi variés que nombreux et le choix des meilleurs enregistrements est difficile, d'autant plus qu'il s'agit de chansons éphémères qui vivent l'espace d'un matin et prennent toute leur valeur grâce à la qualité de l'interprète, au charme qui émane de sa voix bien plus qu'à celui de la musique. Une nouvelle difficulté surgit ainsi, car chaque discophile a son idole préférée. Les uns ne veulent entendre parler que de Tino Rossi et les autres de Jean Lumière ; ceux-ci désirent entendre Yves Montand et ceux-là, Léo Ferré. Aznavour a ses chauds partisans. Recommandons aujourd'hui à tous les sincères admirateurs de Léo Ferré : « L'Homme » et « A la Seine », qu'il exprime lui-même, soutenu à merveille par un accompagnement d'orchestre placé sous la direction de Jean Faustin (3).

W.-L. LANDOWSKI

(1) Productions « Vogue ».
(2) « Le Chant du Monde. »
(3) Disques « Odéon ».

POÈTES OU PROSATEURS

participez à **l'ANTHOLOGIE** des Jeunes Littérateurs. Ecrivez à M. POULAIN, éditeur à Angers, **avant le 31 juillet.**

Allemagne

saison en toutes saisons

Renseignements et prospectus auprès des agences de voyages ou l'Office d'informations Touristique pour l'Allemagne, 4 Place de l'Opéra Paris 2e.

BADE - WURTTEMBERG

Le sud-ouest romantique de l'Allemagne

FORÊT-NOIRE
LAC DE CONSTANCE

Rhin supérieur · Neckar · Danube

Renseignements et prospectus auprès de: Badisch. Fremdenverkehrsverband, Freiburg/Breisgau · Nordbadisch. Fremdenverkehrsverband, Heidelberg · Landesverkehrsverband Württemb., Stuttgart.

Badenweiler Forêt-Noire méridionale. Sources chaudes — Piscine d'eau thermale — Parc — Concerts — Tennis — Excursions.
Hotel Römerbad, Direction Louis Joner Pension de 1 700 à 2 550 fr.
Parkhotel, Direction E. Gloeser Pension de 1 500 à 2 200 fr.

Feldberg
Hinterzarten
Titisee
Hiver comme été grandes stations de la Haute Forêt-Noire — 860—1500 m. Tennis — Natation — Excursions — Téléskis — Télésiège — Patinage — Bobsleigh — Luge. Prix de pension de 850 à 2 700 fr. Prospectus auprès des offices locaux.

Freiburg et son Schauinsland Capitale de la Forêt-Noire. 268—1284 m. 1 h. de Bâle, 2 h. de Strasbourg, Idéal point de départ pour excursions en Forêt-Noire... Ambiance romantique autour Munster gothique du 12e siècle. Sa tour est la plus belle de la Chrétienté. Bons hôtels - tavernes pittoresques - téléférique.

Herrenalb Forêt-Noire, Climat très doux — Cadre de montagnes Grand parc — Kursaal. Pension complète de 670 à 1 500 fr.

Stuttgart
Capitale de l'Etat Bade-Württemberg
Métropole au milieu des forêts et des vignobles.
Ici l'usine d'automobiles la plus ancienne du monde.
Visitez le Musée d'Automobiles Mercedes-Benz

Triberg Haute Forêt-Noire 700—1000 m. Saison toute l'année, chambres toutes catégories.
Parkhotel Wehrle — Depuis 1707 — hors saison : réductions jusqu'à 20 %

Pays de vacances **LA BAVIERE**

MONTAGNES - LACS - FORÊTS
STATIONS THERMALES
Villes romantiques
Joyaux d'art baroque
Célèbres festivals d'opéra.

Renseignements et prospectus auprès des Agences de voyages et les Fremdenverkehrsverbände München-Oberbayern, München 15, Sonnenstrasse 24, Schwaben-Allgäu, Augsburg, Halderstrasse 3, Nordbayern, Nürnberg, Frauentorgraben 73 et Ostbayern, Regensburg, Neupfarrplatz 8.

Munich Porte des Alpes — accueillante cité de l'Allemagne du Sud. Renseignements et prospectus auprès du Verkehrsverein München, Bahnhofpl.

Pays de Berchtesgaden Routes alpines exceptionnelles (jusqu'à 1800 m) dans un cadre magnifique de haute montagne. Superbe remontée du Jennerbahn de récente construction, longueur 3144 m. Obersalzberg—ligne de montagne — lac de Königssee et lac d'Hintersee — Gorges romantiques — Plages — Concerts. Renseignements auprès des Agences de Voyages et de la Kurdirektion Berchtesgaden.
Hotel Geiger — Situation tranquille — tout confort — Garages.

Garmisch-Partenkirchen
Grand centre international des Alpes Bavaroises, 720—2966 m.
Station climatique de classe à 1h½ de Munich. Communications de tout premier ordre. 5 remontées — Sport — Cures — Distractions. Prix de pension tout compris de 850 à 2700 fr.
Parkhotel Alpenhof. Maison très moderne, en plein centre tout près du Kurpark. Ouverte: Juin—Octobre. Propr.: Hanns Kilian. Pension à partir de fr. 1700.—.
Golfhotel Sonnenbichl, Ensoleillement unique, tout confort, pens. dep. fr. 1 350
Hotel Schönblick, Mittenwalder Strasse 2, situation tranquille, parc, tout confort. Pension complète à partir de 1 450.— fr. Propriétaire: Fritz Stanner.
Hotel Marktplatz. Très belle classe, restaurant réputé. Chambres à partir de 700 fr.

Wiesbaden centre thermal mondialement réputé — 1ère étape de tout voyage sur le Rhin ou en Allemagne. Longue expérience de cures contre rhumatismes, 27 sources. Festivals de théâtre et de musique. Golf, Tennis, Equitation, Casino. Rens.: Städt. Verkehrsamt Wiesbaden.

POUR LE DEUXIÈME MILLÉNAIRE D'ARLES

A L'OCCASION des fêtes commémoratives du deuxième millénaire de la ville d'Arles, la Monnaie frappe une médaille dont l'exécution a été confiée à l'excellent graveur Courbier. Celui-ci a inscrit sur l'avers le profil d'Auguste, bâtisseur d'Arles. Sur le revers que nous reproduisons, il a groupé le Bucrâne, insigne des légions romaines, la galère, qui suggère le Rhône, les deux colonnes du théâtre antique, qui symbolisent l'œuvre monumentale d'Auguste. Autour de la médaille un vers d'Ausone : « Ouvre tes portes, Arles double, aimable hôtesse, Rome gauloise. »

LA NUIT DE L'ATLANTIQUE

LE gala organisé au profit des œuvres d'assistance aux marins du commerce par le club des Amis des croisières que préside M. Jean Marie, président de la Cie Générale Transatlantique, s'est déroulé très brillamment dans un grand hôtel des Champs-Elysées. Dans le comité d'honneur, présidé par M. le ministre de la Marine marchande, figuraient nombre de hautes personnalités. Après un magnifique dîner organisé avec le concours du club des Cent, un spectacle de variétés où paraissaient de grandes vedettes précéda le bal, et une tombola fit beaucoup d'heureux.

CONGRÈS DE LA F. I. B. E. P.

LE deuxième Congrès de la Fédération Internationale des Bureaux d'Extraits de Presse s'est tenu à Milan ; il groupait vingt-six bureaux représentant quatorze pays, qui ont renouvelé leur confiance au bureau exécutif ainsi composé : MM. Gérard de Chambure (France), président ; Umberto Frugiuele (Italie), vice-président ; Mme Ruth Fabian (France), secrétaire générale.

RALLYE-MÉDOC

FORTE du succès remporté en 1951, la Commanderie du Bontemps du Médoc a fait disputer en collaboration avec l'Automobile Club du Sud-Ouest un rallye-dégustation qui mettait à l'épreuve les qualités de conducteur et les qualités de dégustateur des concurrents. Ceux-ci étaient nombreux et cette tournée à travers les châteaux aux crus fameux prouva que beaucoup joignaient à la sûreté des réflexes sur la route la finesse du palais.

UN NOUVEAU DICTIONNAIRE

LES fascicules du dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, que rédige M. Paul Robert, continuent à paraître régulièrement. Cet ouvrage, couronné par l'Académie française, définit naturellement les différents sens des mots et étudie les associations d'idées que ces mots suscitent. C'est un monument d'érudition qui sera vraiment, quand il sera parvenu à son terme, le nouveau Littré, dont on peut dire, sans la moindre intention péjorative pour son illustre devancier, que notre époque avait besoin. Car la lexicographie doit, comme toute science, procéder à de périodiques revisions et mises à jour (Presses Universitaires de France).

LA JOURNÉE SANS ACCIDENT

SIX MILLE QUATRE CENTS tués, cent mille blessés, tel a été le bilan de la circulation routière en 1953. D'où les efforts accomplis pour limiter au moins les dégâts. La lutte entreprise à cet égard par la Prévention routière a mis en lumière deux faits : 1° le nombre des véhicules à moteur en circulation en 1954 est le double de celui relevé en 1938 (5.600.000 contre 2.800.000) ; 2° ce sont les mêmes infractions qui causent la plupart des accidents (excès de vitesse, doublement dans le haut des côtes, circulation à gauche, non respect de la priorité, éblouissement ou absence de feu rouge, distraction).

La dernière initiative de la Prévention routière, « la Journée sans accident », a été couronnée de succès. En 1953, les chiffres moyens étaient 17 tués et 270 blessés par jour. Le 22 mai dernier, jour de l'expérience, on a enregistré seulement 5 accidents mortels.

FUMER SANS DANGER

C'EST un slogan souvent entendu, mais qui est exact quand il s'agit du fume-cigarette Nicobios, dont le nouveau modèle, présenté au dernier concours Lépine, absorbe, grâce à son brûleur breveté, 82 % de la nicotine et autres toxines et ce sans nuire à l'arome que recherche le fumeur. Le fume-cigarette Nicobios est vendu seulement dans les pharmacies.

UN GRAND MARIAGE EN ITALIE

LE 3 juin a été célébré, dans la petite église de Sassi, près de Superga (Italie), le mariage de Cristina Camerana, fille du comte Giancarlo Camerana, vice-président de la Fiat, et d'Alberto Marone Cinzano, fils du comte Enrico Marone Cinzano, président de la Chambre de commerce de Turin et de la société italienne Cinzano.

Les témoins étaient, pour la fiancée : le baron Cesare Winspeare Guicciardi et M. Giovanni Nasi ; pour le fiancé : le prince Francesco di Furnari et M. Silvio Rivetti.

L'union a été célébrée par le curé de Sassi, le théologien Francesco Vota, qui a adressé aux jeunes époux d'affectueux souhaits de bonheur.

L'église, pleine d'invités au milieu d'un déluge de fleurs, était décorée de splendides damas brodés au XVIIIe siècle par les Sœurs clarisses de Moncalieri. La chasuble du célébrant, en argent orné de fleurs de velours, datait également du XVIIIe siècle.

La comtesse Camerana portait une ravissante robe de satin blanc recouverte de dentelle blanche avec incrustations. Elle était accompagnée de cinq petites filles et d'un page, tous vêtus de rose.

LE BOTTIN ADMINISTRATIF

CHAQUE année l'apparition du Bottin administratif est attendue avec impatience. Car il constitue une véritable mine de renseignements précieux. Mis au point avec le concours de tous les services publics, il décrit sous une forme accessible à tous l'organisation politique et administrative française ; il est, avec ses répertoires de noms et d'adresses soigneusement relevés, un véritable dictionnaire de la fonction publique. Le Bottin administratif est complet, commode, précis, utile à tous.

A LA « REVUE DES TABACS »

M. Julien Pineau, qui avait fondé et qui dirigeait depuis vingt-neuf ans *la Revue des tabacs*, quitte cette publication qu'il avait su rendre luxueuse et attrayante. Presque octogénaire, M. Pineau estime qu'il a droit à quelque repos après une vie toute vouée au travail et où il fit preuve d'une énergie persévérante. Elle le conduisit des ateliers du chemin de fer P.-O., où il débuta comme ouvrier, au *Cri de Paris*, où Tristan Bernard, qui s'intéressait à lui, le fit entrer. La création de *la Revue des tabacs* fut une heureuse trouvaille de notre aimable confrère, à qui succède M. René Mazedier.

FERMETURES PERIER

DANS un cycle de Journées d'études annuelles, les Fermetures PERIER ont réuni leurs représentants, dont le réseau couvre toute la France, pour examiner les meilleurs moyens à mettre en œuvre afin d'apporter toujours plus de satisfaction à leur immense clientèle.

Vente et *Fabrication* ont eu l'occasion de confronter leurs problèmes et les solutions, prises dans une ambiance de collaboration totale, vont répercuter sur le « Service PERIER » les améliorations décidées.

Cette très ancienne firme — inventeur des fermetures à lames verticales — reste toujours, pour la méthode et la qualité, en tête des belles réalisations.

LÉGION D'HONNEUR

M. Pierre Montel, ancien secrétaire d'Etat à la Guerre et à l'Air, vient d'être élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur à titre militaire.

Né à Lyon, M. Montel, engagé volontaire en 1914, fut trois fois blessé et sept fois cité. Il a été de nouveau cité à deux reprises en 1939. A la Libération, il avait été désigné comme gouverneur militaire de Fribourg.

NÉCROLOGIE

GEORGES DE SAINT-FOIX

LE nom de Georges de Saint-Foix est cher à tous les mozartiens, à tous les musiciens. Il avait voué sa vie à l'étude du maître de Salzbourg, sur lequel il avait entrepris, avec Teodor de Wyzeva, un vaste ouvrage dont il acheva la majeure partie après la mort de son collaborateur. C'est un monument d'érudition qui fait autorité. C'est aussi une œuvre pleine de sève et de charme, où se retrouvent toutes les qualités d'esprit et de cœur de l'auteur.

ROBERT CAPA

UN des meilleurs reporters photographes de la presse mondiale, Robert Capa, a trouvé la mort en Indochine près de Thaï-Binh, à 70 kilomètres au sud de Hanoï. On l'avait rencontré depuis vingt ans dans tous les endroits où l'on se battait. Il fut l'un des premiers journalistes parachutés sur le front de Normandie et il a laissé un album sur la bataille de Normandie et sur la Libération de Paris, d'un puissant intérêt. Par sa cordialité, son étonnante vitalité, Robert Capa était sympathique à tous.

TISSUS NOUVEAUX

Yves Cuvelier, novateur d'un style depuis une dizaine d'années, fait une présentation de ses dernières créations de tissus imprimés :

— fraîcheur pleine de jeunesse s'accordant avec la tendance actuelle des décorateurs ;

— richesse des coloris, harmonie de couleurs, panneaux imprimés, éclatante vigueur de dessin et de coloris ;

— en collaboration avec Suzanne Guiguichon, Maurice Pré et Landault, ambiance créée par l'heureuse alternance des couleurs vives des tissus et la sobriété des meubles.

AVIS FINANCIER

B. N. C. I.

La Commission de Contrôle des Banques, dans sa séance du 4 juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1953 et la répartition aux parts bénéficiaires d'un dividende de 77 francs nets payable le 1er juillet.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

H.-MARTIN Bel Appartement 5 grandes pièces.
Boudoir, bains, 2e ét. BALCON VUE, SOLEIL, im. bel all. grd stand. Prox. Bois. Px 14 millions. GAUTRON, 242, B. P. 38, Paris-Xe.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Adj. Ch. Not. Paris, 6 juillet 1954, à 14 h.
HOTEL PARTICULIER
Libre avec jardin et pavillon gardien.
à PARIS 16e Arrt **28, RUE RAFFET** Conten. 220 m² 96
MISE A PRIX : 4 MILLIONS DE FRANCS
S'adresser Me ESCHBACH, not. à Paris, 31, rue Poussin. Tél. : Jasmin 95-15.

Vente au palais de Justice à PARIS, le mercredi 7 juillet 1954, à 14 heures
ENSEMBLE INDUSTRIEL
CARRIÈRES, BATIMENTS EXPLOIT. (libres location), GROS MATÉRIEL, MAISONS OUVRIÈRES, EMBRANCHEMENT S. N. C. F., sis à
SAINT-OUEN-DE-MIMBRE (SARTHE)
MISE A PRIX : 20.000.000 DE FR.
S'adresser : Me Robert BETHOUT, avoué, 48, rue de Clichy, à Paris; Me GUINOT, syndic, 18, rue Séguier, à Paris.

TOURISME ET VILLÉGIATURES

CÔTE D'AZUR
Gd Hôtel du CAP-FERRAT près Nice son Site merveilleux, son Parc, sa Piscine avec son Snack-bar, sa Plage, son Golf Mre.

* * **CANNES**
COURONNE D'OR Av. Beauséjour près mer et casino
Parc calme, Terrasse. Px spéc. pr. séj. tt. conf.

BELGIQUE
A BRUXELLES
Nulle part vous ne serez mieux accueilli que dans les hôtels à direction suisse :

ATLANTA, 7, Bd Ad.-Max (Centre). Strictement 1re classe. Chambre avec petit déjeuner : 190 f., 2 pers. 325 f.

SPLENDID, 14, rue des Croisades (gare du Nord). Bonne maison bourgeoise. Chambre avec petit déjeuner : 125 f., 2 pers. 200 f.